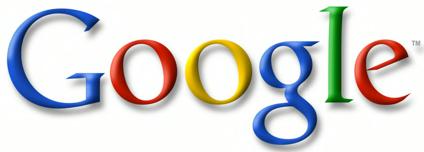

Google



LES

FEMMES CÉLÈBRES

DE 1789 A 1795.


INSIGNIA ACADEMIAE HARVARDIANAE CANTAB: NOV: ANGLIAE
VE RI
TAS
The Gift of
Mary Bryant Brandegee
in Memory of
William Fletcher Weld
HARVARD COLLEGE LIBRARY

LES

FEMMES CÉLÈBRES

DE 1789 A 1795.

PARIS.—IMPRIMERIE DE Vᵉ DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

LES

FEMMES CÉLÈBRES

DE 1789 A 1795,

ET LEUR INFLUENCE DANS LA RÉVOLUTION,

Pour servir de suite et de complément à toutes les histoires de la révolution française ;

PAR

E. LAIRTULLIER,
AVOCAT.

I

Théroigne de Méricourt.
Madame Necker.
Charlotte Corday.
Suzette Labrousse.
Madame Rolland.
La Mère Duchesne.

A PARIS,
CHEZ FRANCE, A LA LIBRAIRIE POLITIQUE,
PLACE DE L'ORATOIRE DU LOUVRE, 6.

1840

AVANT-PROPOS.

La chose la plus intéressante pour l'homme, sans contredit, c'est l'histoire de l'homme. C'est en la lisant qu'il fait de ces intimes retours sur lui-même, dont il retire tant de jouissance et de profit. C'est là qu'il est agréablement flatté lorsqu'il sent en lui le germe des vertus ou des talens qu'on préconise si magnifiquement dans un autre. Ne se promet-il pas les mêmes gloires, les mêmes amours que celles dont son cœur suit avec émotion le récit enivrant ? Ne s'en promet-il pas souvent de plus éclatantes et de plus douces encore? Et ne croit-il pas vivre tout entier de la vie

de son héros, lorsqu'il ne fait que vivre plus fortement de la sienne? Voilà ce que savent apprêter à l'appétit friand de l'intelligence les laborieux investigateurs dont les minutieuses élucubrations et les patientes recherches sont venues à bout de recueillir et de nous procurer ces précieux ensembles de faits, ces trésors de détails qui nous familiarisent tout de suite avec les personnages pour lesquels s'éveillent le plus vivement toutes nos sympathies. Nous les voyons, nous connaissons leurs habitudes intimes; nous pénétrons les issues de leur âme les plus inaccessibles; nous croyons surprendre le secret de leur génie. Plutarque parmi les anciens, Walkenäer de nos jours, se sont placés à la tête des maîtres de l'art dans ce genre.

Or une réflexion chagrinante s'élève : comment, parmi tant de biographes, s'en trouve-t-il si peu qui se soient occupés de femmes? Ont-ils craint que, faiblement liées aux grands événemens de l'histoire, elles n'offrissent rien qui fût digne de la majesté de ses pinceaux? Qu'est-ce donc après tout que cete fastueuse histoire, qui fait sonner si haut son importance, et qui distribue ainsi ses dédains? De quoi se composent ses orgueilleuses annales? de quelques invasions alternatives de territoires, de quelques changemens de formes plus ou moins sensibles dans les gouvernemens; de quelques disparitions de peuples pour

faire place à de plus jeunes, comme les flots d'une mer qui se retirent d'un rivage pour submerger l'autre ; de luttes de souverains dont les plus astucieux ou les plus cruels ont souvent tout l'honneur ; de quelques traités perfides, surpris insidieusement pour être bientôt brisés ; cercle dans lequel les puissances et les peuples tournent invariablement. Quand vous croyez être parvenu à débrouiller l'inextricable dédale des trames souvent honteuses du plus fameux diplomate ; quand vous avez démêlé le secret mobile des passions ou même des caprices de ces grands hommes qui tourmentent le monde, ou de ces héros qui le bouleversent, que vous en revient-il ? Est-ce que cela vaut beaucoup mieux en soi et par rapport à nous que les piquantes vicissitudes, les mille incidens et les jeux variés de la vie des femmes ? N'est-ce pas une charmante étude que celle du génie qui leur est propre, du naturel qui les caractérise, de la tournure d'idées qui les affecte, de l'exquise finesse et de la délicatesse presque insaisissable des perceptions qui les distinguent ? Puisque c'est la femme, toute faible qu'elle est, qui protége notre vie, comme d'un manteau de bonheur et d'espérance dont elle l'enveloppe toute entière, attachons-nous à la connaître, à l'analyser, à suivre ses traces les plus légères, à ne pas perdre un seul de ses mouvemens, à sai-

sir jusqu'au plus petit point de son existence. Elle ne fait pas tant de bruit, mais elle touche davantage; et selon l'esprit de l'Écriture, il y aura plus de joie dans le ciel pour un amour, une grâce ou un sourire de femme, que pour l'envahissement d'un empire, ou pour les dépouilles opimes appendues au Capitole. Pourquoi ne pas recueillir et noter ces joies et ces larmes féminines; ces tissus d'événemens si fins et si nombreux dont s'ourdit la destinée de la femme, et dont la nôtre est si voisine; ces traits distinctifs, ces délicieuses inspirations qui ne lui manquent pas plus qu'à nous, et qui n'appartiennent qu'à elle? Nous nous sommes montrés, il faut bien en convenir, vraiment prodigues envers nous-mêmes; nous nous sommes peints de toutes les manières, de face et de profil, en buste ou en pied, et toujours avec une si prodigieuse libéralité, qu'à peine s'il reste quelque chose à dire en éloges, panégyriques, biographies, mémoires ou portraits; tandis que c'est miracle s'il nous échappe, du bout des lèvres et comme par pitié, quelque monosyllabe en faveur des célébrités du beau sexe; et encore faut-il qu'il s'agisse de quelque reine ou princesse. N'est-il pas temps de le venger de cet outrageux oubli? On s'efforce aujourd'hui de commencer l'œuvre. Des figures de femmes historiques vont enfin poser devant nous. On les a choisies dans la

période la plus inouïe de nos annales, et peut-être des annales du monde, dans la révolution de 89. On a fait le recueil complet des plus notables; et l'on a été assez heureux pour qu'il s'en rencontrât presque toujours sur les points capitaux du cercle révolutionnaire, de manière à en donner une idée au moins générale par le récit alternatif de la vie de chacune d'elles.

Quel merveilleux panorama que ce congrès de femmes de la révolution! quelle variété d'allures, d'idées, de costumes elles offrent à l'œil de l'observateur! quelle riche moisson d'épisodes, de types et de contrastes l'artiste peut y puiser! Comme le premier tressaillement de liberté les saisit! comme Lafayette est tout de suite leur Dieu pour s'être élancé à la défense de la liberté du nouveau monde! comme elles se font leur part active dans le grand œuvre de régénération qui se prépare aussi chez nous! comme elles brûlent de se montrer aussi, elles, à la manœuvre du timon de l'état, et de lui imprimer, de leur faible main, l'oscillation et le mouvement! Mille assemblées délibérantes, sans autre mandat que celui qu'elles reçoivent de la spontanéité républicaine qui les embrase, surgissent et agitent dans leur sein les plus graves motions qu'elles font ensuite souvent adopter par la véritable assemblée nationale, ou même qu'elles érigent elles-mêmes en lois,

plus énergiquement exécutées que pas une des plus sévères ; et les femmes de s'instituer aussi en clubs législateurs ! *Sociétés des femmes républicaines et révolutionnaires, Sociétés fraternelles des deux sexes, Sociétés des amies de la Constitution !* etc. La célèbre Olympe de Gouges, qui, sans savoir ni lire ni écrire, se fit auteur et prédicante, organisa, agita, domina ces réunions, et put être dite la *femme-club*. Qui veut voir rayonner les reflets les plus fidèles de l'âme qui vivifia et qui caractérisa chacune des périodes révolutionnaires, n'a qu'à regarder au front des femmes qui y ont marqué ; elles en sont comme le miroir, l'esprit et la traduction vivante. On connaissait la révolution par les hommes ; on va la voir sous l'aspect des femmes.

Ouvrons la liste au hasard : c'est Théroigne, la fougueuse Liégeoise. Lasse du repos, d'un repos étouffant ; lasse de se prostituer aux visirs de la cour, de la robe ou de la finance, elle se fait homme tout-à-coup ; brise les ottomanes, les coussins et les glaces de la courtisane, pour brandir le sabre du septembriseur ; pour revendiquer au milieu des hasards de la liberté nouvelle tout ce qu'on lui a ravi de liberté primitive, et repousser tout ce dont on la menace d'opprobre. Elle va s'asseoir à ce grand festin populaire où l'on se gorge de révoltes et d'insurrections, où l'on fait chère-lie de

trônes détruits et d'autels renversés. N'est-elle pas la vive expression, l'image réfléchie de cette foule abrutie qui dormait naguère dans l'avilissement de la servitude, et qui se lève, échevelée et furieuse, pour broyer de ses robustes mains les forteresses des satrapes insolens? Comme Théroigne, elle se sature de triomphes et de liberté! comme elle aussi, l'austérité républicaine la contient et l'exalte; comme elle enfin, flagellée, au moins moralement (on se rappelle l'injurieux et foudroyant manifeste du duc de Brunswick), elle tombe en démence aux journées de septembre.

A travers les belles proportions de Charlotte Corday, n'aperçoit-on pas briller d'un éclat sublime celles de la Gironde, cette école rêveuse où respiraient les théories de la république de Platon? Comme le cygne harmonieux des jardins d'Académe qu'effarouchait la liberté turbulente échue à sa patrie après l'expulsion des trente tyrans, les Girondins, égarés dans les mélodieuses douceurs de leur politique contemplative, croyaient, sans nul doute, pouvoir gouverner par elle une multitude effrénée; et la sérénité de leur âme répugnait à l'emploi de la violence et de la cruauté. L'âme de Charlotte se moula sur la leur; toute sa vie ne fut qu'un écho de leurs idées; jamais doctrines ne laissèrent de plus admirables impressions; elle en fut illuminée,

parfumée, poétisée; et qui la vit mourir, pouvait prévoir comment mourraient ses glorieux modèles.

Grave, sententieuse et législatrice, madame Rolland s'éleva comme un beau promontoire au-dessus d'une mer semée d'écueils; elle en mesura les profondeurs, et crut pouvoir jeter des lumières pour les éviter. Elle dogmatisa, écrivit, traça des plans, et sembla conserver plus particulièrement le souffle et l'esprit de cette grande assemblée constituante pour qui *la postérité devait commencer de son vivant*, suivant la belle expression de Bailly, qui *rétablit dans le livre de la nature*, s'il faut en croire M. Pastoret, *les pages qu'en avait effacées le despotisme*, et *dont les œuvres immenses ont pu faire dire à ceux qui espéraient lui succéder ce qu'Alexandre disait de Philippe : Il ne me laissera rien à conquérir.*

Comme elle, madame Rolland renferma le germe de tous les principes, même du jacobinisme, mais toujours épurés à la flamme d'une vertueuse abnégation. Si sa physionomie majestueuse est un peu assombrie vers la fin, que de grâce et de fraîcheur embellit l'aurore de ses jeunes années! Qu'on aime à assister à ses jeux enfantins, à ses charmans badinages, à surprendre les petits secrets de fillette et les jolis péchés de cette espiègle Manon qui devait être un jour la célèbre madame Roland!

Quant aux femmes de la Montagne, c'étaient les Rose Lacombe, les Reine Audu, les mère Duchesne, les Tricoteuses, les Flagelleuses, voire même les Furies de guillotine. Tout cela dans l'ouvrage a son article à part. C'est l'énergie agissante, et souvent le grotesque et le hideux mêlés à l'aérien, placés à côté de natures d'ange. Elles ont bien représenté ce *Sinaï des Français d'où partaient au milieu des foudres,* disait Chaumette, *les décrets éternels de la justice et de la volonté du peuple ; inébranlable lui-même au choc des orages amoncelés de l'aristocratie ; dans les flancs duquel bouillonnait l'amour du bien public ; volcan dont les laves brûlantes devaient détruire à jamais l'espoir du méchant et calciner les cœurs encore remplis de l'idée de la royauté.* Ces escadrons coiffés, dont la devise aurait dû être : *Furentes quid fœminæ possint !* tournoyaient dans *l'antre d'Éole* comme autant d'aquilons déchaînés pour souffler de toutes parts la menace et la consternation. Vous avez leurs discours ou plutôt leurs coups de gueule ; *leur façon de faire* est mise à nu dans toute sa désinvolture, et leur grouillement, pour ainsi dire, bourdonne dans vos oreilles. L'esprit de la Montagne ne fut autre chose que l'instinct brutal et soupçonneux des masses régularisé et mis en gouvernement ; ce fut le marteau populaire mis à la place de la science et des lumières acquises. Ce fut une

chance essayée pour connaître si l'ordre retourné ne serait pas meilleur; si les classes grossières et en guenilles ne pourraient point, à leur tour, se substituant aux sommités polies du beau monde, faire mouvoir l'état et donner la loi, au moins pour un moment et jusqu'à ce que l'univers fût mis au pas.

Toute révolution se réjouit dans ses triomphes, et veut avoir ses fêtes ; elle s'exalte, elle se fanatise : elle a ses prophètes. Ici les femmes abondent : jeunes filles parées de guirlandes et blanchement vêtues, déesses de la Liberté, déesses de la Raison, prophétesses, les Sophie Momoro, les Maillard, les Aubry, Catherine Théot, qui fut la sibylle de Robespierre, comme la demoiselle Lenormand fut celle de Buonaparte. Montez dans ses galetas mystiques, et assistez à ses mômeries ; entrez dans les temples du nouveau culte, et soyez témoin des saturnales inouïes qu'on y répète. Vous toucherez tout au doigt, car on vous donne des procès-verbaux, et l'histoire prise sur le fait.

Afin que rien ne manque à cette vaste toile où la révolution passe en revue, vous y distinguez la jolie figure de l'espiègle Lucile qu'on peut en appeler la charmante gamine, mais dont le courage au moment du supplice, pour compléter ce caractère, a de quoi montrer à mourir aux plus grands hommes.

Madame Cabarus produit ensuite sa merveilleuse beauté au plus fort de la tempête pour accélérer la crise de thermidor et la chute du jacobinisme. Aspasie est le regret et la rage de la révolution qui échappe, et Sophie Lapierre avec la femme Lambert la réaction agonisante et comme la dernière crispation nerveuse qui s'efforce de la ressaisir.

Dans le livre de la galerie des femmes révolutionnaires on s'est fait la loi de n'adopter que les versions les mieux accréditées, celles qui procèdent de témoins oculaires ou contemporains ; de telle sorte qu'on se trouve transporté dans l'actualité d'alors ; on est touché, coudoyé, entraîné, heurté, ahuri ; on regarde, on écoute, on frémit, on s'exalte ; on est tout pantelant d'admiration ou de stupeur.

Ce ne sont donc plus de ces continuelles illusions où la raison s'égare au gré des fantaisies du poète ou de l'historien romancier. Si l'histoire, comme on l'a dit, n'était qu'une *fable convenue*, sans doute il serait permis de la travestir de toutes les façons et de l'assujettir aux caprices les plus fantasques ; mais ce mot n'est que celui d'un homme d'esprit. L'histoire n'est l'histoire que lorsqu'elle est la vérité ; c'est pour cela qu'elle doit avoir le ton grave et juste de cette reine de toutes choses, et ne penser qu'à recueillir le fait

et à s'en rendre l'écho naïf sans altération comme sans embellissement. Le fait le plus vrai dont la narration ne porte pas ce caractère n'aura jamais l'air de l'histoire, et ne pourra pas être pris pour elle. Quoi qu'on en dise, il est difficile, pour ne pas ajouter impossible, de faire dans ces mélanges adultères la part de ce qui peut se trouver d'historique, et de trier le vrai d'un coup d'œil sûr. C'est un art nonpareil sans doute; c'est un piége fort adroit, un appeau séduisant et fait pour nous allécher, que de promettre de nous mener à l'histoire à travers les routes variées, plaisantes et fleuries du roman. Mais au bout, point de fruits; on revient les mains vides et l'esprit agacé plus que satisfait et rempli.

Pour préparer les idées au choc d'une lecture si orageuse, il était besoin d'avoir recours à quelque *exorde insinuant* où l'on en fît déjà pressentir l'avant-goût. C'est à quoi l'on a songé dans une Introduction où l'on a placé tout ce qui ne pouvait composer un article à part, et où l'on a tracé la statistique rapide et successive des droits dont les femmes ont joui jusqu'à nos jours, en discutant la source, la nature, la réalité de ces droits et les infractions qu'on y a portées; le tout accompagné d'un coup d'œil sur l'aspect général des femmes alors que la Révolution leur apparut.

INTRODUCTION.

La majorité des femmes est-elle, spontanément et d'une manière active, intervenue dans la révolution de 89? ou si ce grand revirement politique a passé devant elles sans qu'il leur ait pris envie de se mêler à ses effroyables chances, ou sans qu'elles aient été entraînées dans ses inévitables torrens? A parcourir les divers narrateurs du magnifique enfantement de cette plébéienne épopée, ne dirait-on pas qu'elles y sont demeurées étrangères et qu'elle s'est opérée sans femmes? Comme si en France quelque chose pouvait ar-

river ainsi ! Elles n'y sont présentées ni comme actrices essentielles, ni comme agentes secondaires ou indirectes. En un mot, dans ce fécond épisode, elles s'effacent presque partout, ou ne paraissent de temps à autre que comme d'accidentels accessoires, ou des victimes héroïques et passives. Pourtant il s'en faut bien qu'elles soient restées insensibles aux premières émotions de liberté, ni sourdes au signal d'émancipation populaire ; il s'en faut bien qu'elles soient venues les dernières prendre part au large butin de souveraineté dont le peuple, ivre de conquêtes et affranchi de ses liens, s'est repu à loisir.

Déjà elles avaient ouvert l'oreille aux accens mâles et républicains de l'éloquent précurseur de ce drame donné au monde ; à la voix du philosophe, elles avaient reconquis une des plus belles et des plus touchantes prérogatives de leur sexe ; et nourrir leurs enfans fut pour les femmes une révolution, et comme une ère nouvelle qui devait commencer à les faire sortir de ce cercle d'idées frivoles et de cette déplorable inutilité où elles consentaient à s'ensevelir. L'entraînement fut général. « De quelque côté que je porte les pas, dit l'observateur Mercier (ch. 96 du *Nouveau Tableau de Paris*), je rencontre partout des enfans dans les bras des femmes. Point de carré de verdure, point de places publiques, point de prome-

nades qui n'offrent de ces groupes enchanteurs. La maternité devient pour nos Françaises un objet d'agrément : toutes nourrissent, toutes s'honorent d'être mères. »

Les femmes ainsi rapidement retrempées à la flamme du génie qui les passionnait le plus, furent mieux préparés peut-être à s'imprégner des mille émanations révolutionnaires, dont, pour ainsi dire, l'atmosphère était chargée, et à les répercuter autour d'elles.

Un écrivain qui connaissait la cour nous fournira d'abord quelques observations sur l'esprit général qu'elles y montrèrent. M. le vicomte de Ségur ne craint pas d'assurer qu'elles jouissaient dans cette haute région d'un empire presque absolu. Marie-Antoinette et la duchesse de Polignac y menaient tout. Qui le croirait? ce fut la reine qui manifesta la première des tendances populaires, en bannissant l'étiquette et en se passionnant pour le projet de convocation des notables que proposait Calonne, dont, au reste, les agrémens extérieurs et l'esprit séduisant réunissaient au plus haut degré *ce qu'il fallait pour être porté à la faveur par les femmes.* Mais le plan qu'il avait conçu parut ouvrir aux idées des novateurs un si vaste champ, les prérogatives royales semblaient chaque jour menacées d'un si dangereux empiètement, que la reine recula devant son

propre ouvrage, et se jeta en travers du progrès avec la même ardeur qu'elle l'avait auparavant favorisé. Le cardinal de Loménie, qui se vantait de le comprimer par la force et les mesures violentes, parvint, à l'aide du nouveau parti que *la reine avait fomenté*, à supplanter Calonne. *Ce fut un spectacle curieux que la lutte de ces deux rivaux, soutenus l'un et l'autre par une armée de femmes.* Mais le cardinal n'avait pas les reins assez forts pour opposer une digue à la vague envahissante et au souffle populaire qui bientôt enfla les voiles d'un troisième ministre, plus libéral que tous les autres, et pour lequel les femmes *firent jouer le plus de ressorts* (M. Necker).

Enfin, le parti le plus redoutable que les femmes soutinrent, ajoute le même écrivain, fut celui des novateurs. « *Sans avoir de héros à mettre en avant, elles voulaient, à quelque prix que ce fût, le renversement de ce qui existait, et devinrent ainsi les moyens les plus rapides de la propagande révolutionnaire. Il fallait les voir se jouer des événemens les plus graves. Pendant que les unes aidaient à exciter les orages politiques, les autres riaient des symptômes d'anarchie les plus imminens. Leur gaieté, leurs mots piquans prirent le plus grand empire sur l'opinion et mirent les nouvelles idées à la mode. De sorte que, pour leur plaire, c'était à qui en ferait parade* (*Les Femmes*, t. III, p. 4 et suiv.) »

Dans tous les salons (1) même ceux de la bourgeoisie, l'unanime enthousiasme des dames salua

(1) Dans les *Annales romantiques* de 1825 on trouve un tableau fort animé des salons d'une dame qui n'est pas nommée, mais qu'on devine..... C'est là que Mirabeau venait chaque semaine lire des harangues que Démosthènes lui eût enviées. Cabanis le contemplait d'un air inquiet, comme s'il eût entendu les derniers chants d'un mourant; confondu dans la foule, jeune et l'œil étincelant de joie, Vergniaud écoutait dans une extase religieuse cette voix éloquente dont il devait rappeler quelques accens à la tribune de la Convention; Valazé applaudissait avec toute la candeur d'un enfant à chaque louange de cette liberté dont il ignorait qu'il serait un jour le martyr; Isnard, impatient, s'asseyait, se levait, s'asseyait encore, accusait les lenteurs de l'Assemblée constituante, et prédisait l'avenir; Condorcet, abîmé dans les profondeurs de la géométrie, créait des calculs, et non de vaines paroles : il aurait exilé Homère de sa république... Robespierre, toujours coiffé avec art, recherché dans sa parure, parfumé d'essences, l'écoutait avec complaisance, et cadençait son langage comme l'improvisateur italien. Danton, l'œil hagard, la voix rauque, les cheveux en désordre, ne laissait tomber que des paroles sanglantes de ses lèvres flétries par la débauche.... Lorsque les flambeaux ne répandaient plus qu'une clarté sinistre, nous voyions se glisser dans l'ombre un spectre vêtu de noir, courbé, l'œil terne, le front sillonné de rides, la poitrine nue et décharnée. Il jetait des regards obliques sur son passage, inclinant sa tête chauve devant mad.***, et allait se placer entre Danton et Robespierre. Lorsque sa bouche s'ouvrait pour sourire avec eux, ceux qui causaient dans l'éloignement se disaient tout bas : C'est de sang qu'il s'agit sans doute, car voici Marat qui rit. C'était lui qui venait d'arriver.

le retour de Lafayette, et le couronna comme l'un des libérateurs de l'indépendance américaine. (Voyez *Mémoires de Brissot*, t. III, p. 27.) Et si les Anglaises s'étaient décorées de *robes à la Duncan* et de *rubans au prince d'Orange*, les Françaises portaient des bonnets à la *d'Estaing*, à la *Lafayette*, et même au *compte-rendu*. (*Lettres de Maria Williams*, t. III, p. 45.)

Les cercles de madame Necker se grossissaient chaque jour de toutes les illustrations philosophiques et démocratiques. On sait quelle influence elle exerça sur l'esprit et les travaux de son mari, et par suite sur les premiers événemens de la révolution. C'est pour cela que des brochures du temps appelaient Necker l'*Hermaphrodite*. (Voyez *Alphabet de la cour*, p. 15.) Madame Helvétius, à sa maison d'Auteuil, où *elle trouvait tant de bonheur dans trois arpens de terre*, se plaisait à réunir des personnages fameux dans le progrès des idées, notamment Cabanis, et ce Franklin dont le génie *ravissait la foudre aux dieux et le sceptre aux tyrans*.

Madame de Genlis recevait Barrère, Péthion, Brissot, Camille Desmoulins, et les efforts qu'elle fait pour s'en défendre dans le *Précis de sa conduite depuis la révolution* prouvent un peu mieux ses anciennes sympathies et les relations qu'elle eut avec ces hardis novateurs.

La belle et savante marquise de Condorcet in-

vitait à ses soirées célèbres les hommes qui avaient embrassé avec le plus d'ardeur les nouvelles vérités dont l'éclat venait de frapper le siècle. Quel enthousiasme ne devaient-elles pas produire lorsqu'elles étaient plaidées par une bouche aussi charmante? C'était, à vrai dire, un beau sujet d'entretien que celui d'un avenir réparateur dont l'aurore se levait, suivant l'expression d'un magistrat éloquent, sur les misères entassées de tant de siècles de servitude et d'oppression! Comme le cœur devait battre et l'imagination s'enflammer à ces grands noms de *citoyen*, de *patrie*, de *liberté*, qui semblaient, secouant la poussière de deux mille ans, s'échapper, jeunes encore, des antiques ruines de la Grèce et de Rome! (Discours du procureur-général de Rouen 1839.)

Dans une moins haute société, madame Simon Candeille, l'aimable auteur de *la Belle Fermière*, attirait à son boudoir d'artiste des républicains déjà connus, parmi lesquels brillaient Champcenetz et Vergniaud.

Mais le plus brûlant foyer de républicanisme s'alluma dans les salons de la célèbre madame Rolland. Ce fut à cette flamme que venait s'embraser tout ce que la Gironde nourrissait d'adeptes fervens et sublimes. Ce fut à cette école qu'ils vinrent puiser les préceptes généreux de liberté et la sérénité d'âme qui en firent presque des dieux

lorsqu'il fallut mourir pour l'ombre de cette même divinité qu'ils avaient encensée. Madame Rolland, elle-même, prêtresse et martyre, hélas! tomba comme eux! Mais un vif sillon de lumière, à ce moment terrible, sembla illuminer sa magnifique chevelure et son front calme et gracieux, pour ensuite projeter ses reflets dans les siècles à venir!

Les femmes ne s'en tinrent pas à cette influence de cercles et de salons, et l'occasion se présenta bientôt de payer de leurs personnes, de leurs talens, bien plus, de leurs parures! En septembre 1789, elles envoyèrent une députation à l'assemblée constituante pour offrir à la patrie leurs diamans et leurs bijoux les plus précieux, à titre de contribution volontaire destinée à l'acquittement de la dette publique, dont l'énormité n'était pas une des moindres plaies de l'état. Bien qu'il eût été décrété qu'on ne recevrait plus de députation particulière aux séances, elles obtinrent une exception, et l'on voulut que ces dignes patriciennes pussent jouir du privilége mérité de partager un honneur qui n'était dû qu'aux cours souveraines. On les introduisit; elles paraissent au nombre de dix-neuf, vêtues de blanc, la cocarde nationale sur le sein. L'une d'elles, jeune et jolie, présente une cassette que reçoit M. de Montmorency en qualité de secrétaire; madame Moitte, au

nom de toutes chargée de porter la parole, s'exprime ainsi : « Messieurs, la régénération de l'État sera l'ouvrage des représentans de la nation. La libération de l'État doit être celui de tous les bons citoyens. Lorsque les Romaines firent hommage de leurs bijoux au sénat, c'était pour lui procurer l'or sans lequel il ne pouvait accomplir le vœu fait à Apollon par Camille avant la prise de Veïes. Les engagemens contractés envers les créanciers de l'État sont aussi sacrés qu'un vœu ; la dette publique doit être scrupuleusement acquittée, mais par des moyens qui ne soient point onéreux au peuple. C'est dans cette vue que quelques citoyennes, femmes ou filles d'artistes, viennent offrir à l'auguste assemblée nationale des bijoux qu'elles rougiraient de porter quand le patriotisme leur en commande le sacrifice. Eh ! quelle est la femme qui ne préférera l'inexprimable satisfaction d'en faire un si noble usage au triste plaisir de contenter sa vanité ? Notre offrande est de peu de valeur sans doute, mais dans les arts on cherche plus la gloire que la fortune : notre hommage est proportionné à nos moyens et au sentiment qui nous l'inspire. Puisse notre exemple être suivi par le grand nombre de citoyens et de citoyennes dont les facultés surpassent de beaucoup les nôtres ! Il le sera, messieurs, si vous daignez l'accueillir avec bonté ; si vous donnez à tous

les bons patriotes la facilité d'offrir des contributions volontaires, en établissant à présent une caisse uniquement destinée à recevoir tous les dons en bijoux ou espèces pour former un fonds qui serait invariablement employé à l'acquittement de la dette publique. » (Voyez *les Femmes Célèbres de la Révolution*, par Dubroca, pages 321 et suivantes.)

M. Bouche, président, prononce un discours en réponse, et la députation féminine obtient les honneurs de la séance. L'assemblée décrète que les noms de *ces modernes Cornélies* seraient inscrits dans ses archives (1). (Voyez *Révolution de Paris*, n° 9, page 20, et *Recueil des Actions héroïques*, par Léonard Bourdon, n° 3, page 33.)

Les femmes, par leurs talens, servirent sans nul doute la marche des idées. Madame Rolland animait de la magie de son style la monotonie et la sécheresse de celui de son mari. La fameuse lettre au roi, du 10 juin 1792, où Louis XVI recevait de si fortes leçons, est d'elle toute entière; elle préluda par sa hardiesse aux grands événemens des 21 juin et 10 août; elle fut la cause de la

(1) C'étaient les dames Vien, Moitte, Lagrenée jeune, Suvée, Bertuer, Duvivier, Fragonard, Vestrer l'aînée, Peson, David, Verner jeune, Dennarteaux, Beauvalet, Cornedecerf, Vestier cadette, Gérard, Pithou, Viefville, Hautemps. Ces noms, certes, méritent de passer à la postérité.

rentrée de Rolland au ministère, comme elle en avait opéré la sortie. Dépêche, adresse, missive, madame Roland rédigeait tout avec une dextérité merveilleuse; et nos archives renferment plus d'un acte diplomatique écrit en entier de sa main.

M. Necker, dans la préface qu'il a donnée des œuvres de sa femme, laisse lui-même entrevoir très-souvent que dans le cours de sa carrière administrative il a trouvé de grandes ressources dans le travail de cet esprit si fin que venaient consulter les Thomas, les Diderot et les Buffon. (Voyez *Mélanges* extraits des manuscrits de madame Necker.)

Pendant ce temps, au sein d'une retraite obscure, et pour confondre ceux qui dénient aux femmes toute profondeur d'esprit et toute élévation de pensées, une d'elles s'élevait à la hauteur des Mably et des Montesquieu, et ne craignait pas, enflammée sans doute par le grand spectacle qu'elle avait sous les yeux, de se proclamer l'historienne de nos lois politiques. Nous voulons parler de mademoiselle de la Lézardière, prodige d'érudition, qui, dédaignant les plaisirs du sexe et de l'âge, se dévoua à l'étude des vieilles chartes et des diplômes gothiques, se familiarisa avec les formules de Marculfe et les Capitulaires de Baluze, et fit un livre savant où les textes originaux précieusement recueillis sont comme la voix des

monumens qu'elle a le secret de faire parler. Dans son œuvre, elle met aux prises l'esprit de liberté, importé par les Francs dans les Gaules, avec le despotisme impérial des Romains, et fait succomber ce dernier sous les efforts infatigables du peuple indépendant qui nous donna le jour. C'était nous rappeler puissamment à cette liberté originelle qu'il était temps de recouvrer après en avoir été dépouillés depuis tant de siècles.

Au théâtre, beaucoup de femmes auteurs, telles que mesdames de Villeneuve, Monnet, Olympe de Gouges, etc., faisaient jouer des pièces où respirait et où elles soufflaient au peuple l'enthousiasme révolutionnaire, comme *les Crimes de la Noblesse*, *les Montagnards*, *l'Ombre de Mirabeau aux Champs-Élysées*, etc.

A la tribune, elles faisaient assaut d'éloquence. M. Charles Nodier assure que la même Olympe de Gouges que nous venons de citer l'étonna plus d'une fois par l'énergie de ses improvisations et la fécondité de sa pensée. (*Dict. de la Conversation*, art. *Femme*.) Desessarts ajoute qu'elle rivalisait avec les plus célèbres orateurs. (Voyez *Procès fameux*.)

Des pamphlets, des brochures politiques et des placards piquans par les noms de femmes qui les signaient, et plus encore par la finesse et la nouveauté des vues qui s'y faisaient remarquer,

tapissaient les murailles ou encombraient les tables des cabinets de lecture. Bien plus, des clubs de femmes, formés à l'instar des plus célèbres de la capitale, et peut-être plus orageux et plus furibonds qu'eux tous, incendiaient de toutes parts l'opinion de la multitude qui les fréquentait.

Voulez-vous les voir agir? Impatientes des lenteurs de la révolution (près de trois mois écoulés depuis que la disparition des grandes ombres de la Bastille laissait le trône presque à nu, sans qu'on en fût beaucoup plus avancé, et sans que le roi eût pu se déterminer à sanctionner cette mémorable déclaration qui rendait au genre humain ses plus beaux titres et en proclamait la solennelle inaliénabilité), impatientes, disons-nous, elles se lèvent en masse; et ce seront elles qui, franchissant d'un bond la demeure des rois, feront enfin cesser les irrésolutions d'un monarque dont la faiblesse est circonvenue par les obsessions d'une cour à vues étroites, et qui dispute pied à pied les absurdes priviléges dont elle se croit dotée par la nature. Bien plus, elles arracheront le roi des mains de cette cour perfide, et le ramèneront à Paris au milieu de son peuple, deux des plus immenses résultats, après lesquels la révolution marchait toute seule. La route vers le trône une fois aplanie au peuple, le 10 août ne pouvait pas tarder; il s'agissait ici de

l'invasion du trône lui-même. Ce furent encore les femmes qui donnèrent l'élan. Rien ne résistait à la formidable Audu, surnommée la *reine des Halles*, ni à la belliqueuse *Rose Lacombe*, ni à la fougueuse *Lavarenne*, etc. Toujours les femmes allaient au but. Il est atteint cette fois-ci, et c'en est fait de la monarchie.

A l'anniversaire du 14 juillet, où les Français avaient juré d'être libres, ils voulurent jurer d'être frères. Un vaste autel, dressé à la patrie, devait recevoir au Champ-de-Mars le serment de fraternité au nom de la France entière. Mais le jour approchait, et les travaux n'avançaient pas. Douze mille ouvriers étaient loin de suffire. Cette belle fête va-t-elle manquer? Non, les femmes ne feront pas faute. Elles accourent en foule, traînant après elles toutes les classes de la population, et les animant de l'ardeur dont elles brûlent. Toutes mettent la main à l'œuvre. La femme du peuple traîne la brouette que remplit la petite maîtresse; la sœur du pot s'attelle au chariot avec la fille de l'Opéra; la guimpe de la bénédictine voltige sans y prendre garde auprès du mirza de la courtisane : tout se mêle, tout se confond; une seule idée remplit les âmes : l'amour de la patrie; tout disparaît devant elle. Rien de pittoresque comme ces mille robes blanches de femmes, rattachées par des ceintures et des rubans aux couleurs de

la nation, fourmillant au milieu des masses de travailleurs. De toutes parts on voit arriver, la pioche ou la pelle sur le dos, enfans, vieillards, hommes de robe, hommes d'église, comédiens, Cent-Suisses, chevaliers de Saint-Louis, portefaix, commis : tout Paris s'en mêle, les travaux sont achevés au milieu des ris et des chants joyeux ; et grâce encore aux femmes, la plus belle fête peut-être que les fastes de l'histoire nous aient transmise, la fête de la Fédération fut célébrée.

Mais c'était surtout parmi nos armées, les plus admirables qu'ait jamais enfantées l'enthousiasme républicain, que brillait dans toute sa pureté la flamme ardente à la lueur de laquelle la patrie paraît comme une idole adorée ; quelques rayons de ce feu sublime, attisé d'un souffle de gloire, étincelèrent même au cœur des femmes. Dans les Pyrénées, vers le mois de brumaire de l'an II, la fameuse Liberté Barreau, si célèbre de son temps, et du nôtre si inconnue, nouvelle Gildippe, vole auprès de son époux et de son frère à l'attaque d'une redoute espagnole. Le premier tombe la poitrine percée d'une balle ; le second meurt frappé d'un éclat d'obus. Des larmes coulent des yeux de l'héroïne ; mais son ardeur la pousse dans les retranchemens ennemis. Ses cartouches épuisées, elle s'empare de la giberne d'un soldat catalan qu'elle abat à ses pieds. Tout fuit devant elle ; la

place est emportée aux cris de victoire mille fois répétés! Alors elle n'a plus d'âme que pour son époux; elle revole vers lui, bande sa plaie, le presse dans ses bras, le porte, aidée de ses frères d'armes, à l'ambulance, et lui prodigue les soins les plus animés de la tendresse conjugale. (*Recueil des Actions héroïques des républicains français*, par Léonard Bourdon, nº 1, p. 43.)

A Saint-Mithier, l'ennemi entre vainqueur. La première maison qui s'offre est celle d'une jeune femme, environnée de ses enfans, assise tranquillement dans sa boutique, un pistolet de chaque main, sur un baril de poudre; elle va y mettre le feu, et faire sauter, elle, sa famille et la maison entière, avec les troupes assaillantes dont elle est encombrée, si on approche davantage. Sa contenance héroïque et résolue en impose tellement, *qu'on respecte son asile*. (*Ibidem*, nº 3, p. 43.)

Un jeune militaire, d'une taille médiocre, le casque en tête, le havre-sac sur le dos et le fusil sur l'épaule, paraît devant les représentans du peuple, et demande son congé, qui lui est refusé. Mais, ô surprise! on apprend que c'est une femme, qu'elle se nomme Rose Bouillon; que, voulant rejoindre son mari, elle avait réussi à déguiser son sexe et à se faire recevoir comme volontaire; qu'elle servait depuis six mois avec distinction, et s'était surtout signalée à la bataille de Limbach,

où, bien que son mari fût tombé à côté d'elle, percé de trois coups de feu, elle n'en avait pas moins continué à se battre vaillamment jusqu'à la fin de l'action. « Je ne demande mon congé, disait-elle, que pour aller rendre à mes enfans les soins que je leur dois comme mère, après avoir rempli, autant qu'il a dépendu de moi, mes devoirs envers mon mari et ma patrie. » On fit droit à sa juste demande; on lui donna tout ce dont elle avait besoin pour sa route; et la Convention lui accorda une pension de trois cents francs pour elle, et une de cinquante à chacun de ses enfans. (*Ibidem*, nº 5, p. 9 et suiv.)

Geneviève Delaruelle, fille d'un cultivateur, voyant partir ses compagnes avec des denrées destinées à l'approvisionnement d'un marché voisin, et se trouvant trop pauvre pour en faire autant, se charge de cinq boulets de canon que son père conservait depuis longues années comme un trophée de sa valeur; et, malgré leur poids énorme, les traîne gaîment, en chantant l'hymne des Marseillais. Introduite à la séance de l'administration, elle dit : « J'apporte aussi des denrées, mais celles-ci serviront aux Anglais. » (*Ibidem*, nº 4, p. 23.)

A Mortagne, les demoiselles Fernig furent la gloire de leur sexe. Félicité n'était âgée que de seize ans, et Théophile que de treize. Ce fut presque

à la porte de leur père que se tirèrent les premiers coups de fusil au moment où les hostilités des troupes autrichiennes éclatèrent. M. Fernig se mit à la tête de la garde nationale, seule force qui défendait alors la frontière. Ses jeunes filles, tremblantes pour ses jours, se couvrent d'habits d'hommes, vont se grouper dans un peloton, marchent à l'ennemi, et font des prodiges de valeur. Leur sexe est bientôt connu ; leur courage double celui de tous, et chacun s'évertue en leur présence. Les Autrichiens ne tardent pas à s'instruire de la cause d'une résistance qu'ils n'avaient point encore éprouvée ; et, résolus de renverser l'obstacle, ils se disposent à mettre le feu au village ; mais l'arrivée du général Beurnonville fit diversion ; l'ennemi fut repoussé, et nos deux héroïnes le poursuivirent jusque sur son territoire. La Convention, pour récompenser leur bravoure, leur fait don de deux chevaux caparaçonnés. Ce ne fut pas le terme d'une carrière commencée avec tant d'éclat. Dumouriez, étant venu prendre en Belgique le commandement de l'armée française, conçut tout le parti qu'il pouvait tirer de l'enthousiasme qu'elles étaient en train d'inspirer, et leur donna des commissions d'officiers d'état-major, afin qu'elles le suivissent dans toutes les opérations militaires qu'il méditait. Ainsi elles combattirent à Valmy, à l'attaque du

village de Carregnon, à Anderlech, en avant de Bruxelles, à la bataille de Nerwinde, à Jemmapes, où Théophile, la plus jeune, se précipita avec quelques chasseurs à cheval sur un bataillon hongrois, saisit de sa main celui qui paraissait le plus colossal, le désarma, et le conduisit au général en chef, pendant que son autre sœur accompagnait le jeune duc de Chartres et le secondait dans ses valeureux efforts. Toutes deux se trouvèrent aux postes les plus périlleux dans les principales batailles qui furent livrées jusqu'au 5 avril 1793; et partout elles se signalèrent par des actions d'éclat *qui auraient illustré de vieux guerriers*. Dumouriez se les attacha par le sentiment de la reconnaissance, non moins que par celui de l'admiration qu'il leur inspirait; elles ne le quittèrent que lorsqu'il passa sur le sol étranger, où elles voulurent le reconduire elles-mêmes jusqu'à ce qu'il fût en sûreté. Vers le bac de Boncaulde, la sœur aînée, voyant que le cheval de Dumouriez venait d'être tué sous lui, ainsi que celui de Théophile, mit pied à terre, fit monter le général sur le sien, et toutes deux, au moment de la séparation, vidèrent leur bourse dans la sienne, où il se trouvait à peine quelques louis.

L'étincelle électrique avait pénétré partout. Des Pyrénées, les femmes envoyaient à l'assemblée nationale une adresse où elles imploraient

la faveur d'être incorporée à la garde nationale. A Normant, madame de Moulin, riche et noble, en l'absence du commandant, arbora la cocarde, ceignit le sabre et se mit à la tête des soldats autrefois ses vassaux, auxquels elle donna une fête magnifique. (*Feuille Villageoise*, t. II, p. 165 et 188.)

Aux Ardennes et dans la Vendée, les femmes Pochelat et Madeleine Petit-Jean (cette dernière mère de dix-sept enfans) s'enrôlaient en qualité de canonniers. Rose Marchant, à l'âge de dix-huit ans, et Élisa Quatre-Sous, à celui de seize, avaient déjà fait plusieurs campagnes dans les armées de la république. Claudine Rouget, fort jeune aussi, s'était engagée comme volontaire. Toutes firent briller un courage au-dessus de leur sexe, et toutes obtinrent de la convention nationale des éloges et des pensions.

On lit dans les anecdotes intéressantes et peu connues de la Révolution, t. II, p. 66, que les dames d'Aulnoy, en Poitou, se sont confédérées, et, sous le titre d'*Amazones nationales*, ont prêté le serment civique, à la face des autels.

On cite encore pour leur bravoure, dans l'*Histoire des Tribunaux révolutionnaires*, t. I, p. 130, la petite hussard Barrière, la sœur de Lescure, et l'épouse du général Xaintrailles, qui lui sauva la vie dans un combat naval. Tout le monde con-

naît l'héroïsme des femmes de Lille, qui partagèrent les périls de leurs maris et de leurs fils pendant le siége de cette place.

Le trait suivant donnera la mesure de l'importance que les étrangers eux-mêmes attachaient à la coopération des femmes, et à leur simple opinion dans les événemens politiques. Après la capitulation de Corfou, on parlait dans une société où se trouvait une dame française des affaires de la république. L'amiral Uschakoff annonça que les Russes ne tarderaient pas à conquérir la France, et à y replacer un roi; il demanda à cette dame si elle n'aimerait pas mieux un roi et une cour qu'une république. Sur sa réponse négative, il manifesta son étonnement. Il avait toujours cru qu'aucune femme en France n'était républicaine, ajoutant *que c'était une des choses sur lesquelles il avait le plus compté.* « Détrompez-vous, lui dit la dame; il n'y a plus guère en France que quelque vieille aristocrate dont on ne tient compte, et que personne n'écoute. — S'il en est ainsi, s'écria l'amiral, si les femmes sont républicaines, jamais nous ne vaincrons les Français. »

L'histoire devrait donc rougir d'avoir méconnu la valeur des femmes et d'avoir à peine daigné s'occuper d'elles. C'est cette injuste négligence que nous voulons réparer; c'est cet injurieux

silence que nous voulons rompre ; c'est le côté du rideau qui les cache que nous nous efforcerons de soulever, pour les faire apparaître dans toute la vivacité de leurs mouvemens et avec la variété des passions qui les ont caractérisées. Certes, quiconque est amoureux de l'étude des femmes ne saurait mieux apprendre à les connaître que dans les annales si animées où nous allons épier leurs faits et gestes. Et d'ailleurs, qui pourrait se flatter de bien pénétrer l'esprit de ces temps merveilleux, et des souffles divers qui en ont suscité ou conjuré les tempêtes, si on s'obstine à en exclure ou à en dissimuler l'un des plus piquans élémens? Nous voulons donc suivre la femme à travers le grand mouvement de 89; nous voulons la faire assister à cette lutte formidable, qui sembla évoquer le sérieux de la vie, auquel les Français n'avaient nullement paru songer.

De l'état d'immoralité insouciante et d'effrénée licence où la société croupissait et dormait comme dans une sorte de quiétude bourbeuse, et qui avait reflué de la cour à la ville, la transition était brusque pour les femmes à une république tumultueuse, hérissée de formes austères, pleine de troubles et de catastrophes; mais aussi laissant entrevoir à travers ce sombre transparent une perspective indéfinie d'affranchissement et d'indépendance.

Le scandale où nos rois s'étaient perpétués d'entretenir publiquement des maîtresses, et de faire servir le trône, où devait régner l'exemple des bonnes mœurs, à la profanation du nœud dont le respect est la sauve-garde de la société, n'avait pas peu contribué à l'avilissement des femmes, que tout le prestige d'une fausse splendeur ne peut sauver de la justice d'un inévitable opprobre. Les grands ont imité les rois. Le peuple a fait comme eux, suivant le terrible axiome : *Regis ad exemplar.*

Si l'on revient sur le passé, maintenant que tant de souillures ont été lavées, hélas! puisqu'il l'a fallu, dans des ruisseaux de sang, versés du moins pour nous racheter, et sous ce rapport beaucoup moins à déplorer que les flots bien autrement épouvantables, et dont on ne dit rien, de celui qui a coulé depuis pour notre perte sur les champs de bataille, il paraîtra inouï qu'une série de princes non interrompue ne se soit crue appelée à la couronne du royaume que pour y provoquer l'adultère, l'inceste et la luxure! plus inouï encore que la nation ait accueilli et chanté comme des prouesses ces turpitudes, en célébrant, par des refrains populaires, et comme objets de ses prédilections et de ses sympathies dans un de ses rois les meilleurs, précisément son ivrognerie et ses débauches! Amours dégoûtantes, vantées par la même plume

qui a flétri la chasteté d'une héroïne immaculée!

Ici le bon sens du peuple était en défaut; la bourgeoisie, après avoir applaudi ces belles choses, finit par vouloir aussi les singer et se mettre à l'unisson. Elle s'habitua à se jouer de ce dont les grands se faisaient un jeu, en se familiarisant, à leur imitation, avec ce pêle-mêle de galanteries banales et d'amours de rechange: en sorte qu'un nouveau code de morale inverse se forma dans les têtes, qui arrivèrent à s'imaginer que les belles manières consistaient à afficher le scandale, le désordre et l'anarchie des mœurs, et que c'était là le seul vernis qui rendît recommandable et dont on pût se faire honneur. C'est à peu près ainsi qu'à force de préconiser la gloire des envahissemens politiques, on est venu à bout de fausser partout les idées, et de peupler la société de fripons qui ne pourraient se croire coupables, suivant les expressions du poète,

> D'imiter en petit ce que le conquérant
> Fait, au dire de tous, avec honneur en grand.

Pascal a même été trop loin en disant: Vérité en-deçà du fleuve, erreur au-delà. L'amalgame existe sans traverser l'eau. S'il eût regardé de plus près, il eût trouvé le tout brouillé ensemble, l'erreur et la vérité confondues et prises l'une pour l'autre, dans un même ordre de choses,

réunissant les contraires sous une même bannière ; il eût trouvé l'oppression érigée en gloire, les attentats tournés en héroïsme, et d'exécrables mœurs constituant le beau monde. Une semblable bigarrure tient sans doute à ces aberrations périodiques, affectées à notre nature, et lors desquelles, la foule bariolée se pousse, agit et parle au rebours de tout sens commun, tourbillonne dans des bouffées d'extravagance, et vocifère contre toute apparence d'ordre et de respect humain, comme entraînée qu'elle est par un irrésistible besoin de bouleversement d'idées, par un impérieux instinct de mascarade intellectuelle, et par une sorte d'ineffable ivresse et de bonheur de déraison !

L'empressement des femmes à embrasser la révolution est dû sans doute à la conscience de l'avilissement moral où elles étaient tombées, à ce point qu'une reine disait : « Nous sommes toutes à vendre, il ne s'agit que du prix. » Elles sentirent qu'elles n'étaient plus rien que dans le domaine des sens, et qu'elles reprendraient peut-être le rang qui leur appartient dans celui de l'estime(1). Leur pressentiment les a-t-il trompées ?

(1) Nous sommes arrivés graduellement à ne voir dans les femmes que des images d'amour sensuel, dont l'exclusive préoccupation n'a pas tardé à offusquer à nos yeux les facultés in-

à la fois aux assemblées de jeu et à celles de sa section. Si on passait la nuit aux bals, on serait peu dispos aux exercices militaires du matin. Les fiers accens de la liberté rendent peu propre aux madrigaux des boudoirs ; et dans la tribune on ne parle pas à toute une nation comme on parle à sa maîtresse. Mais les femmes délaissées n'entendent pas raison sur cet article : elles aimeraient mieux avoir affaire à un inconstant qu'à un homme qui paraît les négliger. »

Dans cette esquisse qui ressemble à une théorie galante bien plutôt qu'à celle d'un républicain farouche, Sylvain Maréchal, ce grand exterminateur des préjugés, se montre garrotté par eux, et laisse percer ce *Berger Sylvain* dont on se moquait pour ses pastorales au musc et à l'ambre. Le tableau qu'il trace est vrai pour une certaine classe de femmes ; mais, le fût-il pour toutes, il faudrait dire que les femmes ont gagné, loin de perdre à l'apparition d'une république ; elles y ont gagné précisément ce que le sophiste les plaint d'avoir perdu : elles y ont gagné de n'être plus ces femmes dont les plus fières tiraient à honneur de devenir les maîtresses de quelque roi ; qui se croyaient de l'influence dans le monde, et n'en avaient que dans les modes : elles y ont gagné de mieux comprendre ce que c'est que pudeur, honnêteté, vertus domestiques : la femme instruite et sérieuse

a remplacé la poupée des salons ; elle a perdu de l'empire dans le boudoir pour en prendre dans la maison ; elle n'est plus l'objet ni le point de mire de ces éternelles obsessions et de ces soupirs menteurs d'une jeunesse dorée, où elle aurait dû voir plus de raillerie et d'injure que d'amour et d'honneur. Voilà ce que la femme a gagné à la révolution, à moins que, suivant l'athée Sylvain, on ne considère comme une perte pour elle celle de la corruption des mœurs.

Mais ce n'est pas tout : dans la vaste refonte populaire, dans le replacement de toutes choses, les femmes, dont l'existence politique et civile était nulle, parviendront-elles à la reconquérir? Rentreront-elles dans l'exercice de quelques droits après avoir vécu dans une si longue tutelle? L'assemblée constituante semblait avoir assez bien débuté pour elles en remettant le dépôt de la constitution à la vigilance des épouses et des mères ; c'était déjà les retirer de leur inaction politique et les intéresser à nos nouvelles institutions : mais si l'on en excepte les restrictions apportées à l'autorité paternelle, que l'avarice ou la vieillesse faisait souvent dégénérer en tyrannie absurde et insupportable, restrictions qui favorisèrent leur liberté dans le choix du compagnon et du maître de leurs destinées ; l'institution du divorce, qui leur permit de n'avoir plus à gémir sans retour

dans les liens d'un martyre indissoluble ; l'égalité des partages, qui les appela aux successions et leur donna les mêmes droits qu'à leurs frères ; l'abolition des couvens, où ces hécatombes s'immolaient à de fausses idoles dans une religion vraie ; les Françaises sont loin d'avoir obtenu ce que semblait leur promettre la révolution. Toujours cette odieuse loi salique, en vertu de laquelle, plus malheureuses qu'une Espagnole, une Anglaise ou une Russe, elles sont exclues du trône (1). Loi barbare tirée du principe brutalement supposé de la supériorité de l'homme sur la femme, qui, chez le peuple le plus soumis du monde aux décisions du beau sexe, survécut à quatorze siècles de civilisation, et que n'a pu entraîner dans ses torrens épuratoires le cataclysme révolutionnaire.

Deux hommes seuls, qu'on peut appeler les philosophes de la révolution, Condorcet (*Chronique du Mois*) et Syeyès, s'occupèrent du sort des femmes dans la république ; ils sentirent qu'elles ne pouvaient y être ce qu'elles avaient été dans la monarchie, ni rester, dans un siècle de lumière, ce qu'elles avaient paru dans des temps barbares, c'est-à-dire sans propriété, sans influence publique, éloignées de la conduite des

(1) A la séance du 22 mars 1791, l'assemblée nationale alla même jusqu'à exclure les femmes de la régence.

affaires, appelées à peine à régler les intérêts de leur propre famille, apportant des biens qu'elles ne régissent pas, nous donnant des enfans qui ne dépendent pas d'elles. Ils crurent qu'il y avait dans l'État des fonctions qu'elles devaient naturellement remplir, et auxquelles leur intelligence les appelait à concourir presque parallèlement avec les hommes ; qu'en un mot, il était temps de les faire sortir de la nullité politique où elles avaient sommeillé jusque alors. Mais la mort interrompit les projets de l'un, et Robespierre fit rejeter sans discussion le plan de Syeyès, par cela seul qu'il venait de lui ; à plus forte raison, son impérial successeur négligea-t-il de le reprendre.

Elles furent exclues des tribunes de la convention nationale par une loi du 20 mai 1793, jusqu'à ce que le calme fût rétabli dans Paris. Et enfin une autre loi du 26 mai suivant leur défendit d'assister à aucune assemblée politique. A entendre M. Charles Nodier, à l'article que nous avons cité plus haut, les femmes de 89 n'ont pu conquérir la moindre immunité ; et leurs priviléges se seraient réduits à *figurer de temps en temps, chargées de rouge, de rubans et d'oripeaux, sur l'autel où un peuple délirant allait adorer la Raison ;* de sorte, ajoute-t-il, *que la liberté française ne fut pas plus libérale envers les femmes que le despotisme d'Orient : elle en fit des almées et des bayadères.*

Sous le directoire, où les cœurs, si long-temps resserrés au sanglant aspect des échafauds dressés par les vengeances populaires, respiraient enfin, et, délivrés de leurs mortelles angoisses, s'abandonnaient à cette réaction d'épanouissement et à ce reflux de plaisirs sensuels dont on semblait avoir hâte de se rassasier, et qui dégénérèrent bientôt en une immoralité générale, plus fatale peut-être que le deuil dont on sortait, les femmes, tout-à-fait oublieuses de leur courte résurrection, redevinrent plus femmes que jamais, et s'effacèrent lorsque tout vint à fléchir sous la verge de fer d'un maître qui n'aimait rien que sa puissance, et dont le cœur, dit-on, n'a jamais battu dans son impitoyable poitrine. (Voyez *Mémoires de Constant*. M. Corvisart reçoit cette confidence.)

Une certaine tendresse de légitimité, et comme une componction de dynastie, travaillèrent l'esprit des femmes sous la restauration. Toutefois leur bel élan pour la cause des Grecs fit pressentir l'éclair de liberté à la lueur duquel leurs yeux entrevirent la *femme libre*, et leurs âmes conçurent ce plan célèbre d'émancipation dont le manifeste a paru de notre temps comme l'acte le plus tranchant, la résolution la plus explicite et la révolte la plus hardie qu'ait jamais formulée le sexe dont nous nous constituons les historiens.

Pour quiconque serait curieux d'en connaître

le texte, il ne saurait être mieux placé qu'ici : « Chères concitoyennes, y est-il dit, notre régénération sociale ne peut s'effectuer que par la résistance active et la résistance passive. La résistance active, c'est la presse ; à l'aide de ce levier puissant, nous obtiendrons la conquête précieuse que nous devons ambitionner de tous nos vœux. Grâce au ciel, la discussion est libre dans notre patrie, et nous pouvons exprimer notre opinion sans aucun danger pour nos personnes. Profitons de la facilité qui nous est offerte, jetons dans la circulation des milliers d'ouvrages destinés à populariser la sainte cause de l'émancipation des femmes. Plaçons-nous à la tête des recueils et des publications périodiques (1) destinés à mettre au grand jour l'injustice des hommes envers notre sexe. Ne laissons enfin échapper aucune circonstance, aucun de ces mille événemens ordinaires de la vie où la tyrannie de nos maîtres se montre sous un jour odieux. Mais n'oubliez pas que cette cause généreuse ne peut être une œuvre isolée ; qu'elle

(1) Il en a paru un grand nombre : *la Tribune des Femmes*, *le Conseiller des Femmes*, la *Gazette des Femmes*, etc. Dans ce dernier journal, madame Poutret de Mauchamp croit que la charte de 1830 a rendu beaucoup de droits aux femmes. Elle présente une pétition pour faire réformer l'article 5 de la loi du 18 juillet 1828, qui interdit aux femmes d'être gérantes d'un journal.

réclame la combinaison de nos efforts, une grande abnégation de soi-même et le concours des esprits éclairés ; qu'elle exige aussi une portion considérable de ces fortunes splendides que quelques-unes d'entre nous sacrifient à des vanités frivoles ; une volonté ferme et énergique ! Qui pourrait alors nous disputer le succès ? Notre nombre est immense ; notre parti compte dans ses rangs la moitié de la population d'un pays ; et si nous agissons de concert, des milliers d'assemblées de femmes courageuses et fortes surgiront des villes et des hameaux. Alors, croyez-moi, cette manifestation d'un sexe dédaigné et regardé jusqu'à ce jour comme incapable d'énergie morale produira une sensation profonde, et ceux qui nous raillent aujourd'hui cesseront leurs moqueries insultantes. Rappelez-vous, d'ailleurs, le sort de ces classes opprimées : on les raillait, on les repoussait lorsqu'elles exposaient leurs griefs au sein de la législature ; cependant, par leur persévérance, elles ont obtenu plus qu'elles ne demandaient en premier lieu : il en sera de même de nous, notre sexe parviendra à se faire entendre et à se faire obtenir la justice qu'on lui doit. Quant à la résistance passive, il est un principe sanctionné par les philosophes de tous les pays, c'est que, dans un état légalement constitué, ceux-là qui n'y sont pas représentés ne sont pas tenus de con-

tribuer à ses charges. Eh bien ! non seulement les femmes ne jouissent d'aucun des priviléges accordés à l'autre sexe, mais leur existence est nulle dans l'état; pourquoi donc subviendraient-elles à ses charges ? Vous savez quels succès ont couronné les efforts des dissidens et des catholiques ; c'est par le refus de payer la dîme et autres impôts vexatoires qu'ils ont obtenu le redressement de leurs griefs : marchons sur leurs traces, et bientôt, aussi heureuses, nous forcerons nos maîtres à être justes. Chères concitoyennes, notre émancipation est dans nos mains ; elle dépend de nous ! Commençons cette œuvre sainte ! l'entreprise est hardie ; et, je ne veux point vous le dissimuler, mille dangers nous environnent. Mais, au sein de ces dangers, n'oublions pas cette devise : *Nihil desperandum*. N'oublions pas qu'elle fut adoptée par une personne de notre sexe, et bientôt nous verrons luire le soleil qui éclairera notre dernier jour de servage. Eh quoi ! la condition de la femme est-elle ce qu'elle doit être ? En France, en Angleterre, son existence est toute artificielle ; soumise aux convenances, à l'étiquette, s'exaltant par la lecture des romans, elle apprend à déguiser ses affections naturelles, à étouffer ses passions, ses sentimens, toutes les virtualités dont le Créateur a doté son existence. De l'enfance à la mort, la société pèse sur elle ;

un mariage de convenance, une gêne éternelle contraignent sa vie. L'édit de la mode, voilà sa loi suprême; on l'oblige à passer six ans à apprendre ce qu'elle doit oublier quand elle sera mariée; puis, fleur passagère, le monde l'abandonne, et à quarante ans il ne lui reste plus que l'intrigue, la dévotion ou la nullité. L'Italienne et l'Espagnole ne sont pas mieux partagées : ignorantes, réduites au seul instinct, il ne leur reste aucune spontanéité d'action. Telle est encore la femme de l'Amérique du Nord. Là domine le ménage; mais ce ménage est réglé, compassé, calculé comme une table de logarithmes. Une Américaine se lève, prépare le dîner, sort et rentre, fait sa prière et se couche à la minute; c'est un être à part, dont toute l'existence se réduit à un mouvement mécanique. »

Telles sont les doléances des femmes du progrès (1), et il faut convenir qu'elles n'ont pas tous

(1) On trouve un premier exemple de ces velléités féminines dans un ancien poète grec, *Quintus de Smyrne :* c'est au moment où les femmes troyennes voient du haut de leurs remparts l'amazone Penthésilée faire un horrible carnage des guerriers de Troie. Nous ne pouvons résister à l'envie de traduire le passage. C'est Hippodamie qui parle :

. . . . Volons vers nos époux ;
Bravons aussi la mort qu'ils affrontent pour nous !

les torts, si l'on considère que les siècles qui ont toujours marché pour l'amélioration de toutes choses, loin d'avoir rendu leur condition meilleure, n'ont fait que l'empirer; et que la réflexion n'a servi qu'à river leurs chaînes, et à consacrer pour leur malheur, ce qu'elle aurait dû abolir dans un esprit contraire.

En effet, et sans parler ici des anciens, chez qui les femmes avaient un si grand empire, sans rappeler ces institutions des législateurs de la Grèce,

Des combats sur ces murs n'attendons pas l'issue,
Pour savoir s'ils l'auront ou donnée ou reçue.
Trop lâche inaction, repos pernicieux!
Nos jours plus que les leurs sont-ils donc précieux?
Ou notre sexe enfin est-il d'une autre essence?
Combien de nos guerriers, dans leur adolescence,
Du destin des combats ont bravé la rigueur,
Sans avoir plus que nous de force et de vigueur?
Qui pourrait nous priver de la gloire où j'aspire?
N'est-ce pas le même air que la femme respire?
Son cœur ne sent-il pas les mêmes battemens,
Et n'est-il pas formé de pareils élémens?
Pourquoi donc nos genoux ploîraient-ils sous des armes?
Voyez cette étrangère, au milieu des alarmes,
Surpasser en valeur les plus braves guerriers!
Elle ne défend pas ses dieux et ses foyers;
Tandis que nous, en proie à d'affreuses misères,
Nous avons à venger des époux ou des frères...
Marchons donc! il vaut mieux périr dans les combats
Que de voir lâchement Ilion mis à bas,
Et de subir, au sein d'un horrible esclavage,
Nos fils, des fers cruels; nous, l'insulte et l'outrage.

(CHANT Ier.)

où elles jouent un rôle si important; sans évoquer ces vestales de Rome, que le sénat et les consuls environnaient de respect, et qu'on voyait traverser les rangs des citoyens, tantôt pour aller fléchir au nom de la patrie un vainqueur irrité et sauver la ville du pillage, tantôt pour consacrer le Capitole; enfin, sans vouloir suivre le docte Agrippa dans son curieux Traité de la Prééminence de la femme sur l'homme, où il cite une infinité de peuples comme les Thébains, les Scythes et les Gaulois, habitués à admettre les femmes à traiter de la paix et de la guerre et à leur donner voix dans les jugemens et les délibérations; nous nous bornerons à remonter aux anciens temps de notre histoire, où les femmes étaient habiles à posséder des fiefs et investies du droit de dire justice, *à charge de services militaires*.

En 1163, la vicomtesse de Narbonne, troublée dans la jouissance du droit de dire la justice par elle-même dans ses terres, y fut maintenue par le roi Louis le Jeune; et l'historien du Languedoc ajoute que la vicomtesse, sans recourir à l'autorité du roi, pouvait se fonder sur l'exemple de plusieurs comtesses et vicomtesses du pays, qui avaient anciennement présidé à divers plaids, et même sur l'esprit de la loi.

Bérenger, comtesse du Maine, présida le 23

août 1216 à un duel fameux qu'elle ordonna entre deux champions, dont l'un soutenait l'innocence et l'autre la perversité d'une demoiselle. Dans les tournois, les femmes étaient juges souveraines du point d'honneur, et prononçaient même des peines corporelles contre les coupables.

En 1303, lorsque Philippe-le-Bel assembla le ban et l'arrière-ban de ses états, les femmes comparurent en personne. Au sacre de Philippe V, à Reims, le 6 janvier 1316, Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, assista à cette cérémonie en qualité de pair de France, et soutint la couronne avec les autres pairs du royaume. M. Merlin, dans son Répertoire de Jurisprudence, atteste qu'on a vu les femmes remplir souvent l'office de pairs, et en cette qualité siéger au parlement ; il ajoute *qu'elles rendaient en personne la justice sur leurs terres*.

Plus tard elles remplirent chez nous les fonctions d'ambassadrices. Madame Delahaye Vantelay fut envoyée à Venise en cette qualité, et la maréchale de Guébriant se rendit à ce titre auprès de la république de Pologne. Toutes deux s'acquittèrent à merveille de cette haute mission.

Depuis ce temps, chez nous, les priviléges des femmes ont visiblement décliné, et la loi, de nos jours, ne semble s'occuper d'elles que secondairement, puisqu'elle ne les prend pas immédiatement

sous sa garde, mais qu'elle les livre d'abord à la surveillance du père et du tuteur, puis à l'empire presque absolu du mari. Il est même remarquable qu'à Rome, où les chefs de la famille avaient un pouvoir si étendu, ils aient encore eu besoin du secours de la loi pour réprimer le luxe effréné de leurs femmes. La loi *Oppia*, qu'ils provoquèrent à cet effet, accuse les bornes de leur autorité. Chez nous, plusieurs maris, il est vrai, ne seraient pas fâchés que la loi leur vînt en aide sur ce point; mais cela prouve seulement la faiblesse du caractère, et non celle des droits.

Le temps viendra sans doute où la femme se posera comme elle doit l'être dans l'ordre social, reprendra des droits que l'on a méconnus, et se relèvera de l'espèce d'humiliation que les siècles semblent avoir consacrée, et qui, à force d'usurpations, est dégénérée en ordre de choses naturel et passée à l'état normal. Alors, sans doute, on la verra reconquérir la juste conscience de sa valeur et de la mission qu'elle doit remplir; prendre un plus noble vol; cesser de faire abnégation, dans les occasions importantes, du sens exquis dont elle est douée; participer aux bienfaits de la loi politique; prêter son assistance et son concours au grand œuvre de l'édifice social, derrière lequel elle ne restera plus reléguée comme une étrangère. On la verra sortir quelquefois du foyer do-

mestique pour entrer dans le sanctuaire de la patrie; chérir le pays, et non pas seulement le ménage; les Français, et non pas seulement un Français; s'associer aux plus fortes études, soit dans les sciences, soit dans les arts, soit dans l'industrie; et, justement orgueilleuse de cette régénération, transmettre à ses filles le sentiment et l'ambition de cette gloire nouvellement acquise. Alors les femmes ne seront plus réduites au métier de dévotes ou d'intrigantes, arrivées à cet âge où l'existence, perdant le charme de la beauté et l'illusion des sens, se réfugie toute entière dans la force pensante et dans la vitalité intellectuelle.

L'examen approfondi de savoir si le sort des femmes est préférable en république, excéderait les bornes d'une introduction. Dans une monarchie, pourrait-on observer, les esprits, façonnés à la souplesse des cours, tourbillonnent comme autant d'atomes qui s'accrochent aux rayons de l'astre en faveur. Ce manége gagne de proche en proche, depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus humbles; partout rampe l'inférieur, partout il courtise celui dont il dépend. Or on fait la cour aux femmes comme on la fait aux grands, c'est-à-dire qu'on flatte pour obtenir et tromper; on se venge de l'avilissement par la trahison : les femmes ont-elles de quoi se glorifier de pareils hommages? Dans une république où tout s'éga-

lise, on ne courtise personne, parce qu'il n'y a que la loi de souveraine, et qu'on ne flatte pas la loi. L'orgueil du républicain ne se brise qu'au sourire d'une femme, seule puissance arbitraire qu'il reconnaisse et dont il soit l'esclave, mais l'esclave encore fier et dont l'âme se dévoue à l'amour comme à la liberté, c'est-à-dire sans perfidie et sans retour. Voilà le règne de la femme, si elle sait bien l'entendre ; de sorte qu'on pourrait dire que son véritable trône est là où il n'y en a pas d'autre que le sien.

Les femmes étaient bien plus loin que nous d'une république lorsque la nôtre vint les saisir. L'éducation ne les initiait pas comme nous à celles de la Grèce et de Rome ; et le régime de la monarchie les énervait davantage. Voyons, malgré tout cela, ce qu'elles ont trouvé de courage et de force pour répondre à la grande voix qui retentissait, et qui, du haut de la chaire du nouveau culte politique, prêchait ses dogmes austères aux populations étonnées.

THÉROIGNE DE MÉRICOURT.

Nulle existence de femme ne fut plus multiforme, plus chatoyante, plus caméléone, il faut le dire, que celle de Théroigne de Méricourt. Tour à tour villageoise naïve, amante passionnée, courtisane avide et de haute volée, aventurière vagabonde; puis amazone vindicative et sanglante, amie exaltée, orateur de clubs; enfin pauvre folle, rampant sur les dalles de sa loge, et leur demandant les immondes alimens que la pitié lui jette : voilà ce que fut Théroigne. Plus d'imaginations de femmes qu'on ne croit auraient alors facilement échangé cette vie ardente, avec son cortége d'émotions, pour la

monotonie de la leur. Mais dix femmes ensemble seraient à peine venues à bout d'un pareil rôle; Théroigne toute seule y suffit.

Anne-Joseph Théroigne, dite Lambertine, surnommée depuis la Liégeoise (1), naquit en 1759 au village de Méricourt, près de Liége, d'une famille d'honnêtes laboureurs. Sa gentillesse, son esprit et ses grâces la rendirent de bonne heure l'idole de ses parens; elle fut élevée avec toutes les délicatesses et les soins d'une demoiselle de la ville. On lui épargna la rudesse des travaux des champs. Elle fut chargée de l'économie intérieure; mais à peine eut-elle atteint sa dix-septième année, que l'orage des passions vint traverser le calme d'une vie jusque là si uniforme et si douce.

On dit que le fils d'un seigneur suzerain, dont le manoir féodal avoisinait l'humble demeure de la jeune villageoise, ayant eu l'occasion de l'apercevoir, fut aussi charmé que surpris de rencontrer dans un lieu si pauvre plus d'attraits que dans les salons les plus riches de la Belgique et de l'Allemagne. L'élégance du jeune seigneur fit la même impression sur cette belle fleur des champs. Tant d'esprits d'amour invisible, tant de feux sympathiques furent en jeu, que nos deux amans se trou-

(1) Ce sont les noms qui se trouvent inscrits sur les registres de la Salpêtrière, où elle fut enfermée.

vèrent d'accord sans se l'être dit. Dans l'effusion d'un cœur tout neuf et d'une nature primitive peu en état de comprendre les distinctions sociales, elle se livra âme, beauté, avenir, espérance, n'imaginant pas même qu'on pût se donner à elle différemment. La déception fut d'autant plus poignante, que l'abandon avait été plus pur et plus confiant. Lorsqu'il lui fut révélé qu'elle était pauvre et lui riche; que c'était d'un côté dérision et mépris, de l'autre culte, oubli, dévouement, toute l'étendue de son malheur lui apparut; à la place d'une passion si fatale, elle sentit s'allumer au-dedans un foyer de haine inextinguible pour des institutions qui tuaient l'amour en tuant l'égalité. Nous verrons quelles terribles flammes jeta plus tard cette première étincelle.

Quant à présent, pauvre fille trahie, lasse d'être en butte aux reproches de sa famille et aux railleries amères du village, munie de quelque argent, légué, dit-on, par une vieille tante, elle passa en Angleterre. Là un voile mystérieux couvre sa vie; ne cherchons pas trop à le soulever, et disons seulement qu'elle s'y montra dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Une taille des plus élégantes, un œil de feu, une figure pleine de charme et d'expression : voilà ce que M. Dulaure et tous les biographes contemporains s'accordent à lui reconnaître. Les uns prétendent que, visant déjà au

grand, elle fit la conquête du prince de Galles, dont les prodigalités soutinrent le luxe qu'elle afficha à Londres. Un autre veut qu'elle se fit appeler la comtesse de Campinados, et qu'elle fut liée avec le célèbre chanteur Tenducci. (Voyez *Souvenirs d'un Déporté*, par Villiers, p. 224).

Quoi qu'il en soit, son séjour à Londres ne dura guère que trois mois, au bout desquels sa fantaisie la dirigea à Paris. Des lettres que lui donna le duc d'Orléans, qu'elle avait rencontré chez le prince de Galles, lui servirent à entrer en relations avec Mirabeau et beaucoup d'autres membres illustres de l'assemblée constituante. Elle fut bientôt la beauté du jour. (Voyez *Actes des Apôtres*.) De riches financiers, entre autres M. de Percans, tombèrent dans ses filets. (Voyez *Biogr. des Femmes célèbres*, éd. p. Prud'homme.) Loin de repousser les hommages, elle ruina le plus de grands seigneurs qu'elle put en attacher à son char, dirigeant surtout contre eux ses vengeances secrètes.

Mais ce n'était point encore là le vrai champ où devait l'entraîner sa vocation. Les premiers écroulemens du trône avaient déjà tinté à son oreille, qui les avait perçus avec un indicible frémissement de joie. Ils lui avaient rappelé, comme par une soudaine apparition, qu'elle avait des injures à venger sur une société quelconque, où régnaient ces funestes lignes de démarcation, derrière les-

quelles se retranchaient les classes priviligiées pour opprimer le pauvre et se jouer du faible.

Toute une population semblait alors s'associer à ses ressentimens; l'effervescence gagnait de proche en proche. Que peut faire une femme dans ce gigantesque élan populaire? A quoi sera bonne une petite maîtresse à travers ce tumulte des rues et ces hourras de la foule; au milieu de cette lutte à mort des haillons du tiers-état contre les brocards blasonnés de l'aristocratie? Son imagination lui suggère mille idées pour une. Elle se mêlera à l'action; elle se fera peuple; elle saura haranguer les groupes; elle les gourmandera, les agitera et leur fera passer l'ardeur qui l'embrase.

C'en est fait! son parti est pris. Plus de vêtemens de femmes incommodes! loin d'elle tout son attirail de coquette! La voilà en agile amazone: robe de drap bleu, chapeau à la Henri IV sur l'oreille; large sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, une cravache à la main, à pomme à cassolette d'or, remplie de sels et d'aromates en cas de défaillance et pour *neutraliser l'odeur du peuple.* On exprimerait mieux ce qu'elle montre d'énergie que ce qu'elle a de grâce sous ce costume pittoresque; elle n'écoute plus rien; elle a les rois à détrôner; la souveraineté circule dans ses veines!

Sa première expédition fut celle des Invalides. C'était le moment où la réunion des trois ordres

avait suscité de nouveaux troubles dans Paris. Le roi avait jugé nécessaire pour réprimer les attroupemens séditieux dont le Palais-Royal et les cafés se trouvaient tous les jours inondés, et pour dissiper les bandes organisées qui jetaient la terreur dans les rues, de rassembler quelques régimens dont le commandement fut confié au maréchal de Broglie. Cette mesure avait exaspéré le peuple. Mirabeau, dans une adresse tendant *au renvoi de ces troupes qui gênaient la liberté des délibérations, avait dénoncé les projets criminels de la cour.*

Ce fut dans l'assemblée des électeurs de Paris que la fermentation s'annonça avec le plus de violence. Cette assemblée, composée des électeurs du tiers-état, et dont la mission devait finir après la rédaction des cahiers et la nomination des députés, s'était constituée en corps délibérant. Necker lui avait permis de continuer ses séances dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville; elle devait bientôt, érigée en assemblée de la commune de Paris, y régner en souveraine. Ce fut là, disons-nous que s'éleva le premier cri d'insurrection. Les électeurs vinrent en députation demander à l'assemblée nationale la création d'une garde bourgeoise destinée à mettre le peuple en état de se défendre contre les sinistres intentions d'un roi qui semblait vouloir diriger une artillerie toute entière contre sa capitale. La garde bourgeoise fut décrétée.

Alors on aurait cru tout Paris en combustion. Les habitans du faubourg Saint-Antoine se mettent en marche. Ils entraînent douze cents gardes-françaises, qui abondonnent leurs drapeaux. Des bandes vagabondes se joignent à eux. Les prisonniers de la Force et de l'Abbaye sont mis en liberté. Des torches enflammées brillent de toutes parts. On force les magasins d'armuriers; on encombre les églises; on sonne le tocsin; on remplace les sentinelles de la garde de Paris par des hommes *aux bras nus* placés devant l'Hôtel-de-Ville envahi par la multitude.

Les électeurs convoquent tous les citoyens pour constituer dans les districts soixante assemblées délibérantes. Un corps de quarante-huit mille hommes est organisé sous *le nom de milice parisienne*. Elle doit porter pour signe distinctif, au lieu de la cocarde verte, la cocarde rouge et bleue.

Déjà le garde-meuble avait été forcé. Des armures antiques en avaient été exhumées. C'était chose curieuse de voir les uns coiffés du casque moyen âge, les autres chargés d'une rondache énorme; qui d'un baudrier, qui d'une pertuisane, qui d'un vieil écu du temps du roi Artus; ici la broche faubourienne brandissante à côté de la lance de du Guesclin; là le tricorne confondu avec l'armet; plus loin la guêtre civique avec le cuissard féodal. Dans l'unanimité de l'élan, à peine remarquait-on ces disparates grotesques.

On dépave les rues; on élève des barricades; on incendie les barrières; tous les moyens sont pris pour paralyser le déploiement et l'action des troupes dont on redoute l'irruption. Des bateaux de poudre descendent sur la Seine pour Versailles : on les arrête; on se distribue la poudre. Mais ce sont les armes qui manquent. Le bruit se répand que l'hôtel des Invalides en recèle une grande quantité. « Aux Invalides! » s'écrie-t-on de toutes parts.

Et Théroigne de s'élancer à la tête des plus ardens! Les filles Pauline d'Aumez et Louise Bourgeois, républicaines déterminées comme elle, volent sur ses traces. On recrute sur le passage une population considérable; jusqu'au curé de Saint-Étienne-du-Mont, le brave Gabriel Sevrée de Fenvorn, suivi d'une foule de ses paroissiens qu'il anime encore par son enthousiasme et son exemple. On arrive; les grilles sont fermées et les canons braqués. Plus de soixante mille cris s'élèvent et demandent le gouverneur. Il paraît et s'enquiert du motif de ce tumulte. Dès qu'il est certain qu'il s'agit de remettre au peuple toutes les armes de l'hôtel, il se retire, et déclare qu'il va en conférer avec son état-major. Mais la multitude soupçonneuse s'imagine que c'est pour donner l'ordre de tirer sur le peuple. Des hurlemens de rage retentissent. On se précipite; on franchit les fossés; on s'accroche aux grilles, et déjà une foule de furieux s'agitent dans

les cours : force fut d'ouvrir les portes. Sombreuil ordonne qu'elles le soient *aux bourgeois de Paris*. En un clin d'œil les salles, les chambres, les caves, les greniers, les jardins, tout le vaste édifice est envahi ; on s'attelle aux pièces d'artillerie ; on les entraîne à l'Hôtel-de-Ville. C'était sous les voûtes de l'église souterraine, et dans une vaste cave, qu'était enfoui le dépôt des armes. Un instant suffit pour qu'elle soit encombrée. On a bientôt fait place nette. Au bout de dix minutes vous n'auriez pas trouvé aux Invalides le plus petit mousquet ou le plus mince couteau de chasse.

Théroigne était partout ; elle donnait des ordres ; on lui obéissait ; l'énergie dans un pareil désordre équivaut aux grades ; elle marchait de pair avec les chefs, Hullin, Élie, Éthis de Corny, etc. Elle faisait placer des détachemens aux barrières et aux principaux postes ; elle arrêtait les dépêches que la cour expédiait de Versailles à Paris ; enfin elle organisait ces masses indisciplinées et nouvellement armées.

Mais que va-t-on faire, encore ivre de ce premier succès et n'ayant point à combattre les troupes qu'on s'attendait à voir fondre sur Paris, et dont aucune ne bougeait ? Il fallait un aliment à cette population enflammée ; il en restait encore une grande partie sans armes et impatiente d'en avoir. On sait que la Bastille en est munie ; on y court ;

ce nouveau point de mire aiguillonne les esprits, échauffe encore les têtes; on est agité de je ne sais quel pressentiment confus. Ces tours sombres et menaçantes semblent en ce moment personnifier le pouvoir despotique; on dirait qu'on ne les prend pour but et qu'on ne cherche à les abattre que pour le renverser lui-même. Théroigne croit déjà faire tomber et fouler sous ses pieds ce cauchemar d'orgueil aristocratique et d'odieux préjugés qui pèse sur sa vie entière; elle met la main à l'œuvre et se jette au plus fort de l'action.

On sait comment, en deux heures, la Bastille fut emportée d'assaut; la Bastille, ce monument inexpugnable contre lequel avaient échoué tous les efforts du valeureux prince de Condé. Chacun se mêle au grand œuvre du peuple; on voit s'y associer ceux qui n'y étaient venus qu'en qualité de curieux et même d'étrangers. Un jeune Grec, sujet du grand-seigneur, y contempla l'enthousiasme national, et revint Français et républicain.

Notre amazone, qui l'une des premières avait escaladé les tours, s'y comporta si vaillamment, qu'il lui fut décerné un sabre d'honneur, et qu'elle fut mise au rang des vainqueurs de la Bastille. (Voyez *la Prise de la Bastille,* par Dussault, page 234; édition de Beaudoin.)

Depuis ce temps elle parut adopter une austérité de mœurs et une mysticité républicaines qui con-

trastait d'une manière piquante avec la licence de sa vie passée. Elle repoussait avec dédain toutes les agaceries, toutes les insinuations galantes qui lui étaient adressées ; cela ne l'empêchait pourtant pas de rechercher les sociétés d'hommes. Dans son accent flamand, raconte Dulaure, elle disait : Je n'aime pas les *femmes francesses.*

Elle fréquentait les journalistes les plus influens, les députés les plus célèbres, les hommes de lettres les plus distingués, et surtout, parmi ces derniers, Marie-Joseph Chénier, avec lequel on la voyait souvent ; elle dissertait chez eux sur les affaires publiques, et même sur la littérature, fort agréablement. (Voyez *Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté, page 78, tome VII.)

Ayant recueilli dans nos meilleurs poètes les vers qui pouvaient le plus contribuer à exalter les esprits, elle en avait meublé sa mémoire, et elle les débitait avec emphase dans son jargon moitié flamand, moitié français.

Elle assistait à tous les clubs, à tous les groupes, à toutes les fêtes révolutionnaires. Elle se montrait assidue au café Hottot, terrasse des Feuillans, rendez-vous ordinaire des meneurs, où se tenaient les conciliabules secrets, où se tramaient les complots du jour. Elle se multipliait : le matin, aux tribunes publiques de l'assemblée nationale, le soir aux Cordeliers, aux Jacobins, à la société Frater-

nelle : partout elle prenait la parole. Douée d'une éloquence naturelle, disent les auteurs de la *Biographie de Bruxelles*, possédant surtout une grande facilité à reproduire les lieux communs patriotiques, qui à cette époque entraient pour beaucoup dans l'art oratoire, elle pérorait en toute circonstance avec un enthousiasme qui manquait rarement son effet.

Au district des Cordeliers, elle fit une véhémente sortie sur ce qu'il y avait de honteux à voir le roi logé dans un palais, et l'assemblée dans un manége. (Voyez une brochure intitulée *Notice sur la vie de Théroigne.*)

C'est Camille Desmoulins qui, dans son *Journal des Révolutions de France et de Brabant*, rapporte ce qui se passa à la séance du club des Cordeliers, où il se trouvait lui-même le jour où Théroigne s'y présenta. « J'allais me retirer, lorsqu'une jeune dame est annoncée.... On pense bien que chez des Français et des Cordeliers, personne ne propose la question préalable. C'était la célèbre mademoiselle Théroigne qui venait demander la parole et faire une motion. Il n'y eut qu'une voix pour l'admettre à la barre. A sa vue l'enthousiasme saisit un honorable membre; il s'écrie : C'est la reine de Saba qui vient voir le Salomon du district.

« Oui, reprit Théroigne, tirant de là son exorde avec beaucoup de présence d'esprit; c'est la re-

nommée de votre sagesse qui m'amène au milieu de vous. Prouvez que vous êtes Salomon; que c'est à vous qu'il était réservé de bâtir le temple, et hâtez-vous d'en construire un à l'assemblée nationale : c'est l'objet de ma motion. Les bons patriotes peuvent-ils souffrir plus long-temps de voir le pouvoir exécutif logé dans le plus beau palais de l'univers, tandis que le pouvoir législatif habite sous des tentes, et tantôt aux Menus-Plaisirs, tantôt dans un jeu de paume, tantôt au Manége, comme la colombe de Noé qui n'a point où reposer le pied? La dernière pierre des derniers cachots de la Bastille a été apportée aux pieds du sénat, et M. Camus la contemple tous les jours avec ravissement déposée dans ses archives; le terrain de la Bastille est vacant; cent mille ouvriers manquent d'occupation : que tardons-nous, illustres cordeliers, modèles des districts, patriotes, républicains, romains qui m'écoutez? Hâtez-vous d'ouvrir une souscription pour élever le palais national sur l'emplacement de la Bastille. La France entière s'empressera de vous seconder : elle n'attend que le signal, donnez-le-lui; invitez tous les meilleurs ouvriers, tous les plus célèbres artistes; ouvrez un concours pour les architectes; coupez les cèdres du Liban, les sapins du mont Ida. Ah! si jamais les pierres ont dû se mouvoir d'elles-mêmes, ce n'est point pour bâtir les murs de Thèbes, mais pour construire le temple

de la Liberté ! c'est pour embellir, pour enrichir cet édifice qu'il faut nous défaire de notre or et de nos pierreries ; j'en donnerai l'exemple la première. On vous l'a dit, les Français ressemblent aux Juifs, peuple porté à l'idolâtrie ; le vulgaire se prend par les sens ; il lui faut des signes extérieurs auxquels s'attache son culte. Détournez ses regards du pavillon de Flore, des colonnades du Louvre pour les porter sur une basilique plus belle que Saint-Pierre de Rome et que Saint-Paul de Londres. Le véritable temple de l'Éternel, le seul digne de lui, c'est le temple où a été prononcée la déclaration des Droits de l'homme. Les Français, dans l'assemblée nationale, revendiquent les droits de l'homme et du citoyen : voilà sans doute le spectacle sur lequel l'Être suprême abaisse ses regards avec complaisance ; voilà l'hommage qu'il entend avec plus de plaisir que le chant des hautes et basses-contre exécutant un *Kyrie eleison* ou un *Salvum fac regem.* »

On conçoit, dit Camille, l'effet que dut produire un discours si animé et ce mélange d'images empruntées du récit de Pindare et de ceux de l'Esprit saint. Explosion d'applaudissemens. On arrête qu'une adresse sera rédigée et envoyée aux cinquante-neuf districts et aux quatre-vingt-trois départemens ; on vote des remerciemens à une si bonne patriote ; et on déclare, suivant le canon du concile de Mâcon, d'après lequel il fut reconnu que les

femmes ont une âme et la raison comme les hommes, qu'il faut les encourager à en faire un aussi bon usage que la préopinante.

L'adresse commença en ces termes:

« Peuples de la Bretagne, du Dauphiné, de l'Auvergne, etc.; vous tous, peuples régénérés de nos provinces du nord, du midi, etc.; vous tous, Français, maintenant tous égaux, tous frères, tous citoyens actifs; vous surtout, patriotes signalés des quatre-vingt-trois départemens, salut fraternel!

» Le district des Cordeliers, profondément affligé de cette multitude de libelles sacriléges par lesquels on tente d'affaiblir dans l'opinion le respect dû à l'assemblée nationale, et d'étouffer dans sa naissance cette nouvelle religion des peuples pour tout ce qui est bien public, humanité, fraternité, dieux inconnus jusqu'ici; se rappelant encore avec douleur ces jours, l'opprobre éternel de la nation, si Paris ne l'en avait vengée, où elle a reçu dans la personne de ses augustes représentans le dernier outrage, où elle les a vus, jouets de vils courtisans qui riaient aux fenêtres du château de Versailles, être troublés dans leurs fonctions sacrées, exposés aux injures de l'air, ne pouvant obtenir d'un gardien de récollets un asile et forcés de se réfugier dans un jeu de paume; affecté de cette espèce de dérision que s'est permise le pouvoir exécutif de placer le

pouvoir législatif tantôt dans une salle des Menus-Plaisirs, tantôt dans un manége; considérant que, depuis que la nation a reconquis la souveraineté usurpée par le despotisme, il importe extrêmement que le Français et l'étranger, en jetant les yeux sur les édifices habités par les deux pouvoirs, apprennent par la vue seule des lieux, où réside le souverain et où sont les faisceaux; qu'autrement, la puissance suprême ne restera pas long-temps au peuple français, parce qu'un souverain sans palais et des dieux sans autels perdent bientôt leur autorité et leur culte; considérant que le terrain vacant de la Bastille offre un emplacement pour élever un palais à l'assemblée nationale; que ce terrain, encore souillé par l'idée des cachots qu'il portait, semble demander que son air soit purifié par la construction de ce temple de la Liberté, et qu'à la place où fut la Bastille, c'est une belle idée de bâtir le Capitole, comme autrefois les Grecs bâtirent le temple de Delphes sur les lieux qui avaient servi de retraite au serpent Python... que c'est dans le centre des lumières qu'il convient de fixer l'assemblée nationale; que la splendeur de la capitale est celle de l'empire; qu'il importe de conserver dans son sein le congrès des quatre-vingt-trois départemens, le siége de la majesté du peuple français, l'autel de la concorde, la chaire de la philosophie, la tribune du patriotisme et de l'éloquence, le temple de la liberté, de l'huma-

nité et de la raison, où tous les peuples viendront chercher des oracles.... Arrête etc. »

Cependant les historiens que nous avons déjà cités, les deux amis de la liberté, affirment que malgré son nouveau puritanisme, elle eut encore d'intimes liaisons avec l'abbé Sieyès et le républicain Gilbert Romme, l'un des plus zélés sectateurs de cet abbé. Romme, disent-ils, était une espèce de quaker, affectant la plus austère modestie, la malpropreté même, et d'une figure à faire peur. C'était un métaphysicien obscur, un alchimiste politique, dont il est impossible de suivre les bizarres dissertations. Rien n'était plus comique, ajoutent-ils, que d'entendre la petite Théroigne vouloir renchérir encore sur la mysticité de son maître, et avec des figures si disparates, de les voir l'un et l'autre rire de leur audace et de leurs découvertes.

Au milieu de l'ascendant démagogique acquis par ses actions d'éclat, s'il faut en croire le récit consigné dans sa correspondance, publiée par M. le vicomte de V....y, récit moins vrai peut-être que dramatique, elle rencontra son ancien séducteur, le jeune seigneur auteur de tous ses maux, venu de Belgique en France pour y voir quelques parens. Il comprit le danger qu'il courait, et résolut de le conjurer, en allant implorer la grâce de son ancienne maîtresse. Mais sa vue ne fit qu'irriter la rage de celle-ci. Elle se montra inexorable et lui

laissa voir à quel point lui et sa famille devaient redouter sa vengeance. Alors il ne craignit pas de lui demander à quel prix il pourrait la fléchir. « Voyons, lui dit-elle, en comptant avec ses doigts : mon innocence ravie, mon honneur perdu sans retour, ma famille déshonorée, mon frère et mes sœurs poursuivis à perpétuité par le sarcasme de la raillerie humaine, l'enfant de mes entrailles assassiné avant sa naissance (elle se serait blessée dans une chute causée par le désespoir de son abandon), la malédiction de mon père ouvrant sans cesse des abîmes sous mes pas... mon exil éternel loin de ma patrie, mon enrôlement dans la bande infâme des courtisanes... les crimes politiques dont je me souillerai, l'exécration que mes actes à venir attacheront à mon nom, tant que ce nom se conservera dans la mémoire des hommes ; enfin, s'il existe un Dieu, si notre âme est immortelle, chose dont pour comble d'horreur vous m'avez fait douter, ma réprobation sans ressource et des tourmens sans fin... oui, c'est à peu près tout ce que vous voulez racheter. Voyons, connaissez-vous sur la terre une somme équivalente à celle-là, et dont on puisse raisonnablement se contenter en échange ? »

Si ce discours a été tenu, certes rien de plus foudroyant ne pouvait accabler le coupable. Nous ne donnons pas à cette rencontre plus de crédit qu'elle n'en mérite, obligés que nous sommes de

nous renfermer dans la rigueur de la vérité historique.

Dans l'intervalle de deux mois environ écoulés depuis la prise de la Bastille, un chemin immense avait été parcouru. La nuit du 4 août avait été signalée par l'abolition des droits féodaux, des justices seigneuriales, dîmes, redevances et vénalité des charges. Enfin l'assemblée nationale avait mis le sceau à ses travaux en décrétant la déclaration des droits de l'homme et la liberté des cultes; elle ne consultait plus les cahiers, qu'elle regardait comme non avenus depuis le 14 juillet, époque de la nouvelle régénération, à dater de laquelle elle se croyait investie de l'autorité suprême. Déjà les princes et les grands seigneurs avaient émigré pour solliciter le secours des étrangers contre la France. Le roi, influencé par son entourage, retardait sous différens prétextes de donner sa sanction aux nouvelles institutions. On pensait à Paris que, tant qu'il resterait sous cette influence, il se montrerait toujours opposé aux intérêts du peuple; qu'on ne pourrait rien attendre de lui tant qu'il ne résiderait pas dans la capitale, où du moins l'action de la cour serait contrebalancée par celle plus immédiate du peuple lui-même. La cour, au contraire, faisait tous ses efforts pour l'en éloigner, et tâchait même de lui persuader de se transporter à Metz, afin de l'avoir entièrement sous sa main et de le gouverner

plus librement. Dans cette vue, et pour l'y déterminer par la peur, aurait-elle été l'instigatrice des événemens des 5 et 6 octobre, qui vont bientôt suivre? ou ces événemens ont-ils été provoqués par la faction qui voulait le retour du roi à Paris? ou bien enfin l'ont-ils été par celle qui méditait l'expulsion de Louis XVI et l'avénement du duc d'Orléans en qualité de régent du royaume?

Quoi qu'il en soit de ces trois versions, et de quelque côté que cela vînt, Paris fut mal approvisionné et manqua de pain. On soupçonna le roi de vouloir le réduire par la famine. C'était surtout la reine qui était devenue l'objet de l'exécration publique, que l'on ne nommait plus que l'*Autrichienne*, et que l'on accusait d'avoir fait passer les trésors de la France à l'Autriche.

On souffla au peuple qu'il fallait se rendre à Versailles, que c'était là qu'il trouverait du pain. Parmi les agitateurs qui se pressaient au Palais-Royal, cet incessant foyer d'insurrection, nul n'égalait Théroigne; elle gourmandait encore les groupes les plus furieux; elle accusait de tiédeur le club des Enragés (1). « Que faites-vous ici? y mourrez-vous de faim, tandis que, dans leurs repas

(1) C'est ce club que, dans la *Notice sur la Vie de Syeyès*, p. 20, on vante pour les phamphlets utiles qu'il répandait dans Paris et dans la province.

impies, les gardes du corps et toute la cour se gorgent de mets friands et vivent en vous narguant au milieu de l'abondance? Ne savez-vous pas que dans leurs orgies ils viennent d'ourdir les plus horribles trames? que la cocarde tricolore a été foulée aux pieds? que des sabres ont été aiguisés contre vous? qu'on a voué à la mort et l'assemblée nationale et les patriotes? Que le roi lui-même, protégé par les conjurés, va rallier les troupes et marcher contre le peuple? que la reine a donné des drapeaux à la garde nationale de Versailles, et que, pour assurer le succès de la contre-révolution, Monsieur a été appelé à la présidence de l'assemblée? Nous laisserons-nous donc égorger? Ah! prévenons d'aussi détestables complots, et que le mal retombe sur la tête de ceux qui l'ont voulu! »

Il n'y eut qu'un cri : « A Versailles! du pain! »

En même temps le nègre du Palais-Royal parcourait le jardin, vociférait les motions les plus incendiaires, et distribuait l'argent de toutes parts. (Voyez *Forfaits des* 5 *et* 6 *octobre*, tome II, page 241.)

Le lendemain, 5 octobre, vous eussiez vu surgir une nuée de femmes armées de bâtons, de fusils et de coutelas; l'une d'elles bat la caisse, et l'on entonne le sanglant *Ça ira*. Maillard, l'un des plus fameux vainqueurs de la Bastille, marche à leur tête, et leur sert d'orateur et de général. Le rendez-vous est à la place Louis XV. Ces hordes effrénées se

grossissent à chaque pas de toutes les femmes qu'elles rencontrent et qu'elles forcent de les suivre. Mais c'est Théroigne surtout qu'il faut voir. Voici comment la peint l'auteur des *Douze Journées de la Révolution :*

Sur ces groupes sans nom qui piétinaient l'arène
L'ardente Méricourt domine en souveraine ;
Debout sur un canon comme sur son pavois,
Elle exalte les rangs du geste et de la voix :
On distingue, au milieu de ses sœurs de bataille,
La blancheur de son teint et le fût de sa taille.
A sa mâle vigueur la grâce n'a pas nui.
Désormais du boudoir fuyant le mol ennui,
Une lance à la main, la tête échevelée,
Elle marche aux périls comme Penthésilée.
Nul homme assez hardi, piéton ou cavalier,
Ne jouterait contre elle en combat singulier.
Le sabre et le fusil pendent à ses épaules.
On croirait voir passer la prêtresse des Gaules.
C'est la Pythie en feu qui, sur ce noir essaim,
Souffle le dieu caché qui suffoque son sein.

Ce jour-là son amazone était rouge ainsi que son panache ; une fois son armée de femmes sur la place d'Armes, elle se rend chez Péthion, qui le premier avait dénoncé le repas des gardes du corps à l'assemblée nationale ; elle se concerte avec ce maire (*Précis historique sur sa vie*) ; puis revient haranguer la multitude, et fait distribuer de l'argent aux soldats du régiment de Flandre que le roi avait fait

ranger en bataille avec les gardes du corps pour faire front à cette levée de boucliers imprévue. (Voyez *Procédure du Châtelet*, déposition du prêtre Veitard.) Plusieurs femmes se mêlent dans leurs rangs, les enlacent de leurs embrassemens et s'emparent de leurs armes (*Histoire secrète de la Révolution*, par François Pagès); une grêle de pierres tombent alors sur les gardes du corps, et ils ont à essuyer une longue salve de coups de fusil. Des feux sinistres se sont allumés en face du château et de l'avenue; d'horribles vociférations se font entendre; de temps en temps des hommes d'un aspect épouvantable se détachent de ces bivouacs; lancent en se promenant des coups de baïonnette à travers la grille à ceux qui se trouvent le plus près, et ne jurent qu'extermination et massacre.

D'un autre côté, un nombreux attroupement de femmes se précipite dans la salle de l'assemblée nationale alors en séance. « Le peuple va mourir de faim, s'écrie Maillard; il a le bras levé, craignez sa fureur. Nous voulons qu'on renvoie le régiment de Flandre; que les gardes du corps fassent réparation à la cocarde tricolore, et qu'elle soit portée par toute la nation. »

L'assemblée, à ces mots, nomme de suite une députation pour exposer au roi les souffrances du peuple; au moment où les députés choisis se lèvent pour se mettre en route, les femmes se mêlent

parmi eux, et douze d'entre elles leur prennent le bras sans façon ; elles sont reçues au château ; le roi les accueille avec bonté, leur promet du pain en abondance et à bas prix. Elles reviennent vivement touchées et en criant : « Vive le roi ! » Mais les autres femmes sont loin de faire chorus ; elles les accusent de s'être laissé séduire par l'or de la cour ; leur fureur s'allume ; elles veulent les étrangler ; et déjà le funeste cordon de réverbère est passé autour de leur cou ; mais la garde nationale de Versailles arrive à temps, et les arrache de leurs mains.

Cependant la salle de l'assemblée est le théâtre des plus affreux désordres ; les femmes siégent pêle-mêle avec les députés ; elles leur crient : « Parle, député ; tais-toi, député. » L'évêque de Langres présidait en l'absence de Mounier : « A bas la calotte ! Il faut qu'il mette les pouces sur le bureau ! bien. A présent il faut qu'il nous embrasse ! » Mounier revient ; il annonce qu'il a obtenu de Louis XVI la sanction de la déclaration des droits. « Cela nous donnera-t-il du pain ? — Non. — Eh bien ! qu'est-ce que cela nous fait ? Président de malheur, tu as voté l'infâme *veto*, prends garde qu'on te mette à la lanterne ! » (*Mémoires de Rivarol*, pages 275 et suivantes.)

De nombreuses provisions sont apportées ; on boit, on mange, et les plus cyniques orgies sont continuées jusqu'au matin.

La Fayette, à la tête de son armée, n'était venu que tard. Son premier soin avait été d'aller rassurer le roi et l'assemblée nationale; il invita tout le monde à prendre du repos, disant qu'il répondait de tout, et lui-même alla se jeter dans son lit où il dormit bien avant dans le jour; et ce fut à cette occasion qu'on l'appela le général *Morphée.*

Mais à peine l'aube a-t-elle paru, que des pelotons de femmes et d'hommes couvrent la place d'Armes, et s'avancent avec des drapeaux et des tambours jusqu'au château. La grille des Princes se trouve ouverte, on s'y précipite en poussant des hurlemens affreux : « Où est cette coquine? criait-on, en parlant de la reine. Il faut lui manger le cœur et lui fricasser le foie; il faut porter sa tête à Paris, et nous faire des cocardes avec ses boyaux ; elle a assez dansé pour son plaisir, il est bien temps qu'elle danse pour le nôtre. » (Voyez *Histoire de la conjuration du duc d'Orléans,* par Montjoie.)

Le fameux Jourdan Coupe-Tête, ou l'Homme à la Longue-Barbe est là; deux plaques blanches sur la poitrine, insignes de l'ordre affreux dont il est le chef (voyez l'article *Catherine Théot*), les bras retroussés et teints de sang, il est armé d'une hache énorme comme au temps où il était exécuteur des hautes œuvres à Maroc. Un des gardes du corps en sentinelle sous la colonnade de la cour du Roi

est renversé; l'anthropophage lui coupe la tête et l'élève au haut d'une pique.

Douze autres gardes du corps en faction s'élancent au-devant de l'escalier qui conduit à la salle de la reine, et soutiennent le choc pour donner le loisir à celle-ci de s'évader; mais le nombre les accable; ils n'ont que le temps de se réfugier dans cette salle et de s'y barricader. Théroigne accourt, les panneaux des portes sont brisés et la foule rugissante s'avance. Néanmoins le terrain se dispute; on crie à la reine de se sauver; à peine habillée, elle n'a que le temps de s'échapper par des issues secrètes auprès du roi; sa chambre est envahie. « Le coup est manqué, » s'écrient les furieux, en blasphémant et en perçant de mille coups de poignards teints du sang des gardes du corps le lit qu'elle vient de quitter; ils allaient gagner l'OEil-de-bœuf, et bientôt la salle du roi; tout-à-coup la scène change, c'étaient les anciens soldats aux gardes françaises, devenus depuis grenadiers de la garde parisienne, qui, piqués au vif du reproche qu'on leur faisait de laisser massacrer les gardes du corps auxquels à Fontenoy ils avaient dû leur salut, étaient accourus et avaient, à leur aspect, contenu et bientôt dissipé l'insurrection, que La Fayette, enfin sorti de son sommeil léthargique, réprima tout-à-fait.

Alors le roi jugea qu'il était temps de se montrer. Il parut au balcon; une voix cria : « Le roi à

Paris! » et sur un signe d'assentiment, ce ne furent que des acclamations de : Vive le roi! On demanda la reine, qui parut également aux mêmes applaudissemens.

Le roi fut donc ramené en triomphe à Paris par le peuple, comme pour lui servir d'otage de ses subsistances. Le cortége offrait quelque chose tout à la fois de majestueux et de grotesque ; les femmes, montées dans des fiacres, sur des chariots ou sur les trains des canons, portaient des bandoulières, étaient coiffées de chapeaux pris aux gardes du corps, et suivies d'une soixantaine de voitures chargées de grains et de farines ; puis venaient les voitures du roi et de sa famille, entourées de grenadiers, encore précédées par des femmes portant de hautes branches de peuplier, par des gardes nationaux à cheval et par des fusiliers; enfin arrivaient sur deux files les Cent-Suisses, puis la garde d'honneur, la municipalité de Versailles et la députation de l'assemblée nationale. (Voyez *Dulaure.*)

Les femmes disaient : « Nous ne manquerons plus de pain, nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. »

Quelque puissans que fussent les moteurs d'un si redoutable complot, ils ne purent en assoupir tout-à-fait les suites. Une procédure fut instruite au Châtelet; Mirabeau et le duc d'Orléans furent

mis en accusation. Cette procédure, qui commençait avec emphase par ce vers :

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur !

s'en alla en fumée, et l'assemblée, à laquelle elle fut déférée, renvoya les accusés absous. Toutefois on avait cru prudent d'éloigner Théroigne, dont les révélations auraient pu être dangereuses ; et sous prétexte d'une mission en Belgique, elle partit au commencement de 1790 pour Liége avec Bonne-Carrère, secrétaire au club des Jacobins, qui prenait alors le titre de société des Amis de la Constitution, et protégé de Mirabeau.

Le fait est qu'ils étaient chargés d'instructions secrètes pour opérer un soulèvement à Liége parmi le peuple, en faveur des nouveaux principes révolutionnaires ; mais leur projet fut éventé. Bonne-Carrère fut assez heureux pour s'évader et se réfugier auprès de Dumouriez ; Théroigne tomba au pouvoir des Autrichiens, et fut conduite à Vienne, dans la forteresse de Kulstein. Après quelques mois d'une dure captivité, elle subit un interrogatoire, et fut assez adroite dans ses réponses pour exciter la curiosité de Léopold, qui la fit venir, l'entretint quelques instans, et ordonna sa mise en liberté, avec défense de remettre le pied sur le territoire autrichien. (Voyez *Biogr. des Femmes*, par Prud'homme.)

Dès le mois de janvier de l'année suivante, elle revint à Paris, où elle excita vivement l'intérêt par les peintures animées qu'elle faisait des actes de tyrannie que l'empereur avait exercés contre elle, pour la punir de son patriostime. (*Hist. de la Rév.*, par Deux Amis.)

M. Georges Duval, dans une notice publiée dans la *Revue du diw-neuvième Siècle*, assure qu'elle établit chez elle, rue de Tournon, une sorte de club fréquenté par les fondateurs de celui des Cordeliers; qu'il eut l'occasion de la voir et d'échanger quelques paroles avec elle au café Noël, en compagnie de Danton, Camille Desmoulins, Momoro, Ronsin et autres. Dans les journées des 26 et 27 janvier 1792, elle essaya comme autrefois de haranguer les groupes dans le sens d'un mouvement en faveur du duc d'Orléans; mais comme dans son absence les idées avaient continué à marcher, et que ce n'était plus le temps, de violens murmures s'élevèrent, et force lui fut de s'arrêter. (Voyez Prud'homme, *Biogr.*)

Elle était devenue le but des sarcasmes des journaux et des pamphlets royalistes. Rivarol et Pelletier, dans les *Actes des Apôtres*, Marchand, dans sa *Chronique du Manége*, et Sulleau, dans son journal, l'attaquèrent avec le fouet du ridicule et les cinglons de l'ironie. C'est une chose à remarquer, que dans ces temps d'effroi, lorsque la mort planait sur toutes

les têtes, et que son formidable appareil glaçait les âmes, rien n'ait pu, nous ne disons pas comprimer, mais même gêner un instant la gaieté française, et que jamais peut-être les facéties et les caricatures n'aient été répandues avec plus de profusion.

Pour donner une idée du genre de bouffonnerie qui était alors à l'ordre du jour, nous rapporterons une de celles qu'on fit courir sur Théroigne.

On feignait qu'elle aspirait à s'unir avec *Populus;* et ce qui rendait l'allusion piquante, c'est qu'en effet il existait un député de ce nom de Bourg-en-Bresse, avocat à Épidain, homme du reste âgé de cinquante-sept ans. On ne parlait que de cette union; on affectait de la célébrer, quoiqu'elle n'ait jamais existé. Il faut jeter un coup d'œil sur les *Actes des Apôtres,* chap. 38. Un drame entier en vers civiques représente *Théroigne et Populus,* ou le Triomphe de la démocratie. C'est Populus qui parle :

Théroigne parut, et je vis mon vainqueur;
L'Amour en traits de feu l'incrusta dans mon cœur;
Elle a du grand Cujas le séduisant langage;
On voit briller en elle, au printemps de son âge,
Fleur de jurisprudence, éclat municipal,
Savoir de député, zèle national,
Esprit législateur, grâces diplomatiques,
Haine d'aristocrate et desseins politiques.
Elle est forte surtout... en constitution..
Près d'elle Montesquieu n'eût été qu'un oison.

L'amour de Populus, traversé par douze cents adorateurs, finit pourtant par l'emporter.

THÉROIGNE, *seule.*

Que feras-tu, mon cœur, dans ce conflit extrême?
Tu chéris Populus, il te chérit de même.
Seul, pourra-t-il fixer ton choix?
Le prendras-tu douze-centième?
Reine des souverains de France,
J'aurais à mes pieds tous ces rois;
Sans cesse j'userais ici de tous leurs droits.
Pour un grand cœur, Dieu! quelle jouissance!
Que feras-tu, mon cœur? etc.

Populus paraît, parle et fixe toutes ses irrésolutions; c'en est fait, Théroigne est à lui. Notez que Populus est un petit vieillard haut de quatre pieds sept pouces, coiffé moitié de ses cheveux en oreille de chien, et l'autre moitié enfermée dans un crapaud qui badine sur ses épaules; la figure du plus bel incarnat : *On dirait que Barnave en choisit la couleur* (allusion au mot de ce dernier : « *le sang qui coule est-il donc si pur ?* » après l'assassinat de Foulon et de Berthier). Bientôt arrive sa grossesse et son accouchement. Comme elle ne désempare pas de la tribune de l'assemblée nationale, un jour que Robespierre a parlé avec plus de véhémence encore que de coutume, et qu'il a *frisé le sublime*, elle ne peut retenir son admiration, elle accouche d'un

gros garçon ; et comme sa tribune se trouve placée juste au-dessus du président, l'enfant roule sur la table, renverse deux cent dix-sept motions et cent trente-huit amendemens, et de sa main droite fait tinter la sonnette de la constitution. L'évêque d'Autun crie miracle; M. Lasnon, qui a le don de prophétie, annonce que le bambin siégera un jour dans l'assemblée, et pourra devenir président, puisqu'il a déjà agité la sonnette. L'embryon s'arrête en roulant sur des écrits de Sieyès et s'endort ; preuve de goût. Pendant trois minutes *on fait entendre un respectueux silence.* Enfin il s'agit de savoir quel est le père de l'enfant : chaque démagogue y prétend ; mille bouches s'ouvrent à la fois pour parler sans rien dire, suivant la louable coutume du lieu. Le tapage devient effrayant, le président casse trois sonnettes, et ne parvient à se faire entendre qu'à la quatrième. Messieurs, dit-il, nous allons examiner cet enfant avec la plus scrupuleuse attention, et celui d'entre vous avec qui il aura le plus de ressemblance sera reconnu pour son père. A ces mots, il s'élève un murmure agréable dans tous les rangs. La naissance mystérieuse de cet enfant annonce quelque chose de plus mystérieux encore, et l'honneur d'en être déclaré le père en pleine assemblée chatouille le cœur de tous les démagogues. On procède à l'examen ; quelques gouttes de sang jetées çà et là sur

son corps font croire qu'il est à Barnave; un pied mal tourné et beaucoup plus gros que l'autre fait juger qu'il est de la fabrique de l'évêque d'Autun. L'auguste embryon se met à beugler, et l'on s'écrie qu'il est à Mirabeau; il remue, s'agite et se tourne sans cesse, sans prendre une position fixe, et soudain on l'attribue à Matthieu de Montmorency; il ouvre un œil semi-guerrier, semi-pacifique, et le vainqueur des Annonciades (Charles Lameth) le réclame pour son fils. On s'approche pour vérifier le sexe du nouveau-né, et l'on ne peut deviner s'il est mâle ou femelle; alors on croit qu'il appartient au duc d'Aiguillon, lui qui depuis le 5 octobre 1789 fait douter s'il est duc ou poissarde. (Voyez *Chronique du Manége*, par Marchand, et *Actes des Apôtres*.)

Les mêmes auteurs représentent Théroigne tantôt dans un boudoir, auprès d'une toilette sur laquelle on voit un pot de rouge végétal, un poignard, quelques boucles de cheveux éparses, une paire de pistolets, l'almanach du père Gérard, une toque, la *Déclaration des Droits de l'Homme*, un bonnet de laine rouge, un peigne à chignon, une fiole de vinaigre de la composition du sieur Mailhe, un fichu fort chiffonné, la *Chronique de Paris* et le *Courrier de Gorsas*. On aperçoit dans le fond un lit de sangle décoré d'une paillasse, qui sert de lit de repos à la belle patriote et à ses nombreux adorateurs; à côté de la paillasse, une pique énorme, près de laquelle

on voit un superbe habit d'amazone en velours d'Utrecht; les murs sont ornés de tableaux agréables, tels que la prise de la Bastille, la mort de MM. Foulon et Berthier, la journée du 6 octobre 1789, les meurtres commis à Nîmes, Montauban, la Glacière, Avignon, et autres jolis massacres constitutionnels. Mademoiselle Théroigne est dans le négligé le plus galant : elle a des pantoufles de maroquin rouge, des bas de laine noire, un jupon de Damas bleu, un pierrot de bazin blanc, un fichu tricolore et un bonnet de gaze couleur de feu, surmonté d'un pompon vert. (Voyez *Sabbats jacobites.*)

Tantôt elle est décrite au moment où elle paraît aux galeries de la salle nationale; à l'un elle applaudit, à l'autre elle sourit; elle encourage celui-ci d'un regard, et celui-là d'un signe de tête : à tous elle inspire son civisme et son ardeur patriotique! O combien de motions sublimes furent puisées dans ses beaux yeux! l'abbé Sieyès lui-même, ce sévère puritain, avoue que la présence de Théroigne donne une nouvelle énergie à sa constitution. (Préface de *Théroigne et Populus.*)

C'était ainsi que les pamphlétaires s'égayaient à ses dépens. Le temps allait venir où elle devait le faire payer cher à l'un d'eux.

Les journées des 5 et 6 octobre 1789, celle du 20 juin 1792, qu'on avait appelée une *promenade civique*, et où la majesté royale avait été outragée

jusque sur les degrés du trône par une populace en guenilles, qui l'avait coiffée du bonnet rouge et forcée de trinquer avec elle, tous ces attentats avaient soulevé l'indignation des puissances étrangères, auxquelles depuis long-temps les émigrés étaient parvenus à inspirer des craintes pour les propagandes républicaines contre les trônes ; et le 10 août allait éclater.

Une armée de quatre-vingt-mille Prussiens, Autrichiens et Sardes s'avançait sur nos frontières, précédée du terrible manifeste du duc de Brunswick, dans lequel ce général d'une grande réputation annonçait qu'il venait remettre le prince en liberté et lui assurer l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de la nature et des gens oblige les sujets envers leur souverain ; qu'il rendait personnellement responsables sur leurs têtes, pour être jugés militairement et sans espoir de pardon, tous les membres de l'assemblée nationale, des districts, etc., de tous les événemens qui pourraient arriver, et jurait extermination à tous ceux qui feraient la moindre violence, ou se rendraient coupables de la plus légère insulte envers le roi, la reine ou la famille royale ; que si même il n'était pas pourvu immédiatement à leur sûreté et à leur liberté, il en serait tiré une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, et que la ville de Paris serait livrée à une exécution militaire et à une subversion totale.

Ce manifeste, répandu dans tous les journaux royalistes, loin de jeter la terreur dans les esprits, de les consterner et de les tenir en respect, les porta au plus haut point d'exaspération, et ne produisit qu'un frémissement et une recrudescence de rage presque unanime.

Robespierre, dans son Défenseur de la constitution, s'exprimait ainsi : « Déjà une cour parjure se prépare à voler sous les drapeaux des tyrans de l'Europe. Voilà la situation où nos ennemis nous ont placés ; voilà notre cause : que les peuples de la terre la jugent! ou si la terre n'est que le patrimoine de quelques despotes, que le ciel lui-même en décide. Dieu puissant! cette cause est la tienne! Défends toi-même ces lois éternelles que tu gravas dans les cœurs ; absous ta justice accusée par le triomphe du crime et par les malheurs du genre humain, et que les nations se réveillent du moins au bruit du tonnerre dont tu frapperas les tyrans et les traîtres! (N° 4, p. 178 et 179.) »

En effet la cour pouvait être justement accusée de s'entendre avec l'ennemi. Nulle mesure n'avait été prise pour organiser une armée capable de lutter avec tant de forces menaçantes. Au contraire, l'odieux *veto* avait plus d'une fois paralysé les mesures du corps législatif à cet égard. On croyait Lafayette plutôt disposé à s'unir à l'émigration et à soutenir la cour qu'à défendre le peuple. Les trésors de la

liste civile se prodiguaient chaque jour à salarier des partisans; tout concourait à inspirer la plus profonde défiance, mais en même temps la plus énergique exaltation, et il n'y eut qu'un cri : « La patrie est en danger! » Dès lors il fallait détruire tout-à-fait le reste de pouvoir dont l'existence entravait les efforts nécessaires pour l'en sortir; et la déchéance du roi fut regardée comme l'inévitable moyen de salut.

Un discours éloquent de Vergniaud à l'assemblée nationale fit pressentir cette indispensable conséquence, sans toutefois parvenir à arracher le décret. Les meneurs sentirent que l'on n'obtiendrait rien sans l'intervention du peuple, qu'on employait toujours lorsqu'il s'agissait d'une grande mesure à prendre. « Qu'attendez-vous? disait Danton au peuple à la tribune des Cordeliers, la constitution est impuissante, l'assemblée nationale hésite; il ne vous reste plus que vous-mêmes pour vous sauver! hâtez-vous donc, car cette nuit même (c'était le 9 août) des satellites cachés dans le château doivent faire une sortie sur le peuple et l'égorger avant de quitter Paris pour rejoindre Coblentz. Sauvez-vous donc! Aux armes! aux armes! »

Un directoire insurrectionnel s'était formé. Carra et Barbaroux en étaient l'âme. Ce dernier avait fait venir à son aide cinq cents Marseillais des plus exaltés. Les faubourgs étaient prévenus, le tocsin

avait sonné; le coup était monté, et dans la nuit du 9 au 10, l'agitation était à son comble.

Cependant le roi avait aussi des amis qui veillaient pour lui; et afin d'éclairer ce qui se passait dans chaque quartier et d'en venir rendre compte, de fausses patrouilles faisaient la ronde et se relayaient d'heure en heure. Plusieurs d'entre elles, arrêtées et surprises armées de pistolets et d'épées, furent conduites à la section des Feuillans. Onze prisonniers sur vingt-deux, ayant été placés dans une salle séparée, trouvèrent le moyen de se sauver en sautant par la fenêtre dans un jardin dont ils brisèrent les issues. (Voyez *Hist. secrète du* **10** *août* 1792.)

Dans une circonstance si décisive et qui semblait devoir être la consommation de l'œuvre révolutionnaire, il ne faut pas demander si Théroigne était sur pied. Dès six heures du matin elle se trouva sous son costume habituel aux Feuillans, lorsqu'on y amena les prisonniers. Parmi ceux qui n'avaient pu parvenir à se sauver, se faisait remarquer un jeune homme d'un extérieur élégant, en bonnet de police et en uniforme de garde national. Le hasard voulut que son nom fût prononcé : c'était Sulleau, ce journaliste qui l'avait si souvent tympanisée dans ses feuilles. A ce mot, Théroigne de s'écrier : «Quoi! c'est Sulleau!» et courant droit à lui, elle le saisit au collet : « Ah! c'est vous qui m'arrangez ainsi! Ah! je suis vieille! ah! je suis

laide! ah! je suis la maîtresse de Populus! » En disant ces mots, elle a le sabre levé; mais Sulleau, homme vigoureux et déterminé, par un effort désespéré, s'échappe de ses mains, saisit l'arme de l'un des assaillans et se défend comme un lion. Hélas! il est bientôt accablé par le nombre et tombe massacré à côté de huit de ses camarades.

Quelques biographes prétendent que Sulleau ne fit aucune résistance, et que se présentant lui-même aux coups, il dit : « Voyez du moins comment sait mourir un royaliste. » Mais cette version est peu conforme au caractère indomptable et bouillant de cet écrivain.

Théroigne, ainsi vengée, courut à d'autres exploits; et ce fut dans cette journée que, malgré son sexe, elle obtint un grade militaire. (Voyez *le Constitutionnel* du 20 mai 1838.)

On sait comment le roi crut échapper en allant se mettre sous la sauve-garde de l'assemblée nationale; comment ses fidèles Suisses furent massacrés dans son absence, et comment, par sa désertion, le château fut livré à l'invasion du peuple, qui prit enfin possession de son trône.

Mais la crainte des réactions royales suivit bientôt le renversement de la monarchie; les imaginations s'échauffèrent sur les dangers qu'il y avait à courir. On ne vit partout que des complots; non seulement on fit des poursuites contre ce qu'on

appelait les traîtres du 10 août, mais encore contre tous ceux qui n'avaient pas applaudi aux grandes mesures révolutionnaires. Le comité de surveillance de la commune, sur les dénonciations qui lui furent faites, fit arrêter plus de quinze mille individus. Les prisons furent encombrées : le peuple allait vite. L'autorité de l'assemblée nationale perdait d'autant plus de son crédit qu'elle semblait mollir et marcher plus lentement. Déjà la commune lui parlait d'un ton de maître, et par la bouche de Robespierre, lui avait plutôt commandé que proposé le décret qui instituait un tribunal extraordinaire pour juger les coupables, tribunal dont les formes rapides ne répondirent pas encore à l'impatience du peuple, qui en devança les sentences, lorsque, terrible justicier, il s'arma de la hache du bourreau pour procéder aux massacres des prisons dans les épouvantables journées de septembre.

Théroigne, accoutumée à prendre ses horribles ébats au milieu du carnage, assista aux scènes les plus sanglantes, soit à l'Abbaye, soit à la Force, ou à Bicêtre; sa rage sévissait contre tout ce qu'elle pouvait y rencontrer de familles nobles. On raconte qu'apercevant dans la cour de l'Abbaye, parmi les prisonniers dévoués au massacre, le jeune seigneur qui l'avait trahie, elle ne put contenir les élans de sa fureur, et lui plongea son sabre dans la poitrine. (Voyez *le Constitutionnel* du 20 mai 1838.)

On rapporte encore que, parcourant une salle de fous à Bicêtre avec Angélique Voyer, l'une de ses compagnes, un jeune homme aliéné depuis quelques jours pour avoir vu arrêter sa maîtresse, aperçut la tête de celle-ci au bout d'une pique dont Angélique était armée, et que la lueur de raison qui vint luire en ce moment le frappa de mort. (Voyez *les Septembriseurs*, scène X, pages 231 et suivantes.)

La prise de la Bastille avait été l'occasion d'une vive amitié entre le républicain Brissot d'Ouarville et notre frénétique Liégeoise. Brissot, à son retour de Londres, s'était rendu odieux au ministère par le zèle dont ses écrits nombreux étaient remplis pour la cause de l'humanité et par l'esprit de réforme et la haine de l'oppression dont ils étaient animés. Il fut enfermé sans autre motif à la Bastille. Nommé depuis membre du premier conseil municipal de Paris, lorsque ce monument fut renversé, ce fut à lui que les vainqueurs, par les mains de Théroigne, en remirent les clefs, comme pour le venger de l'indigne traitement qu'il y avait subi.

Brissot ne s'était pas précipité à corps perdu dans le torrent dévastateur de la révolution ; ses opinions avaient toujours été modérées, soit que dans la question de l'émigration il voulût que la loi ne pût sévir contre ceux qui n'étaient sortis de France

que pour chercher une constitution qui leur convînt mieux, et sans aucune intention d'hostilité; soit que dans le procès du roi, il invoquât l'appel au peuple, pour que la condamnation du monarque fût l'œuvre de tous, et que si l'ennemi venait en France, chaque Français eût à lui répondre de son fait.

Sa maxime était qu'il ne fallait pas greffer le despotisme sur l'arbre de la liberté.

Mais l'époque était venue où l'on ne considérait plus l'humanité que comme une trahison et comme le signal des plus grands maux.

Brissot déjà excitait les murmures, et la faction violente l'avait plus d'une fois désigné aux hourras de la foule. Cette défaveur n'avait point refroidi Théroigne; elle n'avait même pu se défendre de partager quelques-uns de ses principes, et s'était déjà compromise par quelques affiches, notamment par celle adressée aux quarante-huit sections et dont nous citerons quelques passages pour donner une idée de son style et des sentimens qui l'animaient. « Citoyens, écoutez ; je ne veux point vous faire de phrases, c'est la vérité que je veux vous dire ; où en sommes-nous? Toutes les passions qu'on a eu l'art de mettre aux prises nous entraînent et nous conduisent au bord du précipice.... A mon retour d'Allemagne, il y a à peu près dix-huit mois, je vous ai dit que l'empereur avait ici une quantité prodigieuse d'agens pour

nous diviser, afin de préparer de loin la guerre civile, et de la faire éclater au moment où ses satellites feraient en même temps irruption sur notre territoire... Déjouons ces intrigues; ne justifions pas par nos querelles intestines cette calomnie des rois et de leurs esclaves qu'il n'est pas possible à un peuple de tenir lui-même les rênes de la souveraineté; ne les autorisons pas aussi à venir nous mettre d'accord. Pitt et les Anglais guettent le moment. Gardons-nous de nous laisser surprendre par les insidieuses proclamations de Cobourg. Les despotes se montreront-ils plus unis pour soutenir leur infernal système que nous pour défendre la liberté? Le moment est venu où l'intérêt de tous veut que nous fassions le sacrifice de nos haines et de nos passions pour le salut public. Ne croyez pas que nos ennemis distinguent les partis; si nous sommes vaincus, nous serons tous confondus au jour de vengeance. Je puis dire qu'il n'y a pas un seul patriote sur le compte de qui l'on ne m'ait interrogée. Tous les habitans de Paris sont indistinctement proscrits; et j'ai ouï dire mille fois, par ceux qui voulaient me faire déposer contre les patriotes, qu'il fallait exterminer la moitié des Français pour soumettre l'autre... Nous exterminer, vils esclaves! c'est vous que nous exterminerons; le danger va nous réunir....»

Elle finit par insinuer qu'il est temps que la Gi-

ronde se rapproche de la Montagne; elle propose d'interposer la médiation des femmes entre ces deux formidables puissances, à l'exemple de cette Romaine illustre qui désarma le courroux d'un transfuge.

Mais il n'y avait nul pacte possible entre Judas et Issachar, et c'était se rendre suspect aux deux partis que d'en laisser seulement apercevoir la pensée.

Théroigne, qui ne faisait que reproduire dans ce placard les idées de Brissot, ne tarda pas à donner la preuve de l'attachement qu'elle avait conservé pour lui.

Vers l'époque du 31 mai, elle se trouvait au jardin des Tuileries, au milieu des groupes de femmes qui s'y réunissaient tous les jours en criant aux fenêtres, comme à l'ordinaire : « A bas les Brissotins ! » Lorsque Brissot lui-même arriva pour se rendre à la séance, en un moment il fut environné et assailli des huées de ces énergumènes. Théroigne alors, cédant à un mouvement de générosité plus prompt que l'éclair, se jeta sur elles pour le défendre. Leur pétulance brutale ne fit que changer d'objet. « Ah ! tu es Brissotine ! s'écrièrent-elles en la saisissant : eh bien! tu vas payer pour tous! » Aussitôt profitant de la facilité qu'offrent les vêtemens d'une femme pour un pareil châtiment, elles lui infligèrent celui qui dut paraître le plus honteux à

cette amazone aussi orgueilleuse qu'intrépide. (Voyez *Histoire de la Révolution*, par deux amis, tome VII, page 79, et *les Révolutions* de Prud'homme, tome XVI, page 358.)

Sa raison ne survécut pas long-temps à cet insigne outrage; depuis lors on ne la revit plus; et l'on apprit qu'elle avait été renfermée dans une maison de folles au faubourg Saint-Marceau. On trouve des traces de sa démence dans une lettre qu'elle écrivit à Saint-Just, la veille du 9 thermidor, et qui fut inventoriée par Courtois dans les papiers de ce dernier. « Citoyen Saint-Just, lui dit-elle, je suis toujours en arrestation; j'ai perdu un temps précieux. Envoyez-moi deux cents francs, et venez me voir; je vous ai écrit que j'avais des amis jusque dans le palais de l'empereur. J'ai été injuste à l'égard du citoyen Bosgue. Pourrai-je me faire accompagner chez vous? J'ai mille choses à vous dire. Il faut établir l'union. Il faut que je puisse développer tous mes projets, continuer d'écrire ce que j'écrivais; j'ai de grandes choses à dire; j'ai fait de grands progrès. Je n'ai ni papier ni lumière, ni rien; mais, quand même, il faut que je sois libre pour pouvoir écrire. Il m'est impossible de rien faire ici. Mon séjour m'y a instruite; mais, si j'y restais plus long-temps sans rien faire et sans rien publier, j'avilirais les patriotes et la couronne civique. Vous savez qu'il est également question de

vous et de moi, et que les signes d'union demandent des effets. Il faut beaucoup de bons écrits, qui donnent une bonne impulsion. Vous connaissez mes principes; j'espère que les patriotes ne me laisseront pas victime de l'intrigue. Je puis encore tout réparer, si vous me secondez; mais il faut que je sois partout où je serai respectée. Je vous ai déjà parlé de mon projet; je demande qu'on me remette chez moi. Salut et fraternité, etc. » (*Rapport de Courtois*, pages 131 et 132.)

La voilà donc maintenant, cette pauvre Théroigne, semblable à ces ombres oublieuses dont parle Virgile, tâchant, mais en vain, de se ressouvenir de la vie; s'avisant qu'il en fut une pour elle, et se prenant à vouloir la ressaisir! Combien elle diffère, ainsi brisée, balbutiante et hors de sens, de cette orgueilleuse Méricourt, dictant ses lois dans le boudoir, jetant les harangues dans les clubs et la mort dans les combats!

Dans l'ouvrage de M. Esquirol sur les maladies mentales, on trouve des détails qui peuvent servir à compléter la fin malheureuse de l'histoire de cette célèbre républicaine. En voici quelques extraits : « Elle resta aux Petites-Maisons jusqu'en septembre 1807, époque à laquelle elle fut transportée à la Salpêtrière. A son arrivée elle parut très-agitée, injuriant, menaçant tout le monde, ne parlant que de liberté, de comité de salut public, et

accusant tous ceux qui l'abordaient d'être des modérés, des royalistes.

» En 1808, un grand personnage, qui avait figuré comme chef de parti, vint la voir. Elle le reconnut, se souleva de dessus la paille de son lit, et accabla d'injures le visiteur, l'accusant d'avoir abandonné le parti populaire, et d'être un modéré dont un arrêté du comité de salut public devait bientôt faire justice. Elle devient plus calme en 1810.

» Mais elle ne veut supporter aucun vêtement, continue le docteur, pas même de chemise. Tous les jours, matin et soir, et plusieurs fois le jour, elle inonde son lit avec plusieurs seaux d'eau. Elle se promène nu-pieds dans sa cellule dallée en pierres et remplie d'eau; le froid rigoureux ne change rien à ce régime. Jamais on n'a pu la faire coucher avec une chemise ni prendre une seconde couverture. Lorsqu'il gèle et qu'elle ne peut avoir de l'eau en abondance, elle brise la glace et prend l'eau qui est au-dessous pour se mouiller le corps et particulièrement les pieds.

» Quoique dans une cellule petite, sombre, très-humide et sans meubles, elle se trouve très-bien, et prétend être occupée de choses très-importantes; elle sourit aux personnes qui l'abordent; quelquefois elle répond brusquement : « Je ne vous connais pas; » et s'enveloppe sous sa couverture; il est rare qu'elle réponde juste. Elle dit souvent : Je ne sais

pas ; j'ai oublié. Si on insiste, elle s'impatiente, elle parle seule, à voix basse, et l'on entend les mots entrecoupés de *fortune, liberté, comité, révolution, coquin, décret*.

» Elle se fâche, s'emporte, lorsqu'on la contrarie, surtout lorsqu'on veut l'empêcher de prendre de l'eau. Une fois elle a mordu une de ses compagnes avec tant de fureur, qu'elle lui a emporté un lambeau de chair. Sa férocité avait survécu à son intelligence.

» Elle dévore tout ce qu'elle rencontre sous sa main, paille, feuilles, plumes, bribes tombées sur le pavé. Elle se traîne pour boire l'eau des ruisseaux noire et chargée d'ordures, préférant cette boisson à toute autre.

» Tout sentiment de pudeur est éteint en elle : elle se tient nue sans rougir à la vue des hommes. Un jour, dans un moment lucide, elle appela de sa fenêtre un voisin, à qui elle se plaignit d'être enfermée injustement, en le priant de s'intéresser à elle, et de faire des démarches pour la faire sortir. — Celui-ci, craignant qu'elle ne fût victime d'une injuste détention, s'adressa au comité de sûreté générale, qui fit prendre des informations. Mais l'état de démence de Théroigne, qui, loin de se calmer, s'empirait de jour en jour, ne permit pas qu'on lui rendît la liberté.

» Elle conserva jusqu'à la fin des restes de beauté, et l'on remarquait surtout la perfection de ses pieds et de ses mains. » (*Biographie des Femmes.*)

Elle mourut le 9 mai 1817, à l'âge de cinquante-huit ans.

MADAME NECKER.

Suzanne Curchod de Naaz descendait par sa mère d'une ancienne famille de Provence que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée à se retirer en Suisse. Elle naquit à Grassy, village situé dans les montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Son père, qui y exerçait le ministère évangélique, et qui dans ces humbles fonctions consentait à enfouir des trésors de science, prit soin de ses études, et parvint rapidement à enrichir cette jeune intelligence des plus rares connaissances, et de cet esprit de méthode qui sert à les acquérir toutes. Les principales langues an-

ciennes et modernes lui furent bientôt familières. Les auteurs latins surtout lui plurent tellement, qu'elle conserva toute sa vie l'usage de s'en faire lire à haute voix les plus beaux passages. (*Notice sur M. Necker,* par madame de Staël, p. 28.) Aux séductions intellectuelles elle joignit celles plus visibles d'une beauté remarquable ; sa taille était grande et bien prise, ses traits spirituels et fins, ses manières naturellement pleines de dignité. Ses yeux bleus, dit madame Necker de Saussure, étaient doux et parfois caressans, et il y avait dans sa physionomie une expression d'extrême pureté, d'ingénuité même, qui faisait avec sa figure grande et un peu droite un contraste séduisant. (*Notice sur le caractère et les écrits de madame de Staël,* page 20.) Gibbon, le célèbre historien anglais, ne put la voir sans ressentir pour elle un amour que malheureusement il était peu fait pour inspirer (*gibbosus*).

Suivant plusieurs biographes, ce fut chez madame de Vermenoux, à Paris, où elle avait été reçue en qualité d'institutrice, qu'elle eut l'occasion de connaître le célèbre financier dans les mains duquel s'agita par trois fois la balance de nos destinées. M. Necker, car c'était lui, eut bientôt apprécié le mérite extrême de cette belle personne, dont le charme lui sembla pouvoir combler facilement l'intervalle immense qui séparait la fortune du millionnaire de celle de la fille du pauvre vicaire

du pays de Vaud. Jamais en effet le sort, qui l'avait habituée à ses plus hautes faveurs, ne fit autant pour lui que le jour où cette modeste Suzanne, sous le nom de madame Necker, vint orner de ses grâces timides l'intérieur de ses magnifiques salons. Ce dut être un intéressant spectacle, dit madame de Saussure, que celui d'une jeune et belle femme passant d'une profonde retraite à une situation brillante, et de là au poste le plus éminent; exerçant sur tous les objets d'un monde nouveau pour elle un esprit déjà très-cultivé, et observant la société entière dans le double but d'y réussir et de s'y perfectionner. (*Notice sur madame de Staël*, page 19.)

Jamais union ne fut plus sympathique de cœur et de pensée. M. Necker trouva en elle un enthousiasme de gloire qui fut peut-être le premier mobile de la carrière qu'il a suivie. (Lally-Tolendal, *Biographie universelle*.) Il y a des hommes, dit encore M. de Staël à ce sujet, qui ont besoin qu'on leur donne le secret de leurs propres forces, et de grands talens sont peut-être restés enfouis faute d'une impulsion qui les leur révélât. (*Notice*, page 32.) Ce serait un examen bien essentiel, remarquent les auteurs de la *Galerie des Etats-Généraux*, que celui de l'influence de *Statira* (madame Necker) sur les affaires de France : il faudrait savoir jusqu'à quel point elle a inspiré celui dont les écrits ont préparé la révolution; si elle a été le ressort caché des opé-

rations dont il faut aujourd'hui s'attrister ou se réjouir; si cette femme n'avait pas une de ces âmes ambitieuses capables sinon d'embrasser les intérêts d'un état, au moins de les envisager partie par partie; d'aspirer aux grands changemens pour que le succès en couvrît l'auteur de gloire, et de tout sacrifier à la réputation de grand génie qu'elle brûlait d'attacher à l'idole de sa pensée. (Troisième partie, pages 21 et 22.)

Jusqu'à son mariage (1764), M. Necker, bien que nourri d'études littéraires, avait dirigé toutes ses vues du côté de la fortune, et vingt années de sa vie avaient été consacrées au brillant édifice de celle qu'il vint à bout d'amasser.

On sait que dans ce temps c'étaient les hommes de lettres qui avaient le plus d'empire sur l'opinion. Madame Necker les rassemblait chez elle. On y rencontrait Buffon, Thomas, Marmontel, Saint-Lambert, le marquis de Pezay, Grimm, Raynal, etc. Si l'on veut bien connaître l'esprit de la société de cette époque, où le talent de causer avait acquis tant d'importance, nul ouvrage ne peut en donner une idée aussi complète que celui recueilli sous le titre d'*Ecrits de madame Necker*. C'est, comme elle le disait elle-même si ingénieusement, le *Testament de la Conversation*. Au milieu des systèmes hardis et des thèses de philosophie qui en formaient l'aliment le plus ordinaire, et qu'on ne se gênait pas de porter

aux dernières conséquences devant madame Necker, celle-ci, tout en se mêlant aux doctes dissertations, ne s'écartait jamais de la rigidité de ses principes religionnaires. C'était, disait-on, la belle Aréthuse dont les eaux se conservaient pures et tranquilles au milieu des flots turbulens où elle était jetée. Il fallait voir cette *solitaire des Alpes*, si simple et si ingénue, aux prises avec des génies audacieux, tels que Diderot ou d'Holbach! Toutefois la sorte de candeur et de naïveté qui donnait comme une lueur et un mystère de vérité à son langage la faisait écouter avec respect. « On se tromperait fort, observe M. de Staël, si l'on croyait que la conversation de ces hommes supérieurs fût un plaisir sans mélange. Bien loin de là, il fallait en acheter la jouissance par un travail continuel, par une tension d'esprit non interrompue. Que d'amours-propres à ménager! que de prétentions à concilier! Une lecture était une affaire d'état qu'il fallait préparer de longue main; et une distraction de la part des auditeurs, une critique trop franche, un applaudissement trop peu redoublé, suffisaient pour faire naître des haines implacables. Madame Necker s'appliquait sans relâche à cette espèce d'administration littéraire et sociale. Tous les instans de sa vie étaient remplis par quelque occupation. Son attention se portait sur tous les détails. Un jour qu'elle avait égaré les tablettes où elle écrivait tous

les matins la destination de chacune de ses heures, M. Necker les trouva et y lut en riant ces mots : *Relouer M. Thomas sur son chant de la France, dans son poème de Pierre-le-Grand.* Madame Necker a dit elle-même : J'emploie trop exactement mon loisir pour pouvoir en jouir à mon aise. La vie se présentait à elle comme un enchaînement de travaux dirigés vers différens buts, plutôt que comme une jouissance calme des plaisirs que la Providence a semés sur la terre. (*Notice sur M. Necker*, pages 29, 33 et suivantes.)

M. de Lally-Tollendal peint madame Necker comme une personne simple de caractère, bien qu'elle eût quelquefois de la recherche dans l'esprit, sachant beaucoup par les livres et peu de chose par le monde; éclairée dans sa conduite uniquement par sa conscience, et n'écoutant jamais qu'elle. Douée d'une tête très-forte et d'une grande capacité de travail, dit madame de Saussure, comme elle avait obtenu beaucoup de succès par l'étude, elle était portée à croire que tout s'étudiait; elle s'étudiait donc elle-même; elle étudiait la société, les individus, l'art d'écrire, celui de causer, celui de tenir une maison, celui surtout de conserver la pureté de ses principes sans rien négliger de ce qui peut étendre l'esprit; elle portait son attention sur toutes choses, faisait des observations très-fines, les réduisait en systèmes, et tirait de là des règles de

conduite. Les détails prenaient de l'élévation et de l'importance à ses yeux, parce qu'elle les rattachait aux grandes idées de la religion et de la morale; et son esprit, assez métaphysique, s'exerçait à trouver le point de contact. En intéressant ainsi le devoir aux moindres occurrences de la vie, elle s'épargnait l'irrésolution et le regret; mais cette alliance artificielle n'était jamais bien sentie que par celle qui l'avait formée. Néanmoins cette attention de madame Necker toujours tendue vers le bien nuisait à l'aisance de ses manières; il y avait de la gêne en elle et auprès d'elle. Son caractère aurait vraisemblablement eu de l'âpreté, et sa volonté de la passion, si elle n'avait pas senti de bonne heure la nécessité de se dompter. Ayant beaucoup obtenu par l'effort, elle exigeait l'effort des autres, et elle n'accordait d'indulgence que quand le devoir de la charité chrétienne se présentait distinctement à son esprit. Elle avait trop dominé la nature pour avoir beaucoup conservé de ses instincts. Il lui fallait admirer ce qu'elle aimait; et une tendresse toute de pressentiment et d'imagination devait lui rester étrangère. La reconnaissance était à ses yeux le premier des liens. Elle avait, en conséquence, chéri son père (1); et elle transmit à sa fille, madame de

(1) Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une invocation de madame Necker aux auteurs de ses jours dans ses réflexions sur le divorce : « O mes anges tutélaires ! je ne finirai point cet

Staël, cet amour filial si exalté qui paraît être un caractère distinctif de cette famille. (*Notice*, pages 19 et suivantes.)

Son mari la détourna du projet qu'elle avait d'écrire, et de prendre parmi les célébrités littéraires le rang que son talent lui aurait sans doute assuré; par la raison que peut-être il n'est pas bien qu'une femme trouve trop de bonheur ou de gloire ailleurs que dans le lien conjugal. (*Notice de M. Staël*, page 336.) L'élévation d'esprit de madame Necker étendit la sphère du sien; il parut, dès son mariage, ne plus s'occuper avec elle que d'idées littéraires, politiques et administratives. Il lui abandonna les rênes de sa fortune, à laquelle il ne

écrit sans vous en faire hommage; il fut dicté par la sainte et délicate pureté dont vous m'avez donné le modèle; et si je suis parvenue à en ébaucher quelques traits, c'est en fixant ma vue sur vous et sur les principes dont vous avez environné et fortifié ma frêle existence. Pénétrée de reconnaissance pour cet inestimable bienfait, je me prosterne aux pieds de l'Être suprême, et dans un transport mêlé de douleur et d'amour, je lui rends grâce d'avoir reçu la vie de vous, d'avoir été élevée dans votre sein, au milieu de vos vertus et de leur céleste influence; je leur rends grâce d'un bien qui n'est plus, hélas! qu'un douloureux souvenir; mais ce souvenir est une partie de mon être, il se répand sur tous les temps, il s'associe à toutes mes pensées. O véritables sages qui aviez atteint dans votre humble et solitaire demeure toute la grandeur morale dont la nature est susceptible!........»

songea plus. Son caractère prit dès ce moment l'ampleur, le désintéressement et la générosité qu'il déploya dans la suite. « Notre intérieur, dit madame Necker dans le portrait qu'elle en fait elle-même, présente le contraste aimable et risible d'un grand génie en tutelle, d'un homme qui pourrait gouverner la fortune des Indes, et qui a laissé à sa femme si exclusivement le maniement de ses affaires, qu'il en a oublié la propriété; qu'il est reconnaissant quand je fais une dépense à sa prière, et timide quand il me la propose. » (*Manuscrits de M. Necker*, publiés par sa fille, p. 18.)

Rien ne fait mieux connaître la haute estime que M. Necker professait pour elle, que ces mots de madame de Staël, tirés du même ouvrage : « *Jusqu'à* sa *mort, la pensée de ma mère a dominé sa vie.* Ce n'était point à la manière des hommes publics qu'il s'occupait du bonheur de sa femme ; ce n'était point par quelques actions à distance, qui doivent suffire, dit-on, à la destinée subordonnée des femmes; c'était par l'expressioncon tinuelle du sentiment le plus tendre et le plus délicat. » (*Ibidem*, page 10.)

De son côté, madame Necker ne s'étudia plus qu'à faire rejaillir sur son mari la gloire qu'elle avait rêvée pour elle-même. On était si persuadé de sa coopération dans les œuvres de celui-ci, que la satire violente déjà citée, qui parut contre elle

sous le nom de *Statira,* lui reproche de n'avoir point laissé à M. Necker sa pensée toute entière, et de n'être pas suffisamment allée au-devant du soupçon, généralement répandu, qu'elle était l'auteur d'une partie de ses ouvrages, reçus avec empressement. (*Galerie des États-Généraux*, 3e partie, page 23.)

En un mot, ces deux existences se fondirent tellement en une seule, que tracer le tableau de l'une, c'est faire connaître celui de l'autre.

Un insigne honneur fut offert à M. Necker vers ce temps-là : ce fut celui d'être nommé ministre de la république de Genève, résident à Paris. Il s'en montra digne par un noble refus des appointemens attachés à ces fonctions. Elles le mirent en rapport d'affaires avec le duc de Choiseul, alors ministre, qui eut l'occasion de l'apprécier; mais elles ne suffirent pas au foyer d'activité de l'illustre ménage. Un mémoire parut en 1769, en faveur du privilége de la Compagnie des Indes, où les questions d'intérêts commerciaux étaient traitées pour la première fois avec toute la grâce, l'élégance et la pureté du style. M. Necker, membre de cette compagnie, plaidait *pro Domo suâ;* l'abbé Morellet combattait contre elle en faveur du gouvernement. L'avantage de la lutte, sous le rapport littéraire, entre l'homme de lettres consommé et le financier, resta à celui-ci. Quatre années après, l'Académie proposa pour sujet de concours l'éloge de Colbert :

la plume conjugale fut couronnée. Peu après, l'Essai sur la Législation et le commerce libre des grains, où l'on trouva un traité complet d'administration financière, et les attaques les plus vives contre le système des économistes du temps, fixa de nouveau l'attention publique, et fit supposer de grandes connaissances en cette matière dans son auteur.

Frappés de l'analogie de ces divers écrits, pour la touche et la manière, en beaucoup d'endroits, avec ceux que nous a laissés madame Necker, nous n'hésitons pas à croire qu'elle y a fourni une grande part de travail.

Un voyage que firent à cette époque, en Angleterre, M. et madame Necker, exalta, en faveur des constitutions en apparence libérales de ce pays, leurs têtes helvétiques, déjà chaudes de liberté.

A leur retour, Maurepas, ministre frivole et superficiel s'il en fut, ne savait comment rétablir l'état des finances, dont il jugeait lui-même le désordre irréparable, à cause des résistances du parlement à enregistrer l'impôt. Necker, dans ces conjonctures difficiles, lui adressa un mémoire, dans lequel il lui révéla les ressources incalculables de la France, dont les richesses avaient centuplé par la prospérité de son commerce et de ses colonies, et par vingt années de paix continentale.

Maurepas fut séduit; et, malgré le double obstacle qu'opposait sa qualité d'étranger et de protes-

tant, Necker, déjà environné d'une grande popularité, fut nommé en 1777 directeur-général du trésor royal, et conçut le plan d'administration régénératrice qu'il ne tarda pas à suivre.

Ses premières opérations furent des économies et des réductions considérables dans les dépenses. Il en donna le premier exemple en refusant le riche traitement attaché à la place qu'il venait de recevoir. Ce fut à l'aide de ces importantes épargnes, s'il faut en croire madame de Staël dans ses *Considérations sur la Révolution française*, tome I, page 64 et suivantes, qu'il parvint à faire face, sans recourir à de nouveaux impôts, aux frais énormes de la guerre soutenue en faveur de l'indépendance américaine, dont il fut un des plus ardens fauteurs; et, bien plus, à présenter un excédant de quelques millions de recettes sur les dépenses, sans sortir de la voie des ressources fiscales jusqu'alors connues. L'ordre le plus admirable succéda aux dilapidations de tous genres. Mais ce que M. Ouvrard n'approuve pas également dans son administration, ce furent les emprunts dont il greva le trésor à l'aide de son crédit presque européen, sans créer, pour les éteindre, une caisse d'amortissement. Suivant ce célèbre financier, ces emprunts furent l'origine du déficit qui, plus tard, devait ouvrir le gouffre où faillit s'engloutir la fortune publique. (*Mémoire sur les Finances,* adressé en 1814 à

Louis XVIII.) M. de Staël, dans la notice que nous avons citée, combat avec avantage ce système d'amortissement (page 153).

Mais l'acte le plus courageux, et qui certes alors eut le plus de portée, ce fut le *compte-rendu* au roi en 1781, dans lequel M. Necker publiait, aux yeux de la France étonnée, les mystères jusqu'alors impénétrables du système au moyen duquel les richesses du peuple passaient dans la caisse de l'État, et mettait à jour les secrets de la situation financière du gouvernement et de l'emploi des trésors versés dans ses mains. Cet ouvrage excita un enthousiasme universel; il fut lu dans les villages et dans les hameaux, circula avec la plus grande rapidité, fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, et imprimé à un nombre d'exemplaires prodigieux. Les éditions s'en multiplièrent à l'infini. Pour la première fois, peut-être, le peuple s'occupa de ses affaires. Ainsi commencèrent à être mis à nu et livrés à l'examen populaire les actes les plus importans du gouvernement. C'est à l'occasion de ce compte-rendu que Thomas place Necker au-dessus de Colbert, par la raison que celui-ci *n'a travaillé que pour le roi*, tandis que le premier *a travaillé pour le peuple*.

Avec l'immense crédit qu'il parvint de cette manière à conquérir et à doubler, M. Necker pouvait opérer et opéra en effet de grandes choses. Il

établit les assemblées provinciales, composées des principaux propriétaires de chaque province, et dans lesquelles on discutait la répartition des impôts et les intérêts locaux de l'administration; idée conçue par Turgot, mais qu'il ne se crut pas assez puissant pour mettre à exécution. On y vit le germe de ce mémorable doublement du tiers, qui, dans la suite, décida les plus grands événemens. Les esprits se préparaient ainsi dans tous les ordres du royaume à la discussion des plus hautes questions administratives.

La bienfaisante madame Necker dirigea ses vues d'une manière plus spéciale vers l'amélioration du régime intérieur des hopitaux et des prisons. Cette femme, qui attachait un si grand prix aux occupations et aux jouissances de l'esprit, employait toutes ses heures, dit M. Lally-Tollendal, malgré le mauvais état de sa santé, aux soins minutieux et quelquefois répugnans qu'exigeait cette administration. Elle fonda l'hospice qui conserve encore son nom; et M. Necker, dans son compte-rendu, parle de cette bonne œuvre de sa femme comme d'une des meilleures de son court ministère. Il serait difficile, observe madame de Staël, de dire quels étaient, selon le langage du monde, leurs plaisirs à tous deux; quels étaient les honneurs, la fortune, les avantages quelconques qu'ils pouvaient retirer d'une telle vie : ils n'en attendaient

rien d'humain, que l'estime publique; et ils l'obtenaient chaque jour, ainsi que l'attestent les hommages multipliés des personnages les plus célèbres de l'époque. (*Caractère et Vie privée de M. Necker*, page 30.)

Ce furent surtout les retranchemens dans la maison du roi, dans les sommes destinées aux pensions, dans les charges du ministère des finances, dans les gratifications accordées aux gens de cour sur ces charges, qui ameutèrent une foule de mécontens contre M. Necker. Les libelles commencèrent à pleuvoir; il fut abreuvé de dégoûts. Madame Necker, plus exaltée que lui, l'engagea à donner sa démission, que l'ombrageux et jaloux Maurepas s'empressa d'accepter. Mais son éloignement fut regardé comme une calamité publique.

De sa retraite de Saint-Ouen, il fit paraître, trois années après, en 1784, le célèbre ouvrage *de l'Administration des Finances*, qui fut reçu avec le même enthousiasme que les précédens, et qu'on tira au nombre de quatre-vingt mille exemplaires. Cet ouvrage renfermait tous les plans de réforme adoptés depuis par l'assemblée constituante dans le système des impôts, et contenait la censure indirecte du ministère déprédateur de ce Calonne, au gaspillage duquel les finances semblaient avoir été livrées. Celui-ci répondit en attaquant la véracité du *compte-rendu*, devant l'assemblée des notables

convoqués en 1787. La réplique de Necker fut écrasante. L'exil en fût le prix; mais quel exil? Ses antichambres furent encombrées des plus hauts personnages, qui venaient lui témoigner l'intérêt qu'ils prenaient à sa disgrâce.

Brienne avait succédé à Calonne. Pilote encore moins expérimenté, brusque et dénué des grâces et de la séduction de celui qu'il remplaçait, il laissait voguer le vaisseau de l'état à tous les vents, et ne savait rien débrouiller dans le chaos des finances. Comme il ne pouvait payer ni capital ni intérêts de la dette publique, il imagina de créer des billets portant intérêt. Dès que l'arrêt de création fut publié, l'alarme se répandit, et fit craindre une insurrection. Necker fut indiqué comme le seul qui pût sauver la chose publique mise en péril.

Il fut rappelé. A sa rentrée les fonds remontèrent de trente pour cent dans une matinée. Le trésor royal épuisé fut rapidement pourvu, la sécurité rétablie, les parlemens rendus à leurs fonctions.

Le 8 août 1788, un arrêt du conseil avait décrété la convocation des états-généraux. Dans le rapport au roi du 27 décembre suivant, M. Necker se prononça hautement pour eux. Le *bruit sourd* de l'Europe les demande, avait-il dit. La grande question du moment fut le mode de leur convocation. Necker conclut formellement, dans le rapport dont

il vient d'être parlé, à la double représentation du tiers.

La cour s'irrita des envahissemens de l'assemblée sur l'autorité royale. Le fameux serment du Jeu de Paume, où Mirabeau traita d'égal avec celle-ci, mit le comble à son mécontentement. Le peu de succès de la séance royale, qu'on affecta d'appeler un *lit de justice,* où le roi essayait de ranimer les restes d'un pouvoir chancelant, séance à laquelle Necker n'assista point, acheva d'indisposer contre lui. On le crut l'auteur de tous les maux. Son renvoi lui est not ifié;mais il n'est pas plus tôt connu, qu'un soulèvement populaire éclate, et force la reine et Louis XVI à supplier Necker de rester, en lui jurant qu'on ne ferait que ses volontés. Mais ce n'était qu'un faux-semblant. Le 11 juillet, il reçoit un billet du roi qui lui enjoint de quitter le royaume. Ce fut alors qu'il eut la générosité d'écrire à la maison Hoppe de Hambourg, qui lui avait demandé sa caution personnelle pour se chager des approvisionnemens de Paris, que, malgré son exil, il lui continuait cette caution (qui était de 2 millions), dont il laissait le montant déposé au trésor.

Quelque précaution qu'il prît de quitter Paris sans bruit, dès qu'on apprit son départ, tout le peuple fut en rumeur; les spectacles se fermèrent; on promena son buste dans toutes les rues. La cavalerie chargea le peuple. L'exaspération fut à son

comble. Le 13 juillet, Camille Desmoulins, au milieu de l'agitation qui fermente au Palais-Royal, s'écrie : « Citoyens, le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemi des patriotes ! il ne nous reste que de courir aux armes ! » Le 14 juillet, la Bastille est prise. Pour calmer le tumulte, le roi consent au rappel de Necker. Dès le 16, l'assemblée lui écrit qu'il peut revenir. A son retour il fut presque porté en triomphe de Bâle à Paris. Ce fut en ce moment qu'il écrivit ces mots remarquables : « Je vois la grande vague s'avancer : est-ce pour m'engloutir ? » On plaça au-dessus de son hôtel cette inscription : *Au ministre adoré*. La cour ni les princes ne purent y tenir ; la plupart émigrèrent. Necker s'appliqua d'abord à arrêter les vengeances populaires ; il obtint une amnistie générale. C'est là que s'arrête la marche progressive du ministre. Il crut pouvoir s'ériger en modérateur de l'impulsion qu'il avait donnée. Il s'imaginait que la raison avec un mélange de sentiment et de logique devait triompher de tout. (*M. de Staël, ibidem.*) Il s'opposa à la vente des biens du clergé, ainsi qu'à l'abolition de la noblesse, et soutint le véto. Sa popularité se perdit aussi vite qu'elle s'était accrue. Le souffle de *Démos* sembla se retirer de lui. *John-Bull* cessa de le couvrir de sa puissante main. Ce n'était plus le même homme qui avait aboli les infâmes droits de taille, de corvée, de péage, de main-morte et de

suite, et qui avait pris à tâche de laver à grande eau les souillures de nos institutions.

Les états-généraux[1], convoqués pour aviser aux moyens de rétablir les finances, s'occupèrent d'asseoir les droits de la nation. Les propositions d'emprunt formées par Necker échouèrent. Privé de la confiance du roi, brouillé avec ses collègues, négligé par l'assemblée, il commença à perdre courage. Les nobles l'accusaient d'avoir provoqué une révolution qu'il n'avait pas la force de diriger; les novateurs méprisaient ses vacillations rétrogrades. Il ne put supporter que, malgré son opposition, l'émission de huit cents millions d'assignats fût décrétée, et il donna sa démission le 4 septembre 1790. On parut l'accepter sans regret. En quittant la France pour regagner la Suisse, par un cruel retour des jeux de la fortune, il faillit être écharpé au milieu de cette même multitude de qui peu de temps auparavant il avait reçu une si brillante ovation. Tel fut le rêve de l'un des ministres les plus populaires que la France ait possédés. Le reste de son existence rentre dans le domaine de la vie privée.

Madame Necker est demeurée invisible derrière les événemens; mais elle n'en était pas moins l'âme toujours présente, et comme *l'Égérie* conseillère du nouveau *Numa* dont la gloire se partageait avec elle. « Je suis accoutumée, disait-elle, à ne recevoir que des rayons réfléchis, et même à les trouver

plus doux pour ma vue. » (*Lettre à Grimm. Mélanges.*) «*Dans les travaux pénibles que vous avez supportés, vous et M. Necker*, pendant cinq ans, pour le bonheur général, lui écrivait Thomas (1), vous avez trouvé quelques ingrats, mais vous avez aussi entendu le cri de la reconnaissance publique qui vous bénissait et vous mettait au rang des bienfaiteurs de la France. » (*Ibidem*, page 611.)

Ce fut surtout vers des vues de bienfaisance que son attention se dirigea. « Madame Necker (c'est son mari qui parle), pendant la durée de mes fonctions publiques, manifesta d'une manière éclatante son esprit de charité... elle s'est montrée la même dans le petit cercle où ma retraite l'a placée. Chez elle, cette vertu si active ne perdait jamais une occasion de soulager où de consoler l'infortune. » (*Manuscrits*, page 14 des *Observations*.)

Elle suivit, compagne assidue et fidèle, toutes les chances de fortune de son mari. Quoique d'un pays où la loi autorise la dissolution du mariage,

(1) Thomas lui écrivait encore : «Tandis qu'unpeuple oisif va voir et applaudir au théâtre, pour se désennuyer, des vertus en ariettes et en ballets, vous portez ces mêmes vertus chez le pauvre et au sein de la misère. Vous mettez en action, pour les malheureux, ce que nos arts, notre faste et notre ennui mettent en représentation pour les riches à qui le vice et la vertu sont indifférens, pourvu qu'on leur donne quelques émotions passagères ; ils se croient humains quand ils ont versé une larme au

le bonheur qu'elle trouva dans le sien refit sa religion. Elle appelait l'amour qui l'unissait à son mari le sentiment de l'identité entre d'eux personnes. Les commotions et les orages n'avaient que resserré ses liens avec l'être qui concentrait en lui toutes ses affections; et lorsque, retirée à Coppet, elle n'eut plus à craindre d'en être distraite par les secousses politiques, elle épancha toute la délicatesse et toute la chaleur des sentimens de son âme dans un éloquent plaidoyer contre le divorce, terminé par un tableau charmant du bonheur dont une douce union peut encore embellir les jours de la vieillesse la plus prolongée.

Madame Necker depuis long-temps souffrait d'une horrible maladie de nerfs qui la contraignait à se tenir presque toujours debout; mais la douleur semblait n'avoir aucun empire sur elle, et ne ralentissait en rien l'activité de son esprit. Thomas lui écrivait : « Il semble que la souffrance ne soit pour vous qu'un état de songe, et qu'il n'y ait de

théâtre, et leur vanité contente s'endurcit en paix dans les délices; mais vous, par une année entière de travaux, de vigilance et de soins, vous diminuez des maux réels, vous épargnez des souffrances à la nature humaine, vous rassemblez et versez goutte à goutte sur le pauvre une partie de cet or que la grande société et nos folles institutions prodiguent au luxe, au faste, à la guerre, et à des fantaisies aussi insensées que cruelles. (*Œuvres de Thomas*, édition de Bélin, tome II, deuxième partie, page 569.)

réelle que la pensée par laquelle vous créez un monde nouveau qui vous sert d'asile (page 652, *ibidem*). Bossuet dirait de vous, dans son langage, que vous avez mis votre âme à une hauteur où les sens ne peuvent atteindre. Vous rappelez l'âme à son origine en la séparant, en la rendant, pour ainsi dire, indépendante de ce qui l'entoure... semblable à ce géomètre qui mesurait tranquillement les lieux et l'espace au milieu d'une ville prise d'assaut. Voici des vers qu'il lui envoyait sur le même sujet :

On dit que du monde invisible
Les anges autrefois descendaient parmi nous.
Je crus, en vous voyant, le miracle possible ;
Je le crus à ces dons qu'on admirait en vous,
A cet esprit si fier, à ces attraits si doux,
A cette âme à la fois et sublime et sensible,
Aux faiblesses inaccessible.
Dans un vil univers, cette âme incorruptible
M'offrait un rayon pur des esprits éthérés;
Mais leur nature est impassible ;
Et vous cependant vous souffrez.

(*Ibidem*, page 572.)

Elle sentait que chaque jour l'approchait de sa fin. Elle aimait alors à entendre la musique. « Tous les soirs, dit madame de Staël, elle faisait venir des musiciens, afin que l'impression causée par les sons entretînt son âme dans les pensées élevées qui seules donnent à la mort un caractère de mélancolie

et de paix; le dernier jour de sa vie, continue son illustre fille, des instrumens à vent jouaient encore dans la chambre à côté de la sienne, et je ne puis exprimer ce qu'il y avait de sombre dans ce contraste entre les différentes expressions des airs, et l'uniforme sentiment de tristesse dont la mort remplissait le cœur!... « O ma fille, murmura-t-elle au moment d'expirer, tu me vois sur ces limites qui séparent la vie de l'éternité. Je poserais la main sur l'une et sur l'autre pour attester à toutes deux l'existence d'un Dieu et le bonheur qui naît de la vertu! » Ma mère mourut... (mai 1796). Je ne connais nulle part, dans aucune histoire, dans aucun roman, une perfection de tendresse que l'on puisse comparer à celle de mon père pour sa femme et aux regrets qu'il éprouva. Quelques heures après sa mort, un nuage léger passait sur le magnifique point de vue des Alpes que l'on apercevait par la fenêtre: — « Son âme plane peut-être là, » me dit-il en me le montrant. (*Ibidem*, pages 105 et suivantes.)

L'éloquent Thomas lui avait voué une espèce de culte. Il comparait son âme à un de ces sanctuaires religieux où l'on ne peut pénétrer sans être ému d'attendrissement et de respect. « En la voyant, disait-il, ce que je voudrais être me console de ce que je ne suis pas. Chaque heure que je passe auprès d'elle laisse au fond de mon cœur des impressions douces et touchantes, qui me rendent plus

content de moi-même, en me laissant le désir de me rapprocher d'elle davantage; mais cette idée est à mes yeux comme celle de l'infini, qui n'est pour l'homme qu'une quantité à laquelle on ajoute sans cesse, sans jamais pouvoir atteindre au dernier terme. » Toutes les gloires du monde ne l'eussent pas distraite du chagrin dévorant que lui aurait causé le plus léger remords, et même l'indifférence d'un moment à ses rigoureux scrupules. On n'a jamais vu une si grande étendue dans l'esprit, une si grande liberté dans l'imagination, avec tant de liens dans la conduite. Les facultés de madame Necker lui permettaient de parcourir un espace indéfini, et ses principes étaient immobiles. Aussi avec un progrès journalier dans ses aperçus et dans ses connaissances, elle avait conservé une innocence de cœur qui, prolongeant sa jeunesse morale, répandait beaucoup de grâces sur sa personne. (*Observations*, pages 8 et 9). On peut voir dans la correspondance de M. de Buffon combien ce grand homme portait d'affection et d'estime à madame Necker, qu'il appelait sa sublime amie.

Madame Necker a laissé les ouvrages suivans : 1° *Des Inhumations précipitées*, 1790, in-8°; 2° ***Mémoire sur l'Établissement des Hospices***, in-8°; 3° ***Réflexions sur le Divorce***, 1795, in-8°; et 4° ses ***Mélanges***, 5 volumes in-8° (1), qui eurent le plus grand

(*) M. de Staël a conservé les lettres qu'elle écrivait en mou-

succès, et particulièrement en Allemagne. Jamais on n'a réuni tant de finesse d'observation à un style si piquant, et une littérature si haute et si étendue à un goût si pur et à un tact si délicat. Partout madame Necker s'exprime avec profondeur et rapidité, double mérite qui place la richesse dans l'économie, et qui constitue le luxe véritable de la pensée... Comme les ordres composites qui rassemblent tous les trésors de l'architecture, son génie semble réunir la hauteur des idées de Thomas, la finesse piquante de Fontenelle, la jeunesse et la gaîté d'imagination de madame de Sévigné... Son livre est la confession d'une âme céleste.....

Tel est le jugement qu'on porta de ces mélanges lorsqu'ils parurent. Nous y puiserons quelques traits par lesquels nous terminerons cette notice.

Abrutissement sous le despotisme : Un Turc disait à un voyageur français : « Vous ne pouvez vous figurer quel est mon bonheur quand je me dis intérieurement : C'est par la gracieuse bonté de mon souverain que ma tête est encore sur mes épaules. » Un roi de Suède, rapporte Shéridan, ayant, dans un accès de fureur, poignardé l'un de ses sujets, le malheureux tira le poignard de sa plaie et en baisa la pointe en mourant.

rant à son mari, et qu'on peut regarder comme des modèles uniques de tendresse conjugale.

Un acte de vertu jeté dans la société est comme ces pierres qu'on lance dans un gouffre; elles retentissent long-temps, quoiqu'elles aillent se perdre pour jamais.

Le monde physique est le monde moral en relief.

Rien ne donne mieux l'image de l'ancienne cour que les étoiles et les soleils dansans des vieux opéras.

Catherine fera faire une faute de grammaire à la postérité, qui dira : *Catherine le Grand.*

Fontenelle n'aimait pas la guerre, parce qu'elle *gâtait la conversation.*

Quand le gouvernement a supprimé les clubs, il a fait comme l'amant qui étrangle sa maîtresse parce qu'il ne peut la séduire.

La licence des poètes modernes est à celle des poètes anciens ce que la nudité des filles de l'Opéra est à celle des filles de l'Indostan.

Les femmes remplissent les intervalles de la conversation et de la vie comme ces duvets qu'on introduit dans des caisses de porcelaine; on les compte pour rien, et tout se brise sans elles.

Je ris de voir ces têtes de femmes chargées de plumes parler de la *pondération* des états.

L'opinion prend ses bottes de sept lieues (août 1787) ; on croit l'apercevoir, qu'elle est déjà bien loin. Tantôt c'est un géant; tantôt c'est une de ces mouches éphémères qui naissent et meurent dans

un jour, et qu'on nomme les mouches du tonnerre; l'orage qui se prépare les fait naître, l'orage qui se calme les fait mourir. Elle parcourt tous les rangs; elle prend toutes les formes... Ce qui se passe prouve, quoi qu'en ait dit Montesquieu, que l'opinion dépend bien plus du cours des pensées que de celui du soleil et de la nature des climats... Les femmes parlent de la constitution avec la même chaleur qu'elles analysaient le sentiment à l'hôtel de Rambouillet..... (T. IV, p. 26.)

Le mariage qui rend heureux dans l'âge mur, c'est celui qui fut contracté dans la jeunesse. Alors seulement l'union est parfaite, les goûts se communiquent, les sentimens se répondent, les idées deviennent communes, toute la vie est double et devient une prolongation de la jeunesse.

La réputation des grands hommes, à une certaine distance, s'agrandit comme l'ombre à mesure que le soleil s'éloigne.

La nation n'était composée que d'individus avant l'assemblée des états-généraux; mais dès ce moment on a découvert trois espèces différentes de Français.

Les seigneurs, n'aimant pas la chair humaine, font dévorer le peuple ou la substance du peuple par leur gibier, pour le manger ensuite. C'est un fidéicommis.

« Voyez quelle sensibilité! » disait Buffon allu-

sivement, en voyant une petite aiguille tourner au moindre mouvement d'une clef aimantée.

Nous ressemblons, dans notre passion pour la liberté, à des poissons affamés, qui dévorent l'appât qu'on leur jette sans séparer le tranchant de l'hameçon.

M. de Lauragais enleva mademoiselle Arnoud. Madame de Lauragais était généralement estimée, et le public indigné de l'infidélité de son mari. Il cherchait à se justifier auprès de l'abbé Arnaud en lui faisant l'éloge de sa maîtresse. « Avez-vous tout dit? répondit l'abbé. Mettez le mépris public dans l'autre côté de la balance. » Le comte lui sauta au cou : « Mon cher abbé, je suis le plus heureux des hommes : j'ai tout à la fois une femme vertueuse, une maîtresse charmante et un ami sincère!

Je conviens qu'on est plus vertueux en Suisse qu'à Paris; mais c'est à Paris seulement qu'on parle bien de la vertu. Elle ressemble à l'Apollon de Délos, qui ne dictait ses oracles que dans une caverne où ses rayons n'avaient jamais pénétré.

Plus nous avons sacrifié pour rendre un autre heureux, plus il nous est cher; et sa mort nous ravit alors plus que notre bonheur, elle nous ravit le sien.

Les grandes mémoires qui retiennent tout in-

différemment sont des maîtresses d'auberge, et non des maîtresses de maison.

A Paris on juge la société comme une tragédie ; on demande seulement si les caractères sont bien soutenus ; et l'on ne siffle que quand le fripon fait une action honnête, ou l'honnête homme une action équivoque.

CHARLOTTE CORDAY.

Charlotte Corday et Théroigne de Méricourt se brisèrent toutes les deux au rescif révolutionnaire; mais l'une y vogua pure, noble, sublime, certaine d'y trouver sa perte, et dans le seul espoir de sauver ceux qui couraient après la leur; l'autre s'y précipita, aveugle, turbulente, et dans la vue d'assouvir ses passions désordonnées. Aussi, tandis que Charlotte, comme un cygne éclatant de blancheur, parcourt paisiblement sa route immortelle, Théroigne, livrée aux commotions violentes, provoque la foudre, et va s'égarer, sans voile et sans boussole, dans de ténébreux tourbillons, où elle

ne se reconnaît plus elle-même, pour s'engloutir ensuite et se perdre à jamais ! Céleste abnégation d'une part, égoïsme effréné de l'autre !

Marie-Anne-Charlotte de Corday, d'Armont, et non pas d'Armans, comme l'écrivent M. Thiers et tous les autres, est née le 27 juillet 1768 dans une chaumière de la commune des Ligneries (arrondissement d'Argentan, département de l'Orne), de Jacques-François de Corday, sieur d'Armont, écuyer, et de Jacqueline-Charlotte-Marie de Gontier des Antiers, père et mère nobles (voyez son acte de naissance). Les armes de la maison étaient trois chevrons d'or sur champ d'azur à la couronne de comte.

Elle était de la famille du grand Corneille par son père, arrière-petit-fils de Marie Corneille, sœur aînée du poète (1). Elle avait deux frères et deux sœurs, dont l'une plus âgée et l'autre plus jeune qu'elle. Toute la fortune de son père, qui, à titre de cadet de Normandie, avait été victime du droit d'aînesse, contre lequel il publia une brochure en 1790, consistait en un revenu de 1,500 fr.

Charlotte passa au milieu des champs sa première enfance. Des gens du pays se souviennent encore de l'avoir vue petite fille, courir, vêtue d'une

(1) On trouve dans les *Mémoires de Fleury* (Paris, 1837) la généalogie de Charlotte Corday, ainsi qu'il suit :

simple robe de toile, et les cheveux au vent, sous la forêt de pommiers qui borde la route, ou folâ-

PIERRE CORNEILLE,

Maître des eaux et forêts de la vicomté de Rouen,
Épouse MARIE PAISAN :
De ce mariage naissent quatre enfans :

THOMAS CORNEILLE, Poète.	PIERRE CORNEILLE, Dit le Grand.	MARIE CORNEILLE.

MARIE CORNEILLE épouse en premières noces M. DUBUAT, tué au siége de Candie. Elle épouse en secondes noces JACQUES FARCI, trésorier de France au bureau des finances d'Alençon. Elle eut, du premier mari, un fils, mort théatin à Paris, et de Jacques Farci deux filles.

MARIE FARCI, mariée au sieur LECOUSTELLIER DE BONNEBOSE, mort fort âgé à Paris, n'ayant laissé qu'une fille mariée à Caen.

FRANÇOISE FARCI, mariée à ADRIAIN CORDAY, seigneur de Cauvigny et de Launay, capitaine des gardes du duc de Bourgogne, d'une des plus antiques maisons de Normandie. Devenue veuve, elle réclama la succession de Fontenelle; mais elle en fut exclue en vertu du testament de celui-ci. Elle mourut à Alençon, laissant un fils.

JACQUES-ADRIAIN DE CORDAY, marié à RENÉE-ADÉLAÏDE DE BELLEAU, dame de Lamotte. Ils laissèrent quatre fils et quatre filles.

JACQUES-FRANÇOIS DE CORDAY, sieur d'Armont, marié à MARIE-CHARLOTTE GAUTIER DES ANTIERS, desquels est née :

CHARLOTTE CORDAY.

trant près d'une source voisine, qui coule au milieu des osiers et des joncs, et dans laquelle elle puisait de l'eau dans le creux de sa main. (Voyez *Charlotte Corday*, par M. A. Esquiros, tome I, page 11.)

Charlotte avait à peine atteint l'âge de douze ans lorsqu'elle eut le malheur de perdre sa mère. (Voyez l'interrogatoire où, vingt-quatre ans après la naissance de sa fille, François d'Armont déclare qu'il est veuf depuis environ douze ans.)

La communauté de Caen, dite l'abbaye des Dames, fondée par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, et dont madame de Belzunce était abbesse, et madame de Pontécoulant coadjutrice, *était en grand renom*. Le père de Charlotte se détermina à l'y placer, ainsi que ses deux sœurs. Les religieuses de ce couvent, soumises à la règle de saint Benoît, portaient le vêtement noir, excepté la guimpe et le bandeau, qui étaient blancs. Les bâtimens s'étendaient au dos d'une petite colline, avec des jardins, des cours et des oratoires. L'église, qui subsiste encore, est un édifice très-curieux dans le style anglo-normand. On n'y entend plus que le croassement des corbeaux et le bruit du vent qui s'engouffre dans les tours. Une vieille religieuse qui vit encore et qui a connu Charlotte rapporte qu'elle se jeta d'abord avec ferveur dans la dévotion, mais que déjà elle faisait remarquer un fonds d'orgueil et d'obstination qui

lui attirait des réprimandes. Elle apprit dans la maison à écrire, à faire de la tapisserie, à dessiner. Elle parvint à acquérir beaucoup d'habileté dans ce dernier genre de travail, et plus tard Charlotte dessina fort bien. Mais arriva l'époque où, la révolution ayant éclaté, les ordres religieux furent abolis. Alors les jeunes filles revinrent chez leur père, qui s'était fixé à Argentan. Charlotte fut confiée à madame Coutellier de Bretteville-Gouville (et non pas de Breterville, comme écrivent tous les biographes), sa tante à la mode de Bretagne, veuve et sexagénaire, qui demeurait à Caen, et chez laquelle elle resta livrée à de tranquilles études, jusqu'à ce que de plus orageuses destinées vinssent la tirer de ce paisible asile. On peut voir à Caen la maison qu'elle habitait. Elle est située rue Saint-Jean, n° 148, au fond d'une cour étroite, ce qui lui donne un aspect mélancolique et sombre : escalier de pierre, vitraux et croisées à compartimens et à mailles en plomb. Il existe un ancien tourneur qui logeait dans la boutique donnant sur la rue, et qui vous dira qu'il croit voir encore Charlotte dans le coin de la cour du côté du puits, avec son amazone bleue et son chapeau à forme conique orné de rubans : « C'était une fière et belle fille, qui ne chantait pas comme les autres, qui riait peu, et qui passait son temps à lire ; elle était en grande réputation de sagesse et de beauté. »

Charlotte était liée surtout avec Éléonore de Faudoas, sa camarade d'enfance; elle fréquentait avec sa tante les premières sociétés de la ville. Elle passait pour une jeune personne fort instruite et fort aimable. Seulement on lui trouvait les manières décidées et sortant un peu trop de son sexe.

Elle avait atteint sa vingt-deuxième année; elle était, dit M. Harmand (*Anecdotes de la Révolution*), d'une taille moyenne, d'une stature forte, et pourtant élégante et légère; pas un mouvement en elle qui ne respirât la grâce et la décence : bouche belle et bien garnie; nez bien fait; cheveux châtains; des yeux magnifiques, bleus et ombragés par de longs cils; les traits admirables et un peu sévères; les mains, les bras et la gorge dignes de servir de modèles. Sa parole élégante et réservée, dit M. Dubois dans son *Essai historique*, était remarquable par la justesse, la mesure, la netteté et le naturel d'une simplicité noble. Si l'on pouvait noter dans tout le charme de leurs nuances les inflexions délicates du timbre des phrases qui ont long-temps ému, j'aurais pu, ajoute-t-il, durant plus de dix ans, rendre sensibles sur le papier les intonations harmonieuses et séduisantes de la voix de mademoiselle Corday (1).

(1) Son passeport est ainsi conçu : Taille de cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front élevé, nez

Charlotte annonça de bonne heure des goûts sérieux et des habitudes portées à la méditation.

long, menton fourchu, visage ovale. — Il est curieux de voir comme les journaux démagogues de l'époque défiguraient à plaisir les traits de cette fille charmante. La Gazette Nationale dans sa feuille du jour, inséra par ordre du gouvernement, les lignes suivantes, que les feuilles de province furent prévenues de reproduire : Cette femme qu'on a dite fort jolie, ne l'était pas. C'était une virago plus charnue que fraîche, avec un maintien hommasse et une stature garçonnière, sans grâce, malpropre, comme le sont presque tous les philosophes et les beaux-esprits femelles. Sa tête était une furie de lecture de toute espèce. Sa figure était dure, insolente, érysipélateuse et commune ; mais une peau blanche et sanguine, de l'embonpoint, de la jeunesse et une *évidence* fameuse, voilà de quoi être belle dans un interrogatoire. Charlotte Corday avait vingt-cinq ans ; c'est être, dans nos mœurs, presque vieille fille. — Comme on avait aperçu, au moment où elle monta sur le banc des accusés, la naissance de sa gorge à travers son fichu croisé, on lisait encore dans les journaux : Cette femme a laissé voir au tribunal, sur le fait de sa gorge, qu'elle était au-dessus des puérilités de son sexe. — Le portrait le plus ressemblant qui nous reste d'elle se trouve chez M. Lecurieux, peintre célèbre ; elle est représentée en corsage de satin bleu, la poitrine très-décolletée, mais recouverte d'un fichu que dans la mode du temps on appelait *menteur;* les cheveux relevés en touffes abondantes et semés d'un léger nuage de poudre ; le front élevé, les yeux gris-bleu, le regard résolu, les lèvres d'un rose parfait, le menton légèrement anguleux, de la dignité dans le port de la tête, et le cou d'une grâce et d'une blancheur remarquables. — David, dans son fameux tableau de la Mort de Marat, n'a peint Charlotte que d'idée. Plusieurs

Dans la retraite du couvent, tandis que ses jeunes compagnes employaient leur loisir aux jeux folâtres, aux récréations de leur âge, elle se livrait à la lecture de Corneille, de Raynal ou de Jean-Jacques, dont elle avait trouvé le moyen de se procurer les ouvrages. Elle sut se faire une éducation. Ce fut, dit un de ses biographes, à Plutarque, ce peintre éloquent des grandes actions de l'antiquité, qu'elle la demanda; Plutarque fut l'instituteur de cette jeune fille. « Le goût d'une telle lecture eût suffi pour révéler de quelle riche étoffe devait être cette âme qui se cachait encore sous des traits enfantins et charmans. » (*Biographie universelle des Contemporains.*)

Sortie de l'exil du cloître, les feuilles publiques lui tombèrent entre les mains; elle les parcourait avec une avidité qu'on s'étonnait de remarquer dans une si jeune et si belle personne. Dès lors la révolution s'offrit à elle sous un aspect enchanteur; le mot magique de liberté l'enivra; son rêve unique fut celui d'une république soumise aux lois et féconde en vertus. M. de Conny va jusqu'à dire

artistes, et notamment M. Scheffer, ont pris notre héroïne pour sujet de leurs belles pages. Une jeune princesse que la mort nous a trop tôt enlevée, et dont les arts déplorent la perte, devait évoquer du marbre son image si noble, et la joindre à sa statue de Jeanne d'Arc, à laquelle elle aurait si bien servi de pendant.

que son imagination délirante errait tout le jour avec les grands personnages des temps anciens, et que la nuit elle croyait encore évoquer leurs ombres.

Cela ne l'empêchait pas, ajoute le biographe que nous avons cité précédemment, de vaquer à ses devoirs de jeune fille, et de se montrer remplie de piété filiale ; son caractère la faisait adorer ; on la laissait maîtresse de ses momens et de la direction de ses études ; elle ressentait peu le joug paternel ; on la laissait aller et faire comme une enfant sublime vouée à quelque prédestination mystérieuse, et qu'un ange invisible conduisait.

Ses frères, chez qui rien n'avait pu détruire les préjugés de noblesse, avaient émigré. Mais elle aimait mieux rester et s'appliquer à ses lectures favorites. Le journal de Brissot lui plaisait par-dessus tout. Elle se passionnait pour les merveilleux récits des événemens dont Paris était le théâtre ; aujourd'hui c'était Mirabeau qui parlait en maître, et qui traitait en esclave l'envoyé du roi ; un autre jour l'impassible Sieyès qui disait : « Pourquoi nous troubler? Ne sommes-nous pas aujourd'hui ce que nous étions hier ? » C'était le tiers-état replacé au niveau et bientôt au-dessus des autres ordres du royaume ; ou bien elle lisait le siége et la prise de la Bastille, cet odieux monument du despotisme, préludant par sa chute à celle du despotisme lui-même, et remplacé par cette inscription si riante, mais si pleine de choses :

« Ici l'on danse ! » Une autre fois elle apprenait avec admiration que le peuple français déclarait officiellement renoncer à toute guerre entreprise dans la vue d'une conquête ou contre la liberté d'une autre nation.

Les idées de Charlotte Corday se moulèrent aux impressions qu'elle reçut. Il n'était pas donné au coup d'œil d'une jeune fille de percer tant de nuages ; de pénétrer et de saisir la portée d'une révolution restée, après cinquante années, encore douteuse, obscure ou incomprise à d'excellens esprits. Était-elle maîtresse même de la voir sous son vrai jour ? et tous ceux qu'elle était en position de connaître ou d'entendre n'offusquaient-ils pas pour elle la lumière à travers les brillantes couleurs dont ils savaient si bien la revêtir ?

En effet, le 31 mai venait d'éclater. Après la longue lutte des Montagnards et des Girondins, où ceux-ci avaient succombé, la plupart d'entre eux, tels que Barbaroux, Buzot, Louvet, Girey-Dupré, Salles, Péthion, Riouffe, etc., s'étaient réfugiés à Caen, où la population entière partageait leurs opinions et se composait de leurs plus chauds adhérens. Partout dans la ville on exaltait leur courage et leur noble attitude. A la tribune, Isnard venait de faire retentir ces paroles mémorables : « Paris a juré protection à la représentation nationale ; si elle est violée par une de ces conspirations qui l'entou-

rent depuis le 10 mars, je le déclare au nom de la république, Paris éprouvera la vengeance du peuple, et l'on se demandera sur quels bords de la Seine s'élevaient ses murs! » Lanjuinais, en repoussant les outrages et les violences du boucher Legendre, s'était écrié: « Lorsque autrefois la victime allait périr, on l'ornait de fleurs, on ne l'insultait pas! » Et Barbaroux, en digne mandataire du peuple, avait refusé de résigner ses pouvoirs et déclaré qu'ayant juré de mourir à son poste, il tiendrait son serment!

Ce n'est pas tout: Charlotte assistait quelquefois aux séances du comité d'insurrection connu sous le nom d'*assemblée centrale de résistance à l'opposition*, qui s'était formé à Caen. Elle entendait parler la plupart de ces admirables orateurs; elle était présente aux brillantes improvisations de Buzot; elle recueillait les accens de la voix éloquente et douloureuse de ce Barbaroux si beau, qui prêchait un patriotisme si pur, et qui peignait d'une manière si séduisante les charmes de la république dont elle aurait voulu être citoyenne.

Son âme était déchirée à la pensée de ces grands martyrs de la liberté, opprimés, poursuivis et dévoués à la hache révolutionnaire; elle ne concevait pas comment ces demi-dieux d'une révolution qu'elle adorait se trouvaient repoussés par elle, eux qui avaient si puissamment concouru à la fon-

der ! Elle ne savait pas que ceux qui impriment un pareil mouvement ne sont bientôt plus maîtres de le retenir, et qu'il les écrase s'ils ne marchent aussi vite que lui.

Charlotte était donc girondine. Elle partageait l'enthousiasme de cette célèbre insurrection départementale dont la ville qu'elle habitait s'était rendue le centre, qui s'armait de toutes parts contre Paris et la Montagne à la voix des députés proscrits, *à l'effet de rétablir la représentation nationale*, et qui avait déjà enrôlé sous ses drapeaux les envoyés du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et du Finistère.

Le général Félix Wimpfen, qui se trouvait alors investi du commandement de l'armée dite des côtes de Cherbourg, s'était mis à la tête des fédéralistes et avait répondu au comité de salut public, qui l'avait mandé à sa barre, que la convention n'aurait la paix que si elle révoquait ses décrets des 31 mai et 2 juin (la mise en accusation des Girondins); qu'à défaut de cette rétractation, il ne pouvait se rendre à Paris qu'à la tête de soixante mille Normands. »

Louvet, le même tribun dont la plume gracieuse avait écrit le leste et spirituel roman de Faublas, et qui avait eu l'audace d'attaquer en face et de braver Robespierre, fut chargé de rédiger la pro-

clamation : « La force départementale qui s'achemine vers Paris, disait-il, ne va pas chercher des ennemis pour les combattre; elle va fraterniser avec les Parisiens; elle va imposer aux factions par sa contenance ferme et tranquille; elle va raffermir la statue chancelante de la liberté! Citoyens, qui verrez passer dans vos murs, dans vos hameaux, ces phalanges amies, fraternisez avec elles; ne souffrez pas que des monstres altérés de sang s'établissent au milieu de vous à dessein de les arrêter dans leur marche ! »

Le plan était d'opérer, à l'aide des départemens, contre les Montagnards, ce que ceux-ci étaient venus à bout d'exécuter en ameutant contre les Girondins les clubs, les quarante-huit sections de Paris, la commune et même les cantons du département. (On sait comment la commune, ayant le droit de requérir la force armée, en investit la convention, et comment, au milieu de l'épouvante générale, on parvint à arracher le décret de mise en accusation qui porta le coup mortel au parti de la Gironde.)

Charlotte avait l'oreille frappée des déclamations où l'on peignait la France en proie aux monstres qui la couvraient d'échafauds, et qui allaient faire couler le sang dans tout le royaume. Déjà, disait l'un, ils ont arrêté leurs listes de proscriptions; deux mille cinq cents victimes sont désignées à

Lyon, trois mille à Marseille, et huit mille à Paris. Comme au temps de l'ancien despotisme, s'écriait un autre, ils ont voulu remplacer la garde nationale par une garde prétorienne à leur solde; ils ont, comme tous les tyrans, violé la liberté de la presse; ils ont essayé de tromper le peuple et d'usurper sa souveraineté, en méconnaissant avec audace, en ensevelissant avec perfidie dans les ténèbres du comité de salut public cette foule d'adresses où l'immense majorité des Français témoignait l'indignation qui l'avait saisie à la nouvelle du 2 juin; ils ont insulté les députés et les ont jetés dans les prisons; ils ont enchaîné les malheureux restes de la représentation nationale, et l'ont forcée à rendre ce qu'ils osent encore appeler des décrets!

Celui des Montagnards qui, dans le Calvados, inspirait le plus d'effroi et semblait le plus redoutable, c'était Marat. L'accusation portée récemment contre lui d'avoir, dans ses feuilles, provoqué le meurtre, le pillage, l'avilissement et la dissolution de la convention nationale, et l'établissement d'un pouvoir destructif de la liberté, n'avait été pour lui que l'occasion d'un triomphe et d'une ovation. Il reparut plus insolent, plus anarchique et plus incendiaire que jamais. L'épouvante que ses maximes inspiraient, jointe à l'idée qu'on se figurait de la forme hideuse de sa personne, faisait, dit Garat, qu'on croyait le voir partout, qu'on

imaginait qu'il était toute la Montagne, ou que toute la Montagne était comme lui.

On avait encore le souvenir de ce qu'il écrivait en juillet 1791 : « Peuple, que faites-vous? Tous vos chefs vous trahissent! Armez vos mains de poignards; égorgez le perfide La Fayette, le lâche Bailly; courez ensuite au sénat, arrachez-en les pères conscrits; empalez ces représentans vendus à la cour, et que leurs membres sanglans, attachés aux créneaux de la salle, épouvantent à jamais ceux qui viendront les remplacer! » (*Ami du Peuple.*) En décembre 1792 : « Jamais la machine ne marchera, que le peuple n'ait fait justice de deux cent mille scélérats; il doit réduire au quart ses mandataires et ses agens. » (*Le Publiciste.*) En février 1793 : « Dans tout pays où les droits du peuple ne sont pas de vains titres consignés fastueusement dans une simple déclaration, le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendrait les accapareurs mettrait bientôt fin à ces malversations. » (*Ibidem.*)

On le représentait comme un homme d'une courte stature, au teint jaune et noir, aux yeux hagards, les pommettes des joues saillantes, toute l'habitude du corps ignoble, et offrant, s'il faut en croire Dulaure, l'air et l'apparence d'un horrible reptile; des haillons pour tous vêtemens. Ajoutez encore que cette espèce d'anthropophage, assu-

rait-on, avait passé une partie de la révolution dans des souterrains d'où il lançait au public ses feuilles atroces.

C'était, pour Charlotte Corday, comme une apparition satanique dont elle était obsédée; elle s'exagérait la mesure de son pouvoir; elle s'imaginait et elle ne pouvait souffrir que le salut des héros de sa pensée, et par conséquent de la république, dépendît de la volonté de cet homme. Cette idée fermenta dans sa tête et devint une idée fixe. Un projet luit à son esprit. Comme toutes les âmes fanatisées, elle se persuade qu'à elle seule est réservée la noble mission de sauver son pays, d'empêcher la collision terrible qui se prépare entre les départemens et la convention, et d'arrêter les flots de sang qui vont couler. « Je périrai, dit-elle; mais j'épargnerai la vie de ces hommes généreux; l'anarchie n'aura plus de chef, la guerre civile plus de provocateur, et la patrie me devra son salut. »

« J'avoue que ce qui m'a décidée tout-à-fait, a-t-elle écrit depuis à Barbaroux, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés dimanche 7 juillet. Vous vous souvenez comme j'en étais charmée. Je me promettais bien de faire repentir Péthion du soupçon qu'il manifesta sur mes sentimens. — Est-ce que vous seriez fâchée s'ils ne partaient pas? me dit-il. Enfin j'ai considéré que tant de braves gens, venant à Paris pour chercher

la tête d'un seul homme, l'auraient peut-être manquée, ou qu'il aurait entraîné dans sa perte beaucoup de bons citoyens. Il ne méritait pas tant d'honneur ; il suffisait de la main d'une femme. »

Son plan fut bien vite conçu. Elle ne songea plus qu'aux moyens de l'exécuter. Toutefois, s'il faut en croire un de ses biographes, M. Couet de Gironville, elle paya le dernier tribut à la faiblesse de son sexe. Plusieurs fois on la surprit à répandre des larmes. Ses amis lui demandèrent quel sujet les lui faisait verser : « Je pleure, répondit-elle, sur les malheurs de ma patrie, sur ceux de mes parens et sur les vôtres. Eh ! qui peut m'affirmer que vous ne serez pas frappés de ces coups de foudre qui ont déjà privé de la vie un si grand nombre de bons citoyens ? Tant que Marat vivra, il n'y aura jamais de sécurité pour les amis des lois et de l'humanité. »

Madame de Bretteville avait aussi remarqué dans sa nièce quelque chose d'extraordinaire. Un soir, qu'elle entra dans sa chambre, elle trouva sur sa table une vieille Bible ouverte, et lut ces mots soulignés au crayon : « Judith sortit de la ville, parée d'une beauté merveilleuse dont le Seigneur lui avait fait cadeau pour se rendre à la tente d'Holopherne. »

Un jour, elle rencontra deux bourgeois de la ville, qui se divertissaient à jouer aux cartes de-

vant une table, et leur dit avec beaucoup de feu : « Vous jouez, et la patrie se meurt ! »

Mais elle reprit bientôt une liberté si complète, « elle fit voir les apparences d'une quiétude si gracieuse, que ses parens, que sa tristesse avait précédemment alarmés, la trouvaient alors plus aimable que jamais. Elle redoublait de soin et de bonté pour les personnes placées par leur condition sous sa dépendance. Elle voulut, avant le départ qu'elle méditait pour Paris, pourvoir, auprès d'une amie de sa famille, au sort d'une femme qui la servait ; ensuite, jugeant qu'elle n'aurait pas le temps de terminer une broderie qu'elle avait commencée pour la donner comme souvenir à cette domestique, elle porta son travail chez une ouvrière pour qu'il fût achevé, et le paya d'avance, avec expresse recommandation de porter la collerette lorsqu'elle serait terminée, et de la remettre de sa part à la personne qu'elle désigna. Ayant pourvu à ces petits détails, où l'on ne peut s'empêcher de trouver une grâce toute féminine, qui contribue encore à relever la majesté des grandes pensées que Charlotte tenait renfermées dans son sein comme dans un sanctuaire impénétrable, elle ne s'occupa plus que de son inflexible résolution. » (*Biogr. univ. des Contemp.*)

Son premier soin est de la dissimuler. Elle déclare à madame de Bretteville qu'elle désire faire

un voyage en Angleterre, et persuade la même chose à son père, à qui elle va faire, à Argentan, ses derniers adieux. « Elle craint, dit-elle, le feu de la guerre civile. » Et c'est le 9 juillet 1793 qu'elle part pour Paris par la diligence de Caen.

Mais avant son départ elle était allée rendre visite à Barbaroux, soit que, par un sentiment confus de tendresse, elle voulût le voir une dernière fois, soit qu'elle eût besoin d'une lettre de lui pour pénétrer jusqu'au ministre, auprès duquel elle désirait rendre service à mademoiselle de Forbin, son amie, élevée avec elle par madame de Belzunce. Louvet, qui se trouva à l'entrevue, en rend compte en ces termes : « A l'intendance, où nous logions tous, s'était présentée, pour parler à Barbaroux, une jeune personne grande et bien faite, de l'air le plus honnête et du maintien le plus décent ; il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange de douceur et de fierté qui annonçait bien son âme céleste. »

Barbaroux lui dit qu'elle s'adressait bien mal, et que ses recommandations, dans la position où il se trouvait, lui seraient plus nuisibles qu'utiles. Cependant il lui fit une lettre pour son ami Duperret, député non encore proscrit, qui devait la conduire chez le ministre; et il lui dit qu'il serait bien aise d'apprendre les détails de son voyage. Bientôt, ren-

trée dans sa chambre à son retour de l'hôtel de l'intendance, elle rangea ses livres, se chargea de son carton de dessins, et prit congé de sa tante, sous prétexte d'aller voir faner le foin dans la campagne. Elle rencontra sur l'escalier un enfant à qui elle donnait quelquefois des images : « Tiens, dit-elle en lui remettant son carton de dessins, voilà pour toi, Robert ; sois bien sage, et embrasse-moi : tu ne me reverras plus. » Et elle partit. (Raconté par ce même Robert, qui existe encore.)

Si quelque amour avait commencé à poindre dans son cœur, on ne peut guère penser qu'il fût assez prononcé, et qu'elle s'en rendît assez compte à elle-même pour que ce fût le motif déterminant de sa résolution héroïque. Elle n'avait parlé à Barbaroux que deux fois.

J'ai lieu de croire, dit M. Dubois, que si elle s'adressa de préférence à Barbaroux, c'est parce que ce député étant de Marseille, il pouvait mieux la servir dans les démarches d'obligeance qu'elle voulait faire pour mademoiselle de Forbin, qui appartenait à une famille du Midi. On lit dans les Mémoires de Meilhan que, durant l'entretien que Barbaroux eut avec elle, Péthion survint, et dit : « Voici la belle aristocrate qui vient voir des républicains. — Vous me jugez aujourd'hui sans me connaître, citoyen Péthion, répondit-elle ; un jour vous saurez ce que je suis. »

Il est absolument faux qu'elle ait voulu venger sur Marat soit le comte de Belzunce, soit l'émigré Boisjugan, pour lesquels plusieurs biographes lui ont supposé de l'amour. Elle ne pouvait imputer à Marat l'assassinat du major Belzunce, qui avait péri en 1790, victime des vengeances populaires, ni le supplice de Boisjugan, fusillé en 1792, comme émigré pris les armes à la main. Mais ce qui, selon nous, achève de convaincre qu'il n'entrait rien que de pur dans ses vues ; c'est ce qu'elle écrit à son père à l'article de la mort : *Vous connaissez votre fille, un motif blâmable n'aurait pu la conduire.*

Quoi qu'il en soit, reprenons la trace de notre héroïne, et suivons-la sur la route de Paris au milieu de ses compagnons de voyage. Préoccupée sans doute du projet terrible qu'elle roule dans sa tête, son air pensif et absorbé va frapper tout le monde? en aucune manière. Les témoins ont déclaré qu'elle les avait constamment égayés par l'enjouement de son humeur. Une petite fille qu'elle avait près d'elle l'occupa beaucoup : elle la faisait jouer, elle riait avec elle. Dans sa lettre à Barbaroux, elle trace quelques détails. « Je suis partie avec des voyageurs que j'ai bientôt reconnus pour de francs montagnards. Leurs propos, aussi sots que leurs personnes, étaient désagréables, m'ont bien vite ennuyée ; je les ai laissés parler tout leur

content, et je me suis endormie. Un de ces messieurs, qui aime probablement les femmes dormantes, a voulu me persuader, à mon réveil, que j'étais la fille d'un homme que je n'ai jamais vu, et que j'avais un nom dont je n'ai jamais entendu parler. Il a fini par m'offrir son cœur et sa main, et voulait m'emmener à l'instant pour me demander à mon père. Ces messieurs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour connaître mon nom et mon adresse à Paris; mais j'ai refusé de le dire, et j'ai été fidèle à cette maxime de mon cher et vertueux Raynal : *Qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans.* »

Ce fut le jeudi 11 qu'elle arriva à Paris vers midi. Elle descendit rue des Vieux-Augustins, n° 17, hôtel de la Providence. Elle se coucha à cinq heures du soir, et dormit d'un profond sommeil jusqu'au lendemain 12, qu'elle se rendit chez le député Duperret, qui venait de sortir. Elle remit à ses filles la lettre de Barbaroux, et ne le vit que le soir. Lorsqu'elle entra, Duperret dînait avec ses amis. Elle demanda à lui parler en particulier; il se leva et passa avec elle dans une pièce voisine. Là elle lui expliqua en peu de mots qu'elle arrivait de Caen, qu'elle avait remis chez lui un paquet contenant une lettre de Barberoux avec plusieurs brochures, et qu'elle le priait de vouloir bien la mener chez le ministre. — Duperret lui répondit qu'il ne le pouvait dans le moment, mais qu'il irait la prendre

chez elle le lendemain pour l'y conduire. Elle lui donna son nom et son adresse en ajoutant : « Je n'ai plus qu'un mot à vous dire : Citoyen Duperret, je vous donne un conseil : quittez l'assemblée, vous n'y faites rien ; allez à Caen rejoindre vos frères. — Mon poste est à Paris, répondit celui-ci, je ne le quitterai pas. — Vous faites une sottise, croyez-moi : fuyez, fuyez avant demain soir. » Cela dit, elle sortit. Duperret, rentré dans la salle, dit à ses convives que cette femme lui faisait l'effet d'une intrigante, qu'au reste il le saurait le lendemain. — Effectivement il se rendit chez elle comme il le lui avait promis, et la conduisit chez le ministre.

Là on leur dit que celui-ci (c'était Garat) ne pourrait les recevoir jusqu'à huit heures du soir. Dans cet intervalle les scellés ayant été apposés chez Duperret, en vertu d'un décret qui avait été rendu le même jour, il représenta à Charlotte que sa présence avec elle chez le ministre ne pourrait que lui être préjudiciable ; que d'ailleurs elle n'était pas munie de la procuration de mademoiselle de Forbin, et qu'elle ne pourrait retirer les papiers qu'elle voulait reprendre pour elle.

Libre de ce premier soin, elle se rend le 12 juillet au Palais-Royal ; elle entre chez un marchand de couteaux ; elle en aperçoit un à manche d'ébène et à gaîne. Elle le paie trois francs, et le met sous son fichu. Puis elle s'assied dans le jardin, sur un

banc de pierre. Un enfant s'amusait tout auprès à ramasser du sable dans son tablier. La figure de Charlotte lui plaît ; il s'avance, il sourit, il tourne autour du banc où elle était assise, et après ce petit manége il se risque à venir appuyer sa tête et ses mains sur ses genoux. Charlotte le prend dans ses bras, et attache sur lui un regard mélancolique. On ne sait quelles sensations et quels souvenirs ce bel enfant éveille en elle ; mais ses yeux se mouillent de larmes. Cependant il avait vu en jouant passer le bout du manche du couteau et ses petits doigts qui furetaient sous le fichu étaient parvenus à l'en tirer. Charlotte, qui s'en aperçoit, pâlit, se lève, jette autour d'elle un regard inquiet, dépose l'enfant à terre, et s'éloigne en cachant avec précipitation le fatal couteau. Revenue à son hôtel, elle délibère sur ce qui lui reste à faire. Immolera-t-elle l'odieux Marat dans sa propre demeure, ou sur la cime de la Montagne, pour donner plus d'éclat à sa mort ? Ce dernier parti convient mieux à ses vues. Elle espère être déchirée et mise en pièces par la populace en fureur, sur le théâtre même de l'action, et mourir ainsi inconnue, sans que sa famille puisse être inquiétée.

Mais l'événement ne répond point à son attente ; à ce moment Marat se trouvait mortellement atteint d'une maladie inflammatoire, jointe à une affreuse lèpre dont il était couvert, et qui le mettait hors

d'état de sortir. Dès l'origine du procès des Girondins, il avait cru devoir se suspendre volontairement de ses fonctions de député. L'animosité qui régnait entre eux et lui l'avait forcé de se récuser. Mais bientôt la tournure qu'avait prise l'affaire par la fuite de la plupart des détenus lui fit juger qu'elle durerait trop long-temps ; et, voyant que son absence n'était pas même remarquée, contre son attente, il rompit le ban qu'il s'était imposé à lui-même, et qui, au surplus, écrit M. Thiers, n'était qu'une ridicule comédie.

Il était donc revenu aux séances, et avait même pris part à la discussion de quelques articles de la constitution, lorsqu'il fut attaqué de la maladie cruelle dont nous venons de parler.

Quoique son mal empirât à chaque instant, sa dévorante activité n'en était point ralentie. Il passait les jours entiers, non seulement à écrire son journal, qu'il ne voulait pas confier à d'autres, mais encore une infinité de lettres, tant à la convention qu'aux jacobins et aux autres sociétés populaires qu'il régentait et dont il stimulait le zèle et la surveillance. La convention, occupée de travaux importans, n'avait fait nulle attention aux lettres de Marat ; il s'en était fâché, mais non découragé ; il lui en avait adressé une dernière dans laquelle il la menaçait de se faire porter malade à la tribune,

et là, si cette lettre n'était pas lue dans la séance, de la lire lui-même.

Voyant donc qu'elle ne pouvait l'aborder que chez lui, Charlotte Corday s'y résigna. Elle lui écrivit un simple billet ainsi conçu : « J'arrive de Caen ; votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événemens de cette partie de la république. Je me présenterai chez vous vers une heure ; ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien, je vous mettrai à même de rendre un grand service à la France. »

L'extrême difficulté de pénétrer chez Marat justifie ce qu'il peut y avoir d'ambigu et de quelque peu jésuitique dans ce billet. Charlotte, s'étant rendue à l'heure par elle indiquée au domicile de Marat, ne put parvenir à être admise. Alors elle écrivit un second billet pour être remis dans le cas où elle ne serait pas reçue. En voici les termes : « Je vous ai écrit ce matin, Marat ; avez-vous reçu ma lettre ? Je ne puis le croire, puisqu'on m'a refusé votre porte. J'espère que demain vous m'accorderez une entrevue. Je vous le répète, j'arrive de Caen ; j'ai à vous révéler les secrets les plus importans pour le salut de la république. D'ailleurs je suis persécutée pour la cause de la liberté ; je suis malheureuse ; il suffit que je le sois pour avoir droit à votre protection. »

« J'avoue, a-t-elle dit depuis, que j'ai employé un artifice perfide pour me faire introduire chez Marat. Je comptais le sacrifier sur la Montagne, au sein de la convention; mais il n'y allait plus. »

Elle s'achemina donc une seconde fois chez cet inaccessible terroriste. Marat demeurait rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École de Médecine. C'était le 13 juillet, vers sept heures du soir. M. Gustave Drouineau lui fait faire pour cette visite quelque toilette. « Elle avait besoin, dit-il, de donner bonne opinion d'elle aux personnes qui l'introduiraient. » Un large ruban vert soutenait ses cheveux lisses et un chignon d'où s'échappaient des boucles onduleuses. « Je l'entends, ajoute-t-il, demander avec le son de sa voix argentine : Le citoyen Marat est-il chez lui? Qui eût pensé qu'une si jolie femme, avec ce divin sourire, ces lèvres si roses, cette taille si gracieuse, cet air si décent, venait pour commettre un meurtre? » (Livre des *Cent-et-Un,* tome I.) La portière, Marie-Barbe Aubin, fit quelque difficulté pour la laisser monter. Comme elle insistait, arrive une jeune femme, nommée Catherine Évrard, avec laquelle Marat vivait maritalement, et qu'il avait prise pour épouse *un jour de beau temps, à la face du soleil,* suivant l'expression de Chaumette. Elle déclare à Charlotte qu'elle ne peut entrer. Celle-ci redouble ses instances avec tant de vivacité, que Marat l'entend

de la baignoire où il était plongé; et comprenant que c'était la personne qui lui avait écrit, il eut envie de la voir, et, d'une voix forte, ordonna qu'on l'introduisît.

Restée seule et debout près de lui, Marat commence par lui demander les noms des députés réfugiés à Caen. Elle les lui indique, et il les écrit à fur et mesure avec un crayon. Quand il a fini, il ajoute : « C'est bien : ils iront tous à la guillotine. » Ce mot est son arrêt de mort; elle tire de son sein un couteau qu'elle lui plonge tout entier dans le cœur. Il n'a que la force de proférer ces mots : « A moi, ma chère amie, à moi ! »

A ce cri, les femmes de la maison et Laurent Basse, qui pliait les feuilles de Marat, se précipitent dans la chambre. Charlotte n'avait pas essayé de fuir; elle se tenait près de la fenêtre, debout, calme et immobile. Basse la frappe d'un coup de chaise et la renverse. La fille Évrard la foule aux pieds. A ce bruit, les autres habitans de la maison accourent, et sont bientôt renforcés des voisins et des gardes nationaux du Théâtre-Français, avertis par la rumeur publique.

M. Esquiros assure qu'il possède une lettre inédite de Julie Candeille, qui prétend tenir de la gouvernante même de Marat quelques détails curieux; celle-ci, par prudence, et selon la lettre par jalousie, venait de temps en temps écouter à la

porte. Marat aurait, suivant ce récit, dans un moment d'abandon et de familiarité, touché le bras de Charlotte Corday. A ce geste, celle-ci, déterminée par l'insulte dont elle croyait voir l'intention, se serait saisie de son arme et aurait frappé. (Tome II, page 154.)

Le corps de Marat est retiré de la baignoire et déposé sur un lit dans la pièce voisine. En vain le docteur Pelletan et un chirurgien de la maison s'efforcent d'arrêter le sang qui s'échappait. C'en était fait, Marat n'existait plus!

Cependant la jeune héroïne s'était relevée. On est frappé de sa beauté, de sa sérénité d'âme dans un pareil moment, et du courage avec lequel elle avoue l'action qu'elle vient de commettre. Partout du dehors une foule furieuse demande sa tête et encombre les avenues pour la mettre en pièces. « Pauvres gens, disait-elle, vous voulez ma mort, et vous me devriez un autel pour vous avoir délivrés d'un monstre. » Son désir est qu'on la jette à cette populace. « Je m'attendais bien, écrit-elle dans sa lettre à Barbaroux, à mourir dans l'instant. Des hommes courageux, et vraiment au-dessus de tout éloge, m'ont préservée de la fureur bien excusable des malheureux que j'avais faits. Comme j'étais vraiment de sang-froid, je souffrais des cris de quelques femmes; mais qui sauve sa patrie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. »

Les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre, avertis par le commissaire de police qui avait prévenu de l'événement les comités de sûreté générale et de salut public, se rendirent sur le théâtre où il venait de se passer, et interrogèrent la jeune fille sur le motif qui l'avait fait agir. « Ayant vu la guerre civile s'allumer dans toute la France, répondit-elle, et persuadée que Marat était le principal auteur des désastres, j'ai préféré faire le sacrifice de ma vie pour sauver mon pays. »

Chabot et Drouet la firent monter dans un fiacre pour la conduire à l'Abbaye; mais la foule, exaspérée de se voir enlever sa proie, redoublait ses hurlemens. Alors Charlotte s'évanouit; elle crut fermement sa dernière heure venue, et qu'elle allait être massacrée. Lorsqu'elle revint à elle, elle témoigna un grand étonnement de ce qu'on ne lui avait pas arraché la vie. « Elle s'attendait, dit Drouet, à être écharpée. » Les massacres de septembre, qui étaient encore récens, pouvaient très-bien lui inspirer cette idée.

Arrivée à l'Abbaye, Drouet et Chabot lui firent subir un interrogatoire qui dura une partie de la nuit. Elle finit par dire : « Quant à moi, j'ai terminé ma tâche; d'autres feront le reste. »

De l'Abbaye, elle passa à la Conciergerie presque aussitôt. *Et comme sa demeure n'était plus sur la terre, toute prison lui était égale, et elle voyait avec*

une joie céleste approcher le moment de couronner son sacrifice. Il est juste de dire qu'elle ne fut pas traitée avec inhumanité durant le court intervalle qui s'écoula entre son action et son supplice. Sa magnanimité commandait trop le respect et les égards. Elle n'eut de pénible à supporter, dans sa prison, que la présence de l'accusateur public Fouquier-Tinville. Il essaya vainement, par deux fois, de l'interroger; cette nouvelle Épicharis refusa de répondre avant d'être devant le tribunal, ne voulant pas prostituer ses paroles devant ce farouche inquisiteur, ou craignant peut-être qu'elles ne fussent dénaturées au moyen de cette clandestinité.

On ne manqua pas d'attribuer la mort de Marat aux Girondins. On était embarrassé de leur trouver des crimes pour les condamner; celui-là vint fort à propos, et l'on répandit bien vite le bruit que Charlotte Corday n'était que l'émissaire et l'instrument des députés insurgés dans le Calvados. Mais ce bruit se démentait par sa propre absurdité; Marat avait cessé d'avoir de l'influence. On en vit la preuve un jour que, voulant essayer son ascendant sur le peuple, il se rendit à la convention, où on ne l'avait pas vu depuis quelque temps, et traversa lentement la salle dans toute sa longueur en regardant les tribunes, qui ne firent pas la moindre attention à sa personne (Dulaure, *Esquisses*). Marat allait périr de la maladie qui le dévorait. Les

Girondins connaissaient de bien plus dangereux ennemis : ce n'aurait donc pas été sur lui que se serait dirigé le poignard de Charlotte Corday, s'ils eussent pu le guider.

Mais c'était un prétexte ; et aussi, à la séance du comité de sûreté générale, où Drouet et Chabot firent leur rapport le 14 de juillet, ce dernier déclara que cette femme lui avait paru être une de celles qui étaient venues pendant la législature solliciter Guadet d'être favorable aux conspirateurs du Calvados : « Et vous savez, ajouta-t-il, combien il les a secondées. Elle a l'audace du crime peinte sur la figure ; elle est capable des plus grands attentats. C'est un de ces monstres que la nature vomit de temps en temps pour le malheur de l'humanité... Avec de l'esprit, des grâces et un port superbe, elle paraît être d'un courage à tout entreprendre... Lorsqu'on lui a dit qu'elle porterait sa tête sur l'échafaud, elle a répondu par un sourire de mépris. »

Il termine en réclamant un redoublement d'énergie contre les conspirateurs de Caen et leurs complices de Paris, qui correspondent avec eux et qui siégent jusqu'au sein de la convention. Un décret rendu dans la séance chargea le tribunal révolutionnaire d'instruire de suite le procès (1).

(1) Le *Journal de la Montagne* et la *Chronique de Paris* contiennent le tableau animé de la sensation que produisit à la con-

Le lendemain fut consacré aux obsèques de Ma-
rat. La Montagne, les Jacobins, et surtout les Cor-

vention la mort de Marat. Un membre annonce que Marat vient d'être assassiné. Réal arrive, et déclare que Destournels, patriote non suspect, vient de lui dire que Marat venait d'expirer dans son lit. — Henriot : « Marat est mort ; on tient son assassin ; une femme d'environ vingt-deux ou vingt-trois ans a commis le crime ; elle n'en paraît ni émue ni épouvantée. Citoyens, soyez fermes plus que jamais. Entourez vos magistrats, et méfiez-vous surtout des chapeaux verts. Jusque parmi nos frères les canonniers, il se trouve des prêtres réfractaires et des ci-devant nobles ; mais cela ne doit pas vous effrayer. La liberté triomphera. Jurons tous de venger la mort de ce grand homme. » —Hébert : « Je regarde cet événement comme un des plus désastreux qui soient arrivés depuis l'établissement de la république ! Pleurons sur la tombe de Marat. Que tous les bons patriotes se tiennent sur leurs gardes, car il n'en est pas un qui ne soit exposé. » — La section des Sans-culottes vient témoigner le regret qu'elle ressent de l'attentat commis sur la personne de Marat. — Au comité de salut public on dresse la proclamation suivante : « Les prédictions sinistres des assassins de la liberté s'accomplissent. Le défenseur des droits et de la liberté du peuple, Marat, dont le nom seul rappelle les services qu'il a rendus à la patrie, Marat vient de tomber sous les coups parricides des lâches fédéralistes. Une furie sortie de Caen a plongé le poignard dans le sein de l'apôtre et du martyr de la révolution. Citoyens, du calme, de l'énergie, et surtout de la surveillance ! l'heure de la liberté a sonné, et le sang qui vient de couler est l'arrêt foudroyant de la condamnation de tous les traîtres : il scelle l'union intime des patriotes qui vont, sur la tombe de ce grand homme, jurer de nouveau la liberté ou la mort. »

deliers, qui se faisaient gloire d'avoir possédé Marat les premiers, d'être toujours demeurés liés avec lui, et de ne l'avoir jamais désavoué, se disputèrent ses restes. Les Cordeliers obtinrent cette faveur, et il fut arrêté qu'il serait enterré dans leur jardin, et sous les arbres mêmes où, le soir, il lisait sa feuille au peuple. La convention assista au convoi, dont le peintre David avait été chargé de régler l'ordre et le cérémonial, de concert avec la section du Théâtre-Français. De nombreux discours furent prononcés sur sa tombe. Sa pompe funèbre fut semblable à celle de Michel Lepelletier; on lui décerna des honneurs magnifiques; son corps resta exposé durant plusieurs jours. Il était découvert, et on voyait la blessure qu'il avait reçue. Les sociétés populaires, les sections vinrent processionnellement jeter des fleurs sur son cercueil. « Il est mort ! s'écrie le président de la section de la République; il est mort, l'ami du peuple ! il est mort assassiné !... Ne prononçons point son éloge sur ses dépouilles inanimées ! son éloge, c'est sa conduite, ses écrits, sa plaie sanglante et sa mort ! Citoyennes, jetez des fleurs sur le corps pâle de Marat ! Marat fut notre ami, il fut l'ami du peuple; c'est pour le peuple qu'il a vécu, c'est pour le peuple qu'il est mort ! » Alors de jeunes filles faisaient le tour du cénotaphe et jetaient des fleurs sur le corps. L'orateur reprend : « Mais c'est

assez se lamenter; écoutez la grande âme de Marat qui se réveille et nous dit: « Républicains, mettez » un terme à vos pleurs... les républicains ne doi» vent verser qu'une larme, et songer ensuite à la » patrie. Ce n'est pas moi qu'on a voulu assassi» ner, c'est la république, c'est le peuple, c'est » vous! »

Le buste de Marat fut répandu partout, et figura dans toutes les assemblées et lieux publics. Le scellé mis sur ses papiers fut levé. On ne trouva chez lui qu'un assignat de cinq francs; et sa pauvreté, dit M. Thiers, fut un nouveau sujet d'admiration (1). La jeune femme avec laquelle il vivait

(1) Quelle édifiante pauvreté! dit madame Rolland dans ses Mémoires. Voyons donc son logemeut : c'est une dame qui va le décrire. Née à Toulouse, elle a toute la vivacité du climat sous lequel elle a vu le jour, et tendrement attachée à un cousin d'aimable figure, elle fut désolée de son arrestation... Elle s'était donné beaucoup de peines inutiles, et ne savait plus à qui s'adresser, lorsqu'elle imagina d'aller trouver Marat. Elle se fait annoncer chez lui; on dit qu'il n'y est pas; mais il entend la voix d'une femme et se présente lui-même. Il avait aux jambes des bottes sans bas; portait une vieille culotte de peau, une veste de taffetas blanc. Sa chemise crasseuse et ouverte laissait voir une poitrine jaunissante; des ongles longs et sales se dessinaient au bout de ses doigts, et son affreuse figure accompagnait parfaitement ce costume bizarre. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très-frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en

fut appelée sa veuve et nourrie aux frais de l'état.

Parmi la foule de vers qui lui furent adressés, nous citerons seulement un quatrain composé pour son buste, parce qu'il est du fameux comte de Sade, l'auteur des horribles romans de *Justine* et de *Juliette* :

Du vrai républicain unique et chère idole,
De ta perte, Marat, ton image console ;
Qui chérit un grand homme adopte ses vertus :
Les cendres de Scévole ont fait naître Brutus.

Qui croirait que, même après le 9 thermidor, époque où le terrorisme avait cessé, l'enthousiasme survécût encore, et que ce fut Chénier, l'auteur de la tragédie de *Fénelon*, qui demanda, sans que ce fût sous peine de la vie, que son corps fût transporté solennellement au Panthéon ? La faction qui domina bientôt l'en arracha pour le jeter aux Gémonies.

Cependant, que faisait notre jeune prisonnière,

draperies ; un lustre brillant et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles, alors rares et de haut prix. Il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux, et lui promet la liberté de son cousin. Je l'aurais tout laissé faire, dit plaisamment la petite femme avec son accent toulousain, quitte à me baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. Le soir même Marat se rendit au comité, et le lendemain le cousin sortit de l'Abbaye.

si belle, si pure et si noble? Elle, en butte aux imprécations et aux fureurs d'une multitude qui prodiguait son engouement et son idôlatrie à tout ce que la nature avait produit de plus hideux, de plus féroce et de plus impur! elle écrivait à son père : « Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission. J'ai vengé bien d'innocentes victimes; j'ai prévenu bien des désastres. Le peuple un jour désabusé se réjouira d'être délivré de son tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que j'ai passé en Angleterre, c'est que j'espérais garder l'incognito; mais j'en ai vu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez pas tourmenté. En tout cas, vous trouverez des défenseurs à Caen. Adieu, mon cher papa; je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort. Vous connaissez votre fille; un motif blâmable n'aurait pu la conduire. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur (elle avait perdu l'autre), ainsi que tous mes parens.

» N'oubliez pas ce vers de *Corneille* :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud. »

On se souvient que Barbaroux, lors de sa dernière entrevue avec elle, lui dit qu'il serait bien aise d'apprendre des détails de son voyage. Ce fut dans ces tristes conjonctures qu'elle se rappela la promesse qu'elle lui en avait faite. La lettre qu'elle

lui écrivit renferme des passages pleins de charme, de grâce et d'élévation. Nous allons la rapporter dans sa plus scrupuleuse exactitude (1), sauf ce que nous en avons déjà cité pour la suite des faits :

« Vous avez désiré connaître les détails de mon voyage; je ne vous ferai pas grâce d'une seule anecdote.... Je ne sais comment le comité de sûreté générale a été instruit de la conférence que j'avais eue avec Duperret. Vous connaissez l'âme ferme de ce dernier. Il leur a répondu la vérité; j'ai confirmé sa déposition par la mienne. Il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté est un crime. Je l'ai engagé à aller vous trouver. Il est trop têtu.

» Le croiriez-vous? Fauchet est en prison comme mon complice, lui qui ignorait mon existence! j'ai été interrogée par Chabot et par Legendre. Chabot avait l'air d'un fou. Legendre voulait absolument

(1) Il est malheureux que ce chef-d'œuvre de style et de pensée féminine se trouve très-souvent incomplet ou défiguré. Faut-il, par exemple, que M. Thiers, qui n'en cite que des fragmens, adopte la phrase suivante, qui n'est jamais sortie de la plume de Charlotte? *Mes amis ne doivent pas me regretter; car une imagination vive, un cœur sensible promettent une vie bien orageuse à ceux qui en sont doués.* Ce ton sentimentalisé, et qui ne serait que la réminiscence de quelques pages de roman banal, est loin de la fierté dédaigneuse et quelquefois railleuse de cet esprit d'une si forte trempe, de cette âme si libre et si dégagée en présence du moment le plus terrible, lorsqu'il s'agit de perdre l'avenir de tant de jeunesse et de beauté.

m'avoir vue chez lui le matin, moi qui n'ai jamais songé à cet homme! je ne lui connais pas d'assez grands talens pour être le tyran de son pays, et je ne voulais pas punir tout le monde. Au reste, on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes *du grand homme!* Pardon, ô hommes! ce nom déshonore votre espèce: c'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile. Maintenant, vive la paix! Grâce au ciel, il n'était pas né Français! — Je crois qu'on a imprimé les dernières paroles de Marat. Je doute qu'il en ait proféré. Mais voici les dernières qu'il m'a dites, après avoir reçu vos noms à tous, et ceux des administrateurs du Calvados qui sont à Évreux. Il me dit, pour me consoler, que dans peu il vous ferait guillotiner à Paris. Ces derniers mots décidèrent de son sort. Si le département met sa figure vis-à-vis de celle de Saint-Fargeau, il pourra faire graver ces paroles en lettres d'or... A Paris, l'on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut sacrifier sa vie de sang-froid pour sauver son pays. Puisse la paix s'établir aussitôt que je le désire! Voilà le grand criminel à bas: sans cela nous ne l'aurions jamais eue. Je jouis de la paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien. Je ne doute pas que l'on ne tourmente mon père, qui a déjà bien assez de ma

perte pour l'affliger... Je vous prie, citoyen, et vos collègues, de prendre la défense de mes parens si on les inquiète. Je n'ai jamais haï qu'un seul être, et j'ai fait voir mon caractère. Ceux qui me regretteront se réjouiront de me voir dans les Champs-Élysées avec les Brutus et quelques anciens ; car les modernes ne me tentent pas ; ils sont si vils ! il est peu de patriotes qui sachent mourir pour leur pays : ils sont tous égoïstes. On m'a donné deux gendarmes pour me préserver de l'ennui ; j'ai trouvé cela fort bien le jour, mais non pas la nuit. Je me suis plainte de cette indécence. Le comité n'a pas jugé à propos d'y faire attention. Je crois que c'est de l'invention de Chabot. Il n'y a qu'un capucin qui puisse avoir ces idées. »

A cet endroit de la lettre, elle fut obligée de l'interrompre pour comparaître devant le tribunal. Revenue de ce lieu terrible, elle la reprit avec le même calme et le même sang-froid. « Ces messieurs du jury, dit-elle, m'ont promis de vous envoyer ma lettre. Je continue donc :

» J'ai subi un long interrogatoire. Je vous prie de vous le procurer, s'il est rendu public. J'avais sur moi, lors de mon arrestation, une adresse aux amis de la paix ; je ne puis vous l'envoyer ; j'en demanderais la publication, je crois bien, en vain. »

» J'avais une idée hier soir de faire hommage de mon portrait au département du Calvados ; mais

le comité de salut public, à qui je l'avais demandé, ne m'a point répondu, et maintenant il est trop tard.

» Si quelques amis demandaient communication de cette lettre, je vous prie de ne la refuser à personne. Il me faut un défenseur, c'est la règle. J'ai pris le mien sur la Montagne : c'est Gustave Doulcet de Pontécoulant. J'imagine qu'il refusera cet honneur ; cela ne lui donnerait cependant guère d'ouvrage. J'ai pensé demander Robespierre ou Chabot. — Je demanderai à disposer du reste de mon argent, et alors je l'offre aux femmes et enfans des braves habitans de Caen partis pour délivrer Paris. Il est bien étonnant que le peuple m'ait laissé conduire de l'Abbaye à la Conciergerie : c'est une nouvelle preuve de sa modération. Dites-le à nos braves habitans de Caen. Ils se permettent quelquefois de petites insurrections que l'on ne contient pas si facilement. »

» C'est demain, à huit heures, que l'on me juge, et probablement à midi j'aurai vécu, pour parler le langage romain. On doit croire à la valeur des habitans du Calvados, puisque les femmes y sont capables de quelque fermeté. Au reste, j'ignore comment se passeront les derniers momens de ma vie, et c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort ; car jusqu'ici je n'ai pas la moindre crainte de la mort.

Je n'estimerai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être. — J'espère que demain Duperret et Fauchet seront mis en liberté. On prétend que ce dernier m'a conduite à la convention dans une tribune. De quoi se mêle-t-il, d'y conduire des femmes? Comme député, il ne devait point être aux tribunes; et comme évêque, il ne devait point être avec des femmes. Ainsi c'est une correction. Mais Duperret n'a aucun reproche à se faire. — Marat n'ira point au Panthéon; il le méritait pourtant bien; je vous charge de recueillir les pièces propres à faire une oraison funèbre. — Je vais écrire un mot à papa. Je ne dis rien à mes autres amis. Je ne leur demande qu'un prompt oubli; leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Wimpffen que je crois lui avoir aidé à gagner plus d'une bataille en lui facilitant la paix.

» Adieu, citoyen. Je me recommande au souvenir *des amis de la paix*. — Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme les personnes des rues, avaient l'air de me plaindre. Le malheur rend toujours compatissant. C'est une dernière réflexion »

Elle date cette lettre des prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Brissot, *le second jour de la préparation de la paix*.

Voilà certes une admirable jeune fille ! à voir cette aisance de langage, cette gaieté, cette ironie,

et en même temps cette rare étendue d'esprit et cette générosité d'âme, ne dirait-on pas qu'il s'agit du supplice et de la mort d'une autre personne que d'elle-même? On ne sache pas d'homme qui ait égalé la grandeur et le naturel de son courage.

Charlotte, comme on vient de le voir, se recommande au souvenir des amis de la paix. On trouva sur elle une adresse qui leur était destinée. M. Harmand, député de la Meuse, raconte à ce sujet une anecdote dont il affirme la vérité comme témoin oculaire. Lorsque l'interrogatoire de Charlotte fut terminé, Chabot, placé près d'elle, la regardait avec une impudence extrême : il aperçut un papier plié dans son sein; il fit un geste pour l'en arracher. Il paraît que le souvenir de ce billet ne lui était plus présent; car en ce moment on vit bien qu'elle attribuait à Chabot une autre intention que celle de s'en saisir, au mouvement d'effroi qu'elle fit, et aux regards alarmés que sa pudeur jeta sur lui. Elle se retira avec tant de vivacité, et rejeta si brusquement ses épaules en arrière, dans la crainte de l'outrage dont elle se croyait menacée, que les épingles de son fichu s'échappèrent, et que les cordons du haut de sa robe se rompirent et laissèrent la gorge à découvert; elle fut aussi prompte à se baisser pour dérober ses charmes aux regards profanes qu'elle l'avait été à fuir l'impur Chabot. Hélas! on avait vu! Mais toute sa contenance était

si chaste, la modestie souffrante et le dépit faisaient partir de ses yeux des éclairs si purs, que ce qu'il y avait de terrestre dans les désirs, suivant l'expression d'un poète, en fut consumé, et qu'aucun de ceux qui étaient présens, quel que fût leur cynisme, ne laissa échapper le moindre propos, ne fit le moindre geste qui pût augmenter son embarras. Elle avait les mains attachées; elle demanda qu'on les lui déliât pour qu'elle pût se rajuster. Il n'y avait point là de femme. Quelle dut être sa honte devant celui qui les lui détacha! Dès qu'elle fut libre, elle se retourna en face du mur, et ne fut pas longue à réparer son désordre. Les beautés qu'elle eut le malheur de laisser voir, dit le narrateur, étaient dignes des ciseaux de Zeuxis ou de Praxitèle.

Chabot lut le papier. On profita du moment qu'elle avait les mains libres pour lui proposer de signer son interrogatoire. A cet effet, on le lui relut. Après la lecture, elle récapitula un grand nombre d'articles, dans lesquels elle releva plusieurs expressions qu'on avait substituées à celles dont elle s'était servie. Elle parcourut de souvenir toutes les demandes et les réponses les unes après les autres, en faisant ses observations, et pria qu'on rétablît les mots comme ils avaient été dits, afin que le sens de ses réponses ne fût point altéré. Tout ce qu'elle indiqua se trouva d'une singulière

justesse. Cet interrogatoire, quelque long qu'il fût, était resté, d'un bout à l'autre et mot pour mot, gravé dans sa mémoire.

Lorsqu'il fut question de rattacher ses mains, elles avaient été si fortement serrées, que les liens y avaient laissé leur empreinte ; elle le fit voir à ses bourreaux, et leur dit : « S'il vous était indifférent de ne pas me faire souffrir avant de mourir, je vous prierais de me permettre de rabattre mes manches ou de mettre des gants. » Elle fit l'un et l'autre.

On rapporte que, lorsqu'elle fut dépouillée de l'argent et des bijoux qu'elle portait sur elle, l'ex-capucin Chabot voulant se réserver sa montre, elle lui dit : « Laissez-la-moi. Oubliez-vous que les capucins font vœu de pauvreté ? »

Voici l'analyse de son interrogatoire : *Demande* Est-il vrai que vous vous soyez introduite chez le citoyen Marat, qui était alors au bain, et que vous ayez assassiné ledit Marat avec le couteau que nous vous représentons ? *Réponse*. Oui, je reconnais le couteau. — Quel motif vous a déterminée à commettre cet assassinat ? — Ayant vu la guerre civile s'allumer dans toute la France, et persuadée que Marat était le principal auteur des désastres, j'ai préféré faire le sacrifice de ma vie pour sauver mon pays. — Il ne nous paraît pas naturel que vous ayez conçu ce projet exécrable de votre pro-

pre mouvement. Nommez-nous les personnes qui vous y ont engagée et celles que vous fréquentez le plus ordinairement dans la ville de Caen. — Je n'ai communiqué mon projet à âme qui vive. Il y a quelque temps que j'avais le passeport qui m'a servi pour venir à Paris. En partant mardi de Caen, et en quittant une vieille parente chez laquelle je demeure, j'ai dit que j'allais voir mon père. Très-peu de personnes fréquentent cette parente, et aucune n'a été instruite de mon dessein. — Suivant votre précédente réponse, il y a lieu de croire que vous n'avez quitté la ville de Caen que pour venir commettre cet assassinat? — Il est vrai que j'avais ce dessein, et que je n'aurais pas quitté Caen si je n'avais eu l'envie de l'effectuer. — Où vous êtes-vous procuré le couteau pour commettre ce meurtre? Quelles sont les personnes que vous avez vues depuis que vous êtes à Paris? Qu'y avez-vous fait depuis jeudi que vous y êtes arrivée? — J'ai acheté ce matin le couteau, à huit heures, au Palais-Royal. Je ne connais personne à Paris, où je ne suis jamais venue. Arrivée jeudi vers midi, je me suis couchée. Je ne suis sortie que vendredi matin pour me promener vers la place des Victoires et dans le Palais-Royal. L'après-midi, je ne suis point sortie; je me suis mise à écrire différens papiers que vous trouverez sur moi. Je suis sortie ce matin. J'ai été au Palais-Royal vers les sept heures

et demie ou huit heures ; j'y ai acheté le couteau ; j'ai pris une voiture place des Victoires, pour me faire conduire chez le citoyen Marat, auquel je n'ai pu parvenir. Alors, retournée chez moi, j'ai pris le parti de lui écrire par la petite poste, et sous un faux prétexte de lui demander une audience. Sur les sept heures et demie du soir, j'ai pris de nouveau une voiture, et je suis retournée de nouveau chez Marat, pour y recevoir une réponse à ma lettre ; crainte d'y essuyer un nouveau refus, je me suis précautionnée d'une autre lettre qui est dans mon portefeuille, et que je me proposais de faire tenir au citoyen Marat. Je n'en ai point fait usage, ayant été reçue. — Comment êtes-vous parvenue, cette seconde fois, auprès du citoyen Marat, et dans quel temps avez-vous commis le crime sur sa personne ? — Des femmes m'ont ouvert la porte. On a refusé de me laisser entrer auprès de Marat ; mais celui-ci, m'ayant entendue insister, a lui-même demandé qu'on m'introduisît auprès de son bain. Il m'a fait plusieurs questions sur les députés résidant à Caen, sur leurs noms et ceux des officiers municipaux ; je les lui ai nommés ; et Marat ayant dit qu'ils ne tarderaient pas à être guillotinés, j'ai tiré le couteau que je portais dans mon sein, et j'ai frappé Marat dans son bain. — Après avoir commis ce crime, n'avez-vous pas cherché à vous évader ? — Je me

serais évadée par la porte, si on ne s'y était pas opposé. — Il y a tout lieu de croire que vous nous en imposez en disant que personne n'était instruit, vu la quantité du numéraire dont vous êtes munie, surtout pour une fille de votre âge. — Ce numéraire est en partie de celui que je possédais; et j'ai pris ces cinquante écus pour suppléer au peu d'assignats que j'avais, ne voulant rien demander à personne. — Êtes-vous fille? — Oui. — Ne vous êtes-vous point présentée ce matin à Sainte-Pélagie ou autre prison de cette ville? — Non; j'ignore même où sont ces prisons.

Enfin arriva le jour terrible où elle devait comparaître devant le tribunal révolutionnaire (17 juillet). Plusieurs biographes écrivent qu'avant de monter elle dit au concierge: « Monsieur Richard, ayez soin, je vous prie, que mon café au lait soit prêt lorsque je descendrai de là-haut. Ces messieurs sont sans doute pressés, et je veux faire mon dernier déjeuner avec madame Richard et avec vous. » C'était Montané qui présidait; on prétend qu'il voulait la sauver. Fouquier-Tinville remplissait les fonctions d'accusateur public. « Quand elle parut, dit M. Chauveau-Lagarde, il ne faut pas essayer de donner une juste idée de l'effet qu'elle produisit sur les jurés, sur les juges et sur la foule immense du peuple qui remplissait l'enceinte du palais. Ils avaient l'air de la prendre pour un juge qui les

aurait tous appelés à son tribunal suprême. Nul peintre ne nous a transmis fidèlement la ressemblance de cette fille extraordinaire. On aurait pu reproduire ses traits, mais non sa grande âme, respirant toute entière dans sa physionomie; on pouvait retracer ses paroles, mais non l'accent de sa voix presque enfantine, qui se trouvait toujours en harmonie avec la simplicité de ses dehors et l'imperturbable sérénité de son visage. »

Lorsqu'on l'eut amenée au tribunal et qu'on l'eut fait asseoir sur le banc des accusés, le président, après les premières questions d'usage, lui ayant demandé si elle avait un défenseur, elle répondit qu'elle avait choisi un ami, mais que, n'en ayant point entendu parler depuis, il n'avait apparemment pas eu le courage d'accepter sa défense (M. Doulcet de Pontécoulant). Alors le président, ayant aperçu M. Chauveau-Lagarde dans la salle, où il se trouvait par hasard pour d'autres affaires, dit à l'accusée : Le tribunal vous nomme d'office, pour défenseur, M. Chauveau-Lagarde. — Il monta près d'elle. — Ne le connaissant pas, elle jeta sur lui quelques regards d'inquiétude, comme si elle eût craint qu'il n'entreprît une justification qu'elle aurait infailliblement désavouée. — Aussitôt les débats commencèrent. Le premier témoin qu'on entendit fut la femme Évrard : elle raconta assez fidèlement ce qui s'était passé lors de la première

tentative de l'accusée pour pénétrer chez Marat dans la matinée du 13 juillet. Elle allait entrer dans les détails de l'attentat du soir, lorsque Charlotte l'interrompit en ces mots : — A quoi bon? c'est moi qui l'ai tué. — *Le président.* Qui vous a engagée à commettre cet assassinat? — Ses crimes. — Qu'entendez-vous par ses crimes? — Les malheurs dont il a été cause depuis la révolution. — Quels sont ceux qui vous ont engagée à commettre cet assassinat? — Personne; c'est moi seule qui en ai conçu l'idée.

Le commissionnaire Laurent Basse vint ensuite : il était occupé à plier les numéros du Journal de Marat, lorsqu'à ses cris : A moi, ma chère amie! à moi! il accourut à son secours. Pour qu'il fût impossible à l'accusée de s'évader, il lui avait barré le passage avec des chaises, et lui en avait même porté un coup sur la tête.

Charlotte. Le fait est vrai.

Jeanne Maréchal, cuisinière, dépose qu'étant accourue auprès de Marat, elle l'a trouvé les yeux ouverts, remuant la langue et ne proférant aucune parole. —*Charlotte.* Le fait est vrai.

Marie-Barbe Aubin, portière de la maison : Qu'étant accourue, elle vit Marat, dont le sang sortait à gros bouillons de son sein; qu'alors, effrayée, elle cria de toutes ses forces : A la garde! au secours!

Charlotte. La déposition est de la plus grande vérité.

Un autre témoin, employé à la mairie, dépose que vendredi dernier, vers les six heures du soir, il a vu venir l'accusée à la mairie; qu'elle lui a demandé si elle pourrait parler à Pache. A quoi il avait répondu en lui montrant l'escalier : Montez.

Charlotte. Cela est faux; je ne sais pas où est la mairie.

La femme Graulier, qui tenait l'hôtel où l'accusée était descendue, parla de ce qui s'était passé dans sa maison, où Lauze Duperret était venu chercher l'accusée; du voyage de Charlotte au Palais-Royal, et des questions qu'elle, femme Graulier, lui avait faites sur Caen et l'insurrection. Elle lui avait demandé s'il était vrai qu'il marchait sur Paris une force armée; à quoi Charlotte avait répondu en riant : « Je me suis trouvée sur la place de Caen le jour où l'on a battu la générale pour venir à Paris. Il n'y avait pas trente personnes. »

Le président. Pourquoi disiez-vous cela à votre hôtesse? — Pour lui donner le change et ne pas être suspecte; car il y avait plus de trente mille hommes. — Quel est en ce moment l'état de la ville de Caen? — Il y a un comité central de tous les départemens qui sont dans l'intention de marcher sur Paris. — Que font les députés transfuges? — Ils ne se mêlent de rien; ils attendent que l'a-

narchie cesse pour revenir à leur poste. — Quels députés y avez-vous vus? — La Rivière, Kervelegan, Guadet, Lanjuinais, Péthion, Barbaroux, Buzot, Valady et plusieurs autres. — Barbaroux, lors de votre départ, était-il instruit du sujet de votre voyage? — Non. — Qui vous a dit que l'anarchie régnait à Paris? — Je le savais par les journaux. — Quels journaux lisiez-vous? — Perlet, le *Courrier Français* et le *Courrier Universel*. — Ne lisiez-vous point aussi le journal de Gorsas et celui connu ci-devant sous le titre de *Patriote Français*? — Oui, je lisais quelquefois ces sortes de journaux. — Étiez-vous en liaison d'amitié avec les députés retirés à Caen? — Non; mais je parlais à tous. — Où sont-ils logés? — A l'Intendance. — De quoi s'occupent-ils? — Ils font des chansons, des proclamations, pour rappeler le peuple à l'union. — Qu'ont-ils dit à Caen pour excuser leur fuite? — Ils ont dit qu'ils étaient vexés par les tribuns. — Que disent-ils de Robespierre et de Danton? — Ils les regardent, avec Marat, comme les provocateurs de la guerre civile. — Ne vous êtes-vous point présentée à la convention nationale dans le dessein d'assassiner Marat? — Non. — Qui vous a remis son adresse, trouvée dans votre poche écrite au crayon? — C'est un cocher de fiacre. — Ne serait-ce pas plutôt Duperret? — Non. — Quelles sont les personnes que vous fré-

quentiez à Caen? — Très-peu. Je connais La Rue, officier municipal, et le curé de Saint-Jean. — Comment nommez-vous ce curé? — Duvivier. — Était-ce à un prêtre assermenté ou insermenté que vous alliez à confesse à Caen? — Je n'allais ni aux uns ni aux autres. — N'êtes-vous point l'amie de quelque député transfuge? — Non. — Qui vous a donné le passeport avec lequel vous êtes venue à Paris? — Je l'avais depuis trois mois. — Quelles étaient vos intentions en tuant Marat? — De faire cesser les troubles et de passer en Angleterre, si je n'eusse point été arrêtée. — Y avait-il long-temps que vous aviez formé ce projet? — Depuis l'affaire du trente-un mai, jour de l'arrestation des députés du peuple. — N'avez-vous point assisté aux conciliabules des députés transfuges à Caen? — Non, jamais. — C'est donc dans ces journaux que vous lisiez que vous avez appris que Marat était un anarchiste? — Oui; je savais qu'il pervertissait la France; j'ai tué un homme pour en sauver cent mille. C'était d'ailleurs un accapareur d'argent. On a arrêté à Caen un homme qui en achetait pour lui. J'étais républicaine bien avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie. — Qu'entendez-vous par énergie? — Ceux qui mettent l'intérêt particulier de côté et savent se sacrifier pour la patrie. — Pour porter un coup aussi sûr, ne vous êtes-vous pas exercée d'avance? — Oh! le

monstre ! il me prend pour un assassin ! — Il est cependant prouvé, par le rapport des gens de l'art, que si, au lieu de porter le coup en large, vous l'eussiez porté en long, vous ne l'auriez pas tué. — J'ai frappé comme cela s'est trouvé ; c'est un hasard. — N'étiez-vous jamais venue à Paris ? — Non. — Connaissez-vous les dames de Caen qui sont venues l'année dernière solliciter à Paris en faveur de leurs parens arrêtés pendant les troubles arrivés en cette ville ? — J'en connais deux, madame Achard et mademoiselle Vaillant. — N'avez-vous point reçu, depuis votre arrivée, des lettres de Caen, ou n'y en avez-vous point envoyé ? — Non.

Berger, limonadier, dépose qu'il a arrêté l'accusée ; que, voyant qu'elle désirait être livrée à la fureur du peuple, il la fit remonter chez Marat, où arriva ensuite le commissaire Dumesnil ; qu'il avait vu dans son sein la gaîne de son couteau, et une diatribe en forme d'adresse au peuple français, où plusieurs victimes étaient désignées.

Le président. Que répondez-vous à cela ? — Je n'ai rien à dire, sinon que j'ai réussi.

Paraît alors le député Claude Fauchet, ex-évêque. Il n'a jamais connu ni vu l'accusée, et ne peut par conséquent l'avoir conduite dans une des tribunes de la convention. — *Charlotte.* Je ne connais Fauchet que de vue ; je le regarde comme un homme sans mœurs et sans principes, et je le méprise.

Vient le tour de Lauze Duperret, député cultivateur. Il ne connaît l'accusée que depuis jeudi. Une de ses filles lui ayant dit qu'une dame, qu'elle ne connaissait pas lui avait remis un paquet, il l'ouvrit, et trouva qu'il renfermait des imprimés et une lettre d'avis qui lui faisait part de l'envoi desdits imprimés, et lui recommandait la personne porteur du paquet comme ayant besoin de papiers chez le ministre de l'intérieur Garat. Cette dame étant revenue le soir, sa fille l'a reconnue pour être celle qui avait apporté le paquet quelques heures auparavant. N'ayant pu la conduire ce soir-là chez le ministre, etc. (Le reste conforme à ce qu'on a rapporté.) Il assure n'avoir été que deux fois chez l'accusée. Le garçon de l'hôtel observe qu'il y est venu trois fois à sa connaissance, savoir, deux fois le vendredi, et une fois le samedi. — *L'accusée.* Duperret n'est point venu chez moi le samedi, je le lui avais expressément défendu. — *Le président.* Pourquoi? — Parce que je ne voulais pas qu'il fût compromis; je l'avais même engagé de partir pour Caen. — Pourquoi l'engagiez-vous à partir pour cette ville? — C'est que je ne croyais pas ses jours en sûreté à Paris. — Mais vous voyez bien que vous y avez été vous-même en sûreté, après y avoir commis un pareil forfait, et vous n'ignorez point que les députés qui sont à Caen n'ont pas reçu la moindre égratignure. — Cela est vrai;

mais aussi ceux qui sont détenus ne sont pas encore jugés. (Ici elle aperçoit qu'un des auditeurs est occupé à la dessiner, elle tourne la tête de son côté.) — Combien sont-ils de députés à Caen? — Ils sont seize. — N'avez-vous point prêté quelque serment avant de quitter Caen? — Non. — Qu'avez-vous dit en partant? — J'ai dit que j'allais faire un tour à la campagne. — N'étiez-vous pas dans l'intention d'assassiner le ministre de l'intérieur lorsque vous vous êtes rendue chez lui avec Duperret? — Si j'avais eu dessein de l'assassiner, je me serais bien gardé de mener Duperret pour en être le témoin. Je n'en voulais qu'à Marat. — Quelles sont les personnes qui vous ont conseillé de commettre cet assassinat? — Je n'aurais jamais commis un pareil attentat par le conseil des autres; c'est moi seule qui en ai conçu le projet et qui l'ai exécuté. — Mais comment pensez-vous faire croire que vous n'avez pas été conseillée, lorsque vous dites que vous regardiez Marat comme la cause de tous les maux qui désolent la France, lui qui n'a cessé de démasquer les traîtres et les conspirateurs? — Il n'y a qu'à Paris où l'on a les yeux fascinés sur le compte de Marat; dans les autres départemens on le regarde comme un monstre. — Comment avez-vous pu regarder Marat comme un monstre, lui qui ne vous a laissée introduire chez lui que par un acte d'humanité, parce que vous

lui aviez écrit que vous étiez persécutée? — Que m'importe qu'il se montre humain envers moi, si c'est un monstre envers les autres? — Croyez-vous avoir tué tous les Marats? — Non, certainement.

Le président à Duperret. Quelle est l'idée que vous vous êtes formée de l'accusée d'après les discours qu'elle vous a tenus? — Je n'ai aperçu dans ses discours que les propos d'une bonne citoyenne. Elle m'a rendu compte du bien que les députés font à Caen, et m'a conseillé d'aller les joindre. — Comment avez-vous pu considérer comme une bonnne citoyenne une femme qui vous conseillait d'aller à Caen? — J'ai regardé cela comme une affaire d'opinion.

Alors on représenta à l'accusée un couteau à gaîne. Il était encore taché de sang. A cette vue, une émotion d'horreur parut sur le visage de Charlotte; elle en détourna les regards, fit avec la main un geste pour le repousser, et dit d'une voix altérée: « Oui; c'est celui dont je me suis servie pour assassiner Marat. »

On fit la lecture des deux lettres qu'elle avait écrites depuis sa détention: la première à Barbaroux, et la seconde à son père. Elle entendit la première avec calme, souriant seulement aux passages les plus piquans, comme lorsqu'il est question du capucin Chabot et de la compagnie qu'il lui avait donnée pour la nuit. Mais ses yeux se couvrirent

de quelques larmes, et un sentiment profond de douleur parut un moment l'agiter, lorsqu'on fit la lecture de la lettre qu'elle avait écrite à son père. Ayant repris sa sérénité ordinaire, elle fit observer au tribunal que le comité de salut public lui avait promis de faire tenir la première de ces lettres à son adresse, afin que Barbaroux pût la communiquer à tous ses amis; et que, quant à la seconde, elle s'en rapportait à l'humanité du tribunal pour qu'elle parvînt sûrement à son père.

Le président résuma les débats en peu de mots. L'accusateur public fit son réquisitoire et conclut à la peine de mort. Au moment où, déplorant la grandeur de la perte que la France venait de faire dans la personne de Marat, il se mit à entamer son éloge : « Votre Marat était un monstre, » dit Charlotte en l'interrompant; après quoi le défenseur de l'accusée eut la parole.

« Quand je me fus levé pour parler, a dit depuis celui-ci, on entendit d'abord dans l'assemblée un bruit sourd et confus, comme de stupeur, et puis ensuite, si l'on peut s'exprimer de la sorte, comme un silence de mort qui vint me glacer jusqu'au fond des entrailles. Pendant que l'accusateur public parlait, les jurés me faisaient dire de garder le silence, et le président de me borner à soutenir que l'accusée était folle. Ils désiraient tous que je l'humiliasse. Quant à elle, son visage était toujours

le même. Seulement elle me regardait de manière à m'annoncer qu'elle ne voulait pas être justifiée. Je ne pouvais d'ailleurs en douter d'après les débats; et cela était impossible, puisqu'il y avait, indépendamment de ses aveux, la preuve légale d'un homicide avec préméditation. Cependant, bien décidé à remplir mon devoir, je ne voulais rien dire que ma conscience et l'accusée pussent désavouer; et tout-à-coup l'idée me vint de me borner à une simple observation, qui, dans une assemblée du peuple ou de législateurs, aurait pu servir d'élément à une défense complète, et je dis : « L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible attentat qu'elle a commis; elle en avoue avec sang-froid la longue préméditation : en un mot, elle avoue tout, et ne cherche pas même à se justifier. Voilà, citoyens jurés, sa défense toute entière. Ce calme inaltérable et cette abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords en présence de la mort même; ce calme et cette abnégation, sublimes sous un rapport, ne sont pas dans la nature. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main; et c'est à vous, citoyens jurés, de juger de quel poids cette considération peut être dans la balance de la justice. »

A mesure que le défenseur parlait ainsi, un air de satisfaction brillait sur le visage de Charlotte.

Les voix du jury ayant été recueillies, elles furent unanimes pour la condamnation. Le président lui prononça son arrêt de mort en ces termes : « Vu la déclaration unanime des jurés portant 1° qu'il est constant que le 13 du présent mois de juillet, entre les sept et huit heures du soir, Jean-Paul Marat, député à la convention nationale, a été assassiné chez lui, dans son bain, d'un coup de couteau dans le sein, duquel coup il est décédé à l'instant; 2° que Marie-Anne-Charlotte Corday est l'auteur de cet assassinat ; 3° qu'elle l'a fait avec préméditation et dans des intentions criminelles et contre-révolutionnaires ; condamne Marie-Anne-Charlotte Corday à la peine de mort ; ordonne qu'elle sera conduite au lieu de l'exécution revêtue d'une chemise rouge; que ses biens resteront acquis à la république, et que le présent jugement sera, à la requête de l'accusateur public, mis à exécution sur la place de la Révolution. »

Les regards étaient fixés sur elle, et semblaient chercher si le calme imperturbable qu'elle avait montré dans lesdébats se démentira t à l'idée d'un supplice certain et inévitable. Vaine attente! la fière républicaine resta impassible. Nulle altération dans ses traits ; elle ne fut émue ni de l'arrêt terrible qui la dévouait à l'échafaud, ni du silence glaçant qui l'environnait, ni du respect religieux qui accompagnait encore les décisions sanglantes

de la justice. La plus profonde sérénité régna sur son front pendant ces instans où le courage le plus inébranlable est forcé de céder aux émotions de la nature. (*Des Essarts.*)

Le président lui demanda ensuite si elle avait à parler sur l'application de la loi. Pour toute réponse, elle se fit conduire par les gendarmes à son défenseur; et lui adressant la parole avec beaucoup de grâce et de douceur: «Monsieur, je vous remercie bien du courage avec lequel vous m'avez défendue de la seule manière qui fût digne de vous et de moi. Ces messieurs me confisquent mon bien.... mais je veux vous donner un plus grand témoignage de ma reconnaissance: je vous prie de payer pour moi ce que je dois à la prison, et je compte sur votre générosité.» (Ses dettes se montaient à 36 francs, qu'en effet M. Chauveau-Lagarde acquitta le lendemain au concierge.)

Aussitôt après, reconduite à la Conciergerie, d'où elle ne sortit plus que pour monter à l'échafaud, elle dîna de bon appétit, montra encore plus de gaieté que de coutume, et dit au concierge: «Monsieur Richard, j'espérais que nous déjeunerions ensemble; mais ces messieurs m'ont retenue là-haut si long-temps, que vous me pardonnerez de vous avoir manqué de parole.»

Bientôt le bourreau entra dans la prison pour la conduire au supplice. Elle commençait tranquil-

lement une lettre qu'elle le pria de lui laisser terminer. C'était pour M. de Pontécoulant. Voici ce qu'elle lui écrivait : « Doulcet-Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me défendre lorsque la chose était si facile ; celui qui l'a fait s'en est acquitté avec toute la dignité possible. Je lui en conserverai ma reconnaissance jusqu'au dernier moment (1). »

Lorsque l'exécuteur lui lia les bras et lui coupa les cheveux, sa force et sa majesté mêlée de grâce restèrent les mêmes : « Voilà, dit-elle seulement, une toilette à laquelle je suis peu accoutumée. »

Au moment où elle monta dans la fatale charrette, un orage violent éclata ; orage moins terrible encore que les vociférations et les rugissemens de la foule immense qui l'accompagnait au lieu du supplice. Rien ne put troubler cette âme inaltéra-

(1) M. Gustave de Pontécoulant était le neveu de l'abbesse de ce nom du couvent de l'Abbaye aux Dames, où Charlotte avait été élevée. Elle l'avait vu chez cette dame, et encore depuis, lorsqu'il était président du département du Calvados. Il avait embrassé avec chaleur les premiers mouvemens de la révolution, quoiqu'il eût été anciennement sous-lieutenant des gardes du corps. Il paraît qu'il ne s'était pas trouvé chez lui au moment où la lettre de Charlotte y fut remise ; ainsi elle était dans l'erreur sur son compte. C'était également à tort qu'elle le croyait du parti de la Montagne, puisqu'il avait voté le 14 avril précédent pour l'accusation contre Marat, et que, poursuivi par les sectateurs de ce dernier, il fut obligé de se réfugier en Suisse. (M. Dubois.)

ble. Elle promenait sur le peuple des regards doux, calmes et modestes; ses mouvemens avaient un abandon voluptueux et décent. (*Chronique de Paris.*) Son air était riant sans être rieur. (*Rétif de la Bretonne.*) Sa tête était haute sans fierté; ses regards libres sans dédain; ses traits expressifs et animés sans contrainte; sa contenance ferme et décidée sans affectation. La chemise rouge, si hideuse par elle-même, semblait relever encore ses charmes naturels; elle avait une coiffure et une robe très-simples. Pendant tout le trajet, depuis le Palais jusqu'à la place de la Révolution, ce calme héroïque ne se démentit pas un seul instant. (*Des Essarts.*) Une sérénité vraiment céleste brillait sur son charmant visage; seulement elle rougit à l'aspect de l'échafaud; elle y monta aussi lestement que pouvaient le permettre ses mains liées derrière le dos. (*Rétif.*) Lorsque l'exécuteur arracha le fichu qui couvrait son sein, la pudeur outragée de la jeune fille se trahit par un mouvement de colère bientôt réprimée. Elle tomba gaiement sur la fatale planche. Un silence profond régnait, et la hache terrible tomba !

L'abominable exécuteur, le nommé Legros, en montrant la tête, eut l'indignité d'y appliquer un soufflet. L'action de ce misérable excita une explosion de murmures. On observa que les joues d'abord pâles se couvrirent alors de leurs plus belles

couleurs. (Voyez là-dessus une dissertation dans le *Magasin Encyclopédique de Millin.*)

On se croit transporté dans un monde imaginaire quand on lit tout cela. On est dans le réel, et l'on cherche quels rêves du génie ont pu enfanter tant et de si grandes choses. Il reste une réflexion : c'est qu'il fallait que l'élan révolutionnaire se présentât sous un aspect bien séduisant, sous des formes bien ravissantes, pour enchanter toute une nation et pour inspirer à une jeune fille l'enthousiasme qui la rend si admirable.

On contemple les prodiges de cette révolution, ses contrastes gigantesques, et l'on reste comme stérile et anéanti par ces fantastiques apparitions. On est écrasé par leur trop de merveilleux; on est trop petit pour le contenir, le féconder et s'en rendre maître. Oh! si l'on y parvient, ce sera une source inépuisable de créations dramatiques, une inexploitable mine d'intérêts haletans, de figures énergiques ou pusillanimes, rayonnantes d'exaltation ou frappées de désespoir, pleines de désordre ou de calme, basses ou sublimes, angéliques ou atroces.

Le martyre de Charlotte Corday fit des prosélytes. Déjà, lorsqu'elle venait d'entrer en prison, un jeune homme était accouru, avait demandé à se constituer prisonnier à sa place, et à subir pour elle le châtiment qu'on lui préparait. Le fameux

Adam Lux eut le courage d'exprimer son admiration publiquement dans une brochure improvisée. Il l'a peinte quittant son foyer paisible, ne se confiant à personne, sans appui, sans conseil, sans consolateur; sa vie n'est rien, elle va en sauver mille. Cette seule idée lui donne une force et une assurance qui ne l'abandonnent pas. La lettre à Barbaroux le pénètre et l'exalte; il n'en conçoit pas de semblable; elle fera des enthousiastes, elle fera des héros. « Charlotte Corday, fille sublime, fille incomparable! que n'éprouvai-je pas lorsque je te vis traîner au supplice? Toi, si belle, si délicate! lorsque je vis ton inaltérable douceur au milieu des hurlemens barbares!... ce regard si doux et si pénétrant! ces étincelles vives et humides qui éclataient dans ces beaux yeux, où parlait une âme aussi tendre qu'intrépide! Yeux charmans, qui auraient dû émouvoir les rochers! Souvenir unique et immortel! regards d'un ange qui pénétrèrent intimement mon cœur, qui le remplirent d'émotions violentes, inconnues jusque alors; émotions dont la douceur égale l'amertume, et dont le sentiment ne s'effacera qu'avec mon dernier soupir! »

Le malheureux provoqua pour lui la guillotine, comme un autel purifié par le sang de la belle héroïne, auquel il lui tardait de mêler le sien. « Outragez-moi comme elle, s'écriait-il, rassasiez-vous

une seconde fois de ce spectacle de tigres. O Parisiens ! est-ce dans vos murs, autrefois le séjour de la galanterie, qu'il se passe tant d'horreurs? Pardonne, ô Charlotte ! s'il m'est impossible de montrer, dans mes derniers momens, ton courage et ta douceur! Je me réjouis de ta supériorité; car, n'est-il pas juste que l'objet adoré soit toujours au-dessus de l'adorateur ? »

Il voulait qu'on élevât une statue à Charlotte Corday, avec cette inscription : *Plus grande que Brutus !* Il tressaillit de joie au moment de son arrestation, et ne fit entendre que ces mots : « Je mourrai pour elle ! » En effet, bientôt il subit le même sort (*Gazette Française*, 2e année, n° 573.) Sa félicité suprême était que le même acier qui avait touché le beau cou de celle qu'il avait aimée vînt frapper le sien. Sur cette idée unique se réunissaient toutes les forces, toutes les facultés de son existence. La plus longue vie ne lui semblait pas comparable à ce moment de mort. On conçoit qu'on aime une femme ainsi.

Louvet, dans ses notions sur l'histoire, s'exprime avec beaucoup de feu. « Tes traits, ô Charlotte ! ne s'effaceront pas de ma mémoire ; tu seras sans cesse devant mes yeux, fière, douce, décente et belle comme tu nous apparus toujours. Ton maintien aura cette dignité pleine d'assurance, et ton regard ce feu tempéré par la modestie, ce feu

dont il brillait lorsque tu vins nous rendre ta dernière visite. Je déclare, j'affirme, que jamais elle ne dit à aucun de nous un mot de son dessein; et si de pareilles actions se conseillaient et qu'elle nous eût consultés, est-ce donc sur Marat que nous eussions voulu diriger ses coups ? Ne savions-nous pas qu'il était alors tellement dévoré d'une maladie cruelle, qu'il lui restait à peine deux jours d'existence?... Combien il y a de sublime dans la fière concision des réponses de cette fille! Combien elle est magnifique aussi d'expressions et de pensées, cette épître immortelle que peu d'heures avant sa mort elle adressa à Barbaroux, et que par un profond sentiment de délicatesse républicaine, qui ne pouvait affecter que cette grande âme, elle eut soin de dater de la chambre de Brissot! Ou rien de ce qui fut beau ne demeurera, ou cette épître doit passer à travers les siècles. O mon cher Barbaroux! dans ta destinée, pourtant si digne d'être désirée toute entière, je n'ai jamais vraiment envié que le bonheur qui a voulu que ton nom fût attaché à cette lettre! Oh! du moins, dans son interrogatoire, elle a aussi prononcé le mien. J'ai donc reçu le prix de tous mes travaux, le dédommagement de tous mes sacrifices! Oui, quoi qu'il arrive, j'ai reçu du moins une récompense. Charlotte Corday m'a honoré, je suis sûr de ne pas mourir!... Charlotte, âme divine! toi qui seras désormais l'idole des républicains,

dans l'Élysée où tu reposes avec les Vergniaud, les Sydney, entends mes vœux, demande à l'Éternel qu'il protége mon épouse, qu'il la sauve, qu'il me la rende! Que si elle doit tomber sur un échafaud, je ne tarde pas du moins à l'apprendre, pour aller, dans les lieux où tu règnes, me réunir à ma femme et m'entretenir avec toi! »

André Chénier tira quelques accens de sa lyre pour pleurer notre héroïne.

La Grèce, ô fille illustre, admirant ton courage,
Épuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami.
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse,
Qui frappe le méchant sur son trône endormi.

Mais la France à la hache abandonne ta tête.
C'est au monstre égorgé qu'on prépare une fête,
Parmi ses compagnons, tous dignes de son sort.
O quel noble dédain fit sourire ta bouche
Quand un brigand, vengeur de ce brigand farouche,
Crut te faire pâlir aux menaces de mort!

C'est lui qui dut pâlir! et tes juges sinistres,
Et notre affreux sénat, et ses affreux ministres,
Quand à leur tribunal, sans crainte et sans appui,
Ta douceur, ton langage et simple et magnanime,
Leur apprit qu'en effet, tout puissant qu'est le crime,
Qui renonce à la vie est plus puissant que lui!

Long-temps, sous les dehors d'une allégresse aimable,
Dans ses détours profonds, ton âme impénétrable

Avait tenu cachés les destins du pervers.
Ainsi, dans le secret, amassant la tempête,
Rit un beau ciel d'azur, qui cependant s'apprête
A foudroyer les monts, à soulever les mers!

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée, etc.

Un des plus grands poëtes de l'Allemagne, l'illustre Klopstock, chez qui notre révolution trouva des sympathies si vives, et qui pour cela mérita le titre de citoyen français, célébra Charlotte Corday dans une ode intitulée *les Deux Tombeaux*, où il n'hésita pas à la mettre au-dessus des héroïnes de tous les siècles.

Ce fut à vingt-quatre ans que périt Charlotte Corday. Son poignard fut aveugle, et prit pour le cœur de Porsenna celui de son valet, ou de son bourreau tout au plus. Hélas! elle n'arrêta pas, comme elle le croyait, l'hémorrhagie révolutionnaire! L'insurrection du Calvados vint échouer dans les plaines de Brécourt; de ses deux chefs, le marquis de Puisaye trahit, et Wimpfen fut vaincu. Les députés se dispersèrent. Cela n'empêcha pas que Charlotte ne fût une noble jeune fille. La nature ne l'avait ornée de ces dons charmans qui ouvrent aux autres un horizon d'amour, et font de leur adolescence un enchantement continuel, que pour lui inspirer, à elle, les plus généreuses résolutions, le plus héroïque dévouement. Douée d'une

puissance et d'une richesse d'organisation merveilleuses, la force fécondante lutta chez elle avec un excès d'enthousiasme et de pureté, et cette lutte, où la dernière eut le dessus, détermina l'effort qui lui fit prodiguer sa vie dans la vue de la donner à mille autres.

Peu de temps après la mort de Charlotte, vers le mois de décembre 1793, il y eut dans la ville de Troyes une jeune fille qui voulut l'imiter. On ne trouve sur celle-ci que fort peu de détails. Il paraît que, comme Charlotte, elle fut profondément affligée des excès révolutionnaires qui se commettaient chaque jour sous ses yeux, et surtout des outrages dont le culte catholique avait à gémir. Elle pensa qu'elle pourrait couper la racine à ces désordres en essayant d'immoler, au péril de sa vie, le terrible proconsul sous les ordres duquel ils se multipliaient dans son triste pays. Mais elle ne put exécuter son projet, et la société populaire de Troyes écrivit à celle des Jacobins de Paris qu'une nouvelle Charlotte Corday avait voulu plonger le poignard dans le sein des patriotes, mais que la société en avait fait bonne et prompte justice. En langage du temps, ces expressions n'ont pas besoin de commentaire. (Voyez le *Courrier républicain* du 30 décembre 1793, n° 61.)

Cette pudicité, qui ajoute quelque chose de céleste à l'action et qui l'environne d'une sorte de

gloire immatérielle et mystérieuse, n'est plus un problème à l'égard de Charlotte depuis le sanglant épisode qui a fait d'elle une vierge martyre. Une curiosité que ne put arrêter la religion de la tombe osa porter des regards scrutateurs sur les restes de Charlotte, et ce fut en vain qu'elle épia les vestiges les plus légers, elle n'y put constater la moindre atteinte à un seul des rayons de son auréole de chasteté (1).

On s'étonne qu'aucun monument ne se soit élevé en faveur de Charlotte Corday. Serait-ce parce que son courage s'est déployé en pure perte, et que le pays n'en a rien retiré? Mais n'est-ce pas d'abord et avant tout la beauté de l'action qu'il faut honorer en elle-même? La vierge du hameau de Domremy est-elle plus magnanime que celle du hameau de Ligneries, parce que la France n'a profité que des exploits de la première? et faut-il laisser l'égoïsme national percer encore, même dans

(1) Plusieurs biographes parlent de cette circonstance. Voici, entre autres, ce qu'en dit Bonneville dans ses portraits des personnages célèbres de la révolution, tome II, notice sur le portrait de Charlotte Corday, le quarante-cinquième de l'ouvrage. Fouquier-Tinville lui demanda ironiquement, au milieu des débats, combien elle avait eu d'enfans? — Je vous ai déjà dit, répond-elle en rougissant, que je n'avais jamais été mariée. Les sacriléges, ajoute l'auteur de la notice, ont voulu s'en convaincre : ils ont cherché dans ses restes!... Elle était vierge.

les récompenses que l'on accorde aux vertus? Sans doute, Charlotte Corday n'a pas servi sa patrie comme elle en avait l'espérance, si l'on ne considère que l'effet immédiat; mais doit-on compter pour rien l'enthousiasme que son héroïsme a jeté dans les âmes? En est-il une seule qui soit restée froide à son souvenir? est-il un cœur où son image n'ait fait éclore de nobles pensées, n'ait éveillé de généreuses émotions? Et si des tributs d'une reconnaissance légitime sont dus par les siècles à ces grands exemples dont ils ont besoin de temps en temps pour les relever de l'avilissement où ils seraient prêts à tomber, qui les mérite mieux que celle dont nous avons esquissé les traits?

Lors de la *dépanthéonisation* de Marat, il fut question d'ériger, au milieu de la ville de Caen, un monument à Charlotte Corday, dont les terroristes avaient voulu abattre la maison, y semer du sel et planter un poteau sur la place vide, avec cette inscription : « Ici fut la maison de Charlotte Corday. » Ni l'un ni l'autre de ces deux projets n'eut de suite.

QUELQUES MOTS SUR MARAT.



La rage de l'impuissance fit Marat, tête bouillonnante où fermentait l'amas confus et indigeste de toutes les connaissances humaines. Il fut réduit à vendre de l'orviétan dans les rues de Paris, et la plus haute fortune de ce futur tribun et de ce fier démocrate fut d'être nommé *médecin des chevaux du comte d'Artois*. Nul dans son art, il essaya une excursion dans les sciences physiques; il voulut détrôner Newton, et ne fut pas plus heureux; il se lança dans la physiologie, et n'obtint que ce mot méprisant de Voltaire : « Quand on n'a rien de nouveau à dire, sinon que l'âme est dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres et l'estime pour soi-même, à un point qui révolte tous les lecteurs. » Enfin il osa s'ériger en législateur, et publia un plan de législation criminelle, où il prétendit surpasser tous ceux qui avaient écrit avant lui, qui le croirait?



en humanité en sensibilité! Marat compatissant et bon! Arrivé à la page de son livre où il s'agit d'infliger la peine la plus grave, il n'a pas la force d'aller plus loin; *il entend la voix de la nature gémissante, son cœur se serre, la plume lui tombe des mains,* et le livre finit sans qu'il en ait pu dire davantage. Plus tard ce fut le même homme qui fut dévoré d'une frénésie de meurtre et d'extermination à faire frémir la terreur elle-même. Ce n'est pas tout; lui qui devait se montrer l'un des plus farouches républicains et des plus ardens persécuteurs des rois, il prouve, dans le projet de constitution qu'il écrivit en 1790, et cela par une foule de raisons, que le gouvernement monarchique est le seul qui convienne à la France. (Voyez *Histoire des Prisons,* par Nougaret, t. IV, p. 234.)

Mais sa législation ne fit pas plus fortune que son orviétan, sa physique et sa science vétérinaire ou physiologique. L'audace effrénée de l'homme, refoulée partout, l'eût infailliblement tué, si elle n'eût trouvé à se faire jour dans un nouvel ordre de choses. L'ère de liberté venait d'éclore, il crut pouvoir la faire servir aux épouvantables vengeances accumulées dans les sombres profondeurs de son âme. Il voulut niveler tout ce qui était plus haut que lui; lui, placé si bas! ce n'était pas petite chose. Il ressentit un accès de joie satanique à la vue de la possibilité de faire tomber sous la ha-

che révolutionnaire toutes les supériorités qui l'avaient si long-temps fait souffrir, et à l'espoir de rester la seule dominante. Il y eut certainement un peu de cela dans sa tête, sans qu'on lui refuse toutefois de vastes plans, de vigoureuses prévisions, un système carré, opiniâtre et infernalement méthodique.

Dans cette nouvelle carrière, ses débuts rencontrèrent encore des écueils. Lorsqu'il proposa d'élever huit cents potences dans les Tuileries afin d'y pendre tous les traîtres, à commencer par Mirabeau et La Fayette; le premier, sur la dénonciation du pamphlet, qui fut faite par Malouet, se contenta de dire que c'était l'ouvrage d'un homme ivre, et demanda un insultant ordre du jour. Il était en butte aux attaques et aux poursuites des Girondins, et surtout lorsque dans ses feuilles furibondes il eut provoqué le massacre des prisons, il fut contraint de se réfugier dans les caves du boucher Legendre et dans les grottes du couvent des Cordeliers; mais il le leur fit payer cher, et ce fut lui qui monta aux cloches pour sonner contre eux le tocsin des journées des 31 mai et 2 juin. Quant à sa vengeance contre Mirabeau, il en remit le soin à sa tombe, qui vint dans la suite expulser du Panthéon les restes de ce dernier. Avec Marat, la guerre ne se terminait pas à la mort.

Il fut comme une espèce de tigre furtivement

faufilé avec l'espèce humaine et installé avec droit de bourgeoisie dans l'ordre social. Tant qu'il fut muselé par les institutions, il rôda de droite, de gauche, rongea son frein et sommeilla ; mais la proie n'était pas loin, il la sentait dans les approches de la fermentation populaire ; c'était là qu'il devait la trouver. Dès lors ses hurlemens sauvages ont trahi son instinct, il a brisé le mors ; le voilà bondissant au fort de la boucherie révolutionnaire. Sa vocation est arrivée.

A présent qu'on peut s'en faire une idée à peu près juste, croirait-on qu'il ait trouvé un panégyriste pour faire de lui un homme presque charmant, et que le même auteur qui avait traduit sur la scène le personnage le plus noble qui l'ait jamais ornée, l'idéal de la vertu, *le Philinte*, ait présenté Marat comme le type du beau moral et physique ? Voici comme Fabre d'Églantine s'exprime dans une brochure ayant pour épigraphe :

Ils ont fait le semblant, moi j'y vais tout de bon.

Il pousse ce tout de bon jusqu'à donner à Marat *des yeux sereins, naturellement doux, et même gracieux* ; il vante aussi *la grâce et la vigueur du mouvement de ses bras à la tribune, et la rapidité de sa marche cadencée, qui s'ondulait par un mouvement de hanches. Il prononçait le c et l's en g... Il était bonhomme... L'une des bases de son caractère était*

cette pudeur ineffaçable qu'engendrent et nourrissent toujours dans une âme honnête la simplicité, l'amour du vrai, le sentiment du beau et du bon. Aussi rien ne l'indignait plus que l'impudence... Marat, ajoute-t-il, *était fortement sensible, et Marat était très-faible. Puisqu'il était naïf, sensible et faible, Marat devait être crédule, et il l'était... Marat a bien mérité de la patrie, et la postérité se souviendra religieusement de lui.*

Cet homme avait pu trouver des sympathies dans une certaine classe du peuple à qui il prêchait les rapines, l'incendie et le pillage; mais fanatiser des Chénier et des Fabre d'Églantine! voilà ce qu'on a peine à imaginer.

Rien ne peint mieux la singularité du temps qu'un discours prononcé aux funérailles de Marat, ayant pour épigraphe ces mots :

« Cœur de Jésus, cœur de Marat, vous avez le même droit à nos hommages. »

L'orateur y comparait les travaux du fils de Marie avec ceux de l'ami du peuple : les publicains étaient les boutiquiers, et les pharisiens les aristocrates. « Jésus était un prophète, ajoutait l'orateur échauffé, Marat est un Dieu! » Et poussant plus loin la ressemblance, il finissait par comparer la compagne de Marat à la mère de Jésus. « Celle-ci a sauvé l'enfant Jésus en Égypte; l'autre a soustrait l'ami du peuple au glaive de La Fayette. » Ce dis-

cours, quoique couvert d'applaudissemens, trouva cependant un contradicteur, lequel, surpris du parallèle, dit que « Marat n'était point fait pour être comparé à Jésus; car cet homme fit naître la superstition, il défendit les rois; et Marat eut le courage de les écraser. Il ne faut jamais parler de ce Jésus, dit-il enfin, ce sont des sottises : les républicains n'ont d'autre Dieu que la philosophie et la liberté ! »

SUZETTE LABROUSSE.

Clotilde-Suzette-Courcelles Labrousse, célèbre visionnaire, naquit le 8 mai 1747, au bourg de Vauxains en Périgord, canton de Ribeirac, département de la Dordogne. Sa famille y jouissait de quelque aisance. Dès l'âge de quatre ans, sa précoce intelligence fut frappée de la grandeur de ces paroles que ses parens lui firent entendre : « Dieu est présent partout ; il est le bienfaiteur universel et le rémunérateur des bons. » Elle se sentit comme inondée tout-à-coup des torrens d'un amour dont ses regards cherchaient

continuellement l'objet dans le ciel; et quand cette longue tension de la tête vers le firmament la fatiguait trop, elle allait se perdre au milieu des prés et s'étendre dans l'herbe pour contempler à son aise le séjour de l'être adoré. Elle versa d'abondantes larmes sur une image du Christ que lui expliqua sa mère. *Elle l'aspirait de l'âme, elle la buvait des yeux*, et son imagination fascinée croyait voir Jésus lui rendre regard pour regard, et soupir pour soupir. Elle regretta de n'avoir pas été vivante du temps de sa présence sensible sur la terre, pour s'attacher à lui, suivant ses expressions, *malgré tout et malgré tous.*

Mais l'image ne lui suffit plus. Elle avait aperçu un crucifix dans la chambre de sa mère; à toute minute elle s'y glissait furtivement; et ne pouvant plus y tenir, elle s'empara du pieux simulacre, et le plaça à côté de son lit, afin de le posséder près d'elle le jour et la nuit. Alors, que de célestes ravissemens! que de saints transports! combien de délicieuses larmes! *que Jésus-Christ lui payait d'ineffables retours!* Comme elle s'endormait dans une douce quiétude, et quel réveil enchanteur! Elle allait quelquefois jusqu'à laisser échapper de pieux gémissemens et de tendres sanglots, qui surprenaient toute la famille. Elle vérifiait ces paroles du prophète : « Goûtez du Seigneur, et vous verrez si l'on y trouve des félicités parfaites! »

Toute à son enfantine extase (elle n'avait que sept ans), elle négligeait frères, sœurs, compagnes, études, récréations. Sa mère, inquiète, découvrit enfin la cause de cette retraite inexplicable. Elle lui reprit le crucifix, la gronda beaucoup, et la livra aux railleries de ses frères et sœurs, qui se moquèrent impitoyablement de ses pratiques dévotes.

Rien ne put la décourager; au défaut du signe présent de son jeune culte, elle redoubla ses élans d'âme et ses intuitions célestes. Elle brûlait de s'unir à Jésus. « Faites-moi mourir, disait-elle, j'irai vous voir! Reprenez, reprenez la vie que vous m'avez donnée, pour que je sois plus tôt dans votre sein : la mort est dans ce monde, la vie est près de vous! »

L'idée lui vint de se faire mourir elle-même en avalant des araignées. Elle aurait exécuté son projet, si par hasard sa mère, qui faisait le catéchisme à ses enfans, n'eût, ce jour-là, donné l'explication du cinquième commandement de Dieu, qui défend de se donner la mort. Ce fut pour elle un coup de foudre, qui lui fit rejeter son projet, dont personne ne sut rien.

C'était à ses yeux un supplice que de s'occuper de toilette; elle montait au plus haut étage pour pleurer de douleur; elle aurait voulu fouler aux pieds les parures qui devaient la faire briller, et elle

enviait le sort des pauvres qui tendent la main aux portes. Quand vint l'âge de la première communion, elle se sentit comme abîmée dans un océan de bonheur, à l'idée de recevoir son Dieu. Accablée sous le faix de tant de béatitudes, ses forces lui manquent; à peine peut-elle se transporter jusqu'à la sainte table, et prononcer d'une voix défaillante ces mots plaintifs : « O Jésus, restez en moi jusqu'à ce que j'aille vous voir au ciel ! »

Depuis quelque temps un sentiment plus vif et plus délicieux que jamais venait mettre le comble à ses joies intérieures; et l'esprit malin, qui toujours se tient prêt à tendre ses piéges à l'innocence, faisait servir les treize ans de Suzette et son excellente santé à ses vues perfides. Hélas! tandis que l'adolescente se livrait en toute sécurité et dans la candeur de son âme à la douceur de ses enivremens mystiques, et qu'elle ne pensait qu'à céder à la suavité d'une sainte et légitime effusion, la flamme des sens y était pour quelque chose, et même pour beaucoup trop. Elle y allait avec tant de confiance, qu'elle ne croyait devoir parler de rien à son confesseur; et ce ne fut qu'accidentellement et sans songer à mal, que certains mots lâchés avec naïveté mirent ce dernier sur la trace, et lui firent découvrir le pot aux roses.

Mais qui aurait eu le courage de la trouver coupable avec une bonne foi si candide?

Un jour, il sembla à Suzette recevoir la plus douce comme la plus attendrissante des invitations que Jésus-Christ lui faisait de se donner entièrement à lui. Elle tomba à genoux et s'écria : « Parlez, Seigneur, que voulez-vous de plus? car je suis toute à vous. » Il lui fut répondu : « Quitte la maison de ton père et de ta mère ; va parmi le monde en inconnue et en mendiante, parce que je veux, par une simple fille, réduire les grands du monde et remédier aux maux de mon Église. »

Cependant elle se défia; et chercha même à combattre cette impression; mais, quoi qu'elle fît, et dans le silence le plus absolu de son imagination, toujours la voix revenait. En vain elle se disait : Mais que peut faire une jeune fille seule au milieu des grands chemins, au sein des grandes villes? Ne vais-je pas exposer, dans ma personne, la religion au ridicule? Jésus répliquait : « Puisque je te protége, que peux-tu craindre? C'est de ta faiblesse même que je ferai ressortir ma toute-puissance. Je te promets une force supérieure à tous les dangers, et des trésors de délices préférables, même au sein des plus grandes afflictions, à toutes les félicités du monde. »

Ce fut pour Suzette une obsession continuelle; elle ne vit plus d'autre gloire que celle du jour où elle partirait seule, sans ressources, exposée à tous les dangers, pour prêcher la réforme.

Au reste, sa mission ne l'enorgueillissait pas; elle se regardait comme l'instrument de la volonté de Dieu.

Cependant elle menait une vie d'abstinence et de mortification à laquelle une constitution moins robuste que la sienne aurait succombé. Elle portait des ceintures à pointes aiguës, couchait l'hiver sur le plancher, mêlait de la cendre ou de la suie aux alimens qui lui causaient trop de plaisir, et châtiait son odorat en respirant des odeurs fétides. Elle quitta la musique, pour laquelle elle avait beaucoup de goût, et se coupa les cheveux, qu'elle avait fort beaux, pour se soustraire à ces échafaudages de coiffures dont on voulait lui imposer la mode. Ses parens se dépitèrent contre elle et lui enlevèrent ses livres de piété. *Rien ne fit*, ni les railleries dont on l'accablait, ni les censures amères du monde. « Pourvu qu'on me laisse mon cœur, disait-elle tous les jours à Dieu, vous n'y perdrez rien; et sûrement on me l'arrachera avant de me séparer de vous. »

Cependant elle obtint de communier plus souvent. Cette nouvelle grâce la remplit de gratitude et d'expansion; elle aurait donné sa vie pour une communion; *elle aurait dévoré le crucifix lui-même*. La vue d'une église, le son d'une cloche, tout ce qui avait trait à Jésus absorbait toutes les facultés de son âme, et lui causait de telles émotions qu'elle

croyait avoir le ciel entre ses mains. Sa chambre lui parut un paradis quand elle eut un crucifix à elle appartenant. Tout, jusqu'à sa position lorsqu'elle se couchait, prenait le caractère d'un acte religieux.

Elle avait seize ans; ses tantes voulaient la produire dans le beau monde. Bien qu'elle fût un peu louche (*Journal prophétique de Pontard*, p. 45), sa fraîcheur et ses grâces inspirèrent de l'amour à un jeune homme doué de tous les avantages extérieurs joints à une fortune immense. Il était d'une piété singulière et qui donnait à espérer que Suzette répondrait à sa passion. Suzette *voyait en lui le bonheur*, et son penchant l'aurait décidée, si la voix intérieure n'eût parlé plus haut et ne lui eût impérieusement commandé de ne pas faillir à la grande mission à laquelle elle était appelée.

Elle résista donc à toutes les sollicitations de l'amour; elle s'arma d'une inébranlable fermeté, et parvint, au grand désappointement de sa famille, qui désirait vivement cette union, à triompher des instances les plus séduisantes. A dix-neuf ans, Suzette, sans que sa famille pût l'en détourner, prit l'habit grossier du tiers-ordre de Saint-François appelé *les Tiercelettes;* malgré les brocards qui pleuvaient sur elle, et *dont elle n'était pas plus émue que des mouvemens de ces insectes qu'on écrase sans s'en apercevoir*. Il arriva que cet habit, par sa grossièreté même, rehaussait l'éclat naturel de ses charmes.

Ce fut pour elle un sujet de désolation. Que deviendra-t-elle dans son pèlerinage, si l'habit qu'elle a considéré comme sa sauve-garde *se tourne en un danger de plus?* Elle désirait que des rides et des cicatrices prissent la place de la fraîcheur de coloris qui l'animait; et pour y parvenir, elle appliquait la nuit de la chaux vive sur son visage. Vains efforts! le teint ne subit aucune altération et conserva toute sa délicatesse.

L'ineffaçable idée du voyage où elle devait prêcher la propagande et convertir le genre humain la travaillait plus que jamais; c'était la fin de toutes ses œuvres, l'objet unique de ses pensées, qui, semblable à une plante semée de la main de Dieu, avait pris racine dans son âme. Mais ses supérieures lui refusaient leur autorisation, et condamnaient hautement l'extravagance d'un pareil projet, qu'on avait *beau vouloir noyer, et qui surnageait en dépit des revers et des contradictions.* Elle écrivit alors l'histoire de sa vie, qu'elle adressa à M. de Flamarens, évêque de Périgueux, qui éluda ses demandes, et qui la renvoya sans succès à M. de Beaumont, archevêque de Paris.

Parvenue à sa trente-deuxième année, elle fit connaissance, à Vauxains, du prieur de la Chartreuse de Vauclair, Dom Gerle, qui prit lecture de cet écrit. Elle lui prédit (c'était en 1779) qu'il serait appelé à des assemblées générales, et qu'il

rendrait témoignage d'elle. Elle fit sur cet ecclésiastique la plus profonde impression. Il entretint une longue correspondance avec elle. L'évêque Pontard atteste qu'elle parlait de l'*utile secousse que devait opérer la révolution*, comme si elle l'eût déjà vue marcher. (*Précis de la Vie de Suzette Labrousse*, page 60.) Elle prédisait nettement la destruction des ordres religieux, celle des armoiries, l'égalité en France, la cessation de la noblesse et le dépouillement du clergé. (*Journal prophétique*, page 81.)

Elle écrivait, en 1785, à MM. Chaminade: « Je vous le dis et je vous le répète, demandez à Dieu un remède court et prompt pour réveiller et guérir la terre; élevez, pour toutes les nations, vos yeux et vos cœurs vers le ciel, et que votre vie, comme la mienne, soit un cri perpétuel pour leur conversion..... On met la terre à la place du ciel, et soi-même à la place de Dieu, etc..... » (*Ibidem.*)

On voyait, continue l'évêque Pontard, une théologie plus saine dans les écrits d'une simple fille, élevée dans un endroit perdu, sans étude, sans lecture, sans directeurs, que dans les plus sublimes ouvrages des ministres non conformistes. « Elle fera renaître le véritable esprit de l'Église, si défiguré par les mutineries scholastiques; l'Évangile seul deviendra le code du clergé; que Rome le veuille ou non,

c'est elle qui se chargera de l'annoncer au pape ; et s'il s'y refuse, elle l'y déterminera, ou l'effraiera par un *signe* qui instruira toutes les nations de l'aveuglement du Saint-Siége. L'Église rentrera dans sa vérité primitive ; toutes les cours romaine et épiscopales, ouvrages de la cupidité des hommes, vont s'écrouler au premier jour. Dieu ne veut plus tolérer ce colosse qui a effrayé les nations ; le peuple se choisira ses évêques suivant la maxime des premiers conciles : *eligat regendus*. Et c'est par le moyen d'une obscure villageoise que le ciel achèvera d'éteindre ce reste de puissance humaine que le pape tient encore entre ses mains, et qu'il confondra ces pasteurs, qui, semblables aux pharisiens dont les fausses doctrines changeaient les lois de Moïse, ont pris à tâche d'altérer la pureté des maximes évangéliques. » (*Ibidem*.)

Enfin, les grands événemens qui, depuis si longtemps, remuaient et bruissaient dans son intelligence arrivèrent : la révolution éclata. Contre toute apparence, dom Gerle, un religieux enseveli tout vivant, et comme oublié dans une chartreuse depuis plus de vingt ans, qui n'était que troisième suppléant dans l'ordre des élections aux états-généraux, se trouve appelé au défaut du député et des deux premiers suppléans, qui, soit crainte ou maladie, se démettent. Bien plus, dom Gerle ayant cru devoir prendre l'avis du général de l'ordre, en

avait d'abord reçu une lettre qui l'autorisait à accepter la députation; mais une seconde lettre, contenant la rétractation de la première, se trouve, par on ne sait quel concours de circonstances, retardée dans son envoi, et n'arrive à dom Gerle qu'après l'installation de ce dernier.

Ici le vénérable évêque Pontard ne peut s'empêcher de voir le *doigt de Dieu* et sa médiation efficace pour l'accomplissement des prophéties. Ce n'est pas tout, il fallait le *témoignage* de dom Gerle à la tribune pour l'entier accomplissement de la prédiction en ce qui le concernait. Celui-ci, au risque de se couvrir de ridicule en se portant, devant une assemblée aussi imposante, l'apologiste des rêveries d'une femme qui, depuis douze ans, passait pour être en démence, demanda la parole afin de s'expliquer et de fixer l'opinion publique sur des imprimés qui circulaient dans Paris relativement *à une personne* à qui on attribuait des prédictions, et dans lesquelles il était nommé.

En effet des murmures s'élevèrent, et on demanda l'ordre du jour; mais l'assemblée décida que dom Gerle serait entendu. « Il existe dans le Périgord, dit-il, une personne nommée *Suzette Labrousse*. Elle a annoncé à un grand nombre d'individus la révolution présente; elle m'a communiqué, il y a onze ans, un ouvrage dans lequel elle prédisait la convocation de l'assemblée nationale, la cassation des

vœux monastiques, la réforme des abus, le rappel du clergé à sa pureté primitive, *la fédération de tous les peuples de la terre pour ne former plus qu'un peuple de frères*. Ces prédictions ont été communiquées dans le temps à M. l'évêque de Périgord. L'assemblée nationale a eu lieu..... la cassation des vœux a eu lieu..... » Les murmures redoublent, le bon religieux ne peut en dire davantage, et l'assemblée passe à l'ordre du jour. (*Moniteur*, 1790, n° 165.)

Alors Suzette Labrousse crut que le temps était venu de mettre à exécution son plan de pèlerinage. Elle voulut le soumettre à l'examen préalable d'une assemblée d'évêques à Paris, se bornant à leur demander, sinon leur agrément, du moins leur *non opposition*, et déclarant qu'elle y renoncera s'ils le lui enjoignent en termes exprès. (*Journal prophétique*, page 81.)

Le 19 février 1792, les évêques délibérèrent au nombre de huit. Des commissaires furent nommés et firent le rapport. Un seul des huit assistans improuva le plan; les sept autres déclarèrent ne point s'y opposer.

C'en fut assez; et la nuit du 28 au 29 du même mois, elle se mit en route. La veille, elle fut d'une gaieté parfaite, annonça à sa servante que tous les hommes ne tarderaient pas à être heureux, et qu'elle partirait dans la semaine pour faire un

voyage qui durerait un an ; qu'elle reviendrait ensuite à Vauxains ; elle la loua de sa fidélité, et l'exhorta à continuer. Vers les dix heures, elle la fit coucher, quoique, selon l'usage, elle se mît au lit avant sa servante ; celle-ci, curieuse de savoir quelles étaient les vues de sa maîtresse, tâcha de ne pas s'endormir. En effet, elle la vit passer et repasser plusieurs fois dans sa chambre sur la pointe des pieds ; puis s'affubler d'un costume nouveau. La servante pensait qu'elle essayait le costume seulement pour se voir sous cet habillement, et finit par se laisser aller au sommeil, cette toilette ayant duré plus d'une heure. A son réveil, vers trois heures du matin, n'apercevant plus de lumière, elle court au lit de sa maîtresse et ne la trouve plus. Alors, criant et fondant en larmes, elle cherche, elle appelle. Point de réponse. Le voisinage accourt ; on suit la voyageuse à la trace. L'empreinte de ses pas annonce qu'elle est partie pieds nus. On parvient jusque dans un bois-taillis, où l'on s'aperçoit qu'elle a cessé de suivre les chemins battus, afin de faire perdre la piste et d'empêcher de savoir par où elle s'est dirigée.

Elle avait écrit plusieurs lettres, dans lesquelles elle avertissait qu'on la considérât comme n'étant plus du monde. « Je pars cette nuit, ajoute-t-elle, dût-il tomber des hallebardes. Tenez bon, quand même je mourrais misérablement, et que l'on vous

dirait que j'ai apostasié. Soutenez mon frère, et dites-lui que tel a été l'empire du mouvement intérieur dont je suis affectée, qu'il m'a fallu surmonter tout ce que la nature m'inspirait pour lui. » Ensuite elle parle de son départ comme de l'époque de son bonheur suprême : C'est le commencement des grandes œuvres de Dieu, *le signal du retour des Juifs et de la conversion de tous les peuples du monde*. Elle se regarde comme une victime universelle.

On observe que ce même jour, 28 février, fut le signal d'événemens considérables. L'un des plus grands potentats de l'Europe mourut. Un ministre dépositaire du sort de l'empire fut décrété et conduit à Orléans ; ses papiers furent saisis et ses communications interceptées. Les fonds publics remontèrent. Le ministère espagnol fut changé. Le roi de Prusse tomba gravement malade ; le roi de Suède fut arrêté. Dans le *Journal de la rue de Chartres*, n° 65, une lettre de Hambourg annonce qu'*on se bat en Prusse*, qu'*on se bat en Suède*, que *tout le Nord se prend du mal français.... les rois doivent se hâter de régner !* etc. (*Journal prophétique*, page 139.)

Déjà les prophéties de Suzette avaient fait du bruit. Lorsque les états-généraux eurent été convoqués, que les ordres monastiques eurent été abolis et le clergé dépouillé de ses biens ; lorsqu'on eut vu la guerre déclarée à tant d'abus et de pré-

jugés, les esprits se reportèrent avidement à ses prédictions : chacun brûlait de connaître la suite et le terme d'une révolution qui inspirait un si profond étonnement. On se transportait en foule chez elle de toutes les parties du royaume. On venait même des pays étrangers pour la voir. (Voyez la note à la fin.) *Elle répondait à tous avec sagesse, et chacun se retirait plein de surprise et de vénération.* (Voyez *Renseignemens donnés au public*, par dom Gerle, page 5.) « Ce qui ajoute à cette célébrité, continue le même, c'est l'art heureux qu'elle possède de guérir les malades; mais comme elle emploie le magnétisme, qu'elle estime être un don commun à tous les hommes, plusieurs personnes la condamnent, prétendant qu'en cela elle use de mauvais moyens. On ne peut se défendre du plus grand étonnement lorsqu'on rapproche des opérations de l'assemblée nationale les prédictions de cette *vertueuse fille*, qui dit que l'assemblée *fait des choses excellentes, et qu'elle marche comme si elle avait lu dans son âme et qu'elle lui eût communiqué ses idées.* Ses écrits, que j'ai copiés, il y a plus de dix ans, et que j'ai communiqués au général de mon ordre, ont annoncé l'abaissement des grands de la terre et la réunion de toutes les nations du monde, qui ne formeront plus qu'une même famille et comme un peuple de frères. »

Le prêtre Grivet, missionnaire, écrivait le 17 fé-

vrier 1790 à son père : « La demoiselle Labrousse reçoit des quatre coins du royaume des lettres et des personnes de toute marque et de tous caractères, mais principalement de Paris; de M. Cicé, garde des sceaux; de tous nos députés; d'un très-grand nombre qui ne sont pas les nôtres, pris surtout dans l'ordre du clergé. On lui écrit que le comité ecclésiastique s'occupe à lire ses écrits, et qu'elle est désirée de près du tiers de l'assemblée. Si elle y paraît, elle parlera avec une fermeté, une présence d'esprit et une facilité incroyables. »

Voici quelques-unes de ses prédictions intitulées : *Énigmes commencées en* 1766. Elles sont curieuses.

La France va être le centre de grands événemens et comme le berceau des heureux triomphes; ma province comme le sanctuaire et ma paroisse comme le saint des saints.

La conclusion sera un événement qui fera faire aux mortels des oh ! et des ah ! sans fin.

Quant à moi, je ne dis mot, sinon que je serai comme un ver luisant, qui, à l'approche de l'aurore, se retire à son gîte.

Le chef de l'Église n'aura plus aucune juridiction temporelle, qui a été jusqu'à présent comme un monstre qui a dévoré une infinité de peuples. (Montesquieu, dans ses *Lettres persanes,* avait annoncé qu'il n'y aurait plus de pape en 1830.)

Que si on craignait que ceci ne pût s'opérer que par quelque violence, contre le gré ou droit des gens, j'atteste que le tout ne se fera que par un sentiment intime, c'est-à-dire que par la seule contrainte que leur fera leur propre conscience, et dans toute la joie de leur âme.

Pour savoir la marche à tenir, il ne faut point être savant : il ne faut qu'être bon.

Tout homme revêtu de l'autorité souveraine, qui s'ingérera dans la grande et nombreuse famille de France; qui, en conséquence, bougera de sa place, se trouvera entre deux feux et s'exposera, comme tant d'autres, à *la pointe aiguë*.

Réchauffons tous nos cœurs sans délai pour *réédifier un nouveau corps* à l'Être suprême resplendissant de lumière.

Le temps où il faut que *toute justice se fasse* est arrivé.

Il ne résultera d'autre destruction que celle *des préjugés* et de la cause des maux qui inondent toute la terre.

On s'attachera par toute la France à la faire abonder en fruits.

Si on met du retard à seconder mes vues, *une saignée cruelle* s'ensuivra.

Les évêques de l'assemblée constituante lui avaient écrit la lettre suivante : « Mademoiselle, la confiance qu'inspirent en vos vertus et en vos

lumières différentes lettres que nous avons vues ici, nous engagent à vous prier de vouloir bien nous communiquer en détail l'objet de vos prédictions sur ce royaume en ce qui concerne la religion et le roi, ainsi que l'ordre civil; on nous fait espérer que nous touchons au moment d'en voir l'accomplissement. Il serait intéressant d'en avoir de vous-même un détail circonstancié avant l'événement. On annonce que depuis 1779 vous avez prédit la destruction des ordres religieux et la substitution de deux grandes sociétés, l'une d'hommes, l'autre de femmes, dont vous avez tracé, dès ce temps, la fin et les règles. Nous désirons *ardemment* en avoir communication pour les comparer avec les règles des deux sociétés annoncées dès 1772 par une demoiselle vertueuse de Paris et morte en 1776 comme une sainte (1). Nous avons vu ses manuscrits, qui inspirent une grande piété. On nous parle beaucoup de vos écrits qu'on dit à Paris; et malgré les recherches les plus exactes, on n'en peut rien découvrir; vous feriez une très-bonne œuvre, si

(1) Les évêques veulent parler de la demoiselle Brohn, villageoise de Nancy, qui prédit que dans le voisinage de cette ville les émigrés tenteraient une entrée du côté du midi où ils seraient enveloppés; et que la demoiselle Labrousse, dont on lui avait parlé, ne serait entendue que d'un petit nombre d'évêques; que les autres refuseraient de l'écouter, et que ses yeux louches achèveraient de donner de la défaveur à ses prédictions.

vous pouviez nous en procurer un exemplaire. On nous annonce aussi un signe merveilleux ; mais on varie tant sur ce qu'il doit être et sur l'époque où il doit arriver, que vous seule pouvez fixer nos idées sur un point aussi intéressant. Nous vous conjurons avec instance, mademoiselle, de satisfaire à notre pieuse attente. Soyez sûre que personne ne s'intéresse plus que nous au bien de la religion, au bonheur de notre patrie, et à votre gloire, que nous savons bien que vous rapportez à Dieu seul. » (*Journal prophétique*, pages 1 et suivantes.)

Ainsi voilà une assemblée d'évêques dont la gravité ne craint pas de se compromettre en daignant consulter une fille de village, à laquelle ils soumettent leurs propres lumières.

Cependant il fallait bien, comme de juste, que le burlesque vînt s'accrocher et faire pendant à l'espèce d'engouement dont elle fut quelque temps l'objet. Le facétieux François Marchant, ce Callot de la révolution qu'elle avait dépouillé de la chasuble de Saint-François pour l'affubler de la veste de Pasquin ou du manteau satirique de Marphorio, ne manqua pas de faire pleuvoir ses quolibets sur la pauvre Suzette. Dans sa *Chronique du Manége*, il publia les *Amours de dom Gerle*, tragédie nationale, où figurent l'abbé Grégoire, le curé Souppe et l'abbé Goutte. Dom Gerle entre en scène :

lumières différentes lettres que nous avons vues ici, nous engagent à vous prier de vouloir bien nous communiquer en détail l'objet de vos prédictions sur ce royaume en ce qui concerne la religion et le roi, ainsi que l'ordre civil; on nous fait espérer que nous touchons au moment d'en voir l'accomplissement. Il serait intéressant d'en avoir de vous-même un détail circonstancié avant l'événement. On annonce que depuis 1779 vous avez prédit la destruction des ordres religieux et la substitution de deux grandes sociétés, l'une d'hommes, l'autre de femmes, dont vous avez tracé, dès ce temps, la fin et les règles. Nous désirons *ardemment* en avoir communication pour les comparer avec les règles des deux sociétés annoncées dès 1772 par une demoiselle vertueuse de Paris et morte en 1776 comme une sainte (1). Nous avons vu ses manuscrits, qui inspirent une grande piété. On nous parle beaucoup de vos écrits qu'on dit à Paris; et malgré les recherches les plus exactes, on n'en peut rien découvrir; vous feriez une très-bonne œuvre, si

(1) Les évêques veulent parler de la demoiselle Brohn, villageoise de Nancy, qui prédit que dans le voisinage de cette ville les émigrés tenteraient une entrée du côté du midi où ils seraient enveloppés; et que la demoiselle Labrousse, dont on lui avait parlé, ne serait entendue que d'un petit nombre d'évêques; que les autres refuseraient de l'écouter, et que ses yeux louches achèveraient de donner de la défaveur à ses prédictions.

vous pouviez nous en procurer un exemplaire. On nous annonce aussi un signe merveilleux ; mais on varie tant sur ce qu'il doit être et sur l'époque où il doit arriver, que vous seule pouvez fixer nos idées sur un point aussi intéressant. Nous vous conjurons avec instance, mademoiselle, de satisfaire à notre pieuse attente. Soyez sûre que personne ne s'intéresse plus que nous au bien de la religion, au bonheur de notre patrie, et à votre gloire, que nous savons bien que vous rapportez à Dieu seul. » (*Journal prophétique*, pages 1 et suivantes.)

Ainsi voilà une assemblée d'évêques dont la gravité ne craint pas de se compromettre en daignant consulter une fille de village, à laquelle ils soumettent leurs propres lumières.

Cependant il fallait bien, comme de juste, que le burlesque vînt s'accrocher et faire pendant à l'espèce d'engouement dont elle fut quelque temps l'objet. Le facétieux François Marchant, ce Callot de la révolution qu'elle avait dépouillé de la chasuble de Saint-François pour l'affubler de la veste de Pasquin ou du manteau satirique de Marphorio, ne manqua pas de faire pleuvoir ses quolibets sur la pauvre Suzette. Dans sa *Chronique du Manége*, il publia les *Amours de dom Gerle*, tragédie nationale, où figurent l'abbé Grégoire, le curé Souppe et l'abbé Goutte. Dom Gerle entre en scène :

Que chacun se retire, et qu'aucun n'entre ici.
Restez, curé de Souppe, et l'abbé Goutte aussi.

Il leur fait part de son projet de mariage avec Suzette, et leur demande conseil. Le premier est d'avis, l'autre non.

L'abbé Souppe :

Imitez Boislaurette. (Aumônier marié.)
Mariez-vous, seigneur.

L'abbé Goutte :

Ne vous mariez pas.

Dom Gerle penche pour le premier avis. Tout le nœud de la pièce roule sur une prophétie de Suzette elle-même, qui fait dépendre le sort de la constitution de l'union de deux cœurs novices. Mais ni le chartreux ni la prophétesse ne sont en état de se donner une pareille dot. Suzette est ballotée entre sa passion pour dom Gerle et son amour pour la constitution. Dom Gerle finit par l'emporter.

Deux autres pièces parurent encore. L'une intitulée *le Don patriotique du Périgord à l'assemblée nationale*. On y annonce une offrande à laquelle la France devra son salut et son bonheur. Une offrande du Périgord! D'abord, on croit qu'il s'agit de quelque dinde aux truffes; pas du tout, c'est de Suzette, qu'on ne cesse de persifler tout le long de la brochure; l'autre ayant pour titre *la Pucelle Périgourdine* : De tout temps, y observe-t-on, les

femmes ont fait le destin de la France. Les courtisanes l'ont perdue, les pucelles l'ont sauvée. Parmi ces dernières on place Suzette Labrousse. Comme Jeanne d'Arc, elle est née au village, elle est inspirée, elle prédit l'avenir; et comme elle, elle assure qu'elle sauvera la France, etc.

Mais que devient notre illuminée, que nous avons si long-temps laissée comme aventurée dans des routes à peine frayées, à pied, et toute seule avec ses visions? Elle parvient on ne sait comment jusqu'à Paris. Là elle est recueillie par notre excellent évêque Pontard. On la loge rue du Bac, près des Missions étrangères (voyez *la France sauvée,* brochure), chez la duchesse de Bourbon, si connue pour ses mysticités et pour son engouement en faveur des siences occultes. Elle prophétise de plus belle. L'évêque Fauchet lui-même se passionne en l'écoutant, devient un de ses adhérens, et partout la préconise. Mais il se désenchante presque aussi facilement et l'abandonne bientôt. Dom Gerle la soutient, malgré sa déconvenue à la tribune de l'assemblée.

C'était le moment où l'on discutait la grande question de la constitution civile du clergé. Suzette combattit un grand et noble adversaire, l'abbé Maury, dont elle réfuta l'opinion dans des réponses qui furent imprimées, et qui se font remarquer par la chaleur et l'originalité.

« Je ne suis ni théologienne, ni versée dans aucune espèce de science, dit-elle; mais le désir de faire bien, l'esprit de fraternité quand il part d'un cœur touché des peines de celui de ses frères, donne des idées neuves, supplée à la science, et découvre des ressources où il n'y avait pas d'apparence d'en trouver. Aussi je ne suis pas du tout étonnée de la facilité avec laquelle je vais parler sur des matières qui me sont étrangères. Je vais comme une personne qui perd la tête, pour voler au secours de ses frères qui se noient, sans égard à tous dangers et à toute impossibilité. Je vais donc essayer de répondre à ce *ce beau M. Maury*, en qui je n'ai rien trouvé de solide, rien de consolant, rien *qui mette l'âme à l'aise*. Fasse le ciel bénir ma plume!.... Le cri de ma vie entière a été que le Seigneur Dieu éclaire les hommes, etc. »

Elle subordonne la puissance spirituelle à la temporelle en tant qu'il s'agit de régler les biens de ce monde. « La religion, dit-elle, doit être libre; elle n'est plus rien dès qu'elle est forcée. En vain ceux qu'on en constitue les dépositaires prodigueraient-ils leur pouvoir à profusion. Elle a été faite pour l'homme, et non pour Dieu, qui se suffit à lui-même et n'a pas besoin de nous. — Jésus a dit: Allez sans rien; *j'aurai soin de votre nourriture et de votre vêtement*. Pourquoi le clergé veut-il se gorger d'or et de pouvoir? et dispute-t-il avec tant d'a-

charnement aux États les richesses qu'il croit lui appartenir?.... qu'on ne force pas le peuple à mettre la main à l'encensoir!... Ézéchiel dit au chapitre XXIV : « Malheur à ces pasteurs qui se repaissent de la subsistance des brebis, qui se nourrissent de leur lait, qui se couvrent de leur toison!... M. Maury paraît plutôt prêcher pour ses intérêts que pour ceux du Seigneur Jésus, auquel il ne se donne même pas la peine de remonter... C'est un beau diseur, plein de talent, d'esprit et d'érudition, quoique diffus; à force d'ardeur à vouloir persuader, il étourdit son monde et l'embarrasse; il paraît même un peu manquer de bonne foi, et en le suivant bien on pourrait le trouver en contradiction avec lui-même.... Ceux qui ont refusé le serment sont tout désorientés; ils ne savent où donner de la tête; au lieu que ceux qui l'ont prêté sont bien assis, arrive qui plante. Les premiers ont paru tenir beaucoup à ce qui les intéresse; mais aux choses du Seigneur, fort peu : c'est là qu'ils ne voient goutte, goutte, goutte.... Dites-moi, je vous prie, ce qui aurait pu préjudicier à la religion quand messieurs les évêques auraient consenti de bonne grâce à la circonscription des évêchés, et cédé leurs pouvoirs, au lieu de troubler vingt-cinq millions d'âmes, et de mettre tant de monde en désarroi! Que ne faisaient-ils ce sacrifice au moins par compassion pour leurs troupeaux! Voilà de beaux mis-

sionnaires du Christ, qui, pour se donner des tons de maîtres, privent les peuples des trésors de paix de ce divin libérateur, lui qui leur a dit de se retirer si l'on ne voulait plus d'eux : *que si les nations ne vous veulent plus, retirez-vous !*... Les droits de la puissance temporelle sont illimités pour tout ce qui tient à la tranquillité et au salut de l'état ; et la spirituelle ne saurait empiéter sur eux en ce sens, n'étant destinée qu'à régler les choses de l'autre vie.... Que si le pape se refusait à la volonté générale, il faudrait lui faire sommation de donner à ses enfans du pain et non de l'absinthe, des paroles de paix, et non des bulles d'anathème et d'excommunication ; au lieu de songer, comme il le fait, à souffler la rébellion parmi les conventuels de Worms et de Coblentz, pour les repousser, le flambeau de la guerre civile à la main, au sein de la patrie qu'ils ont désertée.... Il ne s'agit pas, comme se tue à le dire l'abbé Maury, de placer le clergé entre l'apostasie et la misère. Prêter serment à l'état n'est point apostasier. Le fondement de la foi n'est pas de se séparer de lui, encore moins de le régir. Au contraire, saint Léon dans son épître LXIXe dit : « Tous ceux qui seront gouvernés spirituellement par un évêque ont le droit de l'élire. » Ici les paroles du prêtre Maury jettent les brûlots, sonnent le tocsin, et sont plus faites pour exciter les peuples à se déchirer qu'à s'unir.

Suzette, dans son langage à peine dégrossi, mais souvent plein de véhémence, a presque toujours raison contre l'élégant rhéteur, contre le savant théologien.

Il est constant qu'elle eut à Paris les plus brillans succès; chacun voulait la voir et l'entendre, même les gens de la plus haute volée; persuadée qu'elle y avait fait assez de prosélytes, elle revint à Périgueux, et de là s'achemina vers Rome, afin de prêcher au pape lui-même et aux cardinaux *les principes de la liberté, de l'égalité; ceux de la constitution civile du clergé, et d'engager le souverain pontife à abdiquer sa puissance temporelle.*

Tout le long de la route elle fit des prédications, elle en a rédigé depuis la plupart. C'est à Montauban qu'elle nous apprend qu'elle a parlé pour la première fois au public. «Le curé de Ville-Bourdon voyant sa maison pleine de monde pour me voir et pour m'entendre, et le local ne pouvant suffire, me proposa d'entrer dans l'église; je lui objectai qu'il n'était pas d'usage d'ouïr parler les femmes dans le temple; il me répliqua qu'il prenait tout sur lui. Je me rendis, mais je ne montai point en chaire, et je me contentai de me placer sur une élévation d'où je pouvais me faire entendre.»

Elle prend soin de signaler les divers endroits où elle s'est arrêtée. «A Lyon, j'ai prêché à l'église de Saint-Polycarpe;

A Montauban, dans trois églises différentes;
A Montech, au club et à l'église;
A Nevers, à la paroisse voisine;
A Toulouse, au club;
A Trèves, près de la maison du curé;
A Lusignac, dans plusieurs maisons;
A Narbonne, au club;
A Bézier, dans les maisons;
A Montpellier, dans les maisons, à la salle des concerts et des spectacles (comme on le voit, tout lui était bon);
A Vehaux, dans la rue;
A Nîmes, au club populaire, au grand club et dans les maisons;
A Grenoble, dans les paroisses et dans les maisons.» (Voyez *Recueil des ouvrages de la célèbre demoiselle Labrousse*, imprimé à Bordeaux, page 201 et suiv.)

Les thèmes ordinaires de ses sermons roulaient sur les points les plus controversés de la constitution. « J'éclairais les gens sur leurs propres intérêts, je parvenais à les captiver de telle sorte, et j'attirais une si grande affluence d'auditeurs, que bientôt ni les salles, ni les églises ne furent assez vastes pour les contenir, et que j'étais bien souvent contrainte de parler en plein air.» (*Ibid.* page 207.)

« Frères et amis, disait-elle, en prenant la formule usitée parmi les Jacobins, c'est de votre con-

stitution que je vais vous entretenir ici ; ce n'est point aux savans que je m'adresse ; ils n'ont point d'enseignemens à recevoir de moi, c'est à ceux qui ne le sont pas ; c'est à ce pauvre et cher peuple qui n'est guère instruit de la loi, par où il commet si souvent des erreurs. Est-il juste de les lui reprocher, et de faire tourner son ignorance et sa bonne foi contre lui-même, lui qui est la portion chérie de Dieu, et que cet Être suprême appelle *mon peuple?* »

On ne peut disconvenir que de pareils exordes ne manquaient pas des qualités que recommande Cicéron pour flatter l'auditoire, *ut faveant auditores*.

« Qui pourrait méconnaître les bienfaits de cette constitution ? continuait-elle. C'est elle qui nous restitue les droits que nous avait arrachés le despotisme ! nous devons, par cela seul, la regarder comme l'ouvrage de Dieu ; elle procède de cet esprit sublime de l'Évangile et de cette pureté de mœurs que le divin législateur nous avait transmise. Soutenons-la donc tous, mes chers enfans, et dites avec moi : *Vivre libres ou mourir!* N'écoutez point l'aristocratie, ce colosse d'orgueil qui voudrait vous persuader que vous êtes des enfans à la lisière, qui ne pouvez marcher sans eux ; qu'il aurait mieux valu rester comme vous étiez que de risquer de si grands bouleversemens. Montrez-lui que vous êtes maîtres chez vous ; repoussez-la ; ne

lui laissez ni paix ni trève; mais ne la traitez pas avec trop de cruauté; tenez-lui seulement les bras pour l'empêcher de faire mal, comme on fait d'une personne en frénésie, etc. Vous me demandez pourquoi la destruction de la noblesse? Parce que, loin d'imiter la gloire de leur tige, les nobles se couvraient tous les jours d'opprobre et d'infamie, ne faisant servir l'autorité de leurs noms et les richesses de leur rang qu'à de honteux excès et de scandaleuses oppressions; parce que rien n'arrêtait leurs envahissemens; parce qu'ils auraient dévoré le trône lui-même, et qu'ils se déchiraient entre eux, la haute noblesse méprisant la basse. Il a donc fallu couper par la racine cette plante vénéneuse, de peur que si l'on se contentait de la tailler, il ne poussât dix rejetons pour un. Ainsi, puisqu'ils ne valaient plus rien, puisqu'ils n'étaient propres qu'à tout gâter, bonjour, et qu'il ne soit plus question d'eux..... Quelques-uns se plaignent des atteintes portées au clergé. Je distingue entre l'Église romaine et la cour de Rome. La primauté donnée par l'Église au pape n'a point été, dans l'esprit de son origine, un surcroît de pouvoir, mais une charge de plus. Je n'ai jamais regardé tout cet échafaudage d'honneurs et de puissance dont le pape se chamarre depuis long-temps, comme dit et émané de Jésus-Christ. J'ai au contraire pensé qu'il y avait là mêlé un tas d'anticipations et d'a-

bus, à faire gémir les gens de bien. La cour romaine, c'est une cour presque aussi riche que celle des rois de la terre; elle fait la guerre, gouverne des provinces et rend la justice. Le pape est un vrai monarque, ou plutôt c'est le dragon infernal introduit parmi les enfans de Dieu pour ternir la gloire de l'Église romaine, de cette belle et rayonnante épouse de Jésus-Christ, auprès de laquelle les nations venaient s'asseoir en bénissant le ciel d'avoir fait sa connaissance. Bientôt, pour grossir ses finances, le pape vendit les dons de Dieu, trafiqua des indulgences, des dispenses, des levées d'interdit, etc.; de sorte que plusieurs, voyant les écarts, les simonies et les iniquités d'un pareil chef de religion, l'abjurèrent; on voulut établir la réforme et prêcher des dogmes nouveaux. Voilà ce que c'est que la cour de Rome et l'Église romaine. Soyez inviolablement attachés à l'Église romaine; mais gardez-vous d'être dupes de la cour de Rome. On parle d'évêques intrus. Ces prêtres fastueux, ces grands bénéficiers, qui vous abandonnent parce qu'on n'a plus de dîme à leur donner, que sont-ils? Leurs nominations, pour la plupart, ont dépendu des intrigues d'un courtisan ou des suggestions de la maîtresse d'un roi; leurs mœurs se ressentaient d'une pareille origine; tous voulaient jouir de la vie de Paris; et l'on ne pouvait en obliger aucun à résidence. Voilà les véritables intrus. Quant à la sup-

pression des communautés et du costume des prêtres, Jésus n'a jamais parlé de couvens, de calottes ni de soutanes, mais seulement de beaucoup de modestie et de simplicité. N'est-ce point un mal que les prêtres puissent se marier? Je sais bien, pour moi, que cela ne diminuerait point ma foi, attendu que tous les apôtres étaient mariés, excepté Jean.

» Mais voici venir les bulles du pape chargées d'excommunication! D'abord, c'est le clergé mécontent qui vous dit cela ou qui les fabrique; dans tous les cas, rassurez-vous, je me charge d'aller édifier le saint père. Si je ne meurs pas, je le ramènerai en triomphe à l'assemblée nationale pour se réjouir avec la France des faveurs que Dieu veut bien accorder à la terre; ou du moins je l'engagerai à donner son adhésion aux lois sages et sublimes que le pays s'est données.

» La liberté, dit-on, n'est qu'une chimère; il n'y a pas d'égalité possible; l'une et l'autre ne sont bonnes qu'à engendrer des bouleversemens. Je réponds : La liberté n'est autre chose que le pouvoir de faire le bien; dans le sens du mal, c'est la licence. Quant à l'égalité, elle règne dès que, sans distinction ni privilége, chacun peut prétendre également à mériter les avantages de la société. La liberté de la presse est un moyen puissant d'éclairer les actes du gouvernement et de révéler les

clandestinités coupables ; c'est une censure publique.

« Respectez donc, chérissez et suivez de point en point votre heureuse et sainte constitution ; ayez-la dans vos maisons, afin de la lire et de la relire à vos enfans ; prêchez-la sur les toits, faites-la partout inscrire en gros caractères à hauteur d'homme. » (Voyez *Discorsi recitati della citadina* Courcelle-Labrousse, Rome, in-8°.)

Voilà donc une pauvre fille dévote qui s'est apprise toute seule et par un instinct naturel à tirer des inspirations du christianisme de larges enseignemens de liberté ; qui, devançant la grande idée que depuis développèrent avec tant de force MM. Buchez et Roux, se charge d'un courageux apostolat d'indépendance et de fraternité, dont elle trouve les conséquences dans les plus simples notions évangéliques. Elle traverse résolument les villes et les bourgs, prêchant les populations accourues à son passage, et leur annonçant la révolution comme un second avénement de la morale et de la religion du Christ. On aurait cru revivre dans ces temps où une Guillemette de Bohème fanatisait le quatorzième siècle par ses rêveries mystiques.

Déjà Suzette avait pénétré jusqu'à Bologne et y avait fait quelque bruit, lorsque, vers le milieu d'octobre 1792, elle reçut ordre du légat de se re-

tirer de cette ville. Elle se réfugia à Viterbe; mais le pape, prenant ombrage de la hardiesse de ses prédications et du concours nombreux attiré partout où elle prenait la parole, la fit arrêter et conduire au château Saint-Ange, où elle resta enfermée avec sa suivante, après un interrogatoire subi devant le cardinal secrétaire d'état Zelada. (*Gazette nationale de France* du 30 septembre 1792.)

Il paraît qu'elle n'y fut pas maltraitée. En 1796, le directoire sollicita son élargissement. On lui demanda si elle ne désirait pas rentrer dans sa patrie et revoir ses amis : elle répondit qu'elle ne songeait à revenir en France qu'en l'année 1800. C'était à cette époque qu'elle avait prédit qu'on verrait au ciel un signe qui instruirait le monde de l'aveuglement de la cour de Rome, et qui dessillerait les yeux du pape lui-même.

Elle assurait qu'elle jouissait dans sa retraite d'une félicité angélique, et que rien au monde ne la ferait changer de résolution.

En 1798, lorsque les Français se rendirent maîtres de Rome, elle quitta pourtant le château Saint-Ange, et revint à Paris, où elle fut entourée d'un assez bon nombre de croyans, parmi lesquels figurait son fidèle Pontard; mais l'année 1800 arriva, et le signe ne parut pas.

Malgré cela, beaucoup de partisans, dont il était difficile de corriger l'entêtement, lui demeurèrent

attachés. Dans le nombre, on comptait plusieurs conventionnels et un ex-évêque, fameux janséniste, qui, dit un biographe, s'est acquis à juste titre la réputation d'érudit. Elle eut des visions jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans. Les jeûnes, les disciplines et les macérations n'avaient que fort lentement altéré son excellente constitution. Elle vécut jusqu'en 1821, et rendit le dernier soupir dans les bras de son inséparable ami Pontard, qui lui fit l'exhortation de l'âme, et qu'elle institua son exécuteur testamentaire avec un legs de 3,000 francs. Il a publié sa vie et un recueil de ses ouvrages que nous avons eu l'occasion de citer dans le cours de cette notice. Déjà, en 1791, un premier recueil avait été publié aux frais de la duchesse de Bourbon. (Didot, 2 vol. in-8°.)

NOTE.

(1) Il n'y avait pas besoin de tant se mettre en quête de prédictions : il ne fallait qu'ouvrir les yeux pour voir la révolution écrite partout, même dans les livres.

On lit dans le prophète Daniel, chapitre 7 : Alors je vis un ange, debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui volaient au milieu de l'air : Venez et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu ; *pour manger la chair des rois*, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, la chair des chevaux et des cavaliers, et la chair des

hommes libres et esclaves, petits et grands. Or, les oiseaux dont parle Daniel, n'est-ce pas le peuple?

Nostradamus est encore plus explicite.

L'an mil septingente, un, nonante
Du coq plumé, Fey vient faillante.
Fiers crénaulx chuts, Enragés loups
Grugent tout ceux pastours moult doux.
(*Cent.* 102, *du liv.* 5, *p.* 511, *édition de Lyon*, 1602.)

L'an 1791. *Du coq plumé*, du Français écrasé d'impôts : le quint du revenu net, le timbre, la contribution mobilière, le droit de patente, les grands et petits assignats, etc. *Fey vient faillante*, la foi chancellera. La religion sera ébranlée, ou il n'y aura plus ni foi ni loyauté. *Fiers crénaulx chuts*, prise de la Bastille et abolition de la féodalité. *Enragés loups*, etc., ceux qui provoquèrent la confiscation des biens du clergé, qui ne fut pourtant pas toujours moult *doux*.

Le règne prins, le roi conviera.
La dame prise à mort jurée a sort;
La vie à reine, fils on déniera.
Et la pelix au fort de la Consort.
(*Cent.* 9, *quatr.* 77.)

C'est-à-dire, le roi conviera, convoquera une assemblée qui s'emparera de la puissance de son règne. On déniera, on ôtera la vie à la reine et à son fils. *La dame prise*, madame Élisabeth, sœur du roi. *A mort jurée a sort.* Le sort a juré sa mort. La *pelix* est la jeune princesse qui est restée dans le fort; *consort*, qui a éprouvé le même sort.

Roi contre roi et le duc contre prince,
Haine entre iceux, dissention horrible.
Rage, fureur, sera toute province,
France, Grand guerre et changement terrible.
(*Cent.* 12, *quatr.* [illegible].)

Le roi d'Angleterre favorisa le duc d'Orléans dans ses projets contre Louis XVI. Le cabinet de Londres avait à se venger de ce dernier, qui donna des secours à l'Amérique pour secouer le joug de l'Angleterre. Le duc d'Orléans entra aux états-généraux contre les lois du royaume, qui lui assignaient sa place dans le conseil du roi. *La guerre et le changement terrible* en France n'ont pas besoin d'explication. (*Concordance des prophéties de Nostradamus avec les événemens de la révolution*, p. 11.)

> Le grand sénat décernera la pompe
> A un, qu'après sera vaincu et chassé.
> Des adhérens seront à son de trompe
> Bien publiés. Ennemis déchassés.
>
> (*Cent.* 10, *quatr.* 76.)

L'assemblée constituante ayant décrété la monarchie et reconnu Louis XVI pour le roi des Français, lui en décerna les honneurs et la pompe ; peu de temps après il fut vaincu et détrôné. *Des adhérens, etc.*, ce sont les proclamations des assemblées nationales qui se faisaient à son de trompe ; les gens réunis de parti et d'opinion se faisaient proclamer de cette manière. *Ennemis déchassés*, c'est-à-dire que l'on a mis hors de leurs places, ceux qu'on craignait et qui étaient regardés comme ennemis.

> De l'entreprise grande confusion.
> Perte de gens, trésor inumérable :
> Tu n'y dois faire encore tension.
> France, à mon dire fais que sois recordable.
>
> (*Cent.* 3, *quatr.* 24.)

France, tu ne dois plus compter sur une entreprise qui t'a coûté d'innombrables trésors et la perte de ta population, et qui tourne à ta confusion. France, à mon avis tâche de t'accorder.

Par mort la France prendra voyage à faire;
Classe par mer, marcher monts Pyrénées.
Espagne en troubles, marcher gent militaire:
De plus grand dames en France emmenées.
(*Cent.* 4, *quatr.* 2.)

Classe par mer. La flotte française lancée vers l'Espagne, contre qui la guerre était déclarée, et dans le sein de laquelle les principes révolutionnaires ayant éclaté, déterminèrent le roi à faire la paix, afin de calmer les soulèvemens qui commençaient déjà en Catalogne.

En grand regret sera la gent gauloise,
Cœur vain, léger, croira témérité:
Pain, sel, ne vin, eau, venin, ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid, nécessité.
(*Cent.* 7, *quatr.* 34.)

Le Français, vain, léger, croira témérairement à de folles entreprises qui ne lui laisseront que des regrets. L'année où le roi fut mis au Temple fut très-froide, très-stérile, et la misère fut grande.

Le trop bon temps, trop de bonté royale.
Faits et défaits; prompt, subit négligence.
Léger croira faux, d'épouse déloyale.
Lui mis à mort par sa bénévolence.
(*Cent.* 10, *quatr.* 43.)

Nostradamus entend que la bonté du roi l'a perdu; que c'était le bon temps sous son règne. *Faits et défaits :* on sait avec quelle promptitude tout ce qui a été fait la première année a été défait la suivante. Le roi subit sa négligence; c'est-à-dire que, ne voulant punir personne, il fut victime de sa *bénévolence*. *Léger croira*, etc. On sait toutes les diatribes qui coururent sur

la reine. Le peuple crut sur parole toutes les obscénités répandues sur son compte.

Dans le *Liber mirabilis*, se rencontrent les passages suivans : *Le prince sera vaincu et emmené dans une mêlée, après un cruel massacre et une tuerie déplorable.* (5 et 6 octobre.) *C'est pourquoi il s'éloignera à cause de tous ces malheurs... et par l'accident le plus lamentable, il sera emprisonné par ses ennemis et s'affligera douloureusement à cause des siens.* (10 août, emprisonnement au Temple.) *L'aigle voltigera dans l'univers et s'alliera plusieurs nations.* (Alliance des maisons d'Autriche et de Brandebourg, avec les puissances qui ont adhéré à leur ligue.) *La plus noire trahison sera exercée contre le roi des Français prisonnier. Regem Francorum*, et non *Franciæ*. Chose remarquable! *Le lis sera privé et dépouillé de sa noble couronne; et elle sera donnée à un autre à qui elle n'appartient pas... Et alors se montreront à découvert les trahisons, les conspirations judiciaires et les confédérations des plébéiens, et l'adhésion des villes; et la désunion sera telle dans le monde, que personne ne pourra s'en faire une idée... Toutes les églises seront souillées et profanées, et toute religion se taira de terreur, devant la fureur d'un emportement bouillant de méchanceté... Les femmes saintes et consacrées à la religion, quittant leurs monastères, fuiront çà et là, flétries et outragées... Les pasteurs et les prélats chassés seront cruellement maltraités, et leurs ouailles resteront dispersées et sans guides... Les autels seront culbutés et leurs ruines profanées; les monastères seront détruits souillés et dépouillés... Tous les principes seront renversés et la face entière du monde... Les sciences et les arts périront... jusqu'à ce qu'un jeune homme rétablisse la couronne des lis et détruise les enfans de Brutus.* (V. Prédiction pour la fin du dix-huitième siècle, tirée du *Mirabilis liber*.)

Bien plus, la révolution était prédite dans des ouvrages tout

nouveaux et que nous avions sous la main. Voltaire avait écrit le 2 avril 1764 au marquis de Chauvelin la lettre suivante :

« Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être le témoin. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses. » J. J. Rousseau avait dit dans son Émile, tome II, liv. 3. « Nous approchons de l'état de crise et du *siècle des révolutions*. Je tiens pour impossible, ajoute-t-il en note, que les grandes monarchies de l'Europe aient encore long-temps à durer... J'ai des raisons particulières pour le penser !

L'illuminé Cazotte fut le rival de Suzette Labrousse. M. Petitot rapporte que, dans un repas de gens de lettres, il prédit à Condorcet qu'il s'empoisonnerait pour échapper à l'échafaud ; à Champfort, qu'il se couperait les veines par vingt-deux coups de rasoir, et ne mourrait que quelques mois après ; à Bailly et à Malesherbes, qu'ils périraient sur l'échafaud, et à la Harpe, qu'il mourrait en bon chrétien : tous événemens qui se justifièrent.

MADAME ROLLAND.

L'une des plus admirables femmes qu'aient sans doute enfantées les temps modernes, et à laquelle les siècles antiques trouveraient à peine à opposer une rivale ; l'une de ces âmes à qui la nature semble prendre plaisir à prodiguer ses richesses, et qu'elle ne reproduit qu'à de longs intervalles ; supérieure dans les grandes choses comme dans les petites ; alliant la grâce au courage, le charme à la raison, la gaieté douce au sublime dévouement.

Avant d'entrer dans la vie d'un personnage célèbre, on aime à s'en faire l'image ; disons donc quelques mots de la figure de madame Rolland.

Au jugement de M. Lemontey, qui la voyait souvent, son teint, d'une extrême délicatesse, conserva long-temps sa fraîcheur et son charmant coloris. Ses yeux et sa chevelure étaient de la plus grande beauté. On *remarqua en elle, jusqu'à la fin, un air d'adolescence et de simplicité*. Riouffe, qui fut enfermé dans la même prison que madame Rolland, ajoute: « Quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux des femmes brillait dans ses grands yeux noirs pleins d'expression et de douceur. Elle s'exprimait avec une pureté, un nombre, une prosodie, qui faisaient de son langage une espèce de mélodie dont l'oreille et l'esprit n'étaient jamais assez rassasiés. Sa taille était magnifique. (*Mémoires d'un détenu.*) M. Champagneux, l'un des plus intimes amis de madame Rolland, affirme que le portrait que fait Riouffe, loin d'être flatté, lui paraît au-dessous de la réalité, et n'en donne qu'une faible idée. Il aurait fallu la peindre, dit-il, dans toutes les affections qui l'agitaient, et surtout lorsqu'elle éprouvait le sentiment délicieux d'une belle action : la vertu n'eût pas ambitionné des traits différens. (*OEuvres de madame Rolland, discours préliminaire*, page 70.)

Maintenant, voici la silhouette qu'elle trace d'elle-même : Ma figure n'a rien de frappant, qu'une grande fraîcheur, beaucoup de douceur et d'expression. A détailler chacun des traits, on peut

se demander : Où donc est la beauté? aucun n'est régulier, tous plaisent; la bouche est un peu grande, on en voit mille de plus jolies; pas une n'a le sourire plus tendre et plus séducteur; l'œil, au contraire, n'est pas fort grand; son iris est d'un gris-châtain, mais placé à fleur de tête; le regard ouvert, franc, vif et doux, couronné d'un sourcil brun comme les cheveux et bien dessiné. Il varie dans son expression comme l'âme affectueuse dont il peint les mouvemens; sérieux et fier, il étonne quelquefois; mais il caresse bien davantage et réveille toujours. Le nez me fait quelque peine; je le trouve un peu gros par le bout; cependant, considéré dans l'ensemble et surtout de profil, il ne gâte rien au reste. Le front large, nu, peu couvert, soutenu par l'orbite très-élevé de l'œil, et sur le milieu duquel des veines en Y s'épanouissent à l'émotion la plus légère, est loin de l'insignifiance qu'on lui trouve sur tant de visages. Quant au menton, assez retroussé, il a les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté; lorsque je les rapproche de tout ce qui m'est particulier, je doute que personne fût plus faite pour elle et l'ait moins goûtée. Le teint vif plutôt que très-blanc; des couleurs éclatantes, fréquemment renforcées de la subite rougeur d'un sang bouillant, excité par les nerfs les plus sensibles; la peau douce, la main agréable, sans être petite,

parce que ses doigts allongés et minces annoncent l'adresse et conservent de la grâce; des dents fraîches et bien rangées; l'embonpoint d'une santé parfaite; la jambe bien faite; le pied bien posé; les hanches très-relevées; la poitrine large et superbement meublée; l'attitude ferme et gracieuse; la marche rapide et légère; une taille de cinq pieds dès l'âge de quatorze ans. Tels sont les trésors que la nature m'avait donnés; je n'en connaissais pas le prix, et peut-être cette ignorance en augmentait-elle la valeur. Je suis loin d'en avoir abusé, dit-elle plus tard; mais si le devoir pouvait s'accorder avec mon goût pour laisser moins inutile ce qui me reste, je n'en serais pas fâchée. (*Mémoires*, page 114 et suivantes.) Ma physionomie est difficile à saisir, parce que j'ai plus d'âme que de figure, plus d'expression que de traits. Un artiste ordinaire ne peut la rendre; il est même probable qu'il ne la voit pas. Un caractère doux, une âme forte, un esprit solide, un extérieur qui annonçait tout cela, m'ont rendue chère à tous ceux qui me connaissent. La situation dans laquelle je me suis trouvée m'a fait des ennemis; ma personne n'en a point. Ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue. Ma sensibilité enveloppe tellement mes autres qualités, qu'elle les domine toutes. J'ai mérité que Sainte-Lette dît de moi qu'avec l'esprit d'aiguiser de fines épigrammes

je n'en laissais échapper aucune. » (*Ibidem*, page 4.)

Cette esquisse préliminaire servira comme de point de mire, où l'œil pourra se rattacher dans la suite du récit, qui sera le plus souvent emprunté des paroles mêmes de celle qui en est l'objet.

Madame Rolland naquit à Paris, en 1756, d'un père artiste et d'une mère qui réunissait *à une charmante figure une âme céleste*. On l'appela *Manon*; elle en plaisante avec grâce. « *Ce n'est pas le nom d'une héroïne*, dit-elle; *mais on serait réconcilié avec lui en entendant la voix douce, affectueuse et pénétrante de ma mère le prononcer, et en voyant celle qui le portait.* »

Vive sans être bruyante et naturellement recueillie, elle ne demandait, toute enfant, qu'à s'occuper, et elle saisissait avec promptitude les idées qui lui étaient présentées. Cette disposition fut tellement mise à profit, qu'elle ne s'est jamais souvenue d'avoir appris à lire : c'était chose faite à quatre ans, et la peine de l'enseigner s'était, pour ainsi dire, terminée à cette époque, parce que, dès lors, il n'avait plus été besoin que de ne pas lui laisser manquer de livres. Quels que fussent ceux qu'on lui donnait ou dont elle pouvait s'emparer, ils l'absorbaient toute entière, et on ne pouvait plus la distraire que par des bouquets. « La vue d'une fleur, dit-elle, caresse mon imagination et flatte

mes sens à un point inexprimable ; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence ; sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres. Dans l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux, avec des livres et des fleurs. »

Les premiers livres qui lui tombèrent sous la main furent l'ancien et le nouveau Testament, les catéchismes petit et grand; *elle aurait lu et appris l'Alcoran, s'il se fût trouvé là*. A l'âge de sept ans, elle était tellement versée dans les matières de religion que le curé de Saint-Barthélemy, l'ayant interrogée avec malice, à un catéchisme de jeunes filles, sur les ordres des esprits dans la hiérarchie céleste, elle lui passa en revue les anges, les archanges, trônes, dominations, etc. ; le tout avec une si grande volubilité, que le curé en fut ébahi. Dès ce moment, elle passa pour une prédestinée parmi les saintes femmes.

Danse, musique, dessin, géographie, et même un peu de latin, elle faisait marcher tout de front; et, levée dès cinq heures du matin, elle se glissait, à peine vêtue, à sa table d'étude, et s'emplissait la tête de toutes ces connaissances.

Elle s'était appris en cachette à jouer quelques airs sur la basse du père Colomb, barnabite, qui

fréquentait la maison de son père, et qui fut bien étonné lorsque, la priant de lui pincer quelques airs de guitare, la petite Manon s'empara de son immense violoncelle et en joua. Si elle avait trouvé une contre-basse, dit-elle, elle aurait plutôt grimpé sur une table pour en essayer aussi.

En fait de livres, tout lui était bon : elle dévora la Bible et le Roman comique, la Vie des Saints et les Mémoires de mademoiselle de Montpensier. Sa rage de lecture la possédait tellement, qu'elle parcourut jusqu'à un traité de blason.

Mais Plutarque la passionna, et, à neuf ans, elle l'emportait à l'église en guise de semaine sainte. Ce fut de ce moment que datèrent les impressions qui la rendirent républicaine sans qu'elle songeât à le devenir.

« Toutefois, dit-elle, cet enfant qui lisait des ouvrages si sérieux ne laissait pas de manier fort habilement le crayon et le burin, et se trouvait à huit ans la meilleure danseuse de jeunes personnes au-dessus de son âge : cette enfant était mandée souvent à la cuisine par sa mère pour y vaquer aux soins domestiques, dans lesquels elle s'était rendue également adroite ; et elle savait aussi lestement faire une soupe ou une omelette que Philopœmen un fagot. »

A onze ans, le Tasse et Télémaque commencèrent à émouvoir son cœur, à allumer son imagi-

nation. Vers ce temps-là, elle ne vit pas sans quelque impression un certain Taboral, jeune peintre, voix douce, figure tendre, rougissant comme une jeune fille, et qui fréquentait l'atelier de son père. Lorsqu'elle l'entendait venir, elle avait toujours un crayon ou autre chose à y aller chercher. Mais, comme sa présence l'embarrassait autant qu'elle lui était agréable, elle ressortait plus vite qu'elle n'était entrée, avec un battement de cœur et un tremblement qu'elle allait cacher dans son petit cabinet d'étude.

Ce fut alors que les idées religieuses se prirent à fermenter dans sa tête. Son tempérament plein de feu tourna à leur profit, et en accéléra l'expansion. Elle dut à l'amour de Dieu, dont le sublime délire s'ouvrit pour elle, de conserver l'innocence des premières années de son adolescence, qui en furent embellies, de pouvoir résigner les autres à l'empire de la philosophie, et de préserver à jamais l'âge mûr des passions dont la puissance de son organisation nourrissait le foyer.

« La dévotion dans laquelle je tombai, dit-elle, me modifia étrangement : je devins d'une humilité profonde, d'une timidité inexprimable; je regardais les hommes avec une sorte de terreur, qui s'augmenta lorsque quelques-uns me parurent aimables. Je veillai sur mes pensées avec un scrupule excessif. La moindre image qui s'offrait à mon es-

prit, même confusément, me semblait un crime. Je contractai l'habitude d'une telle réserve, que, lisant à seize ans l'Histoire Naturelle de Buffon, et n'étant plus dévote, je sautai, sans le lire, l'article qui traitait de l'homme, et je glissai sur les planches relatives avec la promptitude et le tremblement de quelqu'un apercevant un précipice. Enfin je ne me suis mariée qu'à vingt-cinq ans, et avec une âme telle qu'on peut la présumer, des sens très-inflammables, beaucoup d'instruction sur divers objets, je l'avais si bien évitée sur certains autres, que les événemens du mariage me parurent aussi surprenans que désagréables. »

L'idée de la première communion, cette grande affaire, qui doit tant influer sur le salut éternel, l'occupait toute entière; elle prenait singulièrement goût à l'office divin. Sa solennité la frappait; elle lisait avec avidité l'explication des cérémonies de l'église, se pénétrait de leur sens mystique, refeuilletait ses in-folios de Vies des Saints, et soupirait après ces temps où les fureurs du paganisme valaient aux généreux chrétiens la couronne du martyre.

Cédant à l'impulsion de ses idées, un soir elle se jette aux pieds de ses parens, et leur demande, en versant un torrent de larmes, d'entrer dans un couvent. Sa prière est accueillie. C'est avec une grâce enchanteresse qu'elle décrit dans ses Mé-

moires le sentiment de calme et de ravissement qu'elle éprouva en entrant dans cette paisible retraite. « Une faible lueur éclairait la chambre où l'on m'avait mise coucher avec quatre autres enfans de mon âge. Je me levai doucement, j'allai près de la fenêtre; le clair de lune permettait de distinguer le jardin sur lequel elle avait vue. Le plus profond silence régnait dans ces lieux; je l'écoutais, pour ainsi dire, avec une sorte de respect. De grands arbres projetaient çà et là leur ombre gigantesque, et promettaient un sûr abri à la méditation tranquille. Je levai les yeux vers le ciel; il était pur et serein. Je crus sentir la présence de la Divinité qui souriait à mon sacrifice, et m'en offrait déjà la récompense dans la paix consolante d'un séjour céleste; des larmes délicieuses coulèrent lentement sur mon visage; je réitérai mon dévouement avec un saint transport, et je fus goûter le sommeil des élus. » (*Mémoires*, pages 42 et 43.)

Son recueillement, sa réserve et son admirable aptitude la firent distinguer des autres jeunes novices. On la chérissait; elle ne profitait point des heures de promenade et de récréation pour badiner et jouer avec la foule; elle se retirait solitairement, et sous quelques arbres, pour lire ou rêver. « Comme j'étais sensible à la beauté du feuillage, au souffle des zéphyrs, au parfum des plantes! je voyais partout la main de la Providence; je sentais ses soins

bienfaisans, j'admirais ses ouvrages; pénétrée de reconnaissance, j'allais l'adorer à l'église, où les sons majestueux de l'orgue, unis à la voix touchante des jeunes religieuses exécutant des motets, me ravissaient en exase. La religion catholique, ajoute-t-elle, captive l'imagination, qu'elle frappe par le grand et le terrible, en même temps qu'elle occupe les sens par des cérémonies mystérieuses, alternativement douces et mélancoliques. L'éternité, toujours présente à l'esprit de ses sectateurs, les appelle à la contemplation; tandis que des pratiques journalières, des rites imposans viennent soulager l'attention, la soutenir et présenter des moyens faciles de s'avancer toujours vers le but proposé. Les femmes entendent merveilleusement à relever ces pratiques, à accompagner ces cérémonies de tout ce qui peut leur prêter des charmes ou de l'éclat; et les religieuses excellaient dans cet art. » (*Ibidem*, page 48.)

« Aujourd'hui que la philosophie a dissipé les illusions d'une vaine croyance, je n'assiste pas sans intérêt à la célébration de l'office divin lorsqu'il se fait avec gravité. » (Page 50.)

Le jour où devait s'accomplir le sacrement, préparée par les retraites, les longues prières, le silence et la méditation, l'idée d'un engagement éternel et du gage d'une félicité sans fin la pénétra tellement, enflamma son imagination et attendrit

son cœur au point que, baignée de larmes et ravie d'amour céleste, il lui fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse qui la soutint pour se diriger à la sainte table.

Tant de ferveur la fit passer pour une sainte, et les bonnes vieilles qu'elle rencontrait se recommandaient à ses prières. Une douce et profonde mélancolie s'empara de son âme. C'était cette délicieuse tristesse qu'elle appelait sa compagne fidèle, et à qui elle adressa une invocation qui s'est retrouvée parmi les morceaux qu'elle appelait ses œuvres de fille (1). Elle cherchait dans le sein de la Divinité, où elle espérait être reçue un jour, ce parfait bonheur dont elle sentait le besoin.

C'est dans cette retraite qu'elle connut une pensionnaire à peu près de son âge, et qu'elle sentit

(1) Voici un extrait de cette invocation : « Mon aimable et fidèle compagne, ne m'abandonne jamais ! Je te dois mes plaisirs : je connais tous tes charmes. Le voile dont tu caches tes agrémens les dérobe au vulgaire ; tu les réserves pour tes favoris : que je sois toujours de ce nombre ! Les biens que tu leur dispenses ne causent pas de soucis, n'entraînent pas de remords ! La mélancolie n'est qu'une modification du plaisir, dont elle emprunte tous les charmes. Semblable à ces nuages dorés qu'embellit un soleil couchant, les légères vapeurs de la mélancolie interceptent les rayons du plaisir et les présentent sous un aspect agréable et nouveau. C'est un baume délicieux pour les plaies du cœurs. » (*Œuvres de madame Roland*, par M. Champ. tome III, pages 8 et suivantes.)

que le ciel lui avait donné une amie pour la vie. Elle était dévote comme elle. C'est dans les transports d'un même zèle que leur amitié s'épanchait, et qu'elles s'excitaient à avancer, soutenues l'une par l'autre, dans le chemin de la perfection. Elle inspira aussi une vive tendresse à sainte Agathe, sœur un peu plus âgée qu'elle. C'était une belle fille, forte, et que la nature avait pétrie de soufre et de salpêtre; mais le défaut de dot avait assigné sa place parmi les sœurs converses. Son énergie contrainte portait au suprême degré la sensibilité de son cœur et la vivacité de son esprit. A table, elle épiait les goûts de la petite Manon et cherchait à les satisfaire; à la chambre, elle faisait son lit avec complaisance; si elle la rencontrait, elle l'embrassait avec tendresse et l'emmenait dans sa cellule; elle lui en avait donné une seconde clef; elle gardait ses petits billets comme des bijoux précieux, et les lui montrait ensuite bien fermés dans son oratoire. Les religieuses octogénaires, comme la vieille Gertrude, lui disaient qu'elle l'aimait trop.

Le temps vint de retourner chez ses parens et de quitter la maison du Seigneur; elle ne se sépara pas de ses bonnes amies sans verser d'abondantes larmes; mais elle conserva un commerce de lettres avec Sophie Canet, l'amie dont nous venons de parler. Ce fut l'origine de son goût pour écrire et du talent qu'elle y sut acquérir.

Ses pratiques de dévotion continuèrent; elle nourrissait même en secret le dessein de se consacrer à la vie religieuse. Ses lectures favorites étaient la *Philothée* de saint François de Sales, qu'elle appelait le plus aimable des saints, et le Manuel de saint Augustin. « Quelle doctrine d'amour, s'écrie-t-elle, et quel délicieux aliment pour l'innocence d'une âme ardente livrée aux célestes illusions! »

Toutefois la lecture de quelques controverses de Bossuet, toutes favorables qu'elles fussent à la cause qu'elles avaient pour objet de défendre, lui firent connaître quelques objections et la mirent déjà sur la voie de raisonner sa croyance. Bientôt plusieurs conversations avec un M. Boismorel, *philosophe quoique noble*, lui firent entrevoir quelques vérités, et jetèrent des élémens de réflexion dans sa tête rêveuse.

Elle ne perdait pas néanmoins ses habitudes religieuses; *tous les jours elle suivait le cours gracieux de la rivière, en contemplant la campagne, pour aller, dans un saint zèle, à l'église, s'attendrir aux pieds des autels.*

Son jeune cœur, avide d'émotions, s'ouvrait à toutes celles que la nature lui offrait. Combien de fois, de sa fenêtre, exposée au nord (quai des Morfondus), elle contemplait avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée,

magnifiquement dessinée depuis le levant bleuâtre, loin, derrière le Pont au Change, jusqu'au couchant, dorée d'une brillante couleur aurore, derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot! « Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques momens à la fin d'un beau jour, dit-elle, et souvent des larmes douces coulaient silencieusement de mes yeux ravis, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux d'être et reconnaissant d'exister, offrait à l'Être suprême un hommage pur et digne de lui.» (*Mémoires*, pages 91 et 92.)

Ses progrès dans la musique étaient rapides; cependant son maître se plaignait de ce qu'elle chantait froidement, et de ce qu'elle ne mettait aucune âme dans sa voix. *Le pauvre homme!* observe-t-elle, *ne voyait pas que j'avais trop d'âme pour la mettre dans une chanson!* C'était comme lorsque, plus jeune, on voulait la faire lire tout haut quelque épisode d'Eucharis ou d'Herminie, et qu'elle ne pouvait se décider à donner de l'accent à un morceau tendre, parce que *cela sortait du recueillement qui faisait ses délices.*

Elle reprit ses études avec plus d'ardeur que jamais. Qui croirait qu'elle eut la patience d'extraire et d'analyser Pluche, Rollin, Crévier, le père d'Orléans, Saint-Réal, l'abbé de Vertot et Mezeray, le père Catrou, Maimbourg, Berruyer, le chevalier

Follard, l'abbé Fleury, Condillac et le père André; quelques poésies de Voltaire, les Essais de Nicole, les Vies des Pères du désert, et celle de Descartes? L'Histoire Universelle de Bossuet, les Lettres de saint Jérôme, le Roman de don Quichotte, Diodore de Sicile, l'abbé Velly et ses continuateurs, Pascal, Montesquieu, Loke et Burlamaqui, lui passèrent successivement par les mains.

« J'avais besoin, dit-elle, d'exercer l'activité de mon esprit, d'alimenter mes goûts sérieux; j'avais besoin de bonheur, je ne pouvais le trouver que dans un grand développement de mes facultés; il résidait pour moi dans l'application; je ne connais rien de comparable à la plénitude de vie, de paix, de satisfaction de ce temps d'innocence et d'étude. » (*Ibidem*, page 103.)

Cependant, l'accord difficile du désir de plaire, si naturel et si vif chez les femmes, avec l'austérité de pareilles études et de sa dévotion; celui non moins pénible de la raison avec la foi, jetèrent quelque trouble dans cette douce vie.

Cette raison, si forte en elle, commença à s'inquiéter sur les dogmes; le doute prit naissance, et la foi se brisa. Elle se mit à la piste des ouvrages des grands penseurs; le Système de la Nature, le Bon Sens du baron d'Holbach, les Mœurs, l'Esprit, Diderot, d'Alembert et Raynal, achevèrent d'ébranler ses doctrines; et ce qu'il y eut de bon, c'est que

ce fut dans les ouvrages qu'on lui avait donnés pour se raffermir dans ses anciens principes, tels que l'abbé Bernier, Abbadie, Holland, qu'elle recueillit les titres des ouvrages que nous venons de citer précédemment, pour se les procurer.

Une autre révolution se faisait en elle. « J'avais été quelquefois, dit-elle, tirée du sommeil le plus profond d'une manière surprenante. L'imagination n'y était pour rien, je l'exerçais sur des choses trop graves; et ma conscience timorée la gardait trop soigneusement de s'amuser à d'autres, pour qu'il lui fût possible de me représenter ce que je ne me permettais pas de chercher à comprendre. Mais un bouillonnement extraordinaire soulevait mes sens dans la chaleur du repos; et, par la force d'une constitution excellente, opérait de soi-même un effet qui m'était aussi inconnu que sa cause. Le premier sentiment qui en résulta fut, je ne sais pourquoi, une sorte de crainte. J'avais remarqué dans la Philothée qu'il ne nous est pas permis de tirer de nos corps aucune espèce de plaisirs, excepté en légitime mariage; ce précepte me revint à l'esprit. Ce que j'avais éprouvé pouvait s'appeler un plaisir; j'étais donc coupable, et dans le genre qui pouvait me causer le plus de honte et de douleur, puisque c'était celui qui déplaisait le plus à l'agneau sans tache! Grande agitation dans mon pauvre cœur, prières et mortifications; comment

éviter pareille chose? car enfin je ne l'avais pas prévue; mais à l'instant où je l'avais éprouvée, je ne m'étais pas mise en peine de l'empêcher. La surveillance devint extrême; je m'aperçus que telle situation m'exposait plus que telle autre, je l'évitai scrupuleusement. L'inquiétude fut telle, qu'elle parvint ensuite à me réveiller avant la catastrophe. Lorsque je n'avais pu la sauver, je sautais en bas du lit, les pieds nus sur un carreau frotté, malgré le froid de l'hiver; et, les bras en croix, je priais le Seigneur de me garder des piéges du démon. Je m'imposais aussitôt quelque privation, et il m'est arrivé de pratiquer à la lettre ce que le prophète roi ne nous a transmis peut-être que comme une figure du style oriental, de mêler de la cendre avec mon pain en l'arrosant de mes larmes; et ces sortes de déjeuners ne me faisaient pas plus de mal que les accidens nocturnes pour la réparation desquels je me mettais à cet extravagant régime..... Comme j'étais humble et fervente lorsque cela m'était arrivé! combien ma voix, ma contenance timide, ce teint encore plus animé, ces yeux humides et brillans devaient ajouter d'expression à une physionomie où respiraient la candeur et la simplicité! quel mélange d'innocence, de sentimens prématurés, de bon sens et de simplicité! » (*Ibidem*, pages 109 et suivantes).

Ainsi, malgré sa nouvelle philosophie, il lui était

resté, comme on voit, quelque peu de superstition. Mais l'embarras fut de savoir comment on révélerait ce grand événement à son confesseur. « Que dire? Je m'accuse de... Après? » Le cœur lui bat, le rouge lui monte au visage. Enfin, à force d'y songer, elle parvient à trouver cette phrase banale : « Je m'accuse d'avoir eu des mouvemens contraires à la chasteté chrétienne; et elle court triomphante au confessional. — Mais y avez-vous contribué? — Je ne sache pas; il n'y avait point de volonté. — N'avez-vous pas fait de mauvaise lecture? — Jamais. (Elle mentait: *Candide*, les *Contes* en vers de Voltaire, etc.) — N'avez-vous pas nourri de mauvaises pensées? — Oh ! non, elles me font peur. »

Le prêtre la rassura sur ses scrupules de conscience, mais en l'invitant à veiller beaucoup sur elle-même, en lui rappelant que la pureté angélique était la vertu la plus agréable au Seigneur. « Je n'eus plus de remords, dit-elle; mais je contractai pour toute ma vie une habitude de retenue, qui prit sur moi un tel empire, que je conservai par morale et par délicatesse la sévérité que je n'avais d'abord que par dévotion. Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gourmander; je suis parvenue à acquérir une sorte d'éloignement pour tout plaisir brutal et solitaire; et, dans des situations périlleuses, lorsque la séduc-

tion m'aurait entraînée à oublier la raison ou les principes, je suis restée sage par volupté, ne voyant le plaisir comme le bonheur que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens et ne point coûter de regrets. Il est difficile ainsi de s'oublier, impossible de s'avilir; *mais cela ne met point à l'abri de ce qu'on appelle une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir.* » Nous verrons à quoi se rapporte cette dernière réflexion.

Cependant son esprit incertain flottait autour de tous les systèmes; elle fut tour à tour janséniste, cartésienne, stoïcienne, déiste et sceptique. Toutefois, Descartes et Malebranche ne trouvèrent pas en elle une longue sympathie. Ils lui montraient trop à nu le mécanisme des êtres créés, et semblaient disséquer le monde pour en ôter l'âme; elle aimait bien mieux en prêter même aux choses inanimées. Helvétius, en dépouillant les actions de tout principe de générosité, anéantissait ses plus ravissantes illusions. Avec quel charme elle lui opposait les grands traits de l'histoire et les vertus des héros qu'elle a célébrés! elle ne lisait point le récit d'une belle action, qu'elle ne se dît: « C'est ainsi que j'aurais agi. » Elle se passionnait pour les républiques, où elle rencontrait plus de vertus qui excitassent son admiration. Elle se demandait, en gémissant, pourquoi elle n'était pas née

dans leur sein, imaginant que ce n'était que là qu'elle pouvait trouver un homme digne de s'unir à elle.

Elle parut pencher pour la philosophie stoïcienne; elle s'essayait à soutenir que la douleur n'était point un mal, et tâchait de ne pas se laisser vaincre par elle. Ses petites expériences lui persuadèrent qu'elle pourrait endurer les plus grandes souffrances sans crier : « Hélas! dit-elle, une première nuit de mariage renversa mes prétentions que j'avais gardées jusque là; il est vrai que la surprise y fut pour quelque chose, et qu'une novice stoïcienne doit être plus forte contre le mal prévu que contre celui qui frappe à l'improviste, surtout lorsqu'elle attend tout le contraire. » (Pages 119 et 120.)

Elle n'était point insensible à l'effet d'un grand appareil; mais elle s'indignait qu'il eût pour objet de relever quelques individus déjà trop puissans et fort peu recommandables par eux-mêmes. Dans un voyage qu'elle fit avec sa famille pour voir le spectacle de la cour, elle en fut bien vite dégoûtée. Elle aimait mieux voir les statues. « Encore quelques jours, disait-elle à sa mère en la pressant de partir, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc?—Sentir l'injustice et contempler l'absurdité.» (*Ibidem*, pages 121 et suivantes.)

Elle soupirait en songeant à Athènes, *où elle au-*

rait également admiré les beaux-arts sans être blessée par le spectacle du despotisme. Elle se promenait en esprit dans la Grèce, elle assistait aux jeux Olympiques, et se dépitait de se trouver Française.

Déjà ses vues se tournaient vers la politique de son pays. Lors des divisions de la cour et des parlemens, en 1771, elle s'attacha au parti de ces derniers; elle se procurait toutes leurs remontrances, et celles-là lui plaisaient davantage dont les vérités étaient les plus fortes et le style le plus hardi.

En même temps, ses études et ses réflexions l'avaient amenée à ne plus guère sacrifier qu'au culte extérieur, sans toutefois *renoncer au sublime instinct d'un Être suprême et à la belle idée de la spiritualité de l'âme*, qui s'affaiblissait dans le silence du cabinet, mais qui s'exaltait au milieu de la campagne dans la contemplation de la nature. *L'athée reste froid à ce spectacle ravissant; il cherche un syllogisme lorsque je rends une action de grâce.*

Philosophe hardi autant qu'enfant naïf, elle se lançait dans les plus hautes spéculations de la métaphysique, et ne manquait pas d'aller à son confesseur s'accuser de son excessif désir de plaire, de ses impatiences contre sa bonne, de son peu d'indulgence dans les jugemens, et de sa trop grande facilité à prendre en aversion les personnes qui lui paraissaient sottes ou maussades; de sa distraction et de sa froideur dans les exercices de re-

ligion, et de ce qu'elle allait même prendre la divine nourriture en songeant à ce qu'avait dit Cicéron, qu'après toutes les folies des hommes à l'égard de la divinité, il ne leur restait plus qu'à la transformer en aliment pour la manger.

Déjà sa beauté avait acquis un assez grand développement pour que, dans les promenades publiques où sa mère la menait quelquefois, ses oreilles fussent agréablement flattées des hommages qu'elle lui attirait et des complimens doucement murmurés autour d'elle. Son désir de plaire en recevait un nouvel aiguillon; mais bientôt, faisant un retour sur elle-même : « Suis-je donc au monde pour dépenser mon existence en soins frivoles, en sentimens tumultueux? Ah! sans doute j'ai une meilleure destination! Cette admiration qui m'enflamme pour tout ce qui est beau, sage, grand et généreux, m'apprend que je suis appelée à le pratiquer; les devoirs sublimes et ravissans d'épouse et de mère seront un jour les miens; c'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années : il faut que j'étudie leur importance; que j'apprenne, en réglant mes propres inclinations, comment diriger un jour celles de mes enfans; il faut qu'à force de m'orner l'esprit et de m'habituer à me commander à moi-même, je m'assure les moyens de faire le bonheur de la plus douce des sociétés, d'abreuver de félici-

tés le mortel qui méritera mon cœur, de faire rejaillir sur tout ce qui nous environnera celle dont je le comblerai, et qui devra être toute entière mon ouvrage. Mon sein s'agitait à ces pensées; mon cœur, ému, gonflé, attendri, me faisait verser des larmes abondantes; il s'élevait alors à l'intelligence suprême, à cette cause première, cette providence, que sais-je? à ce principe du sentiment et de la pensée qu'il avait besoin de croire et de reconnaître. — O toi, qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte et la plus convenable au bien de mes frères! »

Cette prière simple et naïve comme le cœur qui la dictait, jamais la philosophie dissertante, ni aucune espèce d'égarement, n'en put dessécher la source. Dans toutes les circonstances de sa vie, brillantes ou désespérées, elle la répétait avec le même abandon.

L'habitude de ses parens était de faire tous les dimanches quelques promenades champêtres; elle tâchait de les diriger vers celles qui lui semblaient les plus agrestes et les plus solitaires, et qu'elle préférait aux jardins, où l'art a pris à tâche d'asservir la nature. C'était au bois de Meudon qu'elle se plaisait; elle décrit avec le charme le plus vif le plaisir qu'elle éprouvait à y passer des jours entiers. Elle aimait mieux ses allées de sapins, ses

hautes futaies et ses étangs sauvages que les décorations de Bellevue et les allées peignées de Saint-Cloud. (Des Essarts, *Procès fameux.*)

Au milieu de ces solitudes, elle se livrait encore avec plus de liberté à ses méditations républicaines. Son enthousiasme tirait tous les jours de nouvelles forces, soit du spectacle d'un monde qui lui faisait sentir le ridicule d'une foule de prééminences et de distinctions absurdes, soit de la lecture des ouvrages où elle se passionnait pour les réformateurs de l'inégalité. A Sparte, elle était Agis et Cléomènes; à Rome, elle était les Gracques; et semblable à Cornélie, *elle aurait reproché à ses fils qu'on ne l'appelait que la belle-mère de Scipion.*

Lorsqu'elle était présente aux acclamations du peuple au moment de l'entrée de la reine ou des princes dans la capitale, ou aux actions de grâces de la foule à la nouvelle d'un accouchement de quelque princesse, elle ne pouvait s'empêcher de rapprocher avec douleur le luxe asiatique et la pompe insolente de la cour de la misère et de l'abjection du peuple abruti, qui se précipitait sur le passage des idoles de ses mains en applaudissant sottement au brillant appareil dont il payait les frais de son propre nécessaire. A l'aspect des maux qui accablaient la France, elle s'étonnait que l'on demeurât tranquille; elle s'indignait d'entendre les Français rire encore et chanter. Elle trouvait que

leurs voisins, les Anglais, avaient raison de les appeler de grands enfans.

Elle raconte aussi comment elle fut préservée du ridicule du bel-esprit en assistant aux séances littéraires où on lisait encore de petits vers. C'est là qu'elle entendit mesdames de Puisieux, Imbert, Sylvain Maréchal, etc. Elle en fut guérie comme les Spartiates l'étaient de l'ivresse en voyant un homme ivre.

Alors se présentèrent de nombreux aspirans. Mais on comprendra facilement qu'elle n'en trouva guère de son goût. Elle écrivait elle-même les lettres de refus, que son père copiait fidèlement et faisait passer aux infortunés prétendans. Son père l'adorait; il était orgueilleux de sa *fille; mais il* ne rendait point sa femme heureuse. La première avait plus d'ascendant que l'autre sur son esprit; elle en profitait pour défendre sa mère et prendre son parti dans l'occasion. Elle était devenue, pour ainsi dire son *chien de garde ;* il n'était pas permis de la tracasser devant elle, *et soit en jappant, soit en tirant l'habit par la basque, soit en se fâchant tout de bon, elle était sûre de faire quitter prise.*

Hélas! elle devait bientôt la perdre, cette mère idolâtrée! Qui pourrait peindre le désespoir, le délire et le bouleversement qui succédèrent à une mort aussi affreuse? Muette, égarée, elle étreint convulsivement le corps glacé, elle aspire le trépas

sur des lèvres décolorées ; elle s'étonne de ne pas mourir. Huit jours s'écoulent sans qu'elle puisse verser une larme. Enfin une lettre de sa meilleure amie, Sophie Canet, vint fondre cette douleur : elle s'attendrit, elle pleura, et elle fut sauvée. Mais les convulsions continuèrent long-temps, et elle sentit que là finissait pour elle l'époque douce et brillante de ces années tranquilles passées dans le charme d'affections heureuses et d'études chéries. *Ainsi fut arrachée du monde, s'écrie-t-elle, l'une des meilleures et des plus aimables femmes qui l'aient habité. Bonne par essence, la vertu semblait ne rien lui coûter ; elle savait la rendre douce et facile comme elle ; sage, calme, tendre sans passion, son âme pure et tranquille respirait, comme s'écoule le fleuve docile qui baigne avec une égale complaisance le pied du rocher qui le tient captif et le vallon qu'il embellit... Faibles jouets que nous sommes de l'impitoyable destin ! pourquoi des sentimens si vifs et des projets sans fin sont-ils liés à une si fragile existence ?*

La lecture de *la Nouvelle Héloïse* vint heureusement faire diversion à une douleur si amère. La pauvre orpheline (car son père, dont les dissipations soudaines avaient ruiné la fortune, n'en était plus un pour elle) se réfugia dans ses livres. Plutarque lui avait inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté ; il avait éveillé en elle cette force et cette fierté qui font le caractère d'une

républicaine : *Rousseau* lui montra le bonheur domestique et les ineffables délices qu'elle se sentait capable d'y goûter.

Elle prenait l'habitude de méditer et d'écrire, sans toutefois ressentir la plus légère tentation de devenir auteur. « Si les ouvrages d'une femme sont mauvais, dit-elle, on se moque d'elle. S'ils sont bons, on les lui ôte. Si on est forcé de reconnaître qu'ils sont d'elle, on épluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talens, qu'on balance la réputation de son esprit par l'éclat qu'on donne à ses défauts. D'ailleurs ma grande affaire, c'était mon bonheur, et je n'ai jamais vu que le public se mêlât de celle-là pour quelqu'un sans la gâter. » (*Mémoires*, page 231.)

Rien de curieux comme de suivre cette jeune fille de dix-sept ans, qui disserte sur la nature de l'âme et sur les passions, qu'elle appelle les mouvemens impétueux de la volonté qui tirent l'âme de sa situation habituelle et la portent violemment vers ce qui les excite. —Qui discute le système de l'harmonie préétablie de Leibnitz entre l'âme et le corps, par laquelle il est arrêté que l'une doit éprouver une certaine suite de pensées, quand l'autre subit un certain ordre de sensations ; définit tour à tour l'entendement, la mémoire, l'imagination : l'*entendement*, cette puissance de l'âme d'apercevoir les objets et de s'en former des idées,

à laquelle on peut rapporter les sens pris pour la faculté de sentir, puisqu'ils ne sont autre chose que l'entendement modifié en tant qu'il se sert des organes du corps pour apercevoir les objets ; la *mémoire*, cette faculté que possède l'âme de se rappeler les choses passées ; l'*imagination*, celle de se former des images des objets absens. (Voyez ses œuvres, édition de M. Champagneux, troisième volume, pages 1 et suivantes.)

Dans un Traité sur l'Amour, composé en 1775, après avoir balancé les mille inconvéniens et les rares délices de cette passion, elle se résume par ces mots : « L'amour est une source de malheurs ; c'est donc au principe que j'ai adopté, à la froide indifférence qu'il faut se vouer pour jamais. Hélas ! en souhaitant de ne pas le sentir, je n'ose l'espérer, et je borne mes prétentions à ne lui pas céder. » (*Ibidem*, pages 78 et 79.) Elle a tenu parole.

Ailleurs elle compare le despotisme arrivant à son dernier terme au chêne immense qui semble encore dominer la forêt lorsque ses branches, vieillissantes et sans principe de vie, sont chaque année brisées par les vents. (*Ibidem*, page 129.) Ici elle fait le parallèle de Colbert et de Turgot ; elle observe que le premier avait trop favorisé l'industrie aux dépens de l'agriculture ; le prix des denrées fut avili et le cultivateur malheureux. L'autre envisagea l'agriculture comme l'unique base des

richesses d'un état, et s'appliqua presque entièrement à l'encourager. Le fermier s'enrichit sans doute ; mais les denrées montèrent à un prix où le pauvre ne pouvait atteindre. Le besoin a crié : J'ai faim ! les armes se sont levées d'un bout du royaume l'autre, et l'ont fait paraître comme une plaine hérissée de baïonnettes. C'est trop, de perdre à la fois la liberté et la facilité de vivre. Les esclaves ne doivent pas payer leur pain ; ils l'achètent par leur état. Si cela continue, il arrivera ou une violente crise qui peut renverser le trône et nous donner une autre forme de gouvernement, ou une léthargie semblable à la mort. (*Ibidem,* page 138.)

Ainsi, à peine adolescente, elle pressentait les révolutions des empires ; et, s'élevant déjà aux plus hautes méditations, sa plume traçait des pages que n'eussent pas désavouées les grands maîtres.

Parmi les prédicateurs dont elle suivait assidument les sermons, elle cite l'abbé Lenfant, le père Élysée et un certain abbé Beauregard, dont la voix puissante et la déclamation emphatique émerveillaient ses auditeurs. Un jour l'un d'eux, placé en face de sa chaire, la bouche béante, le voyant s'agiter plus fort que de coutume, ne put retenir ce cri d'admiration : *Comme il sue !* C'est une singulière chose, dit-elle, que les jours de prédications attirassent toutes les impuretés du royaume ; elles étaient le rendez-vous du grand monde. Elle était

fâchée de ce que les prédicateurs revenaient toujours aux mystères. Il lui semblait qu'on aurait dû faire des discours de morale où le diable et l'incarnation ne fussent jamais pour rien; il lui prit même la fantaisie d'écrire un sermon sur l'amour du prochain qu'elle confia à l'abbé Bimont, l'un de ses oncles; elle fit ensuite la critique d'un sermon de Bourdaloue.

Cependant son amie Sophie Canet lui parlait souvent dans sa correspondance d'un homme de mérite qu'elle avait l'occasion de voir aux environs d'Amiens, où elle résidait elle-même. Elle le lui vantait pour sa conversation instructive, et qui lui paraissait toujours nouvelle; pour ses manières austères, mais simples, et inspirant de la confiance. Sans être aimé de tout le monde à cause d'une certaine sévérité caustique dont beaucoup de gens ne s'arrangeaient pas, il s'était concilié la considération générale. Sophie avait aussi parlé à ce personnage de son amie. Il avait vu son portrait chez elle. Il lui demanda une lettre pour cette amie quand il irait à Paris. Il obtint cette commission désirée, et se présenta chez celle-ci lorsqu'elle était encore en deuil de sa mère, et dans cette douce mélancolie qui succède aux grands chagrins. Cet homme, c'était Rolland. Il avait quarante et quelques années; haut de stature, négligé dans toute son attitude avec cette espèce de raideur que donne l'ha-

bitude du cabinet; mais ses manières étaient simples et faciles, et, sans avoir le fleuri du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe : de la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà dégarni de cheveux et très-découvert, des traits réguliers, mais plus respectables que séduisans; au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression développaient sa physionomie et la faisaient ressortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animait dans le récit, ou à l'idée de quelque chose qui lui fût agréable. Sa voix était mâle, son parler bref comme celui d'un homme qui n'aurait pas la respiration très-longue; son discours, plein de choses parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille. Sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie.

Rolland fut charmé d'elle et parvint à lui plaire par sa rare instruction. Il aimait à se voir écouter; elle savait le faire avec intérêt, espèce de talent qui lui a valu, s'il faut l'en croire, *plus d'amis encore peut-être que l'avantage de s'énoncer elle-même avec quelque facilité.*

Rolland revenait d'Allemagne, et allait partir pour l'Italie. Il la laissa dépositaire de ses manuscrits; elle lui rendit grâce de cette marque d'estime. En partant il lui demanda la faveur de l'embrasser;

elle la lui accorda en rougissant, *bien que son imagination fût calme.*

Dans ce temps l'Académie de Besançon avait proposé pour sujet de prix la question de savoir : *Comment l'éducation des femmes pouvait contribuer à rendre les hommes meilleurs.* Son imagination se mit en campagne : elle composa un discours qu'elle envoya *incognito* au concours ; mais elle ne fut pas couronnée. Quand sa tête fut refroidie, elle vit le défaut de son œuvre, et en fit elle-même la critique.

Cependant l'austérité de cette vie était quelque peu égayée par les visites qu'elle rendait à son oncle à Vincennes, rendez-vous d'une société charmante où ne manquaient pourtant pas les caricatures. On récitait les tragédies de Voltaire, et au milieu du plus grand pathétique, la vieille demoiselle d'Hannache criait après ses poules *avec lesquelles on avait bien envie de l'envoyer.* Après souper, c'étaient des concerts boiteux, où des étuis de manchons servaient de pupitre au bon chanoine Bareux en lunettes, faisant ronfler sa basse, tandis que l'oncle détonnait sur la flûte et que la nièce égratignait un violon.

Elle allait aussi quelquefois chez sa cousine Trude ; un soir qu'elle couchait chez cette dernière, elle s'amusa à jeter sur le papier quelques réflexions. « Seule, retirée dans ma chambre, à

minuit, je sors d'une réunion de famille où je me suis livrée à la plus folle gaieté, où les jeux les plus folâtres, les plaisanteries de toute espèce ont animé la soirée; où ma cousine et moi avons rivalisé d'enjouement; et maintenant je me recueille dans le calme et le silence de la nuit, et laisse mes idées courir en liberté. La liberté! qu'ai-je dit? Comment la définir? N'est-ce pas l'empire sur soi-même? N'est-ce pas non seulement cette vue saine d'un jugement éclairé qui n'est point troublé par les préjugés ni les passions, mais encore cette ferme et tranquille assiette d'une âme forte et supérieure aux événemens? Voilà le vrai trésor. De même qu'il n'est pas d'autre jouissance que celle de la vertu, qui consiste dans le souvenir d'avoir bien fait, et dans la résolution de continuer à bien faire. Passé cela, tout est plein d'illusions et de mensonges. Nous avons tellement perverti l'usage des biens que nous a donnés la nature, que nous sommes réduits à ne plus trouver que dans leur privation volontaire la paix qui devait les accompagner. Les peuples les plus libres de l'antiquité, les Lacédémoniens avaient des Ilotes. Faut-il que l'esclavage d'une partie de l'espèce soit nécessaire à la liberté de l'autre? Cette idée me fait frémir, je n'ose l'approfondir.» Puis, par un retour sur elle-même, elle sourit de se voir ainsi griffonner du papier au milieu de la nuit, et elle ajoute: «Je vais

me coucher pour l'amour de toi, ma cousine, car un peu de Jean-Jacques me ferait bien passer la nuit. Mais tu me gronderais.» (*OEuvres*, tome III, pages 156 et suiv.)

Une autre fois il lui prit fantaisie d'accompagner cette même cousine dans un voyage qu'elle avait à faire à Étampes, et d'endosser le costume d'une paysanne. Elle courait la ville, un poing sur le côté, l'autre bras en balancier; elle parcourait l'église d'un air ébahi, et néanmoins ne laissait pas échapper une inscription sans y jeter un coup d'œil en dessous et sans la déchiffrer; une, entre autres, qui apprend que Louis XV s'arrêta en cette ville en y passant pour aller à Fontenoy. (Voyez *OEuvres*, tome III.)

Les manuscrits que lui avait laissés Rolland le lui firent mieux connaître durant les dix-huit mois qu'il passa en Italie que n'eussent pu faire les plus fréquentes visites. Une âme forte, une austère probité, des principes rigoureux, du savoir et du goût, s'y montraient à découvert. Né dans l'opulence, d'une famille ancienne, distinguée dans la robe, mais dont la fortune s'évanouit rapidement, il était entré dans l'inspection des manufactures à Rouen.

Au retour de son voyage elle trouva en lui un ami. Sa gravité, ses lumières, ses habitudes, toutes consacrées à l'études, *le lui faisaient consi-*

dérer, pour ainsi dire, sans sexe, ou comme un philosophe qui n'existait que pour la raison. Une sorte de confiance s'établit; et par le plaisir qu'il trouvait près d'elle, il contracta par degré le besoin d'y venir plus souvent. Ce ne fut qu'au bout de cinq ans qu'il déclara sa passion. Elle n'y fut pas insensible, parce qu'elle estimait sa personne plus qu'aucune qu'elle eût connue jusque alors; mais elle eut la franchise de lui dire que, tout en se croyant honorée et en répondant avec plaisir à sa recherche, elle ne se croyait pas un bon parti pour lui, puisque, par les dissipations de son père, elle se trouvait ruinée, et n'avait pu sauver du naufrage que 500 francs de rente; que son père était encore jeune; que ses erreurs pouvaient l'entraîner à des dettes que son impuissance de les acquitter rendrait déshonorantes; qu'il pouvait faire un mauvais mariage, et ajouter à ces maux des enfans qui porteraient son nom dans la misère; qu'elle était trop fière pour vouloir s'exposer à la malveillance d'une famille qui ne s'honorerait point de son alliance ou à la générosité d'un époux qui n'y trouverait que des chagrins. En un mot, elle le dissuada de songer à elle; mais son insistance parvint à la toucher; elle consentit à ce qu'il fit auprès de son père les démarches nécessaires. Depuis ce temps ils se virent tous les jours; elle s'accoutuma à le considérer comme l'être auquel elle devait unir sa

destinée, et s'attacha à lui. Mais le père, soit dans la crainte de rendre ses comptes, soit que la roideur de Rolland lui déplût, soit qu'il ne voulût pas se donner un censeur si austère, le refusa avec dureté et même impertinence.

Dès lors elle prit son parti; elle laissa à son père la portion d'argenterie qui lui appartenait pour payer quelques dettes pressantes, et se retira dans le couvent de la Congrégation, où elle se détermina à vivre de son modique revenu. Elle commença d'user des ressources d'une âme forte. Des pommes de terre, du riz, des haricots, faisaient toute sa cuisine. Elle partageait son temps entre quelques visites et l'étude qui fortifiait son cœur contre l'adversité, et se vengeait à mériter le bonheur, du sort qui ne le lui accordait pas. La résignation d'un esprit sage, la paix d'une bonne conscience, l'élévation d'un caractère qui défie l'infortune, ces habitudes laborieuses qui font couler si doucement les heures, ce goût délicat d'une âme saine, qui trouve dans le sentiment de l'existence et celui de sa propre valeur des dédommagemens inconnus au vulgaire : tels étaient ses trésors. Cette vie n'était pas toujours sans mélancolie, mais elle n'était pas sans charmes; et si « je ne pouvais pas me dire ce qu'on appelle *heureuse*, j'avais en moi, dit-elle, tout ce qu'il fallait pour l'être. »

Rolland, aussi affligé que surpris, lui écrivait

toujours des lettres remplies d'amour ; mais ce n'est qu'au bout de six mois qu'il revient à elle et qu'il *s'enflamme de la trouver rayonnante de fraîcheur dans une vie qui lui semblait si triste*. Il voulut la sortir de cette clôture, et lui offrit de nouveau sa main. Ces six mois que Rolland avait mis à venir la déterminer à changer de résolution avaient réduit les sentimens de celle qu'il aimait à une mesure *qui ne tenait rien de l'illusion, et même l'avaient un peu refroidie*. D'un autre côté, elle considéra que cette insistance bien réfléchie lui donnait l'assurance d'être appréciée, en même temps que la preuve d'une estime qu'elle n'était pas en peine de justifier. Enfin, si le mariage était, comme elle pensait, un lien sévère, une association où la femme se charge du bonheur de deux individus, *ne valait-il pas mieux exercer ses facultés, son courage, dans cette tâche honorable, que dans l'isolement où elle vivait?* Bref, elle devint la femme de Rolland, *c'est-à-dire d'un véritable homme de bien, qui l'aima toujours davantage à mesure qu'il la connut mieux*. « Mariée dans tout le sérieux de la raison, observe-t-elle, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. » Toutefois, elle sentit bientôt que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années de plus qu'elle, *rendait de trop l'une de ces supériorités*. « Si nous vivions dans la solitude,

ajoute-t-elle, j'avais des heures pénibles à passer; si dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. »

La première année du mariage se passa à Paris. Rolland s'était chargé d'une partie considérable de l'Encyclopédie, et mettait au net ses manuscrits sur l'Italie. Sa femme lui servait de secrétaire et de correcteur d'épreuves avec une incroyable humilité. Elle n'osait le contredire, tant il tenait à ses opinions; *elle ne craignait rien tant que de voir une ombre sur son visage.* Ils passèrent ensuite quatre années à Amiens, où elle fut mère et nourrice sans discontinuer de partager le travail de son mari. Les maladies fréquentes dont ce dernier fut attaqué lui inspirèrent de vives inquiétudes. Elle s'attacha à lui par les soins mêmes et le dévouement qu'elle lui prodiguait. Mais elle fit éclater l'héroïsme de l'amour maternel dans une maladie qui fut sur le point de la priver de nourrir sa fille, devoir qu'elle voulut remplir au risque de sa vie. Le lait s'était complètement tari. Un instinct de mère, contre les avis de tous les médecins, lui fit pressentir qu'elle pourrait le rappeler aux sources d'où il avait fui. Elle brave les douleurs les plus aiguës et les plus grands dangers, et voit enfin ses efforts couronnés de succès. Tout cela est décrit par elle dans un morceau du plus haut intérêt, intitulé:

Avis à ma Fille, que nous a conservé M. Champagneux, et dans lequel on trouve des conseils plus précieux que dans tous les livres de médecine sur les soins à prendre des enfans, et des observations pleines de sagacité sur les besoins que leurs cris, leurs mouvemens ou leurs petits gestes peuvent indiquer; langage qu'on n'étudie point assez, et dont madame Rolland est une interprète excellente.

La plus grande intimité s'était établie entre les époux Rolland et le savant M. Bosc, cet homme généreux qui voua un culte si fervent à l'amitié, et qui justifia la haute opinion que madame Rolland avait de la sienne, en suivant, au péril de sa tête, jusqu'au pied de l'échafaud, la charrette qui plus tard traîna cette femme infortunée au supplice, comme s'il eût voulu s'associer aux horreurs de sa mort, après avoir partagé les prospérités de sa vie.

La correspondance de madame Rolland avec cet ami nous servira à combler une lacune que laisse cette dernière dans ses Mémoires à l'endroit où nous sommes arrivés.

En 1783 elle est chez son amie Sophie Canet, mariée aussi depuis peu. C'est dans une maison de campagne qu'elles habitent. « Je parcours le domaine, écrit-elle à M. Bosc; je compte les poulets; nous cueillons les fruits du jardin; et nous disons que tout cela vaut bien la gravité avec laquelle on

entoure les tapis verts, l'attirail d'une toilette dont il faut s'occuper pour aller s'ennuyer dans un cercle, etc. Au bout de tout cela, j'ai bien envie de retourner à Amiens, parce que je ne suis ici qu'à moitié. Être éloignée du colombier est une chose assez triste. Enfin je suis pesante, et malgré mon goût pour ce qui m'entoure, malgré cet attrait qui m'attache à tous les détails de la campagne, malgré cet attendrissement que réveille toujours le spectacle de la nature dans sa simplicité, je me sens endormir et *bêtifier*. Au reste, les femmes sont aussi mobiles que l'air qu'elles respirent. J'écris d'après l'impulsion du moment; et si j'avais remis cette lettre à demain, peut-être aurait-elle été vive et gaie.... »

Une autre fois elle lui parle encore de ses chères occupations champêtres : « Je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure. J'asine à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie cochonne de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes. On fait des lessives; on travaille au linge; on déjeune avec du vin blanc; on se couche sur l'herbe pour le cuver; on suit les vendangeurs; on se repose au bois ou dans les prés; on abat les noix; on a cueilli tous les fruits d'hiver; on les étend dans les greniers.

Adieu, il s'agit de déjeuner et d'aller en corps cueillir des amandiers. »

Que de grâce dans la lettre où elle décrit les premiers froids de l'automne! « Il fait ce qu'on appelle ici la bise; je me chauffe comme à Noël; on voit à peine aux champs la petite véronique et l'anagalis. Les haies n'ont que des violettes et des primevères entr'ouvertes au milieu de leurs feuilles.... »

Dans une autre lettre, elle lui donne d'une manière plaisante un aperçu des variations de son humeur. « Je vais vous faire passer mon baromètre calculé sur les lieux : à la campagne je pardonne tout. Lorsque vous me saurez là, il vous sera permis de vous montrer tout ce que vous vous trouverez être au moment où vous m'écrirez : original, sermonneur, bourru, s'il le faut : j'y suis en fonds d'indulgence. Mon amitié sait y tolérer toutes les apparences, et s'accommoder de tous les tons. A Lyon, je me moque de tout; la société me met en gaieté; mon imagination s'y avive; et si vous venez l'exciter, il faut s'y attendre à ses incartades; elle ne vous laisserait point échapper une plaisanterie sans vous la renvoyer après l'avoir bien affilée. A Villefranche, je pèse tout, et j'y sermonne quelquefois à mon tour. Grave et occupée, les choses font sur moi une impression que je laisse voir sans déguisement. Je m'y mêle de raisonner en sentant aussi vivement qu'ailleurs... » Et plus loin : « Je

ne sais plus de Linné qu'une vingtaine de phrases pour le service de la cuisine ou de la médecine, et j'ai bien peur que notre vieille amitié ne trouve plus de rapports. (Bosc était un célèbre botaniste.) Mais pour la réveiller, je vous parlerai de ma fille, que vous aimez parce qu'elle me fait enrager. D'abord elle mérite toujours votre attachement à ce titre, quoiqu'elle me donne beaucoup plus d'espérance qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Elle commence à craindre la honte du blâme à peu près autant que le pain sec. Elle est sensible à la louange peut-être plus qu'au plaisir de manger un morceau de sucre, et elle aime encore mieux recevoir des caresses que de jouer avec sa poupée... Elle aime beaucoup à écrire et à danser, attendu que ce sont des exercices qui ne fatiguent pas sa tête. La lecture l'amuse quand elle ne sait mieux faire ; et elle ne supporte que les histoires qui ne demandent pas plus d'une demi-heure pour en voir la fin. La musique la fait bâiller quelquefois : il faut que la tête travaille ; et ce n'est pas son fort. Cependant il y a des sons qui lui plaisent ; et quand elle a écorché un air des *Trois Fermiers,* elle ne laisse pas que d'être contente de sa personne, et de répéter cinq à six fois trois ou quatre notes qui lui font plaisir. Elle aime une robe bien blanche et de jolis souliers bordés de rubans roses. Mais elle préférerait encore courir et sauter dans la campagne, à se voir bien

blanche et bien droite en compagnie. Elle a une forte tendance à dire et faire tout le contraire de ce qu'on lui dit, parce qu'elle trouve plaisant d'agir à sa mode. Cela se pousse quelquefois très-loin. Ses cheveux blonds prennent chaque jour une teinte plus foncée de châtain. Elle est un peu pâle quand elle n'est pas fortement en action. Elle rougit quelquefois d'embarras, et n'a rien de plus pressé que de me confier une sottise quand elle l'a faite. Elle est trés-forte, et son tempérament a de l'analogie avec celui de son père. Elle le vénère, quoiqu'elle joue beaucoup avec lui, et me demande en grâce de lui cacher ses sottises. Elle me craint moins et me parle quelquefois légèrement. Mais je suis sa confidente en toutes choses, et elle est fort embarrassée de sa petite personne lorsque nous sommes brouillées, car elle ne sait plus à qui demander ses plaisirs et raconter ses folies. »

Vers l'année 1784, madame Rolland fit avec son mari un voyage en Angleterre, dont elle traça un récit fort intéressant qu'elle adressa à sa jeune fille; elle y montre une grande partialité pour ce pays, dont elle resta toujours l'admiratrice. Elle y vit le sophiste Linguet, chez lequel elle dîna, de qui elle fait connaître l'existence à Londres, et dont elle rapporte quelques particularités piquantes.

Trois ans plus tard ils visitèrent la Suisse. Elle donne encore carrière à sa plume pour décrire ce

pays de montagnes et de liberté, et rencontre souvent des pages pleines de naturel, de coloris et d'éloquence. « Genève n'est plus comme au temps où Voltaire disait que la ville de Calvin était devenue la ville de Socrate, et que ses habitans étaient un peuple de sages. Le peuple, actif, industrieux, n'est plus qu'un composé de marchands et d'ouvriers, entre lesquels la fortune seule mettra des différences. Ses chefs sont devenus des aristocrates, aujourd'hui maîtres et demain oppresseurs; ils accélèrent la corruption au moyen de laquelle ils ont asservi leurs concitoyens; la constitution de Genève ne présente plus aux yeux du philosophe l'heureuse combinaison des pouvoirs qui maintient l'égalité, élève les âmes, nourrit la vigilance, excite l'émulation et conserve les mœurs. Le commerce, qui vivifie et enrichit Genève, lutte sans cesse contre l'autorité républicaine, et la fait disparaître tous les jours. Un état démocratique et commerçant à la fois est une contradiction morale dont l'existence ne saurait se soutenir long-temps. La majeure partie des impôts ne tombe encore que sur les riches; puisse cet heureux usage se maintenir encore long-temps (1)! »

Madame Rolland, dans ce voyage, fait un éloge

(1) A propos de l'intervention des puissances combinées de la France, de la Savoie et de Berne, dans les querelles élevées entre le parti populaire et l'aristocratie de Genève, madame

brillant de la ville de Zurich et du célèbre Lawater, qu'elle y rencontra. Elle est frappée des institutions républicaines de cette ville, et ajoute de curieuses remarques sur les modifications qu'éprouvent les lois somptuaires suivant le degré du luxe de chaque ville. Partout elle entremêle son récit de petits tableaux épisodiques gais; spirituels et variés. En un mot, on trouve peu de voyages dont la lecture soit aussi attrayante, et où brille un aussi haut talent d'observation.

Ce fut à peu près à cette époque, et au retour de ce voyage, que madame Rolland perdit son père. Elle n'eut pas à rougir de lui comme elle le craignait, grâce à une pension qu'elle lui fit lorsque

Rolland avait écrit à M. Bosc : « Je ne sais si vous en jugerez comme moi, mais je trouve que ces pauvres Genevois se sont conduits on ne saurait plus mal. On dirait une troupe d'aveugles livrée de son plein gré à quelques traîtres qui les ont vendus. L'impatience m'en a pris, et le sang me bout dans les veines. Il me paraît clair que Genève n'était plus digne de la liberté, ou n'avait pas la moitié de l'énergie qu'il aurait fallu pour défendre un bien si cher, ou mourir sous ses ruines. Je n'en ai que plus de haine pour les oppresseurs dont le voisinage avait corrompu cette république avant qu'ils vinssent la détruire... Vertu, liberté n'ont plus d'asile que dans le cœur d'un petit nombre d'honnêtes gens. Foin du reste! et de *tout les trônes du monde!* Je le dirais à la barbe des souverains. On en rirait de la part d'une femme; mais, par ma foi, si j'eusse été à Genève, je serais morte avant de les en voir rire.»

ses désordres l'eurent amené à manquer de tout.

Retirée avec son mari à Villefranche, dans la généralité de Lyon, madame Rolland se livra avec passion, comme à tout ce qu'elle faisait, à l'étude des simples; elle administrait ses remèdes à tous les malades de la paroisse de Thésée; c'était chez elle une petite officine de pharmacie; elle se fit une réputation dans tout le pays pour ses cures merveilleuses; et on venait de six lieues à la ronde pour se faire médicamenter par elle. Plus tard, elle sauva son mari d'une terrible maladie; elle passa quinze jours près de lui sans dormir, sans quitter ses vêtemens, et six mois dans l'inquiétude et les agitations d'une convalescence périlleuse; elle ne fut pas même indisposée, *tant le cœur donne de force et double l'activité*.

Rolland à peine rétabli, la révolution éclata. Lui et sa femme en saisirent l'aurore avec enthousiasme : « Amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venait régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse sur laquelle nous nous étions si souvent attendris; nous l'accueillîmes avec transport! » Ils furent des premiers à assister à la fête de la fédération qui fut célébrée à Lyon le 30 mai 1790, et où soixante mille hommes armés et en uniforme se rassemblèrent sur le beau quai du Rhône, animés d'un admirable élan, à la vue de deux cent

mille spectateurs. Madame Rolland rédigea un article plein d'énergie dans le *Courrier de Lyon*, que publiait alors M. Champagneux. Il en fut répandu plus de soixante mille exemplaires. L'article eut le plus grand succès. Madame Rolland jouit d'autant mieux du triomphe dû à l'éloquence de sa plume, qu'elle garda l'incognito.

Rolland ayant été porté à Lyon dans la municipalité de première formation, s'y prononça par son inflexible droiture, et fut nommé député pour les intérêts de la ville auprès de l'assemblée constituante. Il vint à Paris avec sa femme ; ils s'y lièrent avec les principaux fondateurs de la liberté. La mission de Rolland consistait à solliciter des secours en faveur de la ville de Lyon, dont la dette montait à 40 millions (1). « J'avais, dit madame Rolland, suivi la marche de la révolution, les travaux de l'assemblée, étudié les talens de ses membres les plus considérables, avec un intérêt difficile à imaginer, et qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connaissance d'une âme de ma trempe et de mon activité. »

Avant de la suivre à Paris, parcourons avec rapidité une correspondance qui s'établit entre elle et M. Bancal des Issarts, avec qui Lanthénas, ami

(1) M. Champagneux dit trente-trois. (*Discours préliminaire*, page 26.)

intime de M. et madame Rolland, les avait mis en rapport. Cette correspondance, publiée à Paris en 1835, nous révèle la marche et les progrès des idées de madame Rolland sur la révolution, jusqu'au jour où elle vint la saluer dans la capitale. C'est une partie importante de sa vie qui manque dans les mémoires écrits par elle.

Pénétrée d'admiration pour ce grand soulèvement de la conscience d'un peuple contre douze siècles d'abus, de duperies et de fausses croyances, dont les ténèbres l'offusquaient à peu près comme ces montagnes énormes qui, depuis l'origine du monde, écrasent le formidable géant dont un soupir suffit de temps à autre pour les ébranler, madame Rolland se voue de cœur et d'âme à la pensée immense qui préoccupe le siècle. Elle écrit le 22 juin 1790 : « Le ciel n'a pas voulu que je fusse témoin d'aucun de ces grands spectacles dont Paris a été le théâtre, et dont j'aurais été ravie ! Je m'en suis dédommagée en me livrant avec transport à tous les sentimens qu'ils ont dû enflammer dans les âmes saines. Je me rappelle avec attendrissement cet instant de ma jeunesse où, nourrissant mon cœur, dans le silence et la retraite, de l'étude de l'histoire ancienne, je pleurais de dépit de n'être pas née Spartiate ou Romaine. Je n'ai plus rien à envier aux antiques républiques ; un jour plus pur encore nous éclaire ; la philosophie a étendu la

connaissance des droits et des devoirs de l'homme. Nous serons citoyens sans être ennemis des malheureux qui ne partagent pas les bienfaits de notre patrie. (Voyez p. 8.) » Le 18 juillet suivant, elle parle de la fête de la fédération. « Puisse ce mémorable anniversaire avoir élevé les Français à leur haute destinée, avoir marqué d'opprobre tous les restes de la tyrannie, et enflammé tous les cœurs du feu sacré de la liberté, sans laquelle il n'est ni vertu ni bonheur! (*Ibid.*, page 18.) Quant à nous, redevenus fermiers, nous donnons aux soins agraires l'activité que nous accordions aux spéculations politiques. Le pays est austère (Villefranche); c'est la retraite du sage qui se fait un bonheur sévère et qui embellit son séjour par sa conscience bien plus que par ce qui l'entoure. » (*Ibid.*, pages 9 et 10.)

Bientôt elle manifeste ses craintes sur les projets de la cour; elle se plaint de Necker et de l'*affreuse banqueroute où il menace d'engloutir la nation*; elle parle de la nécessité d'une publication où des réflexions seraient répandues sur les objets dont l'assemblée devrait s'occuper. (*Ibid.*, 26 et 27.)

« En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, écrit-elle en août 1790, le sort nous a placés comme les enfans perdus de l'armée, qui doivent combattre pour elle et la faire triompher. C'est à nous de bien faire notre tâche et de pré-

parer le bonheur des générations suivantes. (*Ibid.*, page 59.) On aura beau faire, ami, on ne rétablira pas la tyrannie; son trône de fer est écroulé dans toute l'Europe, et les efforts des potentats ne feront qu'en accélérer la ruine. Qu'il tombe, lors même que nous devrions rester sous ses débris! Une génération nouvelle s'élèvera pour jouir de la liberté que nous lui aurons assurée et pour bénir nos efforts.» (Page 62.)

Dans un autre moment, sa méfiance et ses craintes lui reviennent, et elle écrit : « On trouve bien des Cicérons qui sauveraient la république pour s'en vanter; on ne voit guère de Catons qui la sauvassent pour elle-même. » (Page 89.)

Bientôt elle se pose tout-à-fait en adepte fervente de la Montagne. Bancal des Issarts lui avait raconté une ascension qu'il avait faite au Puy de Dôme, et avait comparé *les orages et les tonnerres qu'on rencontre à une certaine distance avec ceux qui attendaient sur leur route péniblement ascendante les amis de la liberté*. « L'élévation de votre superbe Montagne, lui répond-elle, est l'image de celle où se portent enfin les grandes âmes au milieu des agitations politiques et du bouleversement des passions. » (*Ibid.*, page 99.)

« Je n'ai plus de vœu et d'âme, écrit-elle fin d'août 1790, que pour le triomphe des grandes vérités et le succès de notre régénération. Bon

Dieu! que nous sommes encore faibles pour la liberté, et que peu de gens me paraissent sentir son prix! Voici le moment où les écrivains patriotes devraient dénoncer les membres corrompus qui, par leur hypocrisie et leurs manœuvres, trahissent le vœu, compromettent les intérêts de leurs commettans. Brissot paraît dormir; Loustalot est mort; mais où donc est l'énergie du peuple?... L'orage gronde, les fripons se décèlent; le mauvais parti triomphe, et l'on oublie que l'insurrection est le plus sacré des devoirs quand le salut de la patrie est en danger!... Bientôt il n'y aura plus qu'à pleurer sur la liberté, si l'on ne meurt point pour elle... » Et plus bas : « Faites donc décréter le mode de responsabilité des ministres; faites donc brider votre pouvoir exécutif. Cent mille Autrichiens s'assemblent sur vos frontières; les Belges sont vaincus; notre argent s'en va sans qu'on regarde comment; on paie les princes et les fugitifs qui forgent avec nos deniers des armes pour nous subjuguer... On n'ose plus parler, dites-vous? soit, c'est tonner qu'il faut faire... Tudieu! tout Parisiens que vous êtes, vous n'y voyez pas plus loin que votre nez; vous manquez de vigueur pour faire marcher votre assemblée. Ce ne sont pas nos représentans qui ont fait la révolution, à part une quinzaine; le reste est au-dessous d'elle. Achevez donc votre ouvrage, ou attendez-vous à l'arroser

de votre sang. J'attends de vos sections des arrêtés vigoureux. S'ils trompent mon attente, je croirai qu'il n'y aura plus qu'à gémir sur les ruines de Carthage, et tout en continuant de prêcher pour la liberté, je désespérerai de la voir jamais affermie dans mon malheureux pays. Quoi! sur vingt-cinq millions d'hommes, il n'y en a pas trente mille en état de défense!... »

Dans la lettre du mois d'octobre elle se rassure : « Il est impossible que la révolution ne s'achève pas. Les atteintes que ses ennemis cherchent à lui porter ne servent qu'à l'assurer. Vous aurez vu avec douleur le peu de vigilance des despotes de l'assemblée pour soutenir la motion contre les ministres; mais d'autre part leur dépit d'avoir été joués paraît avoir rappelé leur vigueur. Il n'y a que ces maudits comptes qu'on ne peut obtenir. Il me semble qu'il faudrait faire une adresse bien frappée, où l'on ferait sentir que le salut de l'empire, le succès de la constitution et la confiance publique sont attachés au bon ordre des finances, à la responsabilité déterminée des ministres; où l'on réclamât avec la plus grande vigueur et l'énergie la plus imposante l'établissement de l'un et de l'autre. Une telle adresse, adoptée par une société des amis de la Constitution, envoyée à toutes et présentée en leur nom à l'Assemblée nationale, pourrait produire un grand effet. » (Page 103.)

Revenant à ses affections domestiques, elle déplore, dans la lettre suivante, d'avoir à se séparer de sa chère Eudora pour la conduire à sa pension. « Faut-il si bien connaître les charmes et les devoirs de la maternité pour être privée de sa plus douce tâche ? Qu'est-ce que le soin d'allaiter un enfant, en comparaison de celui de former son cœur ? Le premier me fut si cher, que je l'aurais acheté de tout mon être et payé de ma vie ; pourquoi ne m'est-il pas donné de me livrer à l'autre ? » (Page 109.) En réponse à une lettre datée de Londres, elle développe ses idées sur les Anglais. « Assurément, tant qu'ils ne réclameront pas sur les vices de leur représentation et la tyrannie de l'acte du test, ils s'affaisseront toujours davantage sous les chaînes que multiplient la prérogative royale et les prétentions des grands. Il n'est pas étonnant que nous aspirions à être au-dessus d'eux, trop heureux ci-devant de les imiter. Nous sommes à ce moment de ferveur, d'enthousiasme et d'exaltation qui produit les grands mouvemens, fait éclore les plus belles vérités, inspire les plus nobles sentimens et excite ces actions généreuses faites pour servir d'exemple à la postérité. Les Anglais, déjà loin de cette crise heureuse, sont tombés dans l'apathie d'une sécurité trompeuse, et les intérêts du commerce, les préjugés du luxe ont hâté les progrès de cette incurie où tombe un peuple tranquille

qu'endorment à loisir les intrigues du ministère et la perfidie des ambitieux. » Puis elle reprend la politique du pays. « *Calonne*, avec ses raisonnemens spécieux, sa mauvaise foi, son clinquant ; ***Burke***, avec ses sophismes et sa politique des cours ; ***Mounier***, dans une nouvelle diatribe ; ***Tollendal***, dans un petit pamphlet où il a répandu de la chaleur et de l'énergie ; tous ces gens et leurs écrits font un grand tort à la bonne cause ; ils flattent les passions des mécontens, ils séduisent les hommes légers ; ils ébranlent les esprits faibles ; ôtez tous ces êtres de la société, comptez la classe ignorante qu'ils influent à leur manière, et voyez le peu qui reste de têtes bien pensantes, de personnes éclairées pour résister au torrent et prêcher la vérité ! » (*Ibidem*, pages 138 et 139.) «La partie de la finance, ce principe moteur de la grande machine, est toujours traitée avec une lâcheté et une négligence impardonnables ; l'aveuglement ou la partialité se décèlent à chaque pas : d'un côté l'on entasse les impôts avec une insouciance qui ne paraissait propre qu'au despotisme ; de l'autre on prodigue les millions comme s'ils ne coûtaient rien au peuple qui les fournit. On vient encore d'en assigner aux princes, comme si nous étions obligés de les entretenir dans un luxe asiatique. L'Assemblée conserve sa sotte manie de travailler en marqueterie, saute perpétuellement d'un objet à l'autre, et laisse en

arrière, sans qu'on sache pourquoi, des choses de la plus grande importance, telles par exemple que l'organisation de la garde nationale, etc., tandis qu'elle s'amuse à changer le nom de la maréchaussée en conservant ce corps dont on aurait pu se passer. La nouvelle constitution n'est point achevée. L'assemblée se gâte et mollit de jour en jour, et nous serons perdus si l'opinion publique ne la force pas de se hâter et de céder la place à une nouvelle législature. » Et plus bas : « Nos plus grands ennemis ne sont pas chez l'étranger, ils sont dans notre assemblée même ; les éternels comités sont tous devenus les vils jouets de l'intrigue ou les scélérats agens de la corruption. Les travaux languissent ; nous sommes inondés de misérables décrets rendus par la paresse et l'impéritie sur les rapports de l'ignorance ou de l'intérêt. La force publique n'est point organisée ; les points constitutionnels demeurent en arrière ; on craint le mouvement qui peut s'élever à une nouvelle législature ; mais la corruption de l'assemblée présente est cent fois plus dangereuse. » (*Ibidem*, page 155.)

La lettre de consolation sur la perte d'un père est pleine d'une éloquence affectueuse et d'une raison toujours délicate. (Voyez pages 160 et suivantes.) Les expressions prennent même un caractère de tendresse auquel Des Issarts put se méprendre, et qui lui donnèrent à penser qu'il avait

effleuré le cœur de sa consolatrice. Sans doute il lui écrivit dans ce sens ; car madame Rolland réprime doucement ses espérances. « Rappelez-vous, lui dit-elle, que si j'ai besoin du bonheur de mes amis, ce bonheur est attaché pour ceux qui sentent comme nous, à une irréprochabilité absolue : voilà le point où j'espère que nous nous trouverons toujours. Contentons-nous d'ajouter au grand intérêt d'une superbe histoire l'intérêt touchant d'un sentiment particulier, et de réunir au patriotisme qui généralise, élève les affections, le charme de l'amitié qui les embellit toutes et les perfectionne encore. » (*Correspondance* avec Henri Bancal.)

Nous en étions restés au départ de M. et madame Rolland pour Paris. Ils y arrivèrent vers le mois de février 1791.

Le premier personnage avec lequel ils se lièrent fut Brissot. Il avait adressé son journal à Rolland, dont les écrits lui avaient paru respirer une conformité d'opinions sympathiques. Madame Rolland vante son rare mérite, ses vertus, ses connaissances et son extrême facilité. *Il écrivait un traité comme un autre copie une chanson*. Brissot leur fit connaître Péthion. Il fut arrêté qu'on se réunirait avec plusieurs autres députés chez elle, quatre fois la semaine, dans la soirée, pour conférer des intérêts de la chose publique. Pendant ce temps-là madame Rolland travaillait hors du cercle, près d'une

table où elle expédiait des lettres sans perdre un mot de ce qui se débitait, et il lui arrivait de se mordre les lèvres pour ne pas dire le sien. « J'aurais quelquefois souffleté d'impatience, dit-elle, ces sages pleins d'âme et de probité, excellens raisonneurs, bons philosophes, savans politiques dans la discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer dans une assemblée. Ils faisaient ordinairement en pure perte de la science et de l'esprit. »

Décidément, suivant elle, les Girondins ne se prononcent pas assez. Une lettre qu'elle écrivit à Brissot, et qu'on a publiée dans la *Nouvelle Minerve*, nous transmet l'expression bien plus vive encore de son dépit. Cette lettre fut écrite à la barre de l'assemblée nationale, à la suite de la séance dans laquelle les Français, si récemment appelés à la liberté, s'étaient divisés en citoyens actifs et en citoyens passifs, c'est-à-dire en électeurs et non électeurs. « Jette ta plume au feu, généreux Brutus, et va cultiver tes laitues; c'est tout ce qui reste à faire aux honnêtes gens, à moins qu'une nouvelle insurrection générale ne vienne nous sauver de la mort de l'esclavage. La cour nous joue, l'Assemblée n'est plus que l'instrument de la corruption et de la tyrannie. Une guerre civile n'est plus un malheur; elle nous régénère ou nous anéantit, et comme la liberté est perdue sans elle,

nous n'avons plus à la craindre. J'ai vu aujourd'hui cette assemblée qu'on ne saurait appeler nationale. C'est l'enfer même avec toutes ses horreurs. La raison, la vérité, la justice, y sont étouffées, honnies, conspuées. Quand on a vu la marche qu'elle a tenue ce matin, quand on a entendu les propos que les noirs (le côté droit) osaient y tenir, quand on a vu le jeu des vils intérêts et des passions atroces qui l'ont guidée, il ne reste plus qu'à s'envelopper la tête ou à percer le sein de ses ennemis. Il me semble évident que, pour toute personne qui a des idées justes de la liberté et le sentiment vif de ce qu'elle inspire, il me semble démontré que l'assemblée ne saurait plus rien faire qui ne soit funeste à cette liberté; elle fortifiera le pouvoir exécutif, elle décrétera la rééligibilité, elle fera des lois pour limiter la liberté de la presse, elle évitera une convention, ou elle étouffera tellement l'esprit public avant qu'elle puisse avoir lieu, que la convention fera pis qu'elle, ce qui est beaucoup dire. Comment les noirs mêmes ne conçoivent-ils pas que si notre constitution ne se perfectionne, l'empire se démembrera nécessairement? Mais non. Ils espèrent que nous retomberons sous le joug du despotisme, et j'ai peur qu'ils n'aient raison. Que faire dans un pareil état de choses? S'ensevelir dans la retraite ou se dévouer comme Décius. Vos sociétés sont trop peu nombreuses; car que peuvent

cinq à six hommes de bien contre une légion de mauvais esprits ? Il faudrait des voix de Stentor et le génie d'un Dieu. Des moyens humains n'ont pas de prise sur une foule audacieuse et corrompue. N'existe-t-il donc pas dans l'assemblée une trentaine d'honnêtes gens capables de comprendre les bons principes, de s'entendre pour les soutenir ? Il faut les chercher, les électriser et les conduire. Votre bon ami Péthion s'est échauffé ; mais pourquoi le vigoureux Robespierre et le sage Buzot ne se donnent-ils pas l'avantage d'écrire leurs discours ? Tous les hommes médiocres avec leurs clameurs et leurs imbéciles ricanemens sont à l'affût d'une négligence, d'une répétition, d'un mot impropre.... J'ai le cœur navré, j'ai fait vœu ce matin de ne plus retourner dans cet antre abominable, où l'on se rit de la justice et de l'humanité, où cinq à six hommes courageux sont vilipendés par des furieux qui veulent nous déchirer... Dubois, Dandré, Rabaud, ont répété insidieusement qu'il n'y aurait que des mendians qui ne seraient pas citoyens actifs, etc. »

Dans une lettre qu'elle écrit à son ami Des Issarts, sa colère s'exhale en sarcasmes contre les membres de l'assemblée : « Si je n'avais pas été patriote, je le serais devenue en assistant à ces séances (de l'assemblée), tant la mauvaise foi des noirs se manifeste évidemment. J'ai entendu le

subtil et captieux *Maury*, qui n'est qu'un sophiste à grands talens ; le terrible *Cazalès*, souvent orateur, mais aussi souvent comédien et aboyeur ; le ridicule d'*Esprémenil*, vrai saltimbanque, dont l'insolence et la petitesse finissent par faire rire ; l'adroit *Mirabeau*, plus amoureux d'applaudissemens qu'avide du bien public ; les séduisans *Lameth*, faits pour être les idoles du peuple, et malheureusement pour égarer celui-ci, s'ils n'étaient eux-mêmes surveillés ; le petit *Barnave*, à petite voix et à petites raisons, froid comme une citrouille fricassée dans la neige, pour me servir de l'expression plaisante d'une femme de l'autre siècle ; l'exact *Chapelier*, clair et méthodique, mais souvent à côté des principes. »

Malgré l'exaltation de madame Rolland, son cœur, dit M. Lemontey, restait doux et inoffensif ; elle ne dissimulait pas que des principes d'anarchie commençaient à poindre, mais elle promettait de la combattre jusqu'à la mort. Je me rappelle, ajoute-t-il, le ton calme et résolu dont elle m'annonçait qu'elle porterait quand il le faudrait sa tête sur l'échafaud, et j'avoue que l'image de cette tête charmante abandonnée au glaive d'un bourreau me fit une impression qui ne s'est point effacée.

Croirait-on que son ardeur lui fait trouver le parti des Jacobins encore trop tiède? «Les Jacobins, écrit-elle toujours, ne remplissent plus ou remplis-

sent mal le devoir qu'ils s'étaient imposé de discuter les objets dont l'assemblée aura à s'occuper; ils sont conduits par leur bureau, et celui-ci est soumis à deux ou trois individus bien plus soigneux de conserver leur propre ascendant que de propager l'esprit public et de servir efficacement la liberté. Les Parisiens ont passé le moment de fermentation qui les avait élevés au-dessus d'eux-mêmes; leur municipalité est détestable, et rend des ordonnances que le vieux despotisme n'aurait pas osé publier. Les prêtres se coalisent; les intéressés à l'ancien régime profitent du schisme qu'élèvent les premiers pour couvrir leurs passions d'un manteau religieux; et ils font avec eux cause commune. C'est une criaillerie épouvantable contre l'exigence du serment pour la constitution civile du clergé qu'ils prétendent détruire l'unité de l'église.» (*Lettres autographes*, page 186.) Et plus loin : « Ce qui me paraît indubitable, c'est que nous approchons d'une crise qui pourrait être fâcheuse, et *que ce sera tant pis pour nous si nous n'en avons pas.*» (*Ibidem*, page 190.)

Vers ce temps arriva la mort de Mirabeau. Madame Rolland n'est point fascinée par l'éclat de ce grand nom, par son prodigieux ascendant, et par l'effet presque foudroyant que produit l'événement. Elle croit qu'il meurt très-à propos pour sa gloire, *tout en haïssant la mort d'avoir été si prompte à saisir*

cette grande proie. Elle regarde Mirabeau comme nous ayant offert le plus monstrueux assemblage d'un génie qui connaît le bien, qui eût pu l'opérer, et qui l'a fait quelquefois, avec un cœur corrompu qui se jouait de la vertu même, qui rapportait tout à sa propre gloire et qui compromettait cette gloire, même quand elle se trouvait en concurrence avec ses ardentes passions. « Il a usurpé la plus grande partie de sa réputation par des ouvrages qu'il n'avait pas faits; il a vendu son talent et la vérité à l'avarice, à l'ambition et à l'amour de l'or, dont ses déréglemens lui donnaient un si grand besoin. Sans remonter à sa conduite lors du véto et du décret sur le droit de la paix et de la guerre, il a été lâche et traître en dernier lieu dans l'organisation du trésor public, dans la question de la régence et dans l'affaire des mines. J'ai été indignée de son silence perfide, de ses discours contradictoires et de sa scélératesse. Il flattait le peuple, mais il eût vendu sa cause à la cour pour en obtenir le ministère. S'il eût vécu davantage, il n'eût pas évité d'être connu, et sa réputation se serait flétrie avant sa mort; il s'éteint, encore au lit d'honneur du moins, aux yeux du vulgaire, et c'est un coup de sa bonne fortune.... Les Lameth ont gémi à la manière de César en apprenant la mort de Pompée. A la lecture de son discours sur les successions à l'assemblée, les noirs frémirent de l'ascendant qu'il exerçait

contre eux même après sa mort. Cependant fidèle à son habileté pour ménager les esprits, il ne put s'empêcher de proposer des restrictions dans ce beau travail où les meilleurs principes de la justice et de l'égalité étaient développés avec cette vigueur et ces traits saillans qui le caractérisaient, et qui fut une véritable couronne dont il décora son tombeau.»

« Tel fut son art suprême, de développer d'abord les bons principes, puis de les plier aux circonstances de manière qu'il eût l'air d'être le champion de la vérité, puis le modérateur des deux partis et le dictateur de l'assemblée, quand il n'était que sa propre idole et sacrifiait la république à sa réputation et à ses intérêts particuliers. » (*Lettres autographes*, pages 194 et suivantes.)

Nous avons vu le jugement que madame Rolland portait sur les femmes auteurs, voici ce qu'elle pense des femmes politiques. « J'ai écrit au cercle social sans me nommer toutefois; car je ne crois pas que nos mœurs permettent *encore* aux femmes de se montrer. Elles doivent inspirer le bien et nourrir, enflammer tous les sentimens utiles à la patrie, mais non paraître concourir à l'œuvre politique. *Elles ne pourront agir ouvertement que lorsque les Français auront tous mérité le nom d'hommes libres*; jusque là notre légèreté, nos mauvaises mœurs rendraient au moins ridicule ce qu'elles tenteraient de faire, et par là même anéantiraient

l'avantage qui autrement pourrait en résulter.» (*Ibidem*, 199.) «La même sensibilité qui se disperse et s'atténue sur des bagatelles, d'où elle se résoud en sottise et en égoïsme, peut aisément se concentrer et se sublimiser sur de grands objets.» (Page 237.)

La lettre du 27 avril rend compte de la nomination de Fauchet à l'évêché du Calvâdos et de son éloignement du cercle social, de la fuite du roi, de la conduite oblique de La Fayette, des guerres civiles et religieuses dans le comtat d'Avignon; enfin des troubles de nos colonies; celle du 5 mai est le dernier terme de l'indignation de madame Rolland, et marque le plus haut point d'exaltation où son âme se soit jamais laissé emporter. « Ce n'est que par des associations générales qu'on peut effrayer, poursuivre et terrasser le despotisme. Il faut l'attaquer de toutes parts pour l'extirper de chez nous-mêmes. Nous voudrions en vain perfectionner notre liberté si nous n'excitons pas tous nos voisins au même culte... Il nous faudra une nouvelle insurrection, ou nous serons perdus pour le bonheur et la liberté; mais je doute qu'il y ait assez de vigueur dans le peuple pour cette insurrection et je vois les choses livrées au hasard des événemens... l'adversité forme les nations comme les individus, et la guerre civile même, toute horrible qu'elle soit, avancerait la régénération de nos caractères et de nos mœurs. Il faut être prêt à tout, même à mou-

rir sans regrets ; car du sang des honnêtes gens jailliraient la haine puissante des passions qui l'auraient fait répandre et l'enthousiasme des vertus dont ils auraient donné l'exemple.... on brûle le pape au Palais-Royal, et l'on reconnaît à l'assemblée ses prétendus droits sur Avignon... On propose d'ôter le droit de pétition aux citoyens passifs, aux clubs, aux corps administratifs, de remettre le sort des hommes de couleur à un congrès de blancs, etc. Oui, il ne faut pas moins qu'une confédération générale des amis de l'humanité de toutes les nations ; nous sommes trop faibles et trop corrompus pour nous relever seuls ; que la lumière se fasse partout, il est temps que le genre humain sorte du chaos. (*Ibidem*, pages 220 et 221.) Enfin le spectacle de Paris la blesse et la fatigue, les séances de l'assemblée lui donnent la fièvre ; et *elle soupire après son ermitage et la petite plante éloignée de ses mains.*

Le 22 juin elle commence à se réconcilier avec ce qu'elle voit. « On s'est assemblé dans les sections ; plusieurs d'entre elles ont pris l'arrêté d'être permanentes ; quelques-unes développent le plus grand enthousiasme ; les sociétés fraternelles en ont fait autant... les dispositions de l'esprit public sont excellentes.... Les Jacobins se sont assemblés ; ils étaient nombreux, ils ont eu de nobles élans ; on y a renouvelé avec un transport inexprimable, ge-

nou en terre, épée nue à la main, le serment de vivre libre ou de mourir... Robespierre est monté à la tribune; il a parlé avec l'énergie propre à son caractère; on sentait que son cœur, opprimé de la mollesse de l'assemblée, de la corruption d'une partie d'elle-même, venait s'épancher dans une société autrefois célèbre, et que les circonstances rappelleraient peut-être *à la pureté de son origine*. Il a été couvert d'applaudissemens : ils étaient bien mérités. Mais l'arrivée de *ce coquin de La Fayette* répandit quelque inquiétude; on craignait le jeu couvert de 89 et l'agence des ministres. Le vigoureux *Danton* déploya son éloquence et ne craignit pas d'attaquer La Fayette. Celui-ci, sans se disculper de rien, fit parade de son zèle, parla de liberté et on l'applaudit. *Syeyès* et d'autres s'élevèrent contre les méfiances *qu'il fallait écarter*. Barnave renchérit sur le tout, en prêchant l'union et proposant une adresse concise à toutes les sociétés affiliées, rédigée dans ce principe et cet esprit. Elle fut adoptée. Voilà tout le résultat d'une des plus brillantes séances de cette société... Depuis six mois on cherche à nous endormir; un réveil s'annonce, on nous endort de nouveau; nous n'avons que des liens presque imperceptibles; ils seront rivés en fer avant que nous en jugions toute la force... nous sommes environnés de piéges, de séducteurs et d'assassins; et si nous pouvons espérer encore d'arriver à la li-

berté, *ce ne sera que par une mer de sang.* » (*Ibidem*, pages 242, 243.)

Mais voici qu'on arrête le roi et la reine à Varennes. La scène change encore une fois. Madame Rolland *s'était tenue au rôle paisible et au genre d'influence qui appartiennent à son sexe*, tant que la paix avait duré; le départ du roi et son retour lui semblent une déclaration de guerre; il faut que chacun se dévoue sans réserve; elle se fait recevoir aux sociétés fraternelles, persuadée que le zèle et une bonne pensée peuvent être utiles dans les instans de crise. *Elle ne sait pas se tenir chez elle*; elle va se concerter avec ses amis pour les exciter aux plus grandes mesures; il faut songer, dit-elle, à quelques instructions à faire et à répandre... (*Ibidem*, pages 247 et 248.)

Mais le retour du roi embarrasse; on s'était flatté de pouvoir s'en passer, l'idée d'une république avait apparu à l'assemblée; une foule de députations, tout le faubourg Saint-Antoine, avec musique en tête, chantant le refrain du *Ça ira* à l'unisson et envoyant au diable le roi et les aristocrates, viennent prêter serment de fidélité à la loi et à la nation; aux Jacobins, *Robert* propose la république; *Danton*, avec sa vigueur fausse ou peu éclairée, ne trouve d'expédient que dans une régence. *D'Orléans*, *Castellas* et autres 89 sont présens; le perfide *Thouret* propose un décret pour assurer la

sécurité de la personne du roi jusqu'à sa réunion au corps législatif et des châtimens contre ceux qui oseraient l'insulter. Il traite sa fuite d'enlèvement ; à ce moment Robespierre paraît. *Il s'élève avec son énergie ordinaire* contre un pareil décret ; *on l'arrête, et l'on suspend l'assemblée.*

L'avis de madame Rolland est qu'on juge le roi, ou, puisque l'énergie manque en ce sens, qu'on le *suspende*, qu'on prouve qu'un roi n'est pas nécessaire, que la machine peut bien aller sans lui, et qu'enfin la république s'établisse. (Pages 252 et suivantes.) Mais *Barnave* et *Maubourg* concertent avec la couronne le moyen de la maintenir. Les désaveux et les protestations ne coûteront rien. La Fayette est plus puissant que jamais ; son jeu annonce plus de profondeur et d'habileté qu'on ne lui en aurait supposé ; ses satellites arrêtent les colporteurs de Marat, de l'orateur du peuple, et déchirent leurs feuilles ; Robert est maltraité : l'assemblée suspend les élections, afin d'être libre d'agir ; ses membres ne rêvent que le pouvoir. « D'après ce qui se passe, il est évident qu'il eût été meilleur pour la liberté, que le roi ne fût pas arrêté, parce qu'alors *la guerre civile* devenant immanquable, la nation allait forcément à *cette grande école des vertus publiques*. C'est une chose cruelle à penser, mais qui devient tous les jours plus frappante, que nous ne saurions être *régénérés que par le sang*. Mais

l'impulsion vers la liberté est si forte et si générale, qu'il faudra bien que nous y arrivions. Les nations ne peuvent rétrograder. La chute du trône est arrêtée dans la destinée des empires. » (*Ibidem*, 262.)

Son courage paraît renaître dans la lettre du 11 juillet; « On vit ici dix ans en vingt-quatre heures; les événemens et les affections s'entremêlent et se succèdent avec une singulière rapidité. Brissot a parlé aux Jacobins; il a traité la grande question de l'inviolabilité du roi et de son gouvernement avec toute la force de la raison, l'empire du sentiment, l'autorité de la vertu. Ce n'était plus un simple orateur, c'était un homme libre défendant la cause du genre humain avec la majesté, la noblesse et la supériorité du génie même de la liberté. Il a convaincu les esprits, électrisé les âmes, commandé ce qu'il a voulu; ce n'étaient pas des applaudissemens, c'étaient des cris, des transports. Trois fois l'assemblée entraînée s'est levée toute entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, dans un enthousiasme inexprimable. Périsse à jamais quiconque a ressenti ou partagé ces grands mouvemens et qui pourrait encore reprendre des fers!... (*Ibidem*, page 299.) Enfin j'ai vu le feu de la liberté s'allumer dans mon pays... je finirai de vivre quand il plaira à la nature; mon dernier souffle sera encore le souffle

de la joie et de l'espérance pour les générations qui vont nous succéder. » (*Ibidem*, page 278.)

Ensuite madame Rolland trace avec sa plume de feu les événemens du Champ-de-Mars au mois de juillet et l'aspect de Paris après cette journée : « On bat la générale ; tout se hérisse de baïonnettes ; les Jacobins sont investis ; le Palais-Royal est rempli d'hommes armés, prêts à fondre sur le premier groupe ; le bataillon des enfans y est employé au même usage, et l'on prostitue la jeunesse à se jouer de la vie des citoyens. Le drapeau rouge est arboré à la maison de ville ; partout l'appareil de la guerre. On peut dire que la contre-révolution est faite à Paris par le gros de l'assemblée nationale et la force armée avec La Fayette à la tête... Adieu ; il faut s'ensevelir dans la retraite et se consoler par les vertus privées des maux affreux dans lesquels on nous plonge. Conservons-y du moins le feu sacré de la liberté, etc. » (*Ibidem*, page 295.)

En effet, elle part bientôt pour Villefranche avec son mari, qui avait rempli la mission dont la ville de Lyon l'avait chargé, et revoit sa chère Eudora, bonne, sensible et attendrie de son retour *au-delà de toute expression*. Elle déplore pour son mari, pour sa fille, de se voir rejeter dans le silence et l'obscurité. *Rolland est habitué à la vie publique ; elle lui est nécessaire plus qu'il ne pense lui-même. Son énergie, son activité deviennent fu-*

nestes à sa santé quand elles ne sont pas employées suivant ses goûts. J'aurais espéré pour mon enfant de grands avantages du séjour de Paris.

Ils passèrent l'automne tant à Villefranche qu'au clos de la Platière; et ce ne fut que vers le mois de décembre que Rolland, voulant continuer ses travaux encyclopédiques, et venant de perdre sa place d'inspecteur des manufactures, qui avait été supprimée sans qu'on lui accordât même la retraite, à laquelle lui donnaient droit quarante-une années de service, se détermina à retourner à Paris, où son patriotisme et ses rares lumières l'avaient déjà fait connaître. A cette époque, la cour intimidée cherchait à reconquérir de la popularité, et n'était pas éloignée de choisir pour ministre quelque homme grave et capable *pris dans les rangs des Jacobins*. Le mérite de Rolland et ses vastes connaissances en administration le désignèrent comme digne de ce choix. On lui fit demander s'il accepterait le ministère de l'intérieur. Rolland, quoiqu'il eût mesuré les difficultés d'un pareil emploi, ne s'en effraya point, soutenu qu'il était par l'espérance d'être utile à son pays et à la cause de la liberté.

Ce fut Dumouriez qui lui annonça sa nomination. Madame Rolland le jugea d'un coup d'œil; elle trouva une si grande dissonnance entre lui et son mari, qu'il ne lui sembla pas que ces deux

ministres pussent long-temps marcher ensemble : d'un côté, la droiture et la sévère équité, sans aucun des moyens des courtisans ni des ménagemens de l'homme du monde ; de l'autre, un *roué très-spirituel, au regard faux, à l'esprit délié ; un hardi chevalier qui devait se moquer de tout, hormis de ses intérêts et de sa gloire.*

Rolland, ministre, eut bientôt, avec son incroyable activité, sa facilité pour le travail et son grand esprit d'ordre, classé dans sa tête toutes les parties de son département. La première fois qu'il parut à la cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond et les rubans qui nouaient ses souliers firent l'étonnement et le scandale des courtisans,*qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croient le salut de l'empire attaché à sa conservation.* « Eh ! quoi ! point de boucles à ses souliers ? dit le maître des cérémonies tout bas à Dumouriez, d'un air inquiet et le sourcil froncé, en montrant Rolland du coin de l'œil. — Ah ! monsieur ! tout est perdu, répliqua le malin Dumouriez. »

M. Lemontey peint avec grâce la famille Rolland dans les salons du ministère : « Le mari de madame Rolland ressemblait à un quaker dont elle eût été la fille ; et son enfant voltigeait autour d'elle avec de beaux cheveux flottans jusqu'à la ceinture. On croyait voir les habitans de la Pensylvanie transplantés dans les salons de Calonne. » Cette élé-

vation de fortune ne les aveugla pas sur la possibilité des revers. Le petit appartement de la rue de la Harpe qu'on avait habité fut conservé. « C'est une retraite, disaient-ils, qu'on doit toujours avoir sous les yeux, comme certains philosophes y tiennent leur cercueil. » (*Correspondance autographe*, page 340.)

Lorsque madame Rolland voyait son mari revenir avec Clavière, enchantés des dispositions de Louis XVI, le croire sur parole, et se réjouir de la tournure que devaient prendre les choses, toutes les fois qu'il leur protestait à tout propos, avec l'accent de la franchise, de faire marcher la constitution, et qu'il témoignait ce genre d'intérêt dont les grands savent se faire un mérite, elle n'en jugeait pas tout-à-fait comme eux. « Louis XVI, dit-elle, n'était ni l'imbécile abruti qu'on exposait au mépris du peuple, ni l'honnête homme, bon et sensible, que préconisaient ses amis. Il avait une grande mémoire et beaucoup d'activité; il connaissait les noms et les anecdotes de toutes les personnes de sa cour; il fut bientôt au fait des individus qui s'étaient montrés de quelque manière dans la révolution. On ne pouvait lui en citer un seul sur qui il n'eût un avis fondé sur quelque fait. Mais Louis XVI, sans élévation dans l'âme, sans hardiesse dans l'esprit, sans force dans le caractère, avait eu les vues resserrées, les sentimens

faussés par les préjugés religieux et les principes jésuitiques. Sans doute, les idées religieuses, la croyance d'un Dieu, l'espoir de l'immortalité s'accordent fort bien avec la philosophie, et lui prêtent une plus grande base en même temps qu'elles lui forment le plus beau couronnement; mais la religion de nos prêtres n'offrait que des objets de crainte puérile et de misérables pratiques pour suppléer aux bonnes actions; elle consacrait d'ailleurs toutes les maximes du despotisme dont s'appuie l'autorité de l'Eglise. Louis XVI avait peur de l'enfer et de l'excommunication. (*Mémoires*, page 419.)

L'imminence des événemens nécessitait des décrets décisifs; le roi les éludait. On jugea à propos de lui écrire une lettre signée de tous les ministres, dans laquelle on lui faisait les représentations les plus pressantes, afin de lui forcer la main ou de le mettre *à découvert aux yeux de la France*. (L'un de ces décrets concernait les prêtres; l'autre était relatif au camp de vingt mille hommes proposé par Servan). Ce fut madame Rolland qui rédigea cette lettre célèbre; elle l'écrivit d'un trait sur les bases concertées entre elle et Rolland. Elle est devenue un monument historique; c'est un modèle de sagacité, de convenance et d'énergie. Elle fut envoyée; mais les autres ministres, sous des prétextes évasifs, refusèrent de la signer. Le roi, qui n'aimait pas les vérités hardies, ne l'accueillit que par

le renvoi des ministres; mais la lettre ayant été communiquée à l'assemblée, celle-ci décréta qu'ils emportaient les regrets et l'estime de la nation, et ordonna que la lettre fût imprimée et envoyée aux départemens. Cette lettre contient des reproches au roi de s'entourer d'ennemis de la révolution, de réitérer au peuple des promesses qu'il ne tient jamais, de sembler vouloir rétablir la noblesse, d'avoir pour aumônier un prêtre insermenté, etc.

Il faut une explication sur la nature des rapports de travail de madame Rolland avec son mari. Elle la donne elle-même, sans doute pour réfuter le bon mot répandu sur Rolland, *qu'il était le zéro et sa femme le chiffre*. « L'habitude et le goût de la vie studieuse m'ont fait partager ses travaux; j'écrivais avec lui comme j'y mangeais, parce que l'un m'était aussi naturel que l'autre, et que, n'existant que pour son bonheur, je me consacrais à ce qui lui faisait plus de plaisir; il décrivait des arts, j'en décrivais aussi; il aimait l'érudition, nous faisions des recherches; il se délassait à envoyer quelque morceau littéraire à une académie, nous le travaillions de concert ou séparément, pour comparer ensuite et préférer le meilleur, ou refondre les deux; il aurait fait des homélies, que j'en aurais composé. Si l'on citait un morceau de ses ouvrages où l'on trouvât plus de

grâces de style, je jouissais de la satisfaction de Rolland, sans remarquer si c'était ce que j'avais fait, et il finissait par se persuader que véritablement il avait été dans une bonne veine lorsqu'il avait écrit tel passage sorti de ma plume. Dans la vie ministérielle, s'agissait-il d'une circulaire, d'une instruction, d'un écrit public et important, nous en conférions; et, n'ayant tous les deux qu'un même esprit et les mêmes principes, nous finissions toujours par nous accorder sur le mode, et je prenais la plume que j'avais plus que lui le temps de conduire. Rolland, sans moi, n'aurait pas été moins bon administrateur; son activité, son savoir sont bien à lui, comme sa probité: avec moi il a produit plus de sensation, parce que je mettais dans ses écrits ce mélange de force et de douceur, d'autorité de la raison et de charmes du sentiment, qui n'appartiennent peut-être qu'à une femme sensible douée d'une tête saine; je faisais avec délices ces morceaux que je jugeais devoir être utiles, et j'y trouvais plus de plaisir que si j'en eusse été connue pour l'auteur. Je suis avide de bonheur; je l'attache au bien que je fais, et je n'ai pas même besoin de gloire. » (*Mémoires.*)

Ce fut ainsi qu'au nom du conseil exécutif, et sans se nommer, elle écrivit sa fameuse lettre au pape, où elle réclamait les artistes français emprisonnés à Rome, avec la hauteur de langage d'une

république *trop puissante pour avoir besoin de menace, mais trop fière pour dissimuler un outrage, et prête à le punir, si des réclamations paisibles demeuraient sans effet* ; lettre à la lecture de laquelle le pape ordonna que les artistes fussent mis en liberté. (*Mémoires*, page 233, tome I.)

La vie intellectuelle et politique de madame Rolland subit une modification sensible lorsqu'elle vit de près ce rouage immense du gouvernement, et qu'il s'agit de le manier elle-même; tout ce qu'elle a voulu commence à la confondre. Sa pensée avait marché plus vite et plus loin que le progrès lui-même; elle avait impatiemment devancé le mouvement du siècle. Maintenant elle va être dépassée par lui, et ne gémira plus que de son impuissance à le contenir. Elle ne réclame plus, comme après la fuite du roi, des mesures brusques, absolues; en un mot, comme le dit un auteur spirituel, elle commence à enrayer. Au sortir de ce premier ministère, Rolland et sa femme habitèrent tantôt une campagne à Champigny-sur-Marne, tantôt le logement rue de la Harpe, n° 81. Mais l'activité politique de notre héroïne ne cesse pas un instant; elle continue à entretenir ses rapports et ses correspondances avec son entourage et ses amis.

Enfin, au 10 août 1792, Rolland fut rappelé, et rentra au ministère sous le canon qui renversait

la monarchie. Le train de sa maison fut peu augmenté ; point de cercles, point de visites ; deux dîners par semaine à quinze couverts. On se mettait à table à cinq heures, à neuf il n'y avait plus personne. Tels furent les repas que les orateurs de la tribune traduisirent en festins somptueux, où, nouvelle Circé, madame Rolland corrompait tous ceux qui avaient le malheur de s'y asseoir. *Voilà ce qu'était cette cour dont on me faisait la reine, ce foyer de conspirations à battans ouverts.*

Parmi les nombreux personnages dont madame Rolland reproduit si ingénieusement le profil, nous citerons *Necker* et *Thomas Payne*. « Necker fait du pathos en politique comme dans son style ; à force d'avoir bonne opinion de lui-même, il en inspire aux autres ; parlant à tout propos de son caractère comme les femmes galantes de leur chasteté. C'est un mauvais pilote dans la tourmente révolutionnaire. Ce n'est pas qu'il manque d'esprit, de lumières, de savoir, d'agrémens et de philosophie ; mais point de cette justesse d'esprit qui apprécie chaque chose, et de cette étendue de vues qui pénètre dans l'avenir. *Thomas Payne* produit une grande sensation par la hardiesse de ses pensées, l'originalité de son style, et par les fortes vérités jetées audacieusement au milieu de ceux qu'elles offensent. Mais il paraît plus propre à lancer ces étincelles d'embrasement qu'à discuter les bases ou prépa-

rer la formation d'un gouvernement ; Payne éclaire mieux une révolution qu'il ne peut concourir à une constitution ; il saisit, il établit les grands principes dont l'exposé frappe d'abord tous les yeux ; il ravit un club ou enthousiasme une taverne. » (*Mémoires.*)

Le premier acte de Rolland, à sa rentrée au ministère, fut d'écrire à tous les départemens une circulaire dans laquelle il engageait *tous les partis à se réunir à la liberté, qui fait le bonheur de tous, au bon ordre, qui seul peut l'assurer, et au corps législatif, comme chargé d'exprimer la volonté générale.*

Madame Rolland commence à concevoir de la répugnance pour Danton, qu'en qualité de collègue de son mari au ministère de la justice, elle était exposée à voir fréquemment. « En regardant cette figure atroce et repoussante, quoique je me disse bien qu'il ne fallait juger personne sur parole, que je n'étais assurée de rien contre lui, je ne pouvais appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. Je n'ai jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions brutales, et l'audace la plus étonnante, demi-voilée par l'air de la plus grande jovialité et l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie. » *Fabre*, affublé d'un froc, armé d'un stylet, occupé d'ourdir une trame pour décrier l'innocence ou perdre le riche dont il convoite la fortune, lui paraîtrait se

trouver si parfaitement dans son rôle, que quiconque voudrait peindre le plus scélérat Tartufe n'aurait qu'à saisir son portrait ainsi costumé. *Garat*, homme de lettres médiocre, pire administrateur, sans aucune connaissance dans la politique, le commerce et les arts, lui sembla succéder d'une manière absurde, avec son ignorance et son allure paresseuse, à l'homme le plus actif et qui incontestablement est le plus versé dans ces sortes de matières (Rolland). »

Vers les journées de septembre, déjà le drapeau noir, signe de détresse, est élevé sur l'église métropolitaine; le canon d'alarme est tiré; aux premiers signes d'agitation, Rolland écrivit au maire de la commune une lettre vive et pressante, pour lui représenter tout ce qu'il devait déployer de vigilance. Il ne s'en tint pas à cette mesure; il s'adressa au général Santerre pour lui recommander de fortifier les postes et de veiller sur les prisons, et dans une réquisition formelle qu'il fit imprimer et afficher à tous les coins de rue il lui intima l'ordre de les faire soigneusement garder, appelant sur sa tête toute la responsabilité des événemens.

Mais, hélas! rien ne peut les arrêter. Rolland ne fit que se rendre suspect au parti formidable qui les dirigeait; et, s'il faut en croire sa femme, on aurait voulu, le soir du 2 septembre, attenter à sa personne même. Cela ne l'empêcha pas d'écrire

dans la journée du 3, sous l'inspiration de cette dernière, une lettre pleine de courage à l'assemblée, dans laquelle il démasque les acteurs des massacres de septembre, réclame avec une infatigable énergie la destitution de l'infâme commune qui les a dirigés, et brave les dangers auxquels il n'ignore pas qu'il expose sa tête. Cette lettre fut accueillie avec transport. L'impression, l'envoi et l'affiche en furent immédiatement ordonnés. — Madame Rolland s'y perd de plus en plus. La voilà qui maintenant déblatère contre Marat, Robespierre et Danton. « Nous sommes, écrit-elle à Henri des Issarts, sous le couteau de Robespierre et de Marat. Voyez donc Couthon et raisonnez-le; il est incroyable *qu'un aussi bon esprit* se soit laissé prévenir d'une manière étrange contre les meilleurs citoyens. Il parle absolument dans le sens de la faction, et la soutient aux Jacobins du poids de son intégrité. » Elle ne peut comprendre la scission qui s'opère brusquement entre ceux qui vacillent et ceux qui hâtent le pas. « Inquiète, haletante, elle demande quelle est cette étrange manie d'accuser perpétuellement d'intrigue et d'ambition des hommes qui n'ont jamais employé leur âme et leurs talens qu'avec le plus grand dévouement à la chose publique? » (*Lettres autographes, passim*, pages 348 et suivantes.)

Un des jours qui suivirent, le célèbre Anacharsis

Clootz fut présenté à Rolland. Les affreux événemens qui venaient de se passer faisaient le sujet de la conversation. Clootz prétendit prouver que c'était une mesure salutaire et indispensable ; il débita beaucoup de lieux communs *sur les droits des peuples, la justice de leurs vengeances, et l'utilité dont elles étaient pour le bonheur de l'espèce. Il parla longtemps et très-haut, mangea davantage, et ennuya encore plus.*

« La dernière fois qu'il vint au ministère, il mit en jeu sa marotte, ajoute madame Rolland, rebâtit toutes ses extravagances sur la possibilité d'une convention formée des députés de tous les coins du monde. Buzot, qui ne s'amuse pas longtemps à combattre des moulins à vent, changea de conversation, et s'étonna de ce que l'on traitait le fédéralisme d'hérésie politique. Il observait que la Grèce, si célèbre, si féconde en grands hommes, était composée de petites républiques fédérées ; que les États-Unis, qui, de nos jours, offraient le tableau le plus intéressant d'une bonne organisation sociale, *formaient un composé du même genre, et qu'il en était ainsi de la Suisse.* »

Madame Rolland soupçonna que ce fut à la suite de cette dissertation que Clootz, irrité de ce que son système, ses discours et sa personne n'avaient pas fait fortune, dénonça Buzot comme ourdissant une conjuration dont Rolland était le chef, ten-

dant à soulever la France et à détacher les départemens de Paris.

Chaque jour de nouvelles attaques étaient dirigées contre Rolland : les pamphlets, les accusations, les calomnies pleuvaient sur lui de toutes parts aux Jacobins. Il conçut et exécuta l'idée d'une correspondance patriotique pour éclairer les sociétés populaires et former l'opinion ; madame Rolland fournit plusieurs articles *où respiraient toujours cette moralité et ce charme d'affection qui gagnent les cœurs.* La correspondance, s'il faut l'en croire, produisit les meilleurs effets, et les troubles cessèrent ; à l'effervescence qui désorganisait la société succéda un esprit plus calme ; les ennemis de Rolland virent ce succès d'un œil d'envie ; et, moins avides du maintien de la liberté et de l'affermissement de la république qu'offusqués du crédit de ce dernier, ils l'accusèrent de tenir des bureaux d'esprit public, de corrompre l'opinion et d'ambitionner la suprême puissance. L'assemblée, sentant le bien que ces publications répandaient, à défaut de l'instruction publique non encore organisée, décréta que cent mille francs seraient mis à sa disposition pour répandre des écrits utiles, dont elle lui abandonnait le choix. Quoique Rolland n'aimât pas Louis XVI, il se prononça hautement contre sa mort, comme injuste et impolitique.

Dès lors il s'établit une véritable lutte entre le

fonctionnaire courageux qui restait au gouvernail malgré la tempête et les jaloux qui soulevaient les flots pour l'engloutir. Rolland rendit ses comptes : *leur fidélité fit frémir ses ennemis*. Ils jurèrent sa perte, redoublèrent leurs efforts, et leur persécution s'étendit jusque sur sa femme, regardée comme sa complice. Le 7 décembre suivant, on crut avoir trouvé l'occasion de la perdre. Chabot s'était concerté à cet effet avec un nommé Viard pour la dénoncer à la convention, et déjà les esprits étaient préparés à la découverte du plus affreux complot. Il ne s'agissait pas moins que d'une correspondance entretenue par elle avec le ministère britannique. Madame Rolland fut mandée à la barre. Elle y comparut avec cette dignité qui l'accompagnait toujours. De nombreux applaudissemens s'élèvent. Sa voix si pure et son langage si parfait lui concilient les esprits; elle donne des explications si justes, que les dénonciations de ses accusateurs tournèrent à leur confusion; et c'est Viard qui, maintenant, paraît suspect et qu'on pourrait croire aux gages de l'Angleterre. « Sans avoir l'œil bien exercé, dit madame Rolland en terminant, j'ai cru voir dans monsieur, un homme qui venait pour espionner plus que pour toute autre chose. » Robespierre ne pouvant plus y tenir : « *Tout ce qui me paraît résulter de cette affaire, c'est que le vrai coupable est l'homme qui accuse.* » Ce fut un véri-

table triomphe pour madame Rolland; et l'assemblée l'invita aux honneurs de la séance.

Rolland, poussé à bout, quitta le ministère, malgré ses résolutions d'y conjurer l'orage et d'y braver tous les dangers. Mais la place n'était plus tenable, *à moins de consentir à accepter la solidarité des sottises que la majorité semblait déterminée à multiplier*. Il écrivit donc à la convention cette lettre pleine de dignité : « Je viens offrir à la convention mes comptes, ma démission et ma tête. J'ai rempli tous mes devoirs. Puisqu'on a été jusqu'à dire que la vertu même devenait dangereuse quand elle pouvait servir de point de ralliement autour d'un individu, il est temps de me soustraire aux regards du public et à l'inquiétude d'une partie du corps législatif. Je provoque toute la sévérité de la convention sur toutes les parties de mon administration; je n'en crains point les effets; je demeure pour les attendre et les subir dans les murs de Paris. » D'ailleurs, son nom seul à la convention était un sujet de trouble et de division. De toutes parts on aboyait contre lui; Marat demandait sa tête (1). Déjà on s'était ameuté à sa porte ce jour-

(1) Cependant la convention l'invitait encore à demeurer à son poste. Ce fut à cette occasion que Danton s'écria : « Si l'on fait une invitation à monsieur, il en faut faire une à madame. Je connais toutes les vertus du ministre ; mais nous avons besoin d'hommes qui voient autrement que par leurs femmes. »

là. Les amis de madame Rolland étaient d'avis qu'elle se déguisât pour s'évader et se soustraire au danger. Elle y consentit et se travestit en paysanne. On fut arrêté par un léger incident; on ne trouva pas la coiffe assez grossière; on proposa d'en substituer une autre. Ce changement lui déplut, et produisit une explosion de dépit qui lui fit jeter au loin la coiffe et tout le reste de l'ajustement. « J'ai honte, s'écriait-elle, du rôle qu'on me fait jouer; je ne veux ni me déguiser ni sortir. Si l'on veut m'assassiner, ce sera chez moi; je dois cet exemple de courage, et je le donnerai. »

Mais lorsque le tocsin fatal sonna le 31 mai, on vint arrêter Rolland en vertu d'un ordre du comité révolutionnaire. Il n'en reconnut point l'autorité, et refusa d'obéir. Comme les émissaires n'avaient pas ordre d'employer la violence, ils se retirèrent en se bornant à lui faire signer sa protestation, et Rolland s'évada.

Madame Rolland part de suite pour dénoncer à la convention cet acte illégal : *elle brûlait d'y épancher en flots d'éloquence le sentiment qui débordait de son cœur*. Impossible d'aborder et de se faire entendre. Elle consuma tout le reste de la soirée en vaines démarches; elle n'est de retour qu'à minuit. Elle juge que son devoir est de rester à Paris, bien qu'elle fût munie d'un passeport pour l'étranger, et malgré l'imminence du péril. En ef-

fet, à peine a-t-elle goûté une heure de sommeil, qu'on lui intime un ordre de la commune, qui, sans déduire de motif, porte qu'elle sera conduite à l'Abbaye, et que les scellés seront apposés chez elle. Elle passe entre deux haies d'hommes armés, entend des voix crier : *à la guillotine!* et arrive à la prison (1). Hélas! sans une indisposition qui la retint quelques jours, madame Rolland et son mari auraient déjà été loin de Paris, et peut-être eussent-ils évité le sort fatal qui les attendait. « J'avais, dit-elle, beaucoup d'affaires domestiques à régler à la campagne; ma santé demandait à en respirer l'air, et si nos ennemis voulaient en venir aux derniers excès, il nous était bien plus facile de nous y soustraire. Ce n'était point encore là ma plus forte raison; *un autre motif, que j'écrirai peut-être un jour, et qui est tout personnel, me décidait au départ.*

Or, quel est ce grand motif? M. Champagneux dit l'avoir connu, et ne veut pas le révéler; mais ses réticences le font pressentir. Elle-même écrit à M. Champagneux, sous le nom de Jany : « J'ai connu ces sentimens généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversemens politiques et la confusion de tous les

(1) Lorsque madame Rolland fut arrêtée, et que son mari s'échappa, on répandit ce mot, qu'à défaut du corps on avait saisi l'esprit.

rapports sociaux. Je n'ai point été infidèle à mes principes; et l'atteinte même des passions, j'ai le droit de le dire, n'a guère fait qu'éprouver mon courage : somme totale, j'ai eu plus de vertus que de plaisirs. Je pourrais même être un exemple d'indigence de ces derniers, si les premières n'en avaient qui leur sont propres, et dont la sévérité a des charmes consolateurs. » (*Mémoires*, édition de 1823, in-12, tome II, page 261.) Au commencement de ses *Mémoires*, lorsqu'elle parle de ses épanchemens de piété, elle se demande : « Ce cœur si tendre, cette sensibilité si affectueuse, n'ont-ils pas été exercés par des objets plus réels? et après avoir rêvé le bonheur, ne l'ai-je pas réalisé dans une passion conçue plus tard? N'anticipons rien, ajoute-t-elle. » Donc, ce qu'elle prévoit devait arriver. Dans cette âme puissante a germé enfin cette grande passion qu'elle redoutait, et dont *une vigueur athlétique, jointe aux secours de la philosophie, parvint à peine à sauver l'âge mur*, dit-elle encore dans un autre endroit.

Mais quel fut l'objet de cette terrible et tardive passion? Si on lit le portrait charmant qu'elle se plaît à tracer de Barbaroux : « Cette tête d'Antinoüs, ce jeune homme actif, laborieux, franc et brave, amoureux de l'indépendance, fier de la république, et fait pour y fleurir, » on sera porté à croire que ce fut là le modèle qui la lui fit con-

naître. On le croit bien plus encore lorsque, interpellée dans son interrogatoire de déclarer quels sont ses amis, ce cri du cœur lui échappe : « Particulièrement Barbaroux ! » Femme, voilà ton secret trahi ! M. de Sainte-Beuve néglige toutes ces circonstances, et ne voit rien dont on puisse tirer une conjecture. *Un voile sacré*, dit-il, *continuera de couvrir cet orage de plus qui roulait et grossissait silencieusememt aux approches de la mort dans une si grande âme* (1).

Après avoir ainsi tracé le tableau rapide et successif des impressions de madame Rolland, que nous avons pris soin de déduire les unes des autres, et que nous avons placées dans une perspective où d'un coup d'œil le lecteur les embrasse, les mesure et les juge facilement ; maintenant que cette belle figure a posé dans tous les sens, debout, assise, de profil, en face, les traits en évidence et l'âme à nu, prenons haleine, et concevons quel principe de vie puissant une femme pareille, avec la vivacité des sentimens qui la passionnaient, et les admira-

(1) Barbaroux, dans les mémoires qu'il nous a laissés (page 30), rend compte de ses premières liaisons avec Rolland à sa sortie de son premier ministère. Peut-être, en suivant bien les teintes d'abord foncées dont se nuança le court horizon politique de madame Rolland, sentira-t-on qu'elles se fondirent bientôt, et s'épanouirent dans celles plus pâles du parti auquel appartenait Barbaroux, à mesure que sa passion pour ce dernier prenait plus de force.

bles moyens qu'elle possédait pour les répandre, a dû fournir à la révolution ! Quelle soif insatiable de liberté ! Quelle sollicitude et quel amour pour cette belle idole enfantée d'hier ! Quelle action incessante ! C'est une mère inquiète et enivrée qui s'agite, va, vient, surveille, se met à l'affût pour voir si quelque ennemi ne tend pas des embûches à son cher nouveau-né ; qui pressent les orages, et qui cherche à l'en garantir. Mais c'est la belle et noble liberté qu'elle veut, non celle en haillons ; une liberté drapée à l'antique ; l'élégante *Éleuthérie* des Grecs, avec ses deux charmantes familières *Adéone* et *Abéone*, qui vont et viennent ; l'imposante liberté de Tibérius, érigée sur le mont Aventin au milieu des colonnes de marbre. Madame Rolland la soufflait aux cœurs de tous telle que le sien la contenait ; elle s'en faisait la messagère et l'orateur ; elle parlait si bien son langage, elle prenait avec tant de vérité son attitude et son air, que souvent on confondait la déesse et l'interprète. Madame Rolland, ce n'est pas trop dire, a donné une partie de sa physionomie à la révolution.

Déposée dans sa prison, elle s'assied et se recueille profondément. « Je ne donnerais pas les momens qui suivirent, dit-elle, pour ceux que d'autres estimeraient les plus doux de ma vie. Je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter dans ma situation critique, avec un avenir orageux, incer-

tain devant les yeux, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et d'un grand courage. Je me consacrai, pour ainsi dire, volontairement à ma destinée, telle qu'elle pût être; je défiai ses rigueurs et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du temps sans inquiétude ultérieure.» (*Mémoires*, tome II, page 95.) Et plus bas : « J'étais là comme quand je suis malade, je ne suis jamais si calme; et c'est une suite de la loi que je me suis faite d'adoucir toujours la nécessité, loin de me révolter contre elle. Du moment où je suis au lit, il me semble que tout devoir cesse, et qu'aucune sollicitude n'a de prise sur moi. Je ne suis plus tenue qu'à être là, à y demeurer avec résignation, et je le fais de bonne grâce ; je donne carrière à mon imagination, j'appelle les impressions douces, les souvenirs agréables : plus d'efforts, plus de calcul, plus de raison ; toute à la nature et paisible comme elle , je souffre sans impatience, ou me repose et m'égaie. » « Enfin, dit-elle encore, je rappelai le passé, je calculai les événemens futurs, et si je trouvai, en écoutant ce cœur sensible, *quelque affection trop puissante*, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon courage, et qu'il ne sût encore dominer. »

N'est-ce pas cette affection si puissante, et qui

se concentrait maintenant dans son âme, en se plaçant toute entière entre elle et la mort qui la menaçait, n'est-ce pas elle qui répandait tant de douceur sur d'aussi cruelles conjonctures?

Elle écrivit d'abord une lettre pleine de dignité à la convention (1er juin 1793). Quelques amis vinrent la visiter; sa bonne fondit en larmes en la voyant. Madame Rolland s'en était fait une amie. « *Lorsque je souffre, c'est elle qui gémit, et c'est moi qui la console.* »

On lui permettait de lire le journal. De quel coup ne fut-elle pas frappée lorsqu'elle y vit le décret d'arrestation des vingt-deux ? Le papier lui tomba des mains, et elle s'écria dans un transport de douleur : « Mon pays est perdu ! Il n'y a plus de liberté pour la France ; l'erreur et le crime l'ont emporté ; la représentation nationale est violée; tout ce qu'il y avait dans son sein de vertus et de talens est proscrit. Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu ! Dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurais à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine ; j'ai cru voir dans la révolution française l'application inespérée des principes dont je m'étais nourrie ; mon âme ne sera plus navrée, me disais-je, du spectacle de l'humanité avilie..... une grande amélioration se prépare, et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. Brillantes chimères, séduc-

tions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir! je dédaignais la vie, votre perte me la fait haïr! » (*Mémoires*, tome II, pages 106 et 107.) Ce fut alors qu'elle commença d'écrire ces immortels Mémoires où ni la présence de la mort ni l'horreur des verroux n'eurent pas un moment la puissance d'affaiblir la chaleur et la magnificence de la pensée, ni d'altérer le charme de l'enjouement.

Elle avait écrit vainement au ministre Garat de faire passer ses réclamations à la convention; celui-ci n'avait rien lu. Il ne lui restait plus qu'une ressource, celle de s'adresser à la section de Beaurepaire, qui avait pris sous sa sauve-garde elle et son mari, et de la prier de députer à la barre quelques voix qui fissent entendre ses plaintes.

A un administrateur qui se justifiait des retards mis à son interrogatoire sur ce qu'on ne pouvait suffire à tout, elle cita ce mot d'une femme à Philippe : « Si tu n'as pas le temps de rendre justice, tu n'as pas le temps d'être roi. »

Cependant son fidèle ami Bosc, dès le premier jour de sa disparition, s'était empressé de conduire sa fille chez madame Creuzé de la Touche, qui l'accueillit avec les soins d'un mère.

La section à laquelle madame Rolland avait écrit s'était occupée d'elle, et avait déjà pris un arrêté favorable aux réclamations contre les détentions

arbitraires. Elle-même crut devoir alors écrire encore deux lettres, l'une au ministre de l'intérieur, l'autre à celui de la justice. Elle leur disait avec une fierté sans exemple : « Je réclame l'exécution de la loi pour moi et pour vous-même. Innocente et courageuse, l'injustice m'atteint sans me flétrir, et je puis la subir avec fierté dans un temps où l'on proscrit la vertu. Quant à vous, placé entre la loi et le déshonneur, votre volonté ne peut être douteuse..... Les factions passent, la justice seule demeure. Je dois l'oppression dont je suis l'objet à mes liens avec l'homme vénérable que la postérité vengera. C'est à vous, homme public, lorsque vous n'avez pu préserver l'innocence d'injustes poursuites, de l'en délivrer. *Vous êtes plus intéressé que moi au soin que je vous invite à prendre*. Placé au gouvernail, vous n'échapperiez point au reproche de l'abandonner aux flots, et à la honte d'y être demeuré sans pouvoir le maintenir, si vous ne saviez le diriger d'une main ferme. »

Vingt-quatre jours s'étaient déjà écoulés, remplis par l'étude et par des travaux que troublaient seulement les bruits du dehors et la voix de la sentinelle placée au-dessous de sa fenêtre, et qui criait à toute heure : Qui vive ? — Tue ! — Grenadier. — Patrouille.

Une fois elle entendit beugler *la grande visite du Père Duchêne à la femme Rolland ! et découverte de*

ses liaisons avec les Brissotins et les brigands de la Vendée! Dans cette feuille, on la traitait de vieille édentée, et on l'exhortait à pleurer ses vieux péchés, en attendant de les expier sur l'échafaud.

Enfin, le 24 juin, elle est mandée chez le concierge où on lui dit qu'elle était libre. « Je ne sais pourquoi, observe-t-elle, cette annonce me toucha très-faiblement. » Elle eut même une minute l'envie de dîner paisiblement et de ne partir que vers le soir; mais le concierge était pressé de disposer de son cabinet qu'il appelait *le Pavillon de Flore*, à cause des fleurs dont madame Rolland l'ornait et que lui apportait son ami Bosc, l'un des intendans du Jardin des Plantes. Hélas! c'était Brissot qui venait l'occuper, et ce fut plus tard Charlotte Corday!

La voilà donc élargie! Il lui tarda de voler dans les bras de sa fille. « Je quitte le fiacre, dit-elle, avec cette légèreté qui ne m'a jamais permis de quitter une voiture sans sauter; je passe comme un oiseau sous ma porte, en disant gaiement au portier: Bonjour, Lamarre. Je n'avais pas franchi quatre marches de mon escalier, lorsque deux hommes venus sur mes talons, je ne sais comment, s'écrient: Citoyenne Rolland? — Que voulez-vous? — De par la loi, nous vous arrêtons. »

On peut comprendre ce qu'elle éprouva à ces mots foudroyans. Elle se fait lire l'ordre, et prend

son parti sur-le-champ; elle traverse la cour et monte chez son propriétaire. Elle lui dit qu'on venait de la mettre en liberté; mais que ce n'était qu'un leurre cruel, et qu'on l'arrêtait de nouveau; mais qu'elle connaissait les délibérations prises par la section, et qu'elle voulait se mettre sous sa sauve-garde. Aussitôt le fils de la maison, qui était présent, court chercher deux commissaires qui dressent un procès-verbal d'opposition, et qui se rendent à la mairie, accompagnés de madame Rolland, pour le signifier et en déduire les motifs. Hélas! ce malheureux jeune homme devait bientôt payer de sa tête ce mouvement généreux! Madame Rolland n'y gagna rien : l'opposition ne put prévaloir; elle fut reconduite à Sainte-Pélagie. On lui dit que sa première arrestation étant irrégulière, il avait fallu la mettre en liberté pour l'arrêter ensuite, suivant les formes voulues. Cette nouvelle prison était le réceptacle des filles perdues et reprises de justice avec lesquelles madame Rolland se trouvait confondue. « O Danton! s'écrie-t-elle, c'est ainsi que tu aiguises tes couteaux contre tes victimes! Aussi cruel que Marius, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leurs grandes qualités; et l'histoire vomira ton nom avec horreur dans le récit des boucheries de septembre et de la dissolution du corps social à la suite des événemens du 2 juin! »

Cette fois, le raffinement de cruauté avec leque on lui avait donné l'avant-goût de la liberté pour la charger de nouvelles chaînes l'enflamma d'indignation; mais son courage reprit bien vite le dessus; elle trouva qu'il y avait de la duperie à accorder quelque chose à ses persécuteurs en se laissant froisser par l'injustice. *Son état semblait peu changé : n'avait-elle pas des livres, du temps? n'était-elle plus elle-même? Elle s'en voulut presque d'avoir été troublée, et ne songea plus qu'à user de la vie, à employer ses facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu de ses fers et qui trompe ses plus ardens ennemis.* Elle reprit ses crayons oubliés depuis long-temps, se remit à l'anglais, et relut Thompson, dont les rians tableaux l'avaient toujours charmée. Mais sa fille! éloignée d'elle et replongée dans les prisons, elle n'osait la faire venir pour recevoir ses embrassemens. La haine poursuit jusqu'aux enfans de ceux que la tyrannie persécute; et déjà, lorsque celle-là, avec ses onze ans, sa figure virginale et ses beaux cheveux blonds, sortait dans les rues, on la faisait remarquer comme le rejeton d'un conspirateur.

La situation de madame Rolland intéressa pour elle ses geôliers. Ils s'efforcèrent de l'adoucir; ils lui donnèrent une chambre où elle pût faire venir un piano; on garnit les grilles de sa fenêtre des branches d'un jasmin, et elle fut séparée des hor-

ribles femmes dont elle n'eut plus à craindre le voisinage. Ses amis vinrent la revoir; elle continua ses notices historiques, et elle se trouvait encore heureuse.

Elle était souvent interrompue au milieu des pages éloquentes qu'elle nous a laissées par le bruit des orgies, les gaietés brutales, les propos grossiers et les éclats scandaleux des administrateurs avec les filles de joie ; elle en faisait la remarque, et ce contraste, dit-elle, lui paraissait piquant : « J'écrivais presque sous les yeux de ces misérables, dont le plus doux m'aurait massacrée s'il eût entendu une seule phrase. Platon avait bien raison, ajoute-t-elle, en parlant de ces ignobles scènes du gouvernement populaire, de le comparer à un encan où l'on trouve mêlées toutes les espèces de gouvernemens possibles. »

D'autres fois, au milieu des endroits les plus enjoués et les plus gracieux de son travail, on venait lui dire qu'elle était comprise dans le procès des Girondins. « Je ne crains point d'aller à l'échafaud, mettait-elle en note; je vais expédier ce cahier, quitte à suivre sur un autre, si on m'en laisse la faculté. » Et elle reprenait son travail avec la même gaieté et le même calme.

Madame Rolland ne jouit pas long-temps des douceurs qu'on avait cherché à lui procurer dans sa prison; un administrateur s'en aperçoit, et com-

mande qu'on la fasse remonter au corridor, sous prétexte qu'il fallait maintenir l'égalité. « Et voilà l'humanité de ces hommes qui ont renversé les pierres de la Bastille, et qui donnent au Champ-de-Mars l'essor à des oiseaux porteurs de banderolles pour annoncer aux habitans des sublimes régions la félicité de la terre ! »

Au bout de quatre mois, madame Rolland écrivit au commis du ministère, chargé de la surveillance des prisons : « Combien doit durer encore mon étrange captivité ? On n'a point de délit à me reprocher, que mon amour pour la liberté, qui me confond avec ses ennemis... Serais-je détenue à défaut de mon mari ? ce serait un échange ridicule et barbare qui ne mènerait à rien... Suis-je gardée comme otage ? Je pourrais l'être chez moi sous caution. Suis-je suspecte ? à quel titre ? le doute autorise-t-il à courir le risque d'opprimer ? »

Un mois après environ, elle rédigea le projet d'une lettre à Robespierre, qu'elle se détermina à ne point envoyer, et où, sans s'abaisser à de vaines prières, elle lui parlait avec la dignité d'une âme qui conserve sous les verroux toute sa liberté, et lui donnait de graves leçons, en lui rappelant le sort des agitateurs, depuis Viscellinus jusqu'à César, et depuis Hippon, le *harangueur de Syracuse*, jusqu'à nos orateurs parisiens.

Hélas! elle était bien revenue sur le compte de

Robespierre, que, dans un endroit de ses lettres autographes, elle appelle ce *digne homme* (page 308); maintenant elle le traite d'homme atroce, d'hypocrite et de buveur de sang. (*Mémoires*, t. II, p. 258).

L'une des plus douces consolations de madame Rolland était de travailler à la continuation de ses *Mémoires*. « Qu'a-t-on de mieux à faire en prison, que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction ou par des souvenirs intéressans? Je promenais avec délices ma plume légère sur mes jeunes années. » (*Mémoires*, tom. Ier, pages 2 et 76.)

Elle a pris pour Tacite un goût irrésistible; elle le lit pour la quatrième fois avec une nouvelle avidité; elle le saura par cœur; elle ne peut se coucher sans en avoir savouré quelques pages.

Réduite quelquefois à la plus extrême pénurie, elle se voit forcée à vendre quelque peu d'argenterie qui lui reste; et toutefois elle se prive encore pour répandre chaque jour autour d'elle quelque générosité. (Tant que son mari fut au ministère, on sait qu'elle consacrait 1,000 francs par mois à des dispositions charitables.)

Cependant, malgré toute sa fermeté, cent fois dans la journée, au souvenir de son mari et de sa fille, elle sentait son cœur se fendre et défaillir, et se détournait pour pleurer. La femme qui la servait disait un jour à un prisonnier : elle rassemble

devant vous toutes ses forces ; dans sa chambre, elle reste quelquefois trois heures appuyée sur sa fenêtre, à pleurer. (*Procès fameux, Verbo,* page 142.) Mais son courage se relevait bien vite, et la stoïcienne reparaissait, *fière de se mesurer avec la fortune et de la mettre sous ses pieds*. Elle parlait souvent à la grille, dit Riouffe, avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie femme française dont on préparait l'échafaud, était un des miracles de la révolution auquel on n'était point accoutumé. Les prisonniers étaient tous attentifs autour d'elle, dans une espèce d'admiration et de stupeur. *Mémoires d'un détenu.*)

Lorsqu'elle apprit la condamnation et la mort de ses amis, les Girondins, elle vit bien qu'il n'y avait plus d'espoir pour elle. Dès lors elle résolut de devancer le supplice, et elle écrivit : *Je crois qu'il faut s'envelopper la tête ; et en vérité, le spectacle devient si triste, qu'il n'y a pas grand mal à sortir de la scène*. Elle s'y résigna : « Pardonne-moi, s'écrie-t-elle dans son exaltation, homme respectable, de disposer d'une vie que je t'avais consacrée ; tes malheurs m'y eussent attachée s'il m'eût été permis de les adoucir ; la faculté m'en est ravie pour toujours, et tu ne perds qu'une ombre, inutile objet d'inquiétudes déchirantes. Pardonne-moi, jeune enfant, douce et tendre fille, dont la chère image

pénètre mon cœur maternel, étonne mes résolutions. Ah! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé ton guide s'ils avaient pu te le laisser. Les cruels! ont-ils pitié de l'innocence? Ils ont beau faire, mon exemple te restera; et je sens, je puis me dire même aux portes du tombeau, que c'est un riche héritage! »

Son idée, en se donnant la mort, était de conserver à sa fille ses biens, qui auraient été confisqués à la suite d'une condamnation au tribunal révolutionnaire. Abandonnant son premier projet de se laisser mourir de faim, elle préféra boire de l'opium; elle en demanda à un de ses plus fidèles amis. Sans doute alors elle se rappelait la ciguë de Socrate et le beau drame de sa mort, sur lequel elle avait esquissé, à l'âge de vingt-deux ans, une étude qu'elle avait envoyée à sa jeune amie.

Le confident auquel s'était adressée madame Rolland lui représenta qu'il était plus digne d'elle d'attendre la mort que de se la donner; qu'elle devait laisser ce forfait à ses juges; bien plus, ajouter à sa cause ce nouveau sacrifice, et livrer au monde ce mémorable exemple. Elle adopta cet avis.

Ce fut vers le 10 novembre 1793 que commença son procès. Elle fut transportée à la Conciergerie et appelée au tribunal révolutionnaire. Là elle apprit que ses malheureux amis avaient cessé d'exister depuis quelques heures. Jetée dans un cachot

infect, couchée sans draps sur un lit qui lui fut prêté par la pitié d'un prisonnier, elle subit le lendemain un interrogatoire long et pénible ; on coupait toutes ses réponses, on lui disait qu'elle n'était pas là au ministère de l'intérieur, pour y faire de l'esprit. On lui demanda si ce n'était pas elle qui se chargeait de la rédaction des lettres de son mari. « Je n'ai jamais prêté ma pensée à mon mari. Quelquefois il peut avoir employé ma main. — Ne connaissiez-vous pas le bureau de formation d'esprit public, établi par Rolland, pour corrompre les départemens, appeler une force départementale et déchirer la république, suivant les projets d'une faction liberticide, et n'est-ce pas vous qui dirigiez ce bureau ? — Rolland n'a jamais établi de bureau sous cette dénomination, et je n'en dirigeais aucun. Après le décret de la fin d'août, qui lui ordonnait de répandre des écrits utiles, il s'était empressé de faire rédiger et circuler ceux qu'il jugeait devoir inspirer l'amour de la révolution. Il appelait cela la *Correspondance patriotique*, et ses propres écrits, loin d'exciter la division, respiraient tous le désir de concourir au maintien de l'ordre et de la paix. — Vous déguisez en vain la vérité ; inutilement vous justifiez Rolland ; une fatale expérience n'a que trop appris le mal qu'a fait ce perfide ministre en répandant des calomnies contre les plus fidèles mandataires du peuple ; et vous ne pouviez

ignorer la ridicule dénomination inscrite à la porte du bureau dont on vous parle. — Loin de déguiser la vérité, je m'honore de lui rendre hommage, même au péril de ma vie; je n'ai jamais vu l'inscription dont il s'agit. Quant aux inculpations injurieuses faites à Rolland, je n'oppose que ses écrits et l'envoi de ceux qu'il a fait publier par ordre de la convention. — Savez-vous à quelle époque Rolland a quitté Paris et où il peut être? — Que je le sache ou non, je ne dois ni ne veux vous le dire. — Cette obstination à déguiser la vérité montre que vous croyez Rolland coupable. Vous vous mettez en rébellion ouverte avec la loi, et vous oubliez les devoirs de l'accusée qui doit la vérité à la justice, etc. » Fouquier-Tinville avait la lâcheté de mêler à toutes ces questions d'outrageantes épithètes et des expressions dictées par la colère. Il se joignait au juge pour l'empêcher de parler ou la forcer de répondre dans leur sens. Outrée d'une pareille indignité, elle déclara qu'elle s'en plaindrait en plein tribunal; qu'elle ne s'en laissait point imposer par une autorité supérieure et despotique; qu'elle reconnaissait, avant tout ce que les hommes avaient institué, la raison et la nature; et se tournant du côté du greffier : « Prenez la plume et écrivez : *A répondu que l'accusée ne rend compte que de ses faits, et non de ceux d'autrui; qu'elle ne connaissait point de loi au nom de laqelle on la pût obliger à trahir les sen-*

timens les plus chers de la nature. » — Ici l'accusateur furieux s'écria qu'avec une telle bavarde on n'en aurait jamais fini, et fit clore l'interrogatoire. « Je vous plains, lui répondit-elle avec sérénité, et vous pardonne vos expressions désobligeantes. Vous pouvez m'envoyer à l'échafaud, vous ne sauriez m'ôter la joie que donnent une bonne conscience et la persuasion que la postérité me vengera en vouant mes persécuteurs à l'infamie.

On lui dit de choisir un défenseur. Elle indiqua Chauveau-Lagarde; puis elle se retira, et dit en souriant : « Je vous souhaite, pour le mal que vous me voulez, une paix égale à celle que je conserve, quelque prix qui puisse y être attaché. »

Le généreux défenseur qu'elle avait choisi ne tarda pas à venir la trouver. Il accepta, comme à son ordinaire, la mission périlleuse qui lui était confiée, causa long-temps avec sa cliente sur les moyens de défense; et lorsque l'heure de fermer la prison fut arrivée, elle lui présenta un anneau qu'elle portait à son doigt. Il refusait en lui disant : « Madame, nous nous verrons demain. — Demain, n'y pensez pas; vos conseils me sont chers ; mais ils vous seraient funestes : ce serait vous perdre sans me sauver; ne venez point au tribunal, je vous désavouerais; mais acceptez ce seul bien que la reconnaissance puisse vous offrir, demain je n'existerai plus. »

Elle passa toute la nuit à écrire elle-même sa défense. Mais c'était pour la postérité, et elle alla à son adresse.

Elle s'y justifie de ses relations avec ses amis en tant qu'elle aurait pu les compromettre. « J'ai reçu de l'un deux une pressante invitation de rompre mes fers et des offres pour m'aider à y réussir.... Je n'ai voulu me prêter à rien de semblable, par devoir et par honneur: par devoir, pour ne point exposer ceux à la garde de qui j'étais confiée; par honneur, parce que dans tous les cas je préférerais courir les risques d'un procès injuste à me couvrir d'une apparence coupable par une fuite indigne de moi. J'avais bien voulu être arrêtée au 31 mai; ce n'était pas pour m'échapper plus tard... Et dans quel temps, chez quel peuple du monde vit-on jamais traduire en crime la fidélité aux sentimens d'estime et de fraternité qui lient les hommes entre eux?.... Il eût été facile à mon courage de me soustraire au jugement que je prévoyais : j'ai cru qu'il était plus convenable de le subir; j'ai cru devoir cet exemple à mon pays; j'ai cru que si je devais être condamnée, il fallait laisser à la tyrannie l'odieux d'immoler une femme qui n'eut d'autre crime que quelques talens dont elle ne se prévalut jamais, un grand zèle pour le bien de l'humanité, le courage d'avouer ses amis malheureux et de rendre hommage à la vertu au péril de sa vie! Les âmes

qui ont quelque grandeur savent s'oublier elles-mêmes; elles sentent qu'elles se doivent à l'espèce entière, et elles ne s'envisagent que dans la postérité... Quand l'innocence marche au supplice où la condamnent l'erreur et la perversité, c'est à la gloire qu'elle arrive. Puissé-je être la dernière victime immolée à l'esprit de parti! Je quitterai avec joie cette terre infortunée, qui dévore les gens de bien et s'abreuve du sang des justes. Vérité, patrie, amitié, objets sacrés, sentimens chers à mon cœur, recevez mon dernier sacrifice! ma vie vous fut consacrée; vous rendrez ma mort également douce et glorieuse. Juste ciel! éclaire ce peuple libre pour lequel je désirai la liberté.... La liberté, elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort et savent à propos se la donner; elle n'est pas pour ces hommes faibles qui temporisent avec le crime, en couvrant du nom de prudence leur égoïsme et leur lâcheté. Elle n'est pas pour ces hommes corrompus qui sortent du lit de la débauche ou de la fange de la misère pour s'abreuver dans le sang qui ruisselle des échafauds; elle est pour le peuple sage, qui chérit l'humanité, protége la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens! vous parlerez vainement de la liberté, vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à votre tour. Vous demanderez du,

pain, on vous donnera des cadavres.» Déjà elle avait fait ses adieux à tout le monde. « Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne ; adieu, soleil brillant, dont les rayons portaient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux. Adieu, campagnes solitaires, dont le spectacle m'a si souvent émue ! Et vous, rustiques habitans de Thésée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyais les sueurs, adoucissais la misère et soignais les maladies, adieu ! adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude, et appris dans le silence de la méditation à commander à mes sens et à mépriser la vanité! Adieu, ma fille chérie, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais pénétrer de tous mes sentimens! un temps viendra, où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein. Adieu, mon Eudora. »

Elle répète aussi son adieu à sa pauvre bonne ; elle envoie une boucle de ses cheveux à son fidèle ami Jany, qui depuis recueillit son Eudora, devenue plus tard l'épouse de son fils. Il restait souvent auprès d'elle, dans sa prison, cinq heures de suite. « Je l'avais bien admirée dans les autres momens de sa vie, dit-il ; mais je ne l'appréciai comme il faut que sous les verroux. Quelle dignité elle avait portée dans sa prison ! elle y était comme sur un

trône. J'abordais son cachot comme on aborde un temple; et je ne me lassais pas d'offrir chaque jour de nouveaux hommages à la divinité qui l'habitait. (*Discours préliminaire*, page 14.)

Le lendemain elle monta au tribunal. On la vit passer avec son assurance ordinaire. Elle s'était habillée en blanc et avec soin. Ses longs cheveux noirs tombaient épars jusqu'à sa ceinture. En entrant dans la salle, on ne vit aucune altération sur son visage, elle promena ses regards sur tout ce qui l'environnait. A la douceur qui se peignait dans ses yeux, on aurait dit qu'elle était étrangère à l'événement qui se préparait. Montée sur le siége fatal, sa contenance fut la même.

Une lettre qu'elle écrivait à Duperret, dans laquelle elle lui marquait tout son intérêt pour les proscrits du 2 juin, et qu'on trouva dans les papiers de ce dernier, fut un des principaux titres de condamnation de madame Rolland. Des témoins furent produits contre elle, qui déposèrent qu'elle avait réuni à sa table Brissot et ses partisans; qu'on y versait à pleines mains le ridicule sur les patriotes les plus chauds et les plus purs, et qu'elle était complice de la conspiration ourdie dans le cabinet de son mari. Ce qu'il y eut d'horrible, c'est que, parmi ces témoins, comparut une demoiselle Mignot, institutrice d'Eudora, à qui on avait voulu la confier pour continuer son éducation dans une re-

traite loin des troubles de la capitale, qu'on avait comblée de bienfaits, et que madame Rolland chargeait de distribuer tous les mois, des charités sous les yeux de sa fille, et de concert avec elle, pour lui faire un besoin et une habitude de cette douce pratique.

Alors, elle se lève; et déjà elle fait entendre quelques mots pour sa défense et celle de ses amis, lorsque le président l'interrompt brusquement, en lui disant qu'elle ne pouvait abuser de la parole pour faire l'éloge du crime, c'est-à-dire de Brissot et consorts.

Indignée d'une brutalité si révoltante, elle se tourna vers l'auditoire, et dit : « Citoyens, je vous prends à témoin de la violence qu'on me fait. » Aussitôt les habitués du tribunal firent entendre leurs horribles vociférations et crièrent : « *A bas les traîtres !* »

Elle attendit alors son jugement en silence. Lorsque le président eut prononcé son arrêt de mort, sur le motif qu'elle était convaincue d'être l'un des auteurs ou complices de l'horrible conspiration tramée contre l'unité, l'indivisibilité de la république, la liberté et la sûreté du peuple français, elle adressa ces mots au tribunal : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés ; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils y ont montré. »

Elle descendit pour regagner sa prison, en attendant le moment de l'exécution, avec une vitesse qui tenait de la joie, et en indiquant aux prisonniers, par un signe démonstratif, qu'elle était condamnée à mort. Montée dans la charrette sanglante, elle se trouva associée à un homme qui attendait le même sort, mais dont le courage n'égalait pas le sien. (C'était un nommé Lamarche, ancien directeur de la fabrication des assignats.) Elle parvint à lui en inspirer, et lui montra, en causant avec lui, une gaieté si douce et si vraie, qu'elle fit naître à plusieurs reprises le sourire sur ses lèvres.

Durant le trajet, la foule, remplie d'admiration autant qu'émue de pitié, gardait un morne silence, qui n'était interrompu que par les cris des furieux : « *A la guillotine ! à la guillotine !* » Madame Rolland répondit avec une douceur mêlée de fierté : « J'y vais, tout-à-l'heure j'y serai ; mais ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront criminels ; et vous, qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors. »

Lorsqu'elle fut arrivée sur la place de la Révolution, elle s'inclina devant la statue de la Liberté. « *O Liberté, s'écria-t-elle, que de crimes on commet en ton nom !* »

Au pied de l'échafaud, elle dit à son compagnon, en prenant un détour délicat, et dans un généreux oubli d'elle-même : « *Allez le premier : que je vous*

épargne au moins la douleur de voir couler mon sang.»

Pourrait-on penser que tant de sublimité a été indignement travestie dans les journaux du temps, et qu'il s'est trouvé une nature d'homme assez fangeuse pour écrire ce qui suit dans la *Feuille du salut public*, dans le *Moniteur*, etc. : « La femme Rolland, bel-esprit à grands projets, philosophe à petits billets, reine d'un moment, entourée d'écrivains mercenaires, à qui elle donnait des soupers, distribuait des faveurs, des places et de l'argent, fut *un monstre* sous tous les rapports. Sa contenance dédaigneuse envers le peuple et les juges choisis par lui, l'opiniâtreté orgueilleuse de ses réponses, sa gaieté ironique et cette fermeté dont elle faisait parade dans son trajet du Palais de Justice à la place de la Révolution, prouvent qu'aucun souvenir douloureux ne l'occupait. Cependant elle était mère ; mais elle avait sacrifié la nature en voulant s'élever au-dessus d'elle : ce désir d'être savante la conduisit à l'oubli des vertus de son sexe, et cet oubli toujours dangereux finit par la conduire sur un échafaud. »

Elle périt à trente-neuf ans, le 10 novembre 1793. Elle avait dit souvent que son mari ne lui survivrait pas. En effet, Rolland n'eut pas plus tôt appris la mort de sa femme, que, saisi d'un sombre désespoir, il alla se frapper sur la grande route de Rouen, où il s'était réfugié. On trouva sur lui ce billet :

« Qui que tu sois qui me trouves gisant, respecte mes restes : ce sont ceux d'un homme qui consacra toute sa vie à être utile, et qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête..... Au moment où j'ai appris qu'on avait égorgé ma femme, je n'ai pas voulu rester plus long-temps sur une terre souillée de crimes. » Quoi de plus beau qu'une conviction de sympathie semblable, et que la conscience intime d'un attachement assez profond entre deux cœurs pour leur faire sentir que le moment où l'un va mourir sera celui où se rompra le lien de la vie de l'autre?

Elle eut un regret en mourant; ce fut de ne pouvoir transmettre les sentimens nouveaux et extraordinaires qu'elle avait éprouvés dans sa route, depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution. Elle demanda pour cela du papier et une plume; ce qui lui fut refusé. Elle eût écrit au pied de l'échafaud comme dans son cabinet. (*Discours préliminaire*, page 68.)

Ses deux domestiques, le brave Lecocq, la fidèle Fleury, dont les noms méritent de vivre dans la mémoire des hommes, voulurent la suivre à l'échafaud. Le premier y parvint. La douleur avait tellement troublé l'esprit de la seconde, qu'elle ne put venir à bout de se faire condamner, et qu'elle fut renvoyée comme folle par le tribunal. Depuis, elle continua à servir la fille de sa maîtresse.

Hélas! cet exemple ne fut pas imité. Lanthenas, le plus ancien ami de Rolland, celui que sa femme appelait du doux nom de frère, celui qui, pendant vingt ans, fut témoin de leurs vertus publiques et privées, Lanthenas n'osa pas avouer Rolland à la convention; il n'eut pas le courage de monter à la tribune pour dire *ce que son cœur, ce que sa conscience le pressaient de publier.* (*Discours préliminaire.*) Il alla s'asseoir au plus haut de la Montagne, et ne rougit pas de devoir son salut à Marat, qui le fit passer pour faible d'esprit. Pache avait travaillé avec Rolland pendant son premier ministère; les marques les plus touchantes d'estime et d'amitié lui avaient été prodiguées. Lorsqu'il avait été question pour Rolland de quitter le ministère et d'accepter le choix que le département de la Somme avait fait de lui pour député, sa première idée fut de désigner Pache pour son successeur. Madame Rolland rédige avec enthousiasme une lettre à cet effet pour la convention. Qui pourrait croire, dit le biographe déjà cité, qu'à quelques mois de là, Pache, sans aucun motif de brouille, devint le plus implacable ennemi de Rolland et de sa femme, et que ce fut lui qui précipita leur perte?

Qu'une fille du Tibre ou de l'Eurotas, façonnée par l'éducation, fortifiée par les mœurs, exaltée par l'exemple, se soit élevée aux plus sublimes vertus de son pays, la postérité, tout en célébrant la

gloire de son nom, se prêtera à la possibilité d'un héroïsme qu'elle verra sortir de pareils élémens; mais qu'une femme n'ayant jamais eu sous les yeux qu'habitudes bourgeoises, serviles préjugés, absurdes prééminences, étroites et mesquines théories, superstitions puériles, assujettissemens et bassesses, se trouve prête et debout quand l'heure est venue, et, sans autre secours que la trempe même de son âme, se pose plus grande encore peut-être que tout ce qui avait paru, c'est ce qu'on aura peine à croire, et c'est ce qu'a réalisé madame Rolland!

Quel généreux entraînement au cri public de détresse! comme son âme vole au-devant de la patrie! comme elle est belle d'abnégation et d'oubli d'elle-même! quelle plénitude de sentimens sublimes! quelle exubérance de grandeur! elle ne conçoit pas qu'on hésite à s'immoler au bien public. Et puis, quel foyer de lumières l'inonde comme par enchantement! quels épanchemens d'éloquence! quelles magnifiques périodes, où, comme le dit Cicéron de celles d'Hortensia, toujours quelque foudre éclate à la fin! Mais c'est à l'approche de la mort et dans la prison qu'elle fait voir tout ce que l'humaine nature peut déployer de noblesse en même temps que d'aisance et de grâce; tout ce que dans, le plus complet dénument et dévouée au trépas, elle peut encore conserver d'ascendant et

de force. Jamais, peut-être, dans les jours les plus brillans de sa prospérité elle n'avait tant versé de trésors de consolations et d'abondance de biens dans les cœurs qu'elle n'en répandait au milieu de la foule de malheureux comme elle dont ses paroles et sa contenance relevaient le courage (1).

(1) MM. Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la révolution*, tome I, page 99, ont le courage de nier l'authenticité des *Mémoires de madame Rolland ;* et leurs raisons, il faut en convenir, sont légères. La première partie n'est constatée, disent-ils, que par la mention faite au bulletin du tribunal révolutionnaire d'un mémoire justificatif, dont madame Rolland entreprit la lecture devant ses juges ; et son existence ne repose que sur la possibilité que ce manuscrit ait été conservé. Quant aux trois autres parties, le raisonnement est curieux : « Elles paraissent, continuent-ils, trop bien calculées pour le goût de la société thermidorienne pour que l'on puisse un instant ne pas les regarder comme apocryphes. La condition pour plaire était, lorsqu'on voulait réhabiliter les victimes de la terreur, de les montrer, pendant leur vie, avides de plaisirs, de jouissances, et enclins à tous les vices aimables. Et comment ne pas exécrer les hommes féroces qui, sous le chimérique et vain prétexte du salut public, ont troublé, brisé ou torturé des existences vouées au bonheur et à la volupté? Or précisément les *Mémoires* de madame Rolland sont remplis de ces sortes de tableaux... »

D'abord la première partie n'est nullement constatée par la circonstance énoncée au bulletin dont il s'agit ; car le *Mémoire justificatif* est tout simplement la défense qu'elle devait lire, et qui commence par ces mots : *L'accusation portée contre*

moi, etc. Ainsi cette preuve-là ne resterait même pas ; mais ce qui détruit toute espèce de doute, indépendamment de la force pénétrante et de l'authenticité virtuelle qui respirent dans l'ouvrage, et qu'il n'est donné à aucun écrivain de contrefaire, tel grand génie fût-il, c'est l'attestation publiée par le vertueux Bosc, premier éditeur, que le manuscrit est entre ses mains, et qu'il est entièrement écrit de celle de sa malheureuse amie ; attestation qu'il prend soin de signer, et qui se trouve à la tête de la deuxième partie, imprimée au profit de la *fille unique de l'auteur*. C'est l'autorité de M. Champagneux, le second éditeur des mêmes *Mémoires*, qui déclare que madame Rolland en est l'auteur : deux personnages dignes de foi, qui n'auraient pas menti effrontément à leur siècle et à la postérité.

LA MÈRE DUCHESNE.

On sent bien que la mère Duchesne n'est ici qu'une personnification, un nom pittoresque et banal qu'on n'a pas voulu appliquer à tel ou tel individu, et qui n'a servi qu'à résumer en lui une classe de femmes du peuple peu accoutumée à se voir honorer des attentions de l'histoire, mais qui, cette fois, a joué un rôle assez important pour occuper quelques-unes de ses pages. Ce ne sera donc pas d'une seule de ces femmes, mais de l'ensemble de toutes, que nous donnerons la physionomie dans celle de ce type idéal que nous choisissons.

Quand d'un côté son redoutable chef de file, le

père Duchesne, le tricorne enfoncé sur la tête, passe au creuset de ses grotesques fourneaux l'alliage impur de toute aristocratie, rêve à la fumée de son énorme pipe ses effrayantes utopies où, d'une voix tonnante, et d'un bras armé, tantôt de la hache du licteur, tantôt des pistolets du forban, il invite l'*homme libre* à prendre place, sa fidèle émule, sa digne compagne, la mère Duchesne, dite ***Brise-acier***, pour ne pas déroger au costume, fume aussi d'un air résolu le chibouk de rigueur, brandit le sabre d'une main, et tourne néanmoins de l'autre l'attribut immémorial du sexe, la quenouille ménagère, en criant aux femmes : « *Vivre libre ou mourir* (1) !

Soit que naturellement, et sans autre inspiration que la sienne, la populace des carrefours et des halles ait voulu s'associer à la grande pensée révolutionnaire ; soit qu'elle y ait été appelée de plus haut comme un puissant auxiliaire, elle comparut en masse avec ses poumons de Stentor, ses larges flancs et sa carrure herculéenne. Hébert fut le premier qui trivialisa la révolution en lui prêtant le

(1) C'est exactement ainsi qu'on les représente l'un et l'autre, en tête de ces feuilles qui portent leurs noms et dont la réputation fut si populaire. La médaille de la mère Duchesne a pour exergue : *Vivre libre ou mourir*. Rien n'égalait la vulgarité des fourneaux dont chacun des numéros du *Père Duchesne* portait l'estampille.

langage du plus effronté cynisme, et qui en inféoda l'esprit de cette manière dans les plus bas étages. Son plan fut-il de la décrier et d'en avilir la majesté en la traînant dans les ruisseaux, en en faisant une république de coin de rue, prostituée à des crocheteurs ou à des crieurs publics, pour la rendre un objet de mépris et de dérision aux yeux des peuples, et cela de concert avec le parti royaliste ou la faction étrangère? Ce serait prêter à un homme tel qu'Hébert, ancien contrôleur de contremarques au théâtre des Variétés, et chassé pour vol, des vues fort au-dessus de sa portée. Hébert fut tourmenté du désir insatiable de faire du bruit et de s'enrichir. Il crut en avoir trouvé le moyen dans la publication d'un journal qui laissait bien loin derrière lui celui de Marat, tout incendiaire qu'il était. Il voulut se rendre encore plus populaire que ce dernier en parlant l'argot du peuple. Il réussit, et sut prendre en effet dans cette sorte de style, et tout en abordant les matières de la politique la plus raffinée, une allure mordante et luronne, un naturel et un en-train qui lui mériteraient à bon droit le surnom du Machiavel de la Grenouillère. Ses feuilles eurent la plus grande vogue parmi la populace; et même, assure Paganel, elles pénétrèrent dans les boudoirs des grandes dames républicaines, et firent plus d'une fois sourire le sombre et soucieux Syèyes. Sous ce masque brutal, crapu-

leux et rébarbatif, Hébert, qui le croirait? cachait l'extérieur le plus agréable et les manières les plus élégantes. (*Révolution en vaudevilles*, tome II, page 87.) Chez lui se réunissait une société toute épicurienne à laquelle présidait une des femmes les plus spirituelles du temps, Marie Goupil, ex-religieuse du couvent de la Conception-Saint-Honoré à Paris, et devenue sa femme (1). Il reçut du ministre de

(1) Cette femme, dit Prudhomme, était fanatique de jacobinisme et enthousiaste de Robespierre, à qui elle plaisait beaucoup, et que dans les réunions on plaçait toujours à table près d'elle. Ce dernier, suivant le même biographe, aurait proposé à Hébert, en février 1794, de l'associer à un triumvirat qu'il avait l'intention de composer pour se mettre à la tête de la république; et sur le refus d'Hébert, qui se serait excusé sur son peu de vocation à un pareil rôle, et sur ce qu'il désirait s'en tenir à son *Père Duchesne*, Robespierre aurait gardé un morne silence, et se serait montré moins galant que de coutume pour madame Hébert. Celle-ci s'en serait étonnée; et son mari lui ayant appris ce qui venait de se passer : « Quoi! se serait-elle écriée, Robespierre t'aurait fait une confidence sans succès? nous sommes perdus! » Elle pressentit ainsi le procès et la mort prochaine d'Hébert. Elle-même périt bientôt avec Lucile Desmoulins, le 13 avril 1794, enveloppée dans la conspiration de Dillon, Chaumette, Gobel, etc., et condamnée comme agente du système de corruption imaginé par les hordes de banquiers étrangers, envers quelques indignes représentans du peuple, complices des Kock, des Frey et des Despagnac. (Extrait de la *Collection des jugemens du tribunal révolutionnaire*.)

la guerre Bouchotte, deux cent mille francs pour subvenir aux frais de son journal; et Bouchotte était loin de trahir en faveur de l'étranger, puisque ce fut lui dont le génie conserva à la France la ville de Cambray, que Dumouriez tâchait, dit-on, de livrer à l'ennemi; et sut ravitailler, comme par miracle, nos armées réduites au délabrement le plus complet. Le plus grand crime d'Hébert fut donc d'avoir agi dans son intérêt propre et direct, et nullement dans un autre, même en vue d'un avantage promis.

Mais revenons à la mère Duchesne, que nous avons trop long-temps négligée, et chez qui doit commencer à se faire sentir une terrible démangeaison de parler. Pour satisfaire un appétit si naturel, faisons-la rencontrer avec sa commère Audu, surnommée la Reine des Halles, à cause de sa beauté remarquable et de la puissance subjuguante de son ascendant poissard. Reine-Audu, qu'arracha de son échoppe de fruitière le cri de la Révolution; qui avait marché à la conquête de la Bastille; qui arrêta à Versailles les cinq voitures préparées pour la fuite de la famille royale, jeta la terreur parmi les gardes du corps, reçut deux blessures, et dormit comme Turenne sur l'affût d'un canon (voyez *Causes des événemens depuis* 32 *ans*, par Robert, tome II, page 408) ; qui enfin, au 10 août, triompha des Suisses aux Tuileries, et reçut une couronne de la main

abbés ont des quatre cent mille, des deux cent mille, des cent cinquante mille livres de revenus? Ce n'est-il pas pour en faire des charités aux pauvres malheureux? Oh! ben oui! c'est pour avoir une table plus friande que celle du roi; c'est pour avoir de beaux carrosses; c'est pour jouer un jeu d'enfer; c'est pour entretenir des danseuses de l'Opéra qu'il costument aussi richement que des duchesses, qu'il couvrent de joyaux et de toutes sortes d'affiquets à qui ils donnent à souper dans leurs petites maisons. Je pourrions vous désigner plus de cinquant de ces cocotes qui ont gaspillé et ruiné plus de vi lets qu'elles n'ont fait de rôles; tant qu'à la fin i font banqueroute et ne paient personne, comm l'archevêque de N...., malgré ses huit cent mil livres de rente; et leur séquelle de parens, ou d frères, tantes, sœurs, neveux et nièces qu'il fa nourrir aux dépens de l'état, et toute cette gra qu'il faut pourvoir avec les deniers des pauvr Ce n'est pas tout, c'est qu'ils méprisent le p monde et ne le regardent tant seulement pas; s'imaginent que le bon Dieu les a faits d'une au pâte que nous; et quand ils sont forcés de n donner la petite croquignole de la confirmati on dirait qu'ils ont peur de salir leur main ou d traper la gale. Sacré chien! c'est par trop fort j'osions, je vous confirmerions de la bonne nière, et je vous appliquerions un emplâtre

zéros en chiffre, ces gueux de parvenus, ces contrôleux des finances, cette crapule d'hier, ça vous a des hôtels d'une façade à perte devue, des carrosses et des équipages, une vingtaine de chevaliers grimpans pour le moins aussi insolens que leurs maîtres ; autant de femmes qu'ils entretiennent pour les autres, et je ne pouvons obtenir qu'on nous bâtisse une halle couverte, commode et à l'abri du froid. Pourquoi ne met-on pas les impôts sur les carrosses, sur la valetaille et sur un tas de fariboles qui faisons mal au cœur ? cela diminuerait au moins le nombre des éclabousseux, des écraseux et des écrasés. »

LA MÈRE DUCHESNE.

« Et puis à quoi bon ces jardins anglais qui coûtent si cher, et ces belles maisons de princes ? N'avons-nous pas le serpentement de la rivière des Gobelins, des allées de saules et de peupliers, des prairies, des chaumières, le pont du moulin des Prés, où je pouvons, en passant, saluer l'enseigne ? Il est vrai qu'il ne s'y trouve pas de boudoirs comme ceux que font faire ces grandes dames de la noblesse; mais dame, aussi je n'avons pas, comme elles, des vapeurs couleur de rose ; et si je faisons nos maris... j'aimons que ce soit en plein air, pour que le vent l'emporte. »

REINE AUDU.

« Et pis pourquoi-t-est-ce que les évêques et les

abbés ont des quatre cent mille, des deux cent mille, des cent cinquante mille livres de revenus? Ce n'est-il pas pour en faire des charités aux pauvres malheureux? Oh! ben oui! c'est pour avoir une table plus friande que celle du roi; c'est pour avoir de beaux carrosses; c'est pour jouer un jeu d'enfer; c'est pour entretenir des danseuses de l'Opéra qu'ils costument aussi richement que des duchesses, qu'ils couvrent de joyaux et de toutes sortes d'affiquets; à qui ils donnent à souper dans leurs petites maisons. Je pourrions vous désigner plus de cinquante de ces cocotes qui ont gaspillé et ruiné plus de violets qu'elles n'ont fait de rôles; tant qu'à la fin ils font banqueroute et ne paient personne, comme l'archevêque de N...., malgré ses huit cent mille livres de rente; et leur séquelle de parens, ou des frères, tantes, sœurs, neveux et nièces qu'il faut nourrir aux dépens de l'état, et toute cette graine qu'il faut pourvoir avec les deniers des pauvres! Ce n'est pas tout, c'est qu'ils méprisent le petit monde et ne le regardent tant seulement pas; ils s'imaginent que le bon Dieu les a faits d'une autre pâte que nous; et quand ils sont forcés de nous donner la petite croquignole de la confirmation, on dirait qu'ils ont peur de salir leur main ou d'attraper la gale. Sacré chien! c'est par trop fort; si j'osions, je vous confirmerions de la bonne manière, et je vous appliquerions un emplâtre qui

n'aurait pas besoin de bandage. A quoi que c'est bon ces petits abbés farauds à frisure à la montauciel et à badine? Et ceux des séminaires, qui ont des cheveux plats qui frisent comme la rue Richelieu? Toutes ces frocailles, minimes, carmes, chartreux, bernardins, récollets, Picpuces, pères de la Merci, se croient les premiers moutardiers du pape, pour avoir tout quitté pour ne rien faire, et dire avec le nez quelques patenôtres qui ne font ni croître le blé ni diminuer le pain. Je n'avons pas étudié le latin, mais si je voulions dégoiser un brin, nous dirions qu'il nous est avis qu'il vaudrait mieux appliquer leurs feuilles de bénéfices à de belles et bonnes écoles de charité où nos enfans puissions aller, quand ce ne serait que pour apprendre ce qu'on appelle un petit mot d'arithmétique ou autre chose qui puissions leur servir au besoin, ou pour bâtir des hospices aux malades, aux estropiés et aux pauvres petits orphelins, et faire de leurs maisons et communautés des manufactures et des casernes.

» Quant à l'égard de la cherté du pain, c'est vous, messieurs les chattemittes d' parlement, vous, porte-brettes, vous surtout, calotins, qui, vous voyant à votre extrême-onction, avez joué de votre reste en accaparant le blé, et qui avez voulu nous prendre par famine, pour afin de nous faire révolter contre notre bonhomme de roi. C'était cet abbé

Roi qu'on avait mis à la tête de la bande des révoltés pour semer les noyaux, quoiqu'il fût gueux comme un rat d'église. Qu'est-ce qui aurait cru que ce poison de parlement qui semblait prendre notre avantage, il y a bientôt plus d'un an, ne le faisait pas tout de bon? Ah! messieurs les bons apôtres, vous faisiez la patte de velours pour afin de nous mieux écorcher et vous tenir vous-mêmes sur les échasses de votre importance! Je savons aujourd'hui le fin mot de votre pensée; ils ont fait pis que pendre contre le roi dès qu'il a voulu toucher leurs priviléges; mais ils ont laissé faire, et n'ont pas soufflé le mot dans tout ce qui a pu causer du mal au pauvre tiers-état.

» Quant à ces nobles, qui font tant les fendans qu'il semble que le ciel leur touche à la tête et qui croient que les bons morceaux sont faits tout exprès pour eux, ce sont les pires charges du royaume par leurs exemptions, c'est la peste des malheureux paysans dont ils dévorent la substance. Leurs chiens, leurs laquais, leurs gardes-chasse, ravagent, foulent, détruisent la moisson, la vendange et les fruits; et puis, quand vient la récolte, après avoir payé la taille, le taillon, la capitation, le vingtième, la dîme, la censive, à peine reste-t-il au pauvre fermier la paille pour vivre. Que dire de cette noblesse à six liards le litre, qui s'est décrassée avec une savonnette à vilain? c'est quasi-

ment aussi fier qu'un commissaire à perruque à trois marteaux, c'est bon à mettre au croc; tout ça s'en va, heureusement; mettez-les à la sauce que vous voudrez; qu'on les rôtisse, qu'on les fricasse, ça nous est égal. »

LA MÈRE DUCHESNE.

« Je t'avoue que si j'avais à parler au roi, je lui dirais : « Sire, vos fidèles poissardes ne peuvent souffrir sans indignation toutes les escapades qu'on vous fait faire; qu'on vous ait retourné de tant de manières, et qu'on vous ait ballotté comme un volant. Nous sommes gouvernés à la diable; l'un tire à droite, et l'autre à gauche; celui-ci veut du dur, cet autre du mou. Nous n'avons plus ni sou ni maille; la misère nous talonne; le royaume s'en va en eau de boudin. Si vous n'y mettez ordre, tant ira, sire, la cruche à l'eau, qu'elle cassera. Je savons ben que le plus embarrassé est celui qui tient la queue de la poêle; mais quoique ça il n'y a pas de mal sans remède; on consulte ses amis, non pas ces chiens de donneurs d'eau bénite de cour qui n'avont toujours cherché, et qui ne cherchont encore qu'à vous gruger, parce qu'ils savent ben ce qui leur pend à l'oreille si vous vous laissez guider par les braves gens qui pensent bien; car nous savons que vous êtes une bonne pâte de roi;

par ainsi, si j'étions à votre place, je ferions à notre tête, sans consulter ni femmes, ni enfans, ni rien. Excusez si je prenons sur nous de vous dire ça, mais c'est par pure amitié, j'avons notre cœur sur la main. Si vous saviez quel plaisir vous nous avez fait quand je vous avons vu la cocarde du tiers-état; si j'avions osé, je vous aurions embrassé et sauté au col; en attendant, j'allons vous voir chez Curtius avec cette cocarde et au milieu des vainqueurs de la Bastille. Cela lui attirera plus de monde que quand il faisait voir les portraits de Cartouche, de Desprémenil, de Poulailler, et de Lenoir. Vous ferais bien de donner de la poudre d'escampette à ces nouveaux ministres qui vous avaient conseillé de faire venir tant de soldats, tant de canons, tant de fusils, pour nous mettre à la raison, comme ils disiont. Mais ils avaient compté sans leur hôte; nous avions déjà fait rafle de la Bastille, qu'ils n'avaient pas seulement regardé par où. Vous eussiez bien mieux fait, soit dit en passant, de la faire démolir vous-même; vous vous en seriez donné les gants. Mais à quelque chose malheur est bon, parce qu'au moins messieurs les états-généraux pourront, à présent, tailler en plein drap, lorsque la noblesse verra que le tiers-état ne se laisse plus arracher le poil de la moustache. Avant de vous lâcher, sire, je sommes bien aise de vous dire que madame votre épouse ne ferait pas mal

d'enrayer tant seulement un peu le train qu'elle mène. Croit-on que ça fasse plaisir à de bons Français d'entendre toujours répétailler de bouche en bouche mille farces de leur reine? Tantôt c'est de l'argent envoyé à son frère tandis que j'en jeûnons nous-mêmes, et que le trésor royal est brouillé avec le directeur de la Monnaie; tantôt c'est une partie fine à Trianon; demain, des propos lâchés contre ses sujets, comme par exemple celui-ci: « Que les hommes sont comme des citrons dont on exprime le jus, et qu'on jette ensuite par la fenêtre. » J'aurais bien encore quelque chose à dire sur l'assemblée nationale, mais... » (*Cahier des plaintes et doléances des dames de la Halle.*)

REINE AUDU.

«Comment, mille pipes! la nation est prête à verser tout son sang pour la patrie; elle a prodigué son or, elle a fait les plus grands sacrifices; elle a étonné l'Europe par son courage et sa patience, et rien n'avance! Est-ce que nous donnons nos dix-huit francs par jour à chaque député pour se donner du mollet ou pour enfiler des perles? Est-ce que vous n'êtes là que pour vous escrimer à faire des phrases? Ne voyez-vous pas que le peuple languit quand vous êtes là à battre le vent? Il y en a qui ne viennent que pour digérer; ils ne sont

bons qu'à se lever et s'asseoir. Si jamais on vend de leur sueur, elle coûtera cher. Achevez donc la constitution; c'est le moyen de déjouer les projets de nos ennemis; c'est alors que nous chanterons à gorge déployée : *Ah! ça ira, ça ira*, etc. Va, quoique je ne sois guère moins ignorante que les anciens conseillers aux élections ou messieurs les élus, j'aurais des idées, en matière de politique, qui ne seraient pas chiennes, et je ferais encore la barbe à plus d'un de nos législateurs. » (*Sixième Lettre de la mère Duchesne.*)

LA MÈRE DUCHESNE.

« Il faut pourtant rendre justice à leur loi sur l'égalité des partages, qui est une fameuse *idée*. C'était surtout les femmes qui pâtissaient; ces pauvres souffre-douleurs de la société, on les dépouillait encore de leur légitime; on les condamnait à la servitude, ou bien on vous les séquestrait dans un cloître où elles passaient toute leur vie à maudire les créateurs de leurs jours. Voilà donc la coutume de Normandie au diable, avec toutes celles qui lui ressemblent! Quelle sagesse! c'était le partage de Montgommery, tout d'un côté, et rien de l'autre. Réjouissez-vous, belles filles du pays de Caux; vous n'aviez pour vous que votre bonne mine et vos attraits; mais, nom d'une pipe! ça ne pèse pas lourd dans ce temps-ci. Et les petits cadets de Nor-

mandie, de Gascogne et d'Auvergne, on ne leur laissait autrefois que la cape et l'épée ; et puis, va, marche, cherche des aventures ; à présent ils ont du foin dans leurs bottes; ils ne seront plus les valets de pied de leurs aînés, et leurs sœurs leurs premières servantes.» (*Septième Lettre.*)

REINE AUDU.

« Puisque nous v'là sur le chapitre des femmes, as-tu remarqué, depuis qu'elles respirent l'air de la liberté, quel chique ça leur donne? Comme ça vous a l'air leste et déluré maintenant! Mille z-ieux !comme ça s'efface! bonnet sur l'oreille, à la dragonne... moustache aux tempes, dans le genre des crocs du père Duchesne, un air d'aller à l'abordage, une démarche fière... On croirait, million de tonnerres, que ce sont autant d'housards en jupes... Malgré cela de la décence, quelque chose qui en impose... Voilà comme j'aime les Françaises! cela me rappelle aussitôt la prise de la Bastille, les journées des 5 et 6 octobre, les travaux du Champ-de-Mars et la fédération... J'aime à voir mon sexe lutter de courage avec les hommes, qui, autrefois, ne les trouvaient bonnes tout au plus qu'aux soins domestiques, et les reléguaient comme de jolis animaux dans leur ménagerie. Mille tonnerres! elles ont prouvé qu'elles pouvaient manier la quenouille et l'épée. Les Jeanne Hachette ne

nous manqueraient pas, vertubleu! si la patrie était en danger, si l'aristocratie voulait attenter à nos libertés... Et comme ça pérore dans les cercles, dans les conversations! Jour de Dieu! comme ça vous fait valoir ses raisons! un mot n'attend pas l'autre, elles vous défilent leur chapelet! Que les plus habiles s'y frottent, elles vous leur dament le pion, et vous le relèvent de sentinelle de la belle manière. Quant à moi, je ne m' mêle pas du parlage; la gourmade est mon fait; et puis je suis accoutumée à faire le coup de poing avec mon cher époux. Au premier coup de tambour je prends les armes, je lève un escadron de femmes, je me mets à leur tête, et le sabre à la main, j'enfonce les bataillons ennemis comme du beurre... Les femmes ont fait plus qu'on ne pense pour la révolution; il y en a qui ont donné de fameux avis à nos députés; il y en a qui ne s'en vantent pas et qui doivent tout leur mérite à leur esprit; rien n'est comparable à leur empressement à suivre les séances de l'assemblée, à l'avidité avec laquelle elles lisent les pamphlets, les brochures, les journaux...» (*Troisième et cinquième Lettre.*) »

On voit que ces dames résumaient assez bien la politique et les abus du temps. Plus tard une autre conversation s'engage à la Courtille avec le fameux père Duchesne lui-même. On lui avait fait l'affront de choisir, de préférence à lui, pour mi-

nistre de l'intérieur, Paré, avec lequel il s'était trouvé en concurrence, mais que Danton, chez qui celui-ci avait travaillé en qualité de clerc, parvint à faire nommer. C'est la mère Martichon, la ravaudeuse du coin, qui l'apostrophe :

« Ça aurait été farce, tout de même, de te voir avec ta vieille souquenille dans ce carrosse doré, où le vieux Rolland se carrait comme un prélat ! Au lieu de venir pomper avec nous de cette mauvaise piquette de Suresne ; le plus chenu Bordeaux, le plus fin muscat arroserait ton gosier. Et vous, commère Jacqueline (sa femme), comme vous vous dorloteriez dans le boudoir de la reine Coco ! Vous nous donneriez à notre tour du nanan et des confitures comme la vieille Rolland à son petit Louvet. Auriez-vous aussi bien arrangé le front de votre marchand de fourneaux que madame Coco le crâne pelé de son vieil intérieur ? Nous auriez-vous regardées par-dessus les épaules d'un air de protection ? »

LE PÈRE DUCHESNE.

« Ce que j'aurais fait, commère, c'est mon secret. Mais puisque vous me forcez à vous parler sur ce chapitre, je vais vous ouvrir mon cœur. Les ambitieux, les intrigans, les voleurs, désirent les grandes places pour pêcher en eau trouble ; mais ce n'est pas de ce bois-là que je me chauffe. On ne

pouvait pas me rendre un plus mauvais service que de m'arracher à mes fourneaux. Je n'aurais pas été quinze jours ministre sans être vilipendé de tous côtés. Un tas de coquins, qui se disputent la place comme des chiens affamés sur l'os qu'on leur jette, seraient tombés sur ma friperie, et dans peu je n'aurais plus été bon ni à rôtir ni à bouillir. Si je m'étais avisé de continuer mes joies et mes colères, comme je n'y aurais pas manqué, les gens de bon ton seraient venus me jeter au nez la civilité puérile et honnête. Grand bien te fasse, maître Paré! Danton vient de te délivrer un brevet de cordeliers, où tu n'as jamais traîné la savate. Tout cela prouve que les loups du bois ne se *mangent jamais.*»

LA MÈRE DUCHESNE.

« Jour de Dieu! se peut-il que rien ne se fasse que par compère et par commère, et jamais rien pour l'intérêt de la patrie? Faut-il que ceux qui se disent les meilleurs patriotes ne travaillent que pour eux? D'après cela, je ne m'étonne pas qu'on ait pris si souvent le royaume à contre-poil.»

LE PÈRE DUCHESNE.

« Jamais tu n'as rien dit de si vrai. Écoute les avocats : « Nous avons consenti à la révolution, mais c'était pour être présidens et conseillers au parle-

ment, pour changer nos robes noires contre des robes rouges ; et puisque nous avons tiré notre poudre aux moineaux, nous nous rangeons sous la bannière de l'aristocratie! » « Et nous, ripostent les gros marchands, nous avons endossé l'habit bleu, et nous nous sommes joints d'abord aux sans-culottes pour faire la chasse aux nobles; mais c'était dans l'espérance de les remplacer. Puisqu'il n'existe plus de citoyens actifs, et qu'on veut nous confondre avec la canaille, nous allons faire du pis que nous pourrons : nous deviendrons accapareurs, fédéralistes, aristocrates, royalistes; au diable la république! vive la royauté! » Les calotins font chorus avec tous ces viédases : « Si nous avons accepté la constitution civile du clergé, si nous avons prêté serment, c'était pour avoir des cures et des évêchés ; mais maintenant qu'on se moque de nos tours de passe-passe et que nos singeries sont découvertes, nous allons aiguiser nos poignards, allumer la guerre civile, et remuer ciel et terre pour avoir un roi qui rétablisse la dîme, les canonicats, les bénéfices simples, les moines, les religieuses, et qui rende au clergé tous ses biens et ses dignités. » D'un autre côté, les riches s'écrient, en attisant le feu : « Courage, courage, nous ne paierons point d'impôts ; nous réduirons notre dépense pour faire tomber les manufactures; nous enterrerons notre or, et nous ferons tirer la langue à

tous les sans-culottes, longue d'une aune, pour leur apprendre à vouloir être nos égaux.»

LA MÈRE MARTICHON.

«Nom d'une soupe à la cocarde (1)! tu rends bien la chose. Et la mère Duchesne elle-même, dont la langue n'est pas manchotte, et qui ne connaît pas de parlement en vacance, n'aurait pas mieux dit.»

LE PÈRE DUCHESNE.

«Voilà tous les ennemis que nous avons eus à combattre; voilà toutes les étamines par où nous avons eu à passer. C'est au milieu de tous ces corsaires qu'une poignée de véritables républicains a *conduit* une petite nacelle toujours prête à être engloutie par les gros vaisseaux qui lâchaient sur elle leurs bordées de tribord et de bâbord: elle arrive enfin à bon port.»

LA MÈRE DUCHESNE.

«N'es-tu pas aussi en colère de voir que tous les estafiers de La Fayette qui avaient forcé Marat de vivre quatre ans avec les chauves-souris, tous les muscadins et muscadines, qui étaient autant de Vendéens avant le 31 mai, et qui auraient voulu

(1) Espèce de potage du temps, garni de rosettes de choux, de diverses couleurs.

avoir la main emmanchée au poignet de Charlotte Corday, osent brûler l'encens devant la statue du père des sans-culottes ? »

LE PÈRE DUCHESNE.

« Ne m'en parle pas. Je dis qu'il faut se méfier de ces couteaux à deux tranchans et craindre comme le feu ces bavards à la journée, qui ne sont ni chair ni poisson ; qui, avant le 10 août, avec leur langue emmiellée, ne parlaient que d'ordre et de paix, et qui, maintenant, se battent les flancs pour paraître républicains. Écoutez-les, ils se vantent d'avoir pris la Bastille ; ils étaient ce jour-là au fond de leur cave. Ils faisaient rage à Versailles le 6 octobre ; mais de quel côté ? »

LA MÈRE DUCHESNE.

« Ils ne se souviennent plus d'avoir été hoquetons bleus, rouges ou verts de l'ogre royal ou des autres monstres de la ménagerie, ni d'avoir fait la navette, tantôt à Coblentz, tantôt dans la Vendée, tantôt à Lyon ou à Toulon ; ils ont oublié les croquignoles qu'ils ont reçues à la journée des poignards. »

LE PÈRE DUCHESNE.

« Oui ; mais, en revanche, ce qu'ils savent bien, c'est le nouveau mot d'ordre donné par le porte-

esprit du roi, Georges Dandin (Pitt); c'est-à-dire, qu'il faut singer maintenant les patriotes, avoir un large pantalon, une petite veste, une perruque noire, un bonnet rouge pour cacher les cheveux blonds, des moustaches postiches, une pipe à la gueule à la place d'un cure-dent, un gros gourdin en guise de badine, jurer ni plus ni moins que moi au lieu de parluiser du bout des lèvres..... Ces gens, que vous ne connaissez ni d'Ève ni d'Adam, vous tombent dans vos sections et dans vos sociétés populaires; vous les voyez se jeter à tort et à travers pour embrouiller tout et mettre les sans-culottes à chien et à chat. Quand la convention rend un bon décret, ils en veulent un meilleur; quand ils ne peuvent trouver à mordre sur la vertu du brave magistrat qui veille nuit et jour pour le peuple, ils disent que c'est un ignorant; mais quand on dénonce un accapareur, tous les aboyeurs se mettent en quatre pour le défendre; quand on accuse un Custine, un Houchard ou d'autres généraux d'avoir trahi, ils crient à la calomnie; acabit soudoyé pour tourmenter les sans-culottes! »

LA MERE DUCHESNE.

« Ce sont ces gredins-là dont les épiciers ont graissé la patte pour exciter le pillage, quand ils ont voulu nous vendre le sucre et le café au poids de l'or. »

LE PÈRE DUCHESNE.

« Quand les Brissotins voulaient forcer la convention à mettre la clef sous la porte et la transporter au beau milieu du royaume, afin de fabriquer un roi de Bourges, tous ces galopins se répandaient dans les rues de Paris, dans les cafés, chez les marchands de vins et traiteurs, et ils s'en donnaient des piles éternelles en vilipendant les Jacobins et la Montagne. Qui payait l'écot? C'était le vieux Rolland avec les millions que les Brissotins avaient fait remettre entre ses pattes crochues, soi-disant pour acheter des subsistances, mais dans le vrai pour mitonner la contre-révolution. Quand, au 31 mai, tous les crapauds du Marais se virent au bout de leurs prouesses, et qu'à force de cris, ils obligèrent la convention à quitter le terrain, et à aller en procession à travers les Tuileries, toute la bande de Pitt était sur pied et divisée dans toutes les rues pour demander la tête de celui-ci, demander la tête de celui-là, afin d'allumer la guerre civile et de faire marcher tous les départemens contre Paris. Cette canaille vient encore de nous donner un plat de son métier. Dès qu'elle a vu dénicher les saints d'or et d'argent de ses églises, elle a imaginé un nouveau coup de chien pour faire lever en masse les bigots et les bigotes, tous les marguilliers et toutes les confréries du royaume. » (Voyez

Grandes joies et grandes colères du père Duchesne.)

Voilà sur quoi roulaient le plus ordinairement les mercuriales du procureur de la commune, Hébert, habillé en marchand de fourneaux. A leur alambic ressort vivement l'esprit de l'une des plus puissantes factions de l'époque. Mais il n'a pas tellement stigmatisé ces accapareurs de places qui se ruent *comme des chiens affamés*, ces pilotes dévoués du vaisseau de l'état, qui s'appliquent toujours la meilleure part de son lest; ces chanteurs de palinodie, aussitôt qu'il n'y a plus pour eux *d'eau à boire*, et ces encenseurs toujours prêts de l'idole du jour, qu'il n'en ait plus reparu depuis.

Au reste, il était assez difficile qu'une république de France, c'est-à-dire de la nation la plus élégante et la plus spirituelle qui, depuis Athènes, ait secoué le joug des rois, fût long-temps traînée à la remorque des forfanteries et des blasphèmes d'un vil manœuvre qui ne s'était fait puissant qu'en exploitant la surexcitation fébrile qui lui avait prêté sa valeur d'un moment. L'athéisme de Chaumette, la république universelle de Clootz, comme les crapuleuses provocations d'Hébert, furent autant d'écarts d'une révolution dont il était souvent difficile de réprimer les monstrueuses exubérances. Mais ce n'est pas là qu'il faut la voir. Lisez ses austères orateurs; vous n'en trouverez pas un seul qui laisse entrevoir le germe de ce dévergondage

de paroles et de ces débauches d'idées, et qui ait l'air d'en professer le moins du monde les théories anti-sociales. Dès qu'ils virent, au contraire, que le torrent grossissait, et qu'il allait tout submerger, ils jugèrent qu'il était temps de déployer les sévérités républicaines, et lancèrent leurs foudres vengeurs pour en tarir les sources impures.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.




3 2044 024 264 293


WIDENER
JAN - 4 1995
WIDENER
DEC 1 3 1994
CANCELLED

